L'

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

TOME TROISIÈME.

L'H

E

Ce qu
de
ont
les
Ma
& d

Par

HÔTE

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré; les mœurs des Habitans, la Religion, les Usages, Arts & Sciences, Commerce, Manufactures; enrichie de Cartes géographiques & de figures.

Par M. DE LA HARPE, *de l'Académie Française.*

TOME TROISIÈME.





A PARIS,

HÔTEL DE THOU, RUE DES POITEVINS.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



L'H

I

VO

Voya

du

D

JOHN

Swalo

Tor



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

LIVRE IV.
VOYAGES D'AFRIQUE.

CHAPITRE II.

Voyage d'Atkins, de Smith. Lettre du Facteur Lamb sur le Roi de Dahomay.

Atkins.

JOHN ATKINS, Capitaine du vaisseau le *Swalow*, nous offre d'abord quelques remarques

Atkins.

générales sur les différentes mers, plus ou moins favorables à la navigation.

Après la Méditerranée, qu'il regarde comme la plus agréable partie de la mer, à cause de la température de l'air & de ses autres avantages, il loue cette partie de l'Océan où regnent particulierement les vents de commerce, parce qu'à certaine distance de la terre on n'y trouve point de grosses mers ni d'orages dangereux, & que les jours & les nuits y sont d'une longueur égale. Telles sont les mers placées sous la zone torride. L'Océan Atlantique & la mer du Sud, depuis le 39 jusqu'au 60e degré de latitude sont hors des limites du vent de commerce. Les flots y sont rudes & orageux, les nuées épaisses, les tempêtes communes, les vents sont variables, les nuits froides & obscures. C'est encore pis, dit l'Auteur, au-delà des 60 degrés; cependant il sait de plusieurs Pilotes, qui avaient fréquenté les mers de Groënland, que ces rudes climats ne contiennent pas d'autres vapeurs que des brouillards, des frimats & de la neige, & que la mer y est moins agitée par les vents, qui étant au Nord pour la plupart, soufflent vers le Soleil; c'est-à-dire, vers un air plus raréfié, comme on le reconnaît à ces glaçons détachés, qui se trouvent bien loin au Sud du côté de l'Europe & de l'Amérique. Un autre avantage de ces mers, c'est que la lumiere de la

Lune y dure à proportion de l'abſence du Soleil; de ſorte que, dans le temps où le Soleil diſparaît entierement, la Lune ne ſe couche jamais, & conſole les Navigateurs par un éclat que la réflexion de la neige & des glaces ne fait qu'augmenter. Atkins.

En approchant du Cap-Verd, l'équipage du Swallow prit pluſieurs tortues, qui dormaient ſur la ſurface de l'eau dans un temps calme. On vit auſſi quantité de poiſſons volans, & leurs ennemis perpétuels, l'albicore & le dauphin. Atkins admira la couleur brillante du dauphin, qui eſt un poiſſon droit, de quatre ou cinq pieds de longueur, avec une queue fourchue. Il nage familierement autour des vaiſſeaux. Sa chair eſt ſeche, mais elle fait de fort bon bouillon. On voit rarement le dauphin hors de la latitude du vent de commerce, & jamais l'on n'y voit le poiſſon volant. Celui-ci eſt de la groſſeur des petits harengs. Ses ailes, qui ont environ deux tiers de ſa longueur, ſont étroits près du corps & s'élargiſſent à l'extrémité. Elles lui ſervent à voler l'eſpace d'une ſtade, lorſqu'il eſt pourſuivi; mais il les replonge de temps-en-temps dans la mer, apparemment parce qu'elles deviennent plus agiles par ce ſecours.

Le 10 Mai, Atkins mouilla l'ancre devant la

Atkins.

riviere de *Seſtos*, ſur la côte de Malaguette. Quelques-uns de ſes gens deſcendirent à terre, & allerent viſiter le Roi du pays. Ils lui offrirent quelques préſens dont apparemment il ne fut pas content, car il les refuſa, & à la place de ces préſens il leur demanda leurs culottes, qu'ils n'eurent pas la courtoiſie de lui donner.

Dans un autre village ſur le bord de la riviere, ils trouverent un homme dont la couleur les frappa d'étonnement. Il était d'un jaune ſi brillant, que, n'ayant jamais rien vu qui lui reſſemblât, ils s'efforcerent d'approfondir ce phénomene. Ils employerent les ſignes & tout ce que l'expérience leur avoit appris de plus propre à ſe faire entendre. Le ſeul éclairciſſement qu'ils purent tirer fut qu'il venait d'un pays fort éloigné dans les terres, où les hommes de ſa couleur étaient en grand nombre. Atkins a ſu des Capitaines Bullfinch, Lamb, & de quelques autres Voyageurs, qu'ils avaient vu pluſieurs Africains de la même couleur, & de M. Tompſon, qu'il en avait vu un dans le Royaume d'Angola, & un autre à Madagaſcar; rareté ſurprenante, & auſſi difficile à expliquer originairement que la couleur des Nègres.

Entre le Cap Palmas & Baſſam, les Anglois rencontrerent un vaiſſeau de Briſtol, nommé le

Robert, commandé par le Capitaine *Harding*, qui était parti avant eux de Sierra-Léona, après y avoir acheté trente esclaves, au nombre desquels était le Capitaine Tomba. Huit jours auparavant ce Tomba, qui était d'une hardiesse extraordinaire, avait formé le projet d'un soulèvement; avec trois ou quatre de ses compagnons les plus résolus. Ils étaient secondés par une femme de leur Nation, qui les avait avertis que, pendant la nuit, il n'y avait que cinq ou six blancs sur le tillac, & presque toujours endormis. Tomba ne balança point à tenter l'entreprise; mais, au moment de l'exécution, il ne put engager qu'un seul Nègre à se joindre à ses cinq compagnons. S'étant rendus au château d'avant, il y trouva trois matelots endormis, dont il tua d'abord les deux premiers d'un seul coup sur la tempe. Le troisieme fut éveillé par le bruit, mais Tomba ne réussit pas moins à le tuer de la même maniere. Cependant quelques Anglais, qui n'étaient pas éloignés, prirent l'alarme, & la communiquerent bientôt sur tout le bord. Harding paraissant avec une hache à la main, fendit la tête à Tomba d'un seul coup, & fit charger de fers les cinq autres complices. Atkins.

Leur traitement est remarquable. Des cinq esclaves, les deux plus vigoureux & par conséquent

Atkins.

les plus précieux pour l'avarice, en furent quittes pour le fouet & pour quelques scarifications. Les trois autres, qui étaient d'une constitution fort faible, & qui n'avaient eu part à l'action que par leur consentement, subirent une mort cruelle, après avoir été contraints de manger le cœur & le foie de leur chef. La femme fut suspendue par les pouces, fouettée & déchirée de coups à la vue de tous les autres esclaves, jusqu'au dernier soupir, qu'elle rendit au milieu des tourmens. Il est difficile de justifier ces barbaries autrement que par le droit du plus fort, qui de tous les droits, est le plus généralement reconnu d'un bout du monde à l'autre. Les Nègres peuvent quelquefois faire valoir ce droit tout comme d'autres, comme on le voit par le trait suivant.

Le 6 de Juin, on jetta l'ancre devant *Axim*, comptoir Hollandais; &, le jour suivant, au Cap de *très-Pontas*. La plupart des vaisseaux de l'Europe touchent à ce Cap pour renouveller leur provision d'eau, qu'il est plus difficile d'obtenir plus loin, où l'on fait payer une once d'or à chaque vaisseau pour cette faveur. *John-Conny*, principal Kabaschir du canton, dont la ville est à trois milles de la côte, du côté de l'Ouest, envoya un de ses esclaves au vaisseau, pour y faire demander une canne à pomme d'or, gravée de son

Atkins.

nom, que les Anglais un autre voyage s'étaient chargés de lui apporter. Non-seulement cette commission avait été négligée, mais le messager du Kabaschir s'étant emporté dans ses reproches, il fut imprudemment maltraité par les Anglais de l'équipage. Son maître irrité de ce double outrage, ne remit pas sa vengeance plus loin qu'au jour suivant. Les Anglais étaient à puiser de l'eau.

Il fondit sur eux, se saisit de leurs tonneaux, & fit une douzaine de prisonniers qu'il conduisit à sa ville. La hauteur de cette conduite était fondée sur des forces réelles.

Il s'était mis en possession du Fort de Brandebourg, que les Danois avaient abandonné depuis quelques années. Cette hardiesse avait fait naître quelques différends entre lui & les Hollandais. Sous prétexte de l'avoir acheté des Danois, ils y avaient envoyé en 1720, une galliote à bombes, & deux ou trois frégates, pour demander qu'il leur fût remis. John qui était hardi & subtil, ayant examiné leurs forces, répondit qu'il voulait voir quelque témoignage du traité des Brande-bourgeois. Il ajouta même que ce traité prétendu ne pouvait leur donner droit qu'à l'artillerie & aux pierres de l'édifice, puisque le terrain n'appartenait pas aux Européens, pour en disposer; que les premiers possesseurs lui en avaient payé la rente, & que, depuis le parti qu'ils avaient pris de l'a-

Atkins.

bandonner, il était résolu de n'y pas recevoir d'autres blancs. Ces raisonnemens ayant irrité les Hollandais, ils jetterent quelques bombes dans la place. Ensuite aussi furieux d'eau-de-vie que de colere, ils débarquerent quarante hommes sous la conduite d'un Lieutenant, pour former une attaque réguliere. Mais John, qui avait eu le temps de se mettre en embuscade avec des forces supérieures, fondit brusquement sur eux & les tailla tous en pièces. Il ajouta l'insulte à la victoire, en faisant paver l'entrée de son palais des crânes des morts.

Cet avantage avait servi à le rendre plus fier & plus rigoureux sur tous les droits du commerce, c'est-à-dire, sur ceux qui lui étaient dûs justement. Cependant, lorsqu'il se fut réconcilié avec les Anglais, Atkins & quelques autres Officiers du vaisseau lui rendirent une visite. Les vents du Sud avaient rendu la mer si grosse, que les voyant embarrassés à descendre au rivage avec leurs propres chaloupes, il leur envoya ses canots. Mais il leur fit payer un droit pour ce service. Les Nègres seuls connaissent assez la côte pour savoir quand ils n'ont rien à craindre de l'agitation des flots. John se trouva lui-même sur le rivage pour y recevoir les Anglais. Il était accompagné de trente ou quarante gardes fort bien armés, qui les conduisirent à sa maison.

Atkins.

C'était un homme de cinquante ans, bien fait & robuſte, d'un regard ſévere, & qui ſe faiſait reſpecter de tous ſes Nègres, juſqu'à vouloir que ceux qui portaient des chapeaux ou des bonnets, euſſent toujours la tête nue devant lui.

Il reçut fort civilement les Anglais, & les ſalua de ſix coups de canon, qui lui furent rendus en même nombre. Il leur fit des excuſes de les avoir empêchés de prendre de l'eau; &, pour les en dédommager, il leur permit de pêcher dans la riviere qui paſſe derriere la ville. Mais leur pêche n'ayant point été fort heureuſe, ils furent mal ſervis à dîner. Le Kabaſchir prit un air mécontent, & leur reprocha de s'être attiré cette diſgrace en négligeant de faire un préſent à l'eau de la riviere, qui méritait plus de conſidération qu'une autre, parce qu'elle était le Fétiche d'un homme tel que lui.

Atkins, trouvant le Kabaſchir familier & de bonne humeur, ne fit pas difficulté de lui demander ce qu'étaient devenus les crânes Hollandais dont il avait pavé l'entrée de ſa maiſon. Il répondit naturellement que, depuis un mois, il les avait enfermés dans une caiſſe, avec de l'eau-de-vie, des pipes & du tabac, & qu'il les avait fait enterrer. Il était temps, ajouta-t-il, d'oublier les reſſentimens paſſés; & les petites

Atkins.

commodités qu'il avait fait enterrer avec les Hollandais, étaient un témoignage du respect qu'il portait aux morts. Au reste, le Kabaschir lui fit voir, dans une de ses cours, les mâchoires de Hollandais suspendues aux branches d'un arbre. C'était encore un trophée qui lui restait.

Smith.

Le but du Voyage de Smith, avait été de lever les plans de tous les Forts & les établissemens Anglais dans la Guinée. Il exécuta ce dessein avec beaucoup de peine.

Il débarqua le samedi, 20 d'Août 1726, à bord de la *Bonite*, commandée par le Capitaine Livingstone, avec le sieur Watter-Charles, Gouverneur de Sierra-Léona. On passa le Tropique le 14 de Septembre. Smith y observa plusieurs oiseaux blanchâtres, qui n'ont pour queue qu'une longue plume. Ils s'élevent fort haut dans leur vol. Les matelots leur ont donné le nom d'oiseaux du Tropique, parce qu'on ne les voit que sous la Zone Torride, entre les Tropiques.

Le 4 de Février 1727, on jetta l'ancre à cinq milles d'*Axim*, vers l'Ouest. Ce Château des Hollandais, sur la côte d'Or, est une petite fortification triangulaire, montée d'onze pièces de canon. Les Nègres ont une ville fort peuplée sous le canon du Château, comme on en

voit ſous tous les Forts Européens, au long de la côte d'Or. Smith.

Smith ayant levé ſucceſſivement pluſieurs plans, arriva le 17 au Cap Corſe, où l'on trouva pluſieurs vaiſſeaux dans la rade.

Pendant le ſéjour que Smith avait fait à James-Fort ſur la Gambra, il avait reçu, par un vaiſſeau Anglais, une lettre de Hollande, adreſſée au Gouverneur Hollandais de Mina, qu'il s'était chargé de porter au Cap Corſe. Cette occaſion lui paraiſſant favorable pour lever le plan du Château de Mina, il s'y rendit dans un grand canot, avec Livingſtone, ſous prétexte de remettre la lettre au Gouverneur. Mais ils reconnurent bientôt que les Hollandais ne manquaient pas de pénétration. Smith, qui ne ſe croyait ni connu, ni obſervé, étant ſorti ſans affectation pour jetter les yeux autour de lui, fut étonné de ſe voir immédiatement ſuivi par le Gouverneur, qui le tira bruſquement par la manche, & qui le pria de rentrer dans la ſalle, en lui diſant qu'il pouvait emporter, ſi c'était ſon deſſein, tout l'or de la Guinée dans ſa poche, mais que pour le plan du Château Hollandais, il ne l'emporterait pas. Un reproche ſi peu attendu cauſa d'abord quelque embarras à Smith. Cependant, après s'être un peu remis, il répondit au Gouverneur, qu'il lui avait cru aſſez de

Smith.

lumieres pour ne pas s'imaginer qu'on pût entreprendre de lever le plan d'une place sans les instrumens nécessaires, & que, n'en ayant aucun, il s'étonnait qu'on pût le soupçonner de ce dessein. Le Commandant Hollandais demeura pensif un moment ; &, paraissant se repentir d'un procédé trop brusque, il pressa Smith & Livingstone de demeurer à dîner ; ils y consentirent. Alors il leur montra quelques plans imparfaits qui avaient été levés par un Dessinateur de la Compagnie Hollandaise. L'ouvrage avait été fort bien commencé, mais l'Artiste était mort, sans avoir pu l'achever.

Smith partit du Cap Corse le 23 de Mars. Comme on était à la fin de la saison seche, l'eau était si rare dans la garnison, qu'il fut impossible d'en obtenir pour les besoins du vaisseau. Il ne s'en trouve point à plus de huit milles du Château, de sorte qu'on y est réduit à l'eau d'une grande cîterne qui se remplit par des tuyaux de plomb, où la pluie descend de tous les toits. Tous les Forts de la côte d'Or n'ont pas d'autre ressource.

Le 28, on alla jetter l'ancre au Fort d'Akra. Smith alla se promener plusieurs fois jusqu'à la porte du Fort Hollandais. Il y rencontra quelques marchands de cette Nation, qui connaissaient le Facteur Anglais dont il était accompagné. On

s'entretint quelques momens avec beaucoup de familiarité & d'amitié. Mais les Hollandais ne proposerent point à Smith d'entrer dans leur Fort ; ce qui lui fit juger qu'ils avaient des ordres du Gouverneur-Général de Mina, & qu'ils craignaient les observations d'un Dessinateur Anglais.

Smith.

Le 3 d'Avril, après avoir perdu un cable dans les rocs d'Akra, il remit à la voile pour gagner la côte de Juida. Le 5, il passa devant l'embouchure de la grande riviere *Volta*, qui a tiré ce nom de la rapidité extrême de son cours. Il est si violent qu'en entrant dans la mer, il change la couleur de l'eau, jusqu'à plus de huit lieues de la côte. C'est cette riviere qui sépare la côte d'Or de la côte des Esclaves.

Le 7, à la pointe du jour, on jetta l'ancre dans la rade de Juida, & l'on salua le Fort, qui est à plus d'une lieue de la côte. Il se trouvait alors dans la rade trois vaisseaux Français & deux Portugais. La Guinée entiere n'a pas de lieu où le débarquement soit si difficile. On y trouve continuellement les vagues si hautes & si impétueuses, que les chaloupes de l'Europe, ne pouvant s'approcher du rivage, on est obligé de jetter l'ancre fort loin, & d'y attendre les canots, qui viennent prendre les passagers &

Smith.

les marchandises. Ordinairement les rameurs Nègres s'en acquittent avec beaucoup d'habileté; mais quelquefois aussi le passage n'est pas sans danger. A l'arrivée du vaisseau de Smith, les Facteurs de sa Nation envoyerent à bord un grand canot, pour amener au rivage ceux qui devaient y descendre. Le passage fut heureux. Cependant Smith fut étonné de se voir entre des vagues d'une hauteur excessive, & des flots d'écume, qui paraissaient capables d'abîmer le plus grand vaisseau. Il admira l'adresse des Nègres à les traverser; mais sur-tout à profiter du mouvement d'une vague, pour faire avancer, à l'aide des rames, leur canot fort loin sur le rivage; après quoi, sautant à terre, ils le transportent encore plus loin pour le garantir du retour des flots. Si l'on avait le malheur d'être renversé, il serait fort difficile de se sauver à la nage, quand on n'aurait que la violence de la mer à combattre; mais en y joignant le danger des requins, qui suivent toujours les canots en grand nombre, pour attendre leur proie, on peut dire qu'il est presqu'impossible d'échapper.

Les vaisseaux, qui viennent à Juida pour le commerce, ont toujours sur le rivage des tentes, qui leur servent de magasins pour mettre leurs marchandises à couvert. Smith, en débarquant

s'approcha d'une tente Française, où le matelot qui en avait la garde, lui offrit en langue Anglaise un verre d'eau-de-vie, qu'il accepta. Il y avait dans la tente un grand nombre de barils, dont le dehors paraissait mouillé. Smith en ayant demandé la raison, le matelot Français lui répondit que les barils n'avaient été débarqués que le matin, & qu'ils avaient beaucoup souffert au passage. Il ajouta qu'au débarquement, un matelot Français s'étant hasardé trop loin dans l'eau pour reprendre un baril que les vagues emportaient, avait été saisi par un jeune requin, contre lequel il s'était fort bien défendu avec son couteau; mais que la même vague qui le ramenait, ayant apporté deux autres requins monstrueux, il avait été déchiré dans un moment, & dévoré à la vue de tous ses compagnons. Smith.

Les Anglais ont, à dix-huit milles de ce Fort, du côté de l'Est, un autre Comptoir, nommé *Jacquin*; & celui de *Sabi* à cinq milles, du côté du Nord. Mais celui-ci venait d'être réduit en cendres par le grand & puissant Roi *Dahomay*, dont le nom a fait tant de bruit en Europe. Sa première conquête avait été le royaume du grand Ardra, cinquante mille au Nord-Ouest de Sabi. Le Roi d'Ardra ayant, en 1724, quelques affaires à régler avec *Baldwin*, Gouverneur Anglais de Juida, & n'étant pas satis-

Smith.

fait de sa diligence, fit arrêter *Lamb*, Facteur Anglais d'Ardra, dans l'espérance de rendre Baldwin plus attentif à l'obliger. Ce fut dans ces circonstances que la ville d'Ardra fut assiégée par les troupes du Roi Dahomay, & qu'ayant été prise, après une vigoureuse résistance, le Roi même fut tué à la porte de son Palais. Lamb fut conduit devant le Général de Dahomay, qui n'avait jamais vu de Blancs. Cet Officier Nègre fut si surpris de sa figure, qu'il le mena au Roi son maître, comme une rareté fort étrange. En effet, le Roi Dahomay, faisant sa résidence à deux cens milles dans les terres, n'avait jamais eu non plus l'occasion de voir un Européen. Il garda précieusement Lamb, qui écrivit pendant sa captivité une lettre au Gouverneur Tinker, successeur de Baldwin. Nous la transcrirons tout-à-l'heure. Elle servira à faire connaitre ce que c'était que ce Roi Dahomay.

Le premier de Juillet, comme on faisait voile pour le retour, à treize degrés dix-neuf minutes du Nord, on s'apperçut d'une dangereuse voie d'eau. Comme elle était déjà si grande que les pompes ne pouvaient suffire, on ne fut pas saisi d'une crainte médiocre, en considérant qu'on était fort éloigné de la terre, & qu'on n'était accompagné d'aucun vaisseau. Après beaucoup de re-

cherches,

cherches, Livingstone découvrit la source du mal, & trouva le moyen d'en arrêter le progrès. Cependant il ne fut pas possible d'y remédier si parfaitement, qu'on ne s'apperçût bientôt qu'il recommençait avec un nouveau danger. On résolut de suivre le vent pour soulager le vaisseau. Mais la fatigue extrême de l'équipage, qui était sans cesse obligé de travailler à la pompe, fit applaudir à la proposition de porter droit aux Indes Occidentales. On était sous le vent Nord-Est de commerce, & dans la latitude qu'on vient de remarquer, on avait directement la Barbade à l'Ouest. A la vérité, suivant les calculs, on n'en était pas à moins de sept cens lieues; distance terrible pour un vaisseau prêt à s'abîmer. Cependant les circonstances n'offrant point d'autre ressource, on résolut de s'y attacher avec tous les efforts du courage & de la prudence. Les emplois furent distribués pour une si grande entreprise. Le Capitaine & le Pilote devaient prendre alternativement la conduite du gouvernail. Wheecler & Smith se chargerent de préparer les vivres, & de faire du punch chaud pour ceux qui travaillaient à la pompe, auxquels on assigna une pinte & demie de liqueur pendant chaque garde, c'est-à-dire de quatre heures en quatre heures. Ils avaient besoin de ce soutien pour ranimer leurs esprits, parce

Smith.

Smith.

que le travail était si pénible & le péril si pressant, que tous les matelots ne purent être divisés qu'en deux gardes. Il restait deux petits Nègres, qui reçurent ordre d'assister Whéeler & Smith dans leurs fonctions.

On passa neuf ou dix jours dans une extrémité si déplorable. La plupart des matelots commençaient à se rebuter de l'excès du travail, & quelques-uns firent éclater des murmures, qui semblaient annoncer d'autres effets de leur désespoir. On leur fournissait néanmoins des rafraîchissemens; & Smith avait soin de leur tuer tous les jours quelques pièces de volaille ou de chevreau. Tous les Officiers s'efforçaient aussi de les encourager par l'espérance de découvrir bientôt la Barbade. Leur chaloupe, qui était assez grande & en fort bon état, avait été placée sur le tillac. Mais la barque longue ayant été serrée entre les deux ponts, plusieurs souhaitaient qu'on la mît en état d'être employée, c'est-à-dire, qu'elle fût équipée de tout ce qui était nécessaire pour un usage forcé, comme d'eau, de vivres, d'instrumens de mer, &c. D'autres s'opposerent fortement à cette proposition, dans la crainte que les plus mutins, ou les plus désespérés, ne profitassent des ténèbres pour fuir dans la barque & pour abandonner tous les autres à leur mauvais sort; ce qui

aurait causé nécessairement la perte du vaisseau, parce qu'il ne serait pas resté assez de bras pour la pompe. Au milieu de ce trouble, tous les animaux étrangers qu'on transportait en Europe, moururent faute de soins & de nourriture. Smith.

L. 16, trois matelots, qui avaient travaillé à la pompe, depuis quatre heures jusqu'à huit, tombèrent évanouis, & furent emportés comme morts. Cet accident ayant fait sonner plutôt la cloche, pour appeller ceux qui devaient succéder au travail, l'horreur & la consternation parurent se répandre sur tous les visages. Cependant, comme Smith avait fait préparer un fort bon déjeûner, on se mit à manger, autant que la crainte pouvait laisser d'appétit; lorsqu'un des matelots de la pompe se mit à crier de toute sa force, *terre*, *terre*, courant & sautant comme un insensé dans le transport de sa joie. Tout le monde abandonna les alimens, pour satisfaire une curiosité beaucoup plus pressante que la faim. On découvrit en effet la terre qu'on reconnut aussi-tôt pour l'Isle de la Barbade. Ceux qui se sont trouvés dans une situation semblable, assurent que le moment où l'on revoit la terre, produit une espèce de délire dont il est impossible de se former une idée. Le même jour on jetta l'ancre dans la Baie de Carlisle.

Pendant les jours suivans, on se hâta de dé-

Smith.

charger toutes les marchandises du vaisseau, sans interrompre un moment le travail de la pompe, qui ne cessait pas d'être nécessaire dans une rade si tranquille. Un jour que le Capitaine Livingstone & Smith étaient à bord avec Léake, & quelques autres Négocians, les ouvriers pomperent un petit dauphin, à demi-rongé de pourriture, sans queue & sans tête, d'environ trois pouces & demi de longueur. Livingstone le mit soigneusement dans l'esprit-de-vin, pour le conserver jusqu'en Europe, persuadé que ce petit poisson ayant été long-temps dans la fente du bâtiment, avait fermé le passage à quantité d'eau, & que c'était à lui par conséquent qu'il était redevable de sa conservation. Lorsqu'on examina de près le vaisseau, après l'avoir mis sur le côté, on apperçut sous la quille & dans d'autres endroits, plusieurs fentes dont on n'avait pas eu le moindre soupçon. Mais la principale était celle que Livingstone avait découverte, & qui n'avait pu être bien bouchée.

Voici la lettre du Facteur Lamb, que nous avons promise au Lecteur. Elle est adressée à Tinkel, Directeur de la Compagnie Anglaise à Sabi.

Lettre sur le Roi Dahomay.

« Monsieur, il y a cinq jours que le Roi me remit votre lettre du premier de ce mois. Ce Prince m'ordonne de vous répondre en sa pré-

Dahomay.

ſence. Je le fais, pour exécuter ſes volontés. En recevant votre lettre de ſa main, j'eus avec lui une conférence dont je crois pouvoir conclure qu'il ne penſe pas beaucoup à fixer le prix de ma liberté. Lorſque je le preſſai de m'expliquer à quelles conditions il voulait me permettre de partir; il me répondit qu'il ne voyait aucune néceſſité de me vendre, parce que je ne ſuis pas Nègre. Je le preſſai : il tourna ma demande en plaiſanterie, & me dit que ma rançon ne pouvait monter à moins de ſept cens eſclaves, qui à quatorze livres ſterlings par tête, feraient près de dix mille livres ſterlings. Je lui avouai que cette ironie me glaçait le ſang dans les veines; &, me remettant un peu, je lui demandai s'il me prenait pour le Roi de mon pays. J'ajoutai que vous & la Compagnie me croiriez fou, ſi je vous faiſais cette propoſition. Il ſe mit à rire, & me défendit de vous en parler dans ma lettre, parce qu'il voulait charger le principal Officier de ſon commerce de traiter cette affaire avec vous, & que ſi vous n'aviez rien à Juida d'aſſez beau pour lui, vous deviez écrire d'avance à la Compagnie. Je lui répondis qu'à ce diſcours il m'était aiſé de prévoir que je mourrais dans ſon pays, & que je le priais de faire venir pour moi, par quelques-uns de ſes gens, des habits

Dahomay.

& quelques autres néceſſités. Il y conſentit. Je n'ai donc, Monſieur, qu'un ſeul moyen de me racheter; ce ſerait de faire offre au Roi d'une Couronne & d'un ſceptre, qui peuvent être payés ſur ce qui reſte dû au dernier Roi d'Ardra. Je ne connais pas d'autre préſent qu'il puiſſe trouver digne de lui; car il eſt fourni d'une groſſe quantité de vaiſſelle, d'or en œuvre, & d'autres richeſſes. Il a des robes de toutes ſortes, des chapeaux, des bonnets, &c. Il ne manque d'aucune eſpèce de marchandiſes. Il donne les *bujis (a)* comme du ſable, & les liqueurs fortes comme de l'eau. Sa vanité & ſa fierté ſont exceſſives. Auſſi eſt-il le plus belliqueux & le plus riche de tous les Rois de cette grande région; & l'on doit s'attendre, qu'avec le temps, il ſubjuguera tout le pays dont il eſt environné. Il a déjà pavé deux de ſes principaux Palais des crânes de ſes ennemis tués à la guerre. Les Palais néanmoins ſont auſſi grands que le Parc Saint-James à Londres, c'eſt-à-dire, qu'ils ont un mille & demi de tour.

Le Roi ſouhaite beaucoup qu'il me vienne des

(a) Eſpèce de coquille colorée qui ſert de monnoie aux Nègres comme les kowris.

Dahomay.

lettres de ma Nation, ou toute autre marque de souvenir. Il regarderait comme une bassesse indigne de lui, de prendre quelque chose qui m'appartînt. Je ne crois pas même qu'il voulût retenir les blancs qui viendraient à sa Cour. S'il me traite autrement, c'est qu'il me regarde comme un captif pris à la guerre. D'ailleurs il paraît m'estimer beaucoup, parce qu'il n'a jamais eu d'autre blanc qu'un vieux mulâtre Portugais, qui lui vient de la Nation des Papas, & qui lui coûte environ cinq cens livres sterlings. Quoique cet homme soit son esclave, il le traite comme un Kabaschir du premier ordre. Il lui a donné deux maisons, avec un grand nombre de femmes & de domestiques, sans lui imposer d'autre devoir que de raccommoder quelquefois les habits de Sa Majesté, parce que ce mulâtre est tailleur. Ainsi, l'on peut compter que les tailleurs, les charpentiers, les serruriers, ou tout autre artisan libre qui voudrait se rendre ici, seraient reçus avec beaucoup de caresses, & feraient bientôt une grosse fortune; car le Roi paie magnifiquement ceux qui travaillent pour lui.

L'arrivée de quelque ouvrier serait donc un excellent moyen pour obtenir ma liberté, en y joignant la promesse d'entretenir avec lui un commerce réglé. Mais étant persuadé que les blancs contribuent ici à sa grandeur, il m'objecte

Dahomay.

à tout moment que s'il me laisse partir, il n'y a pas d'apparence qu'il en revoie jamais d'autres. Il faudrait engager quelqu'un à faire le voyage, pour retourner presque aussi-tôt. Cette seule démarche persuaderait au Roi qu'il verrait d'autres blancs dans la suite ; & je suis presque sûr qu'il m'accorderait la permission de partir, pour hâter ceux qui viendraient après moi. Si Henri Touch, mon valet, était encore à Juida, & qu'il fût disposé à se rendre ici, il y trouverait plus d'avantage qu'il ne peut se le figurer. Il est jeune ; le Roi prendrait infailliblement de l'affection pour lui. Quoique je ne rende aucun service à ce Prince, il m'a donné une maison, avec une douzaine de domestiques de l'un & de l'autre sexe, & des revenus fixes pour mon entretien ; si j'aimais l'eau-de-vie, je me tuerais en peu de temps ; car on m'en fournit en abondance. Le sucre, la farine & les autres commodités ne me sont pas plus épargnés. Si le Roi fait tuer un bœuf, ce qui lui arrive souvent, je suis sûr d'en recevoir un quartier. Quelquefois il m'envoie un porc vivant, un mouton, une chèvre ; & je ne crains nullement de mourir de faim. Lorsqu'il sort en public, il nous fait appeller, le Portugais & moi, pour le suivre. Nous sommes assis près de lui pendant le jour, à l'ardeur du Soleil, avec la permission néan-

moins de faire tenir, par nos esclaves, des parasols qui nous couvrent la tête. Dahomay.

Ainsi nous tâchons, le Portugais & moi, de nous rendre la vie aussi douce qu'il est possible, & sur-tout de ne pas tomber dans une tristesse, qui serait bientôt funeste à notre santé. Cependant, comme je suis fort ennuyé de ma situation, je suppliai le Roi, il y a quelque tems, de me remettre entre les mains du Général de ses troupes, & de me faire donner un cheval pour le suivre à la guerre. Il rejetta ma demande, sous prétexte qu'il ne voulait pas me faire tuer. Ensuite, m'ayant promis de m'employer autrement, il m'ordonna de demeurer tranquille, & de prendre garde à tout ce que je lui verrais faire. J'ignore encore quelles sont ses intentions. Son Général même n'approuva pas l'offre que je faisais d'aller à la guerre, parce que si j'étais tué, me dit-il, le Roi ne lui pardonnerait pas d'en avoir été l'occasion. Depuis ce temps-là, Sa Majesté m'a fait donner un cheval, & m'a déclaré que lorsqu'elle sortirait de son palais, je serais toujours à sa suite. Il sort assez souvent dans un beau branle, garni de pilliers dorés & de rideaux. Il m'ordonne quelquefois aussi de l'accompagner dans ses autres Palais, qui sont à quelques milles de sa résidence ordinaire. On m'assure qu'il en a onze.

Dahomay.

Comme il est fatigant de monter à cheval sans selle, je vous prie de m'en envoyer une, avec un fouet & des éperons. Le Roi m'a donné ordre de vous demander aussi le meilleur harnois que vous ayiez à Juida. Vous serez payé libéralement. Il voudrait en même temps que vous lui envoyassiez un chien anglais, & une paire de boucles de souliers. Si vous jugez bien de ses intentions, vous pouvez m'adresser ce que je vous demande & pour lui & pour moi. Je suis persuadé que le moindre présent sera fort agréable de ma part, & redoublera mon crédit à cette cour, soit que je parte ou que je demeure; ainsi, je vous conjure de m'accorder une grace qui peut non-seulement rendre mon sort plus supportable, mais qui, faisant conclure au Roi qu'on ne pense point à ma rançon, le déterminera, peut-être, à me rendre la liberté dans quelque moment de caprice.

Vous devez m'envoyer d'autant plus facilement ce que je vous demande, que je n'ai pas touché mes appointemens depuis que je suis en Guinée; & vous ne serez pas surpris que je vous demande tant de choses, si j'ajoute que le Roi me fait bâtir actuellement une maison dans une ville où il fait ordinairement son séjour lorsqu'il se prépare à la guerre. Cette nouvelle faveur me jette dans une profonde mélancolie, parce

qu'elle marque aſſez qu'on ne penſe point à me rendre bientôt ma liberté.

Dahomay.

Si vous approuvez que je traite avec le Roi pour quelques Eſclaves, il faut que vous en parliez à ſes gens, & que vous me donniez là-deſſus vos ordres; car pendant le ſéjour que je dois faire ici, je ſouhaite de pouvoir me rendre utile à la Compagnie; mais, dans cette ſuppoſition, vous ne devez pas oublier de m'envoyer des eſſais de toutes vos marchandiſes, avec la marque des prix, pour prévenir toutes ſortes de mal-entendus. Sa Majeſté m'a pris tout le papier que j'avais encore, dans le deſſein de faire un cerf-volant. Je lui ai repréſenté que c'eſt un amuſement puérile; mais il ne le deſire pas moins, afin, dit-il, que nous puiſſions nous en amuſer enſemble. Je vous prie donc de m'envoyer deux mains de papier ordinaire, avec un peu de fil retors pour cet uſage; joignez-y un peloton de meche, parce que Sa Majeſté m'oblige ſouvent de tirer ſes gros canons, & que j'appréhende de perdre quelque jour la vue en me ſervant d'allumettes de bois. On voit ici vingt-cinq pièces de canons, dont quelques-unes peſent plus de mille livres. On croirait qu'elles y ont été apportées par le diable, quand on conſidere que Juida eſt à plus de deux cens milles, & qu'Ardra n'eſt pas à moins de

Dahomay.

cent soixante. Le Roi prend beaucoup de plaisir à faire une décharge de cette artillerie chaque jour de marché. Il fait travailler actuellement à construire des affuts. Quoiqu'il paraisse fort sensé, sa passion est pour les amusemens & les bagatelles qui flattent son caprice. Si vous aviez quelque chose qui puisse lui plaire à ce titre, vous me feriez plaisir de me l'envoyer; des estampes & des peintures lui plairaient beaucoup; il aime à jetter les yeux dans les livres; ordinairement il porte dans sa poche un livre latin de prieres, qu'il a pris au mulâtre Portugais; & lorsqu'il est résolu de refuser quelque grace qu'on lui demande, il parcourt attentivement ce livre, comme s'il y entendait quelque chose.

Il trouve aussi beaucoup d'amusement à tracer des caracteres au hasard sur le papier, & souvent il m'envoie l'ouvrage qu'il a fait pour imiter nos lettres; mais il le fait accompagner d'un grand flacon d'eau-de-vie, & d'un grand *kabès (a)* ou deux. Si vous connoissez quelque maîtresse ho s de condition, blanche ou mulâtre, à qui l'on pût persuader de venir dans ce pays, soit pour y porter la qualité de femme du Roi, soit pour y exercer

(a) Un kabès est une somme de quatre mille *bujis*.

ſa profeſſion, cette galanterie me ferait faire un extrême progrès dans le cœur du Roi, & donnerait beaucoup de poids à toutes mes promeſſes. Une femme, qui prendrait ce parti, n'aurait point à craindre d'être forcée à rien par la violence; car Sa Majeſté entretient plus de deux mille femmes, avec plus de ſplendeur qu'aucun autre Roi Nègre. Elles n'ont pas d'autre occupation que de le ſervir dans ſon palais, qui parait auſſi grand qu'une petite ville. On les voit en troupes de cent-ſoixante & deux cens, aller chercher de l'eau dans de petits vaſes, vêtues, tantôt de riches corſets de ſoie, tantôt de robes d'écarlate, avec de grands colliers de corail, qui leur font deux ou trois fois le tour du cou. Leurs conducteurs ont des veſtes de velours verd, bleu, cramoiſi & des maſſes d'argent doré à la main, qui leur tiennent lieu de cannes. Lorſque j'arrivai dans ce pays, le Portugais avait une fille mulâtre, que le Roi traitait avec beaucoup de conſidération, & qu'il comblait de préſens. Il lui avait donné deux femmes & une jeune fille pour la ſervir; mais étant morte de la petite vérole, il ſouhaite paſſionnément d'en avoir une autre; je lui ai entendu dire pluſieurs fois qu'aucun blanc ne manquerait jamais près de lui de ce qui peut s'acheter avec de l'or. Il traite auſſi très-favorablement les Nègres étrangers; & ſes bontés

Dahomay.

Dahomay.

éclatent tous les jours pour quelques Malayens qui ſont actuellement ici.

La ſituation du pays le rend fort ſain. Il eſt élevé, & par conſéquent rafraîchi tous les jours par des vents agréables. La vue en eſt charmante. Elle s'étend juſqu'au grand Papa, qui eſt fort éloigné : on n'y eſt point incommodé des moſquites.

J'eſpere que l'occaſion ſe préſentera de vous entretenir, avec plus d'étendue de la puiſſance & de la grandeur de ce Prince *(a)* victorieux. Je n'ai pu me défendre quelquefois d'une vive admiration, en voyant ici des richeſſes que je ne m'attendais pas à trouver dans cette partie du monde. Vous ſavez que je ne dois la vie qu'à la pitié d'un Nègre, qui m'aida à paſſer le mur du vieux comptoir, où l'on m'avait renfermé au premier cri de guerre. Sans cette malheureuſe précaution, j'aurais peut-être eu le bonheur d'éviter la captivité. Le Roi d'Ardra s'était méfié apparemment de mon deſſein, & ce fut cette raiſon qui lui fit prendre le parti de s'aſſurer de moi. Quoi qu'il en ſoit, la maiſon

(a) On verra tout-à-l'heure, dans les Voyages de Snelgrave, un détail hiſtorique des victoires & de la puiſſance de Dahomay.

où j'étais retenu, ayant été la premiere où les Dahomays mirent le feu, j'en sortis aussi-tôt pour avoir le triste spectacle de la désolation qui suivit immédiatement. On me conduisit au travers de la ville, jusqu'au Palais du Roi, où le Général de Dahomay commandait en maître absolu. L'orgueil de la victoire & la multitude de ses soins ne l'empêcherent pas de me prendre la main & de m'offrir un verre d'eau-de-vie. J'ignorais encore qui il était ; mais ce traitement me rassura. Je l'avais pris d'abord pour le frere du Roi d'Ardra, quoique je fusse surpris de lui voir le visage coupé. J'appris bientôt que c'était le Général du vainqueur.

Dahomay.

A l'entrée de la nuit, je fus obligé de le suivre dans son camp. Les cadavres sans tête étaient en si grand nombre dans les rues de la ville qu'ils bouchaient le passage, & le sang n'y aurait pas coulé avec plus d'abondance, s'il en était tombé une pluie du Ciel. En arrivant au camp, on me fit boire deux ou trois verres d'eau-de-vie, & je fus mis sous la garde d'un Officier, qui me traita fort honnêtement. Le lendemain, on m'amena un de mes domestiques Nègres, mais blessé si mortellement à la tête, qu'on lui voyait la cervelle à découvert. Il n'était point en état de m'expliquer à quoi j'étais destiné. Deux jours

Dahomay.

après, le Général me fit appeller & me donna ordre de demeurer assis avec ses Capitaines, tandis qu'il comptait les esclaves en leur donnant à chacun son buji. Le nombre des bujis étant monté à plus de deux grands kabès, celui des esclaves devait être de huit mille. Je reconnus entr'eux deux autres de mes domestiques, l'un blessé au genou, l'autre à la cuisse. J'eus occasion d'entretenir un peu plus long-temps le Général. Il m'encouragea par l'espérance d'un meilleur sort. Il fit apporter un flacon d'eau-de-vie, but à ma santé & m'ordonna de garder le reste. A ce présent, il voulut ajouter quelques pièces d'étoffe, que je refusai, parce qu'elles ne pouvaient m'être d'aucun usage; mais je lui dis que s'il pouvait me faire retrouver dans le pillage mes chemises & mes habits, j'en aurais beaucoup de reconnaissance, parce que mon linge était fort sale, comme vous n'aurez pas de peine à vous le figurer.

Les Dahomays, dont mes domestiques étaient devenus les esclaves, leur refuserent la liberté de me parler, si ce n'était en leur présence. Cependant le Général me dit de ne pas m'en affliger, & de ne m'alarmer de rien jusqu'à ce que j'eusse vu le Roi son Maître, dont il m'assura que je serais reçu avec bonté. Il me donna un parasol, & un branle ou un hamak, pour me

faire

faire porter dans le voyage ; j'acceptai ce secours avec joie. Dahomay.

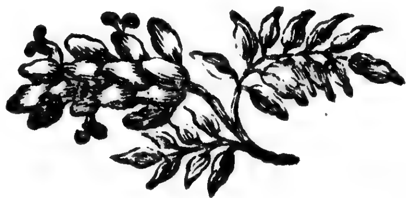
J'avais vu commettre tant de cruautés à l'égard des captifs, sur-tout contre ceux que leur âge ou leurs blessures ne permettaient pas d'emmener, que je ne pouvais être tout-à-fait sans crainte. La premiere fois sur-tout que je fus conduit par une troupe de Nègres armés, qui bataient devant moi, sur leurs tambours, une sorte de marche lugubre, que je pris pour le présage de mon supplice, je me livrai aux plus tragiques imaginations. J'étais environné d'un grand nombre de ces furieux, qui sautaient autour de moi en poussant des cris épouvantables. La plupart avaient à la main des épées ou des couteaux nuds, & les faisaient briller devant mes yeux, comme s'ils eussent été prêts pour l'exécution. Mais, tandis que j'implorais la pitié & le secours du Ciel, le Général envoya ordre à l'Officier qui me conduisait de me mener à deux milles du camp, dans un lieu où il s'était retiré lui-même. Son ordre fut exécuté sur-le-champ, & je fus un peu rassuré par sa présence.

Je vous raconterais les circonstances de mon voyage, & de quelle maniere je fus reçus du Roi, si Sa Majesté ne me faisait demander à ce moment ma lettre, avec un empressement qui ne

Dahomay.

me permet pas de la rendre plus longue ni de la corriger. Je me flatte que cette raison fera excuser mes fautes & je suis, &c. Bullfinch Lamb. »

L'Auteur de cette lettre passa encore deux ans à la Cour de Dahomay. Enfin le Roi, se fiant à la promesse qu'il lui fit de revenir avec d'autres blancs, le renvoya comblé de bienfaits. Il s'arrêta peu à Juida. L'occasion s'étant présentée de partir pour l'Amérique, il se rendit à la Barbade où Smith le rencontra.





CHAPITRE III.

Voyage de Snelgrave. Victoires du Roi de Dahomay. Traite des Nègres.

L'INTRODUCTION des Voyages de Snelgrave eſt la mieux détaillée que nous ayions encore rencontrée. Elle contient une vue générale du commerce de la Guinée, & les raiſons pour leſquelles on a ſi peu connu juſqu'à préſent l'intérieur de l'Afrique. Il entend la Guinée depuis le Cap-Verd juſqu'au pays d'Angola. La riviere de Congo, dit-il, eſt le lieu le plus éloigné où les Anglais aient porté leur commerce. Ils l'ont augmenté ſi avantageuſement qu'ils ont eu juſqu'à deux cens vaiſſeaux ſur cette côte. — Snelgrave.

Snelgrave a fait lui-même un long commerce dans l'étendue d'environ ſept cens lieues de côtes, depuis la riviere de Scherbro juſqu'au Cap Lopez Conſalvo. Il diviſe cet eſpace en quatre parties. La premiere qu'il appelle côte *Windward*, ou ſur le vent, a deux cens cinquante lieues de longueur, depuis la même riviere juſqu'à celle d'*Ankobar*, près d'*Axim*. On ne trouve ſur cette côte

Snelgrave.

aucun établissement Européen. Le commerce ne s'y exerce qu'au passage des vaisseaux, sur les signes que les Nègres font du rivage avec de la fumée, pour avertir les vaisseaux qu'ils apperçoivent à la voile. Ils se rendent à bord dans leurs canots, avec les marchandises de leurs pays, à moins qu'ils n'aient été rebutés par les insultes & les violences des marchands de l'Europe. C'est ce qui arrive souvent, remarque l'Auteur, à la honte des Anglais & des Français, qui sous les moindres prétextes enlevent ces malheureux Nègres pour l'esclavage. Une injustice si noire a non seulement refroidi plusieurs Nations d'Afrique pour le commerce, mais exposé quelquefois les innocens à porter la peine des coupables: car on a l'exemple de quelques petits vaisseaux de l'Europe, qui ont été surpris par des Nègres, maltraités & sacrifiés à leur vengeance.

La seconde division de Snelgrave s'étend depuis la riviere d'*Ankobar*, jusqu'au fort d'Akra, c'est-à-dire, l'espace de cinquante lieues. Cette partie qui se nomme la côte d'Or, est remplie de comptoirs Anglais & Hollandais.

La troisieme division est d'environ soixante lieues, depuis *Akra* jusqu'à *Jaquin*. Il n'y a point d'autres comptoirs dans cet espace que ceux de Juida & de Jaquin.

La derniere partie, depuis Jaquin jusqu'à

Baie de Benin, au long des Kallabares, des Kamerones, & du Cap Lopez Confalvo, eſt de trois cens lieues, & n'a point de comptoirs Européens. Snelgrave

Sur toute la côte de la premiere diviſion, les marchands de l'Europe ne riſquent pas volontiers de deſcendre au rivage, parce qu'ils ont mauvaiſe opinion du caractère des habitans. L'Auteur deſcendit dans quelques endroits; mais il ne put jamais s'y procurer les moindres éclairciſſemens ſur les pays intérieurs. Dans tous ſes voyages, il n'a pas rencontré un ſeul blanc qui ait eu la hardieſſe d'y pénétrer. Auſſi ne doute-t-il pas que ceux qui formeraient cette entrepriſe, ne périſſent miſérablement, par la jalouſie des Nègres, qui les ſoupçonneraient de quelque deſſein pernicieux à leur Nation.

Quoique les habitans de la côte d'Or ſoient beaucoup plus civiliſés par l'ancien commerce qu'ils ont avec les Européens, leur politique ne ſouffre pas non plus qu'on pénètre dans le ſein de leur pays. Cette défiance va ſi loin que la jalouſie des Nègres intérieurs s'étend juſqu'aux autres Nègres qui ſont ſous la protection des blancs. De-là vient que, dans la paix la plus profonde, lorſque les Nations éloignées de la mer s'approchent du rivage pour le commerce, les éclairciſſemens qu'on en tire ſont ſi fabuleux & ſi contradictoires,

Snelgrave.

qu'on n'y peut prendre aucune confiance ; d'autant plus qu'en général les Nègres en imposent toujours aux blancs.

On peut dire la même chose de la troisieme division ; car, jusqu'à la conquête des Royaumes de Juida & de Jaquin par le Roi de Dahomay, on ne connaissait presque rien des pays du dedans. Aucun blanc n'avait pénétré plus loin que le Royaume d'Ardra, qui est à cinquante milles de la côte.

Les peuples de la quatrieme division sont encore plus barbares que ceux de la premiere, & moins capables par conséquent de se prêter aux informations.

Enfin Snelgrave conclut son introduction par un exemple remarquable des sacrifices humains, sur la riviere du vieux Kallabar. *Akqua*, Chef ou Roi du Canton, (car la riviere de Kallabar a plusieurs petits Princes) vint à bord, par la seule curiosité de voir le vaisseau, & d'entendre la musique de l'Europe. Cette musique l'ayant beaucoup amusé, il invita le Capitaine à descendre au rivage. Snelgrave y consentit. Mais, connaissant la férocité de cette Nation, il se fit accompagner de dix matelots bien armés & de son canonnier. En touchant la terre, il fut conduit à quelque distance de la côte, où il trouva le Roi assis sur une sellette de bois, à l'ombre de quelques arbres fort touffus. Il fut invité à s'as-

Snelgrave.

ſeoir auſſi ſur une autre ſellette qui avait été préparée pour lui. Le Roi ne prononça pas un mot, & ne fit pas le moindre mouvement juſqu'à ce qu'il le vît aſſis. Mais alors il le félicita ſur ſon arrivée, & lui demanda des nouvelles de ſa ſanté. Snelgrave lui rendit ſes complimens, après l'avoir ſalué le chapeau à la main. L'aſſemblée était nombreuſe. Quantité de Seigneurs Nègres étaient debout autour de leur maître; & ſa garde composée d'environ cinquante hommes, armés d'arcs & de fleches, l'épée au côté & la zagaye à la main, ſe tenait derriere lui à quelque diſtance. Les Anglais ſe rangerent vis-à-vis à vingt pas, le fuſil ſur l'épaule.

Après avoir préſenté au Roi quelques bagatelles, dont il parut charmé, Snelgrave vit un petit Nègre, attaché par la jambe, à un pieux fiché en terre. Ce petit miſérable était couvert de mouches & d'autres inſectes. Deux Prêtres, qui faiſaient la garde près de lui, paraiſſaient ne le pas perdre un moment de vue. Le Capitaine, ſurpris de ce ſpectacle, en demanda au Roi l'explication. Ce Prince répondit que c'était une victime, qui devait être ſacrifiée la nuit ſuivante au Dieu Egho, pour la proſpérité de ſon Royaume. L'horreur & la pitié firent une ſi vive impreſſion ſur Snelgrave, que ſans aucun ménagement, & comme il le confeſſe, avec trop de précipitation,

Snelgrave.

il donna ordre à ses gens de prendre la victime; pour lui sauver la vie. Mais, lorsqu'ils entreprenaient de lui obéir, un des gardes marcha vers le plus avancé, d'un air menaçant & la lance levée. Snelgrave commençant à craindre qu'il ne perçât l'Anglais, tira de sa poche un petit pistolet, dont la vue effraya beaucoup le Roi. Mais il donna ordre à l'Interprete de l'assurer qu'on ne voulait nuire ni à lui ni à ses gens, pourvu que son garde cessât de menacer l'Anglais.

Cette demande fut aussi-tôt accordée, mais lorsque tout parut tranquille, Snelgrave fit un reproche au Roi, d'avoir violé le droit de l'hospitalité, en permettant que son garde menaçât les Anglais de sa lance. Le Monarque Nègre répondit, que Snelgrave avait eu tort le premier, en donnant ordre à ses gens de se saisir de la victime. Le Capitaine Anglais reconnut volontiers qu'il avait été trop prompt; mais, s'excusant sur les priviléges de sa religion, qui défend également de prendre le bien d'autrui & de donner la mort aux innocens, il représenta au Prince qu'au lieu des bénédictions du Ciel, il allait s'attirer la haine du Dieu tout-puissant que les blancs adorent. Il ajouta que la premiere Loi de la Nature humaine, est de ne pas faire aux autres, ce que nous voudrions pas qu'ils nous fissent : terrible argument contre les Européens qui achètent des Nègres.

Enfin il offrit d'acheter l'enfant. Cette proposition fut acceptée, & ce qui le surprit beaucoup, le Roi ne lui demanda qu'un collier de verre bleu, qui ne valait pas trente sols. Il s'était attendu qu'on lui demanderait dix fois autant, parce que depuis les Rois jusqu'aux plus vils esclaves, les Nègres sont accoutumés à profiter de toutes sortes d'occasions pour tirer quelque avantage des Européens. Il prit plaisir, après avoir obtenu cette grace, à traiter le Roi avec les liqueurs & ses vivres qu'il avait apportés du vaisseau. Ensuite il prit congé de ce Prince, qui, pour lui marquer la satisfaction qu'il avait reçue de sa visite, promit de le visiter sur son bord une seconde fois.

Snelgrave.

La veille de son débarquement, Snelgrave avait acheté la mere de l'enfant, sans prévoir ce qui lui devait arriver, & le Chirurgien ayant remarqué qu'elle avait beaucoup de lait, & s'étant informé de ceux qui l'avaient amené de l'intérieur des terres, si elle avait un enfant, ils avaient répondu qu'elle n'en avait pas. Mais à peine ce petit malheureux fut-il porté à bord, que le reconnaissant entre les bras des matelots, elle s'élança vers eux avec une impétuosité surprenante, pour le prendre dans les siens. Snelgrave a peine à croire qu'il y ait jamais eu de scene aussi touchante. L'enfant était aussi joli qu'un Nègre peut l'être, & n'avait pas plus

Snelgrave.

de dix-huit mois. Mais la reconnaissance produisit autant d'effet que la tendresse, lorsque la mere eut appris de l'Interprete que le Capitaine l'avait dérobé à la mort. Cette avanture ne fut pas plutôt répandue dans le vaisseau que tous les Nègres, libres & esclaves, battirent des mains & chanterent les louanges de Snelgrave. Il en tira un fruit considérable pendant le reste du voyage, par la tranquillité & la soumission qu'il trouva constamment parmi ses esclaves, quoiqu'il n'en eût pas moins de trois cens à bord. Il se rendit de la riviere de Kallabar à l'Isle d'Antigo, où il vendit sa cargaison. M. Dumbar lui ayant entendu raconter l'histoire de la mere & du fils, les acheta tous deux sur cette seule recommandation, & leur fit trouver beaucoup de douceur dans l'esclavage.

Cette anecdote qui attendrira tous les cœurs sensibles, console un peu des barbaries que nous sommes souvent obligés de rapporter, & jette au moins quelque intérêt au milieu des détails quelquefois un peu arides qui doivent entrer nécessairement dans cette partie la plus ingrate de notre Abrégé.

Vers la fin du mois de Mars 1727, Snelgrave Capitaine de la *Catherine*, arriva dans la rade de Juida, où il avait déjà fait plusieurs voyages. Après avoir pris terre, sans se ressentir des disgraces ordi-

naires de cette dangereuſe côte, il ſe rendit au Fort Anglais, qui eſt à trois milles du rivage, & fort près du Fort Français. Trois ſemaines avant ſon arrivée, le pays avait été conquis & ruiné par le Roi de Dahomay, & les Européens des comptoirs avaient été enlevés pour l'eſclavage avec les habitans Nègres. Les ravages de l'épée & du feu dans une ſi belle contrée, formaient encore un affreux ſpectacle. Le carnage avait été ſi terrible, que les champs étaient couverts d'os de morts. Cependant comme les priſonniers Européens avaient obtenu du vainqueur la permiſſion de revenir dans leurs Forts, ce fut d'eux-mêmes que l'Auteur apprit les circonſtances de cette étrange révolution. Snelgrave.

Il commence ſon récit par la deſcription de l'état floriſſant, où il avait vu le Royaume de Juida dans ſes voyages précédens. La côte de ce pays eſt au ſixieme dégré quarante minutes du Nord. Sabi, qui en eſt la Capitale, eſt ſitué à ſept milles de la mer. C'était dans cette ville que les Européens avaient leurs comptoirs. La rade était ouverte à toutes les Nations. On comptait annuellement plus de deux mille Nègres que les Français, les Anglais, les Hollandais & les Portugais tranſportaient de Sabi & des places voiſines: étrange preuve de proſpérité! Les habitans étaient civiliſés par un long commerce.

Snelgrave.

L'usage de la Polygamie étant établi dans le Royaume de Juida, & les Seigneurs ou les Riches n'ayant pas moins de cent femmes, le pays s'était peuplé avec tant d'abondance, qu'il était rempli de villes & de villages. La bonté naturelle du terroir, joint à la culture qu'il recevait de tant de mains, lui donnait l'apparence d'un jardin continuel. Un long & florissant commerce avait enrichi les habitans. Tous ces avantages étaient devenus la source d'un luxe & d'une mollesse si excessive, qu'une Nation qui aurait pu mettre cent mille combattans sous les armes, se vit chassée de ses principales Villes par une armée peu nombreuse, & devint la proie d'un ennemi qu'elle avait autrefois méprisé.

Le Roi de Juida étant monté sur le Trône à l'âge de quatorze ans, avait abandonné le Gouvernement aux Seigneurs de sa Cour, qui s'étaient fait une étude de flatter toutes ses passions, pour le tenir plus long-temps dans cette dépendance. Il avait trente ans au temps de la révolution. Mais, loin de s'être rendu plus propre aux affaires, il ne pensait qu'à satisfaire son incontinence. Il entretenait à sa Cour plusieurs milliers de femmes, qu'il employait à toutes sortes de service; car il n'y recevait aucun domestique d'un autre sexe. Cette faiblesse aboutit à sa ruine. Les Grands n'ayant en vue que leur intérêt par-

Snelgrave.

ticulier, s'érigerent en autant de tirans, qui diviserent le peuple & devinrent aisément la proie de leur ennemi commun, le Roi de Dahomay, Monarque puissant dont les Etats sont fort éloignés dans les terres.

Victoires du Roi de Dahomay.

Ce Prince avait fait demander, depuis longtemps, au Roi de Juida la permission d'envoyer ses sujets, pour le commerce, jusqu'au bord de la mer, avec offre de lui payer les droits ordinaires sur chaque esclave. Cette proposition ayant été rejettée, il avait juré de se venger dans l'occasion. Mais le Roi de Juida s'était si peu embarrassé de ses menaces, que Snelgrave se trouvant vers le même temps à sa Cour, il lui avait dit que si le Roi de Dahomay entreprenait la guerre, il ne le traiterait pas suivant l'usage du pays, qui était de lui faire couper la tête, mais qu'il le réduirait à la qualité d'esclave, pour l'employer aux plus vils offices.

Truro Audati, Roi de Dahomay, était un Prince politique & vaillant, qui, dans l'espace de peu d'années, avait étendu ses conquêtes vers la mer jusqu'au Royaume d'Ardra, pays intérieur, mais qui touche à celui de Juida. Il se proposait d'y demeurer tranquille, jusqu'à ce qu'il eût assuré ses premieres conquêtes, lorsqu'un nouvel incident le força de reprendre les armes. Le Roi d'Ardra avait un frere nommé *Hassar*, qui en

Dahomay.

avait été traité avec beaucoup de rigueur & d'injustice. Ce Prince outragé alla offrir secretement à Truro Audati de grosses sommes d'argent, s'il voulait entreprendre de le venger. Il en fallait bien moins pour réveiller un Conquérant politique. Le Roi d'Ardra découvrit les desseins de ses ennemis, & fit demander aussi-tôt du secours au Roi de Juida, qu'un intérêt commun devait faire entrer dans sa querelle. Mais celui-ci eut l'imprudence de fermer l'oreille, & de souffrir que l'armée du Roi d'Ardra, qui était forte de cinquante mille hommes, fut taillée en pièces, & le Roi même fait prisonnier. Le malheureux Monarque fut décapité aux yeux du vainqueur, suivant l'usage barbare des Rois Nègres.

Le Roi de Dahomay, tournant ses armes contre le Royaume de Juida, attaqua d'abord un canton, dont *Appragah*, grand Seigneur Nègre, avait le gouvernement héréditaire. Cet Appragah fit demander du secours à son Roi. Mais il avait à la Cour des ennemis qui souhaitaient sa ruine, & qui rendirent le Roi sourd à ses instances. Se voyant abandonné, il prit le parti, après quelque résistance, de se soumettre au Roi de Dahomay; & cet hommage volontaire lui fit obtenir du vainqueur une composition favorable.

La soumission d'Appragah ouvrit à l'armée

victorieuse l'entrée jusqu'au centre du Royaume. Cependant elle fut arrêtée par une riviere qui coule au Nord de Sabi, principale ville de Juida & résidence ordinaire de ses Princes. Le Roi de Dahomay y assit son camp, sans oser se promettre que le passage fût une entreprise aisée. Cinq cens hommes auraient suffi pour garder les bords de cette riviere. Mais, au-lieu de veiller à leur sûreté, les peuples efféminés de Sabi se crurent assez défendus par leur nombre: & ne purent s'imaginer que leur ennemi osât s'approcher de leur ville. Ils se contenterent d'envoyer soir & matin leurs Prêtres sur le bord de la riviere, pour y faire des sacrifices à leur principale Divinité, qui était un grand serpent, auquel ils s'adressaient dans ces occasions pour rendre les bords de leur riviere inaccessible.

Dahomay.

Ce serpent était d'une espèce particuliere, qui ne se trouve que dans le Royaume de Juida. Le ventre de ces monstres est gros. Leur dos est arrondi comme celui d'un porc. Ils ont au contraire la tête & la queue fort menues, ce qui rend leur marche fort lente. Leur couleur est jaune & blanche, avec quelques raies brunes. Ils sont si peu nuisibles, que si l'on marche dessus par imprudence, (car ce serait un crime capital d'y marcher volontairement) leur morsure n'est suivie d'aucun effet fâcheux; & c'est une des

Dahomay.

principales raisons que les Nègres apportent pour justifier leur culte. D'ailleurs ils sont persuadés, par une ancienne tradition, que l'invocation du serpent les a délivrés de tous les malheurs qui les menaçaient. Mais ils virent leurs espérances trompées dans la plus dangereuse occasion qu'ils eussent à redouter. Leurs Divinités mêmes ne furent pas plus ménagées qu'eux; car les serpens étant en si grand nombre, qu'ils étaient regardés comme des animaux domestiques, les Conquérans, qui en trouverent les maisons remplies, leur firent un traitement fort singulier. Ils les soulevaient par le milieu du corps, en leur disant : « Si vous êtes des Dieux, parlez » & tâchez de vous défendre. » Ces pauvres animaux demeurant sans réponse, les Dahomays les éventraient & les faisaient griller sur le charbon pour les manger.

La politique de Dahomay alla jusqu'à faire déclarer aux Européens, qui résidaient alors dans le Royaume de Juida, que s'ils voulaient demeurer neutres, ils n'avaient rien à craindre de ses armes, & qu'il promettait au contraire d'abolir les impôts que le Roi de Juida mettait sur leur commerce; mais que, s'ils prenaient parti contre lui, ils devaient s'attendre aux plus cruels effets de son ressentiment. Cette déclaration les mit dans un extrême embarras. Ils étaient portés à

se retirer

Dahomay.

ſe retirer dans leurs forts, qui ſont à trois milles de Sabi du côté de la mer, pour y attendre l'événement de la guerre. Mais, craignant auſſi d'irriter le Roi de Juida, qui pouvait les accuſer d'avoir découragé ſes Sujets par leur fuite, ils ſe déterminerent à demeurer dans la ville.

Truro-Audati n'eut pas plutôt reconnu que les Habitans de Sabi laiſſaient la garde de la riviere aux ſerpens, qu'il détacha deux cens hommes pour ſonder les paſſages. Ils gagnerent l'autre rive ſans oppoſition, & marcherent immédiatement vers la ville, au ſon de leurs inſtrumens militaires. Le Roi de Juida, informé de leur approche, prit auſſi-tôt la fuite avec tout ſon peuple, & ſe retira dans une Iſle maritime, qui n'eſt ſéparée du Continent que par une riviere; mais la plus grande partie des Habitans, n'ayant point de canots pour le ſuivre, ſe noyerent en voulant paſſer à la nage. Le reſte, au nombre de pluſieurs mille, ſe réfugierent dans les broſſailles, où ceux qui échapperent à l'épée, périrent encore plus miſérablement par la famine. L'Iſle que le Roi avait priſe pour aſyle, eſt proche du pays des Papas, qui ſuit le Royaume de Juida, du côté de l'Oueſt.

Le détachement de l'armée ennemie étant entré dans la ville, mit le feu d'abord au Palais, & fit avertir auſſi-tôt le Général qu'il n'y avait plus

Dahomay.

d'obſtacle à redouter. Toutes les troupes du Dahomay paſſerent promptement la riviere, & n'en croyaient qu'à peine le témoignage de leurs yeux. M. *Dulport*, qui commandait alors à Juida, pour la Compagnie d'Afrique, raconta pluſieurs fois à Snelgrave, que pluſieurs Nègres de Dahomay, qui étaient entrés dans le comptoir Anglais, avaient paru ſi effrayés à la vue des blancs, que, n'oſant s'en approcher, ils avaient attendu qu'il fît ſigne de la tête & de la main, pour ſe perſuader que c'étaient des hommes de leur eſpèce, ou du moins qui ne différaient d'eux que par la couleur; mais, lorſqu'ils s'en crurent aſſurés, ils oublierent le reſpect, & prenant à Dulport tout ce qu'il avait dans ſes poches, ils le firent priſonnier avec quarante autres blancs, Anglais, Français, Hollandais & Portugais. De ce nombre était *Jérémie Tinker*, qui avait réſigné, depuis peu, la direction des affaires de la Compagnie à Dulport, & qui devait s'embarquer peu de jours après pour l'Angleterre. Le Seigneur *Pereira*, Gouverneur Portugais, fut le ſeul qui s'échappa de la ville, & qui gagna le Fort Français.

Le jour ſuivant, tous les priſonniers blancs furent envoyés au Roi de Dahomay, qui était demeuré à quarante milles de Sabi. On avait eu ſoin de leur faire préparer pour ce voyage, des hamacks à la mode du pays. En arrivant au

Dahomay.

camp royal, ils furent séparés suivant la différence de leurs Nations, &, pendant quelques jours, ils furent assez maltraités ; mais, dans la premiere audience qu'ils obtinrent du Roi, ce Prince rejeta le mauvais accueil qu'on leur avait fait, sur le trouble de la guerre, & leur promit qu'ils seraient plus satisfaits à l'avenir. En effet, peu de jours après, il leur accorda la liberté sans rançon, avec la permission de retourner dans leurs forts. Cependant ils ne purent obtenir la restitution de ce qu'on leur avait pris. Le Roi fit présent de quelques esclaves aux Gouverneurs Anglais & Français. Il les assura qu'après avoir bien établi ses conquêtes, son dessein était de faire fleurir le commerce, & de donner aux Européens des témoignages d'une considération particuliere. Toute la conduite du conquérant Nègre est d'un homme très-supérieur à l'idée que nous avons de ces barbares.

Snelgrave passa trois jours sur le rivage de Juida, avec les Français & les Anglais des deux comptoirs, qui lui parurent fort embarrassés des circonstances. Il les quitta pour se rendre à Jaquin, qui n'en est qu'à sept lieues, à l'Est, quoiqu'il y ait au moins trente milles de côtes. Cette rade a toujours servi de port de mer au Royaume d'Ardra. Elle est gouvernée par un Prince hé-

Dahomay.

réditaire, qui paie à cette couronne un tribut de sel. Lorsque le Roi de Dahomay s'était rendu maître d'Ardra, ce Gouverneur l'avait fait assurer de sa soumission, avec offre de lui payer le même tribut qu'au Roi précédent. Cette conduite fut fort approuvée de Truro-Audati; & la sienne fait connaitre quelle était sa politique. Quelques ravages qu'il eut exercés dans les pays qu'il avait subjugués, il jugea qu'après s'être ouvert le passage qu'il desirait jusqu'à la mer, il pourrait tirer quelque utilité des Jaquins, qui entendaiènt fort bien le commerce, & que, par cette voie, il ne manquerait jamais d'armes & de poudre, pour assurer ses conquêtes. D'ailleurs cette Nation avait toujours été rivale des Juidas dans le commerce, & leur portait une haine invétérée, depuis qu'ils avaient attiré dans leur pays tout le commerce de Jaquin; car les agrémens de Sabi & la douceur de l'ancien gouvernement, avaient porté les Européens à fixer leurs établissemens dans cette ville.

Le lendemain, il vint un messager Nègre, nommé *Butteno*, qui dit à Snelgrave, en fort bon Anglais, que ne l'ayant pu trouver à Juida, où il l'avait cherché par l'ordre du Roi Dahomay, il était venu à Jaquin pour l'inviter à se rendre au camp, & l'assurer, de la part de Sa Majesté,

qu'il y ferait en sûreté, & reçu avec toutes sortes de caresses. Snelgrave marqua de l'embarras à répondre; mais, apprenant que son refus pourrait avoir de fâcheuses conséquences, il prit le parti de s'engager à ce voyage, sur-tout lorsqu'il vit plusieurs blancs disposés à l'accompagner. Un Capitaine Hollandais, dont le vaisseau avait été détruit depuis peu par les Portugais, lui promit de le suivre. Le Chef du comptoir Hollandais de Jaquin, résolut d'envoyer avec lui son écrivain, pour faire quelques présens au vainqueur. Le Prince de Jaquin, fit partir aussi son propre frere, pour renouveller ses hommages au Roi.

Dahomay.

Le 8 d'Avril, ils traverserent, dans les canots, la riviere qui coule derriere Jaquin. Leur cortége était composé de cent Nègres, & le messager leur servait de guide. Cet homme, qui avait été fait prisonnier avec Lamb, avait appris l'Anglais dès son enfance, dans le comptoir de Juida. Ils furent accompagnés jusqu'au bord de la riviere par les Habitans de la ville, qui faisaient des vœux pour leur retour, dans l'opinion qu'ils avaient de la barbarie des Dahomays.

Après avoir passé la riviere, ils se mirent en chemin dans leurs hamaks, portés chacun par six Nègres, qui se relevaient successivement à certaines distances; car deux hommes suffisent

Dahomay.

pour soutenir le bâton auquel le branle est attaché. Ils ne faisaient pas moins de quatre milles par heure ; mais on était quelquefois obligé d'attendre ceux qui portaient le bagage. Il ne se trouve point de chariots à Jaquin, & les chevaux n'y sont gueres plus grands que des ânes ; au reste, les chemins sont fort bons, & la perspective du pays aurait été très-agréable si l'on n'y eût apperçu de tous côtés les ravages de la guerre. On y voyait non-seulement les ruines de quantités de villes & de villages, mais les os des Habitans massacrés, qui couvraient encore la terre. Le premier jour, on dîna sous quelques cocotiers, de diverses viandes froides, dont on avait fait provision. Le soir, on fut obligé de coucher à terre, dans quelques mauvaises huttes, qui étaient trop basses pour y pouvoir suspendre les branles. Tous les Nègres de la suite passerent la nuit à l'air.

Le jour suivant, étant parti à sept heures du matin, le convoi se trouva vers neuf heures, à un quart de mille du camp royal ; on crut avoir fait, depuis Jaquin, environ quarante milles. Là, un messager envoyé par le Roi fit à Snelgrave, & aux autres blancs, les complimens de Sa Majesté. Il leur conseilla de se vêtir proprement. Ensuite les ayant conduit fort près du camp, il les remit entre les mains d'un Officier de distinction, qui portait le titre de grand Capitaine,

Dahomay.

La maniere dont cet Officier les aborda, leur parut fort extraordinaire. Il était environné de cinq cens Soldats, chargés d'armes à feu, d'épées nues, de targettes & de banieres, qui se mirent à faire des grimaces & des contorsions si ridicules, qu'il n'était pas aisé de pénétrer leurs intentions. Elles devinrent encore plus obscures, lorsque le Capitaine s'approcha d'eux, avec quelques autres Officiers, l'épée à la main, & la secouant sur leurs têtes, ou leur en appuyant la pointe sur l'estomac, avec des sauts & des mouvemens sans aucune mesure; à la fin, prenant un air plus composé, il leur tendit la main, les félicita de leur arrivée au nom du Roi, & but à leur santé du vin de palmier, qui est fort commun dans le pays. Snelgrave & ses compagnons lui répondirent en buvant de la biere & du vin qu'ils avaient apportés. Ensuite ils furent invités à se remettre en chemin, sous la garde de cinq cens Dahomays, au bruit continuel de leurs instrumens.

Le camp royal était près d'une fort grande ville, qui avait été la capitale du Royaume d'Ardra, mais qui n'offrait plus qu'un affreux amas de ruines. L'armée victorieuse campait dans des tentes, composées de petites branches d'arbres, & couvertes de paille, de la forme de nos ruches à miel, mais assez grandes pour con-

Dahomay.

tenir dix ou douze Soldats. Les Blancs furent conduits d'abord sous quelques grands arbres où l'on avait placé des chaises du butin de Juida, pour les y laisser asseoir à l'ombre. Bientôt ils virent des milliers de Nègres, dont la plupart n'avaient jamais vu de blancs, & que la curiosité amenait pour jouir de ce spectacle. Après avoir passé deux heures dans cette situation, à considérer divers tours de souplesse, dont les Nègres tâchaient de les amuser, ils furent menés dans une chaumiere qu'on avait préparée pour eux. La porte en était fort basse, mais ils trouverent le dedans assez haut pour y suspendre leur branle. Aussi-tôt qu'ils y furent entrés avec leur bagage, le grand Capitaine, qui n'avait pas encore cessé de les accompagner, laissa une garde à peu de distance, & se rendit auprès du Roi pour lui rendre compte de sa commission. Vers midi, ils dresserent leur tente au milieu d'une grande cour, environnée de palissades, autour desquelles la populace s'empressa beaucoup pour les regarder. Mais ils dînerent tranquillement, parce que le Roi avait ordonné sous peine de mort, que personne s'approchât d'eux sans la permission de la garde. Cette attention, pour leur sûreté, leur causa beaucoup de joie. Cependant ils furent tourmentés par une si prodigieuse quantité de mouches, que, malgré les soins continuels de

leurs esclaves, ils ne pouvaient avaler un morceau qui ne fût chargé de cette vermine. Dahomay.

A trois heures après midi, le grand Capitaine les fit avertir de se rendre à la porte royale. Ils virent en chemin deux grands échaffauds sur lesquels on avait assemblé en piles un grand nombre de têtes de mort. C'était là que se formaient les mouches, dont ils avaient reçu tant d'incommodité pendant leur dîné. L'interprete leur apprit que les Dahomays avaient sacrifié dans ce lieu à leurs Divinités, quatre mille prisonniers de Juida, & que cette exécution s'était faite il y avait environ trois semaines. Ce témoignage formel prouve sans réplique l'usage des sacrifices humains dans ces contrées.

La porte royale donnait entrée dans un grand clos de palissades, où l'on voyait plusieurs maisons dont les murs étaient de terre. On fit asseoir les Blancs sur des sellettes. Un Officier leur présenta une vache, un mouton, quelques chèvres, & d'autres provisions. Il ajouta, pour compliment, qu'au milieu du tumulte des armes, Sa Majesté ne pouvait pas satisfaire l'inclination qu'elle avait à les mieux traiter. Ils ne virent pas le Roi ; mais, sortant de la Cour, après y avoir promené quelque temps leurs yeux, ils furent surpris d'appercevoir à la porte une

Dahomay.

file de quarante Nègres, grands & robuftes; le fufil fur l'épaule, & le fabre à la main; chacun orné d'un grand collier de dents d'hommes, qui leur pendaient fur l'eftomac & autour des épaules. L'interprete leur apprit que c'étaient les héros de la Nation, auxquels il était permis de porter les dents des ennemis qu'ils avaient tués. Quelques-uns en avaient plus que les autres, ce qui faifait une différence de degrés dans l'ordre même de la valeur. La Loi du pays défendait, fous peine de mort, de fe parer d'un fi glorieux ornement, fans avoir prouvé devant quelques Officiers chargés de cet office que chaque dent venait d'un ennemi tué fur le champ de bataille. Snelgrave pria l'interprete de leur faire un compliment de fa part, & de leur dire qu'il les regardait comme une Compagnie de braves gens; ils répondirent qu'ils eftimaient beaucoup les Blancs.

Ce fut le lendemain qu'ils reçurent ordre de fe préparer pour l'audience du Roi. Ils furent conduits dans la même Cour qu'ils avaient vue le jour précédent. Sa Majefté y était affife, contre l'ufage du pays, fur une chaife dorée qui s'était trouvée entre les dépouilles du Palais de Juida. Trois femmes foutenaient de grands parafols au-deffus de fa tête, pour le garantir de l'ardeur du Soleil, & quatre autres femmes étaient debout derriere

lui, le fusil sur l'épaule. Elles étaient toutes fort proprement vêtues depuis la ceinture jusqu'au bas, suivant l'usage de la Nation, où la moitié supérieure du corps est toujours nue. Elles portaient aux bras des cercles d'or d'un grand prix, des joyaux sans nombre autour du col, & de petits ornemens du pays entrelacés dans leur chevelure. Ces parures de têtes sont des crystaux de diverses couleurs, qui viennent de fort loin dans l'intérieur de l'Afrique, & qui paraissent une espèce de fossiles. Les Nègres en font le même cas que nous faisons des diamans. Dahomay.

Le Roi était vêtu d'une robe à fleurs d'or, qui lui tombait jusqu'à la cheville du pied. Il avait sur la tête un chapeau de l'Europe brodé en or, & des sandales aux pieds. On avertit les Blancs de s'arrêter à vingt pas de la chaise. A cette distance, Sa Majesté leur fit dire, par l'interprete qu'elle se réjouissait de leur arrivée. Ils lui firent une profonde révérence, la tête découverte. Alors, ayant assuré Snelgrave de sa protection, elle donna ordre qu'on présentât des chaises aux étrangers. Ils s'assirent. Le Roi but à leur santé, & leur ayant fait apporter des liqueurs, il leur donna permission de boire à la sienne.

On amena, le même jour, au camp, plus de

Dahomay.

huit cens captifs, d'une région nommée *Tuffo*, à fix journées de diftance. Tandis que le Roi de Dahomay faifait la conquête de Juida, ces peuples avaient attaqué cinq cens hommes de fes troupes, qu'il avait donnés pour efcorte à douze de fes femmes pour les reconduire dans le pays de Dahomay avec quantité de richeffes. Les Tuffos ayant mis l'efcorte en déroute, avaient tué les douze femmes & s'étaient faifis de leur tréfor. Mais, après la conquête de Juida, le Roi s'était hâté de détacher une partie de fon armée pour tirer vengeance de cette infulte.

Il fe fit amener les prifonniers dans fa Cour. Le Roi en choifit un grand nombre, pour les facrifier à fes Fétiches. Le refte fut deftiné à l'efclavage. Cependant tous les foldats du Dahomay, qui avaient eu part à cette prife, reçurent des récompenfes, qui leur furent diftribuées fur-le-champ par les Officiers du Roi. On leur paya, pour chaque efclave mâle, la valeur de vingt fchellings en kowris & celle de dix fchellings pour chaque femme & chaque enfant. Les mêmes foldats apporterent au milieu de la cour plufieurs milliers de têtes, enfilées dans des cordes. Chacun en avait fa charge; & les Officiers qui les reçurent, leur payerent la valeur de cinq fchellings pour chaque tête. Enfuite

Dahomay.

d'autres Nègres emportaient tous ces terribles monumens de la victoire, pour en faire un amas près du camp. L'interprete dit à Snelgrave que le dessein du Roi était d'en composer un trophée de longue mémoire.

Pendant que ce Prince parut dans la cour, tous les Grands de la Nation se tinrent prosternés sans pouvoir approcher de sa chaise plus près de vingt pas. Ceux qui avaient quelque chose à lui communiquer commençaient par baiser la terre, & parlaient ensuite à l'oreille d'une vieille femme, qui allait expliquer leurs desirs au Roi, & qui leur rapportait sa réponse. Il fit présent à plusieurs de ses Officiers & de ses Courtisans d'environ deux cens esclaves. Cette libéralité royale fut proclamée à haute voix dans la cour, & suivie des applaudissemens de la populace, qui attendait autour des palissades l'heure du sacrifice. Ensuite on vit arriver deux Nègres, qui portaient un assez grand tonneau rempli de diverses sortes de grains. Snelgrave jugea qu'il ne contenait pas moins de dix *galons (a)*. Après l'avoir placé à terre, les deux Nègres se mirent à genoux, & man-

(a) Un galon est une mesure évaluée environ quatorze pintes.

Dahomay.

geant le grain à poignées, ils avalaient tout en peu de minutes. Snelgrave apprit de l'interprete que cette cérémonie ne se faisait que pour amuser le Roi ; & que les acteurs ne vivaient pas long-temps, mais qu'ils ne manquaient jamais de successeurs. Cette étrange espèce de flatterie & de bassesse imbécile, peut paraitre moins inconcevable dans une Nation barbare, avilie & malheureuse. Mais si, dans notre Europe, où l'on connait mieux l'usage & le prix de la vie, si dans une Cour très-polie on avait vu des exemples d'une adulation à-peu-près de la même espèce & du même danger, ne faudrait-il pas convenir que l'air qu'on respire dans les Cours est mortel à la raison ?

Après le dîné, le frere du Prince de Jaquin, vint, à la tête des Blancs, dans un si grand effroi, que de noir, sa pâleur le rendait basané. Il avait rencontré en chemin les Tuffos qui devaient être sacrifiés, & leurs cris lamentables l'avaient jetté dans ce désordre. Les Nègres de la côte ont en horreur ces excès de cruautés, & détestent sur-tout les festins de chair humaine. Ce barbare usage était familier aux Dahomays ; car lorsque Snelgrave reprocha dans la suite aux peuples de Juida le découragement qui leur avait fait prendre la fuite, ils répondirent qu'il était impossible de résister à des

Dahomay.

Cannibales dont il fallait s'attendre à devenir la pâture, & leur ayant répliqué qu'il importait peu, après la mort, d'être dévorés par des hommes ou par des vautours, qui sont en grand nombre dans le pays, ils secouaient les épaules, en frémissant de la seule pensée d'être mangés par des créatures de leur espèce, & protestant qu'ils redoutaient moins toute autre mort. Le frere du Prince de Jaquin paraissait inquiet pour sa propre sûreté, parce qu'il n'avait point été reçu à l'audience du Roi. Mais Snelgrave & le Capitaine Hollandais obtinrent du Chef des Prêtres, la liberté d'assister à la cérémonie. Elle fut exécutée sur quatre petits échaffauds, élevés d'environ cinq pieds au-dessus de la terre. La premiere victime fut un beau Nègre de cinquante ou soixante ans, qui parût les mains liées derriere le dos. Il se présenta d'un air ferme, & sans aucune marque de douleur ou de crainte. Un Prêtre Dahomay le retint quelques momens debout, près de l'échafaud, & prononça sur lui quelques paroles mystérieuses. Ensuite il fit un signe à l'exécuteur, qui était derriere la victime, & qui, d'un seul coup de sabre, sépara la tête du corps. Toute l'assemblée poussa un grand cri. La tête fut jettée sur l'échafaud. Mais le corps, après avoir été quelque temps à terre pour laisser au sang le temps de couler,

Dahomay.

fut emporté par des esclaves, & jetté dans un lieu voisin du camp. L'interprete dit à Snelgrave que la tête était pour le Roi, le sang pour les Fétiches, & le corps pour le peuple.

Le sacrifice fut continué, avec les mêmes formalités pour chaque victime. Snelgrave observa que les hommes se présentaient courageusement à la mort. Mais les cris des femmes & des enfans s'élevaient jusqu'au Ciel, & lui causerent à la fin tant d'horreur, qu'il ne put se défendre de quelqu'effroi pour lui-même. Il s'efforça néanmoins de prendre une contenance assurée, & d'éviter tout ce que les vainqueurs auraient pu prendre pour une condamnation de leurs cruautés. Mais il cherchait, avec le Hollandais, quelque occasion de se retirer sans être apperçu. Tandis qu'ils étaient dans cette violente situation, un Colonel Dahomay, qu'ils avaient vu à Jacquin, s'approcha d'eux, & leur demanda ce qu'ils pensaient du spectacle. Snelgrave lui répondit qu'il s'étonnait de voir sacrifier tant d'hommes sains, qui pouvaient être vendus avec avantage pour le Roi & pour la Nation. Le Colonel lui dit que c'était l'ancien usage des Dahomays; & qu'après une conquête le Roi ne pouvait se dispenser d'offrir à leur Dieu un certain nombre de captifs, qu'il était obligé de choisir lui-même;

qu'ils

qu'ils se croiraient menacés de quelque malheur, s'ils négligeaient une pratique si respectée, & qu'ils n'attribuaient leurs dernieres victoires qu'à leur exactitude à l'observer; que la raison, qui faisait choisir particulierement les vieillards pour victimes, était purement politique; que l'âge & l'expérience leur faisant supposer plus de sagesse & de lumieres qu'aux jeunes gens, on craignait que, s'ils étaient conservés, ils ne formassent des complots contre leurs vainqueurs & qu'ayant été les Chefs de leur Nation, ils ne pussent jamais s'accoutumer à l'esclavage. Il ajouta qu'à cet âge, d'ailleurs, les Européens ne seraient pas fort empressés à les acheter, & qu'à l'égard des jeunes gens qui se trouvaient au nombre des victimes, c'était pour servir, dans l'autre monde, les femmes du Roi que les Tuffos avaient massacrées.

Dahomay.

Snelgrave concluant, de cette derniere explication, que les Dahomays avaient quelque idée d'un état futur, demanda au Colonel quelle opinion il se formait de Dieu. Il n'en tira qu'une réponse confuse, mais dont il crut pouvoir recueillir que ces barbares reconnaissent un Dieu invisible qui les protége, & qui est subordonné à quelque autre Dieu plus puissant. Ce grand Dieu, lui dit le Colonel, est peut-être celui qui a communiqué aux Blancs tant d'avantages extraor-

Dahomay.

dinaires ; mais, puisqu'il ne lui a pas plu de se faire connaitre à nous, nous nous contentons, ajouta-t-il, de celui que nous adorons.

Le lendemain Snelgrave vit le frere du Prince de Jaquin, qui avait obtenu la permission de paraitre devant le Roi, & qui revenait charmé de cette faveur. Il avait été traité si humainement, qu'il ne lui restait aucune crainte d'être mangé par les Dahomays ; mais il paraissait pénétré d'horreur en racontant les circonstances de l'horrible festin, qui s'était fait la nuit précedente. Les corps des Tuffos avaient été bouillis & dévorés. Snelgrave eut la curiosité de se transporter dans le lieu où il les avait vus. Il n'y restait plus que les traces du sang ; & son interprete lui dit en riant que les vautours avaient tout enlevé. Cependant comme il était fort étrange qu'on ne vît pas du moins quelques os de reste, il demanda quelqu'explication. L'interprete lui répondit alors plus sérieusement, que les Prêtres avaient distribué les cadavres dans chaque partie du camp, & que les soldats avaient passé toute la nuit à les manger. Voilà donc les Dahomays reconnus antropophages. Mais le Voyageur Atkins qui n'en admet point, prétend que Snelgrave s'est laissé tromper.

Snelgrave n'ose donner cette étrange barbarie pour une vérité, parce qu'il ne la rapporte pas

ſur le témoignage de ſes propres yeux. Mais il laiſſe juger à ſes Lecteurs, ſi elle n'eſt pas bien confirmée par un autre récit qu'il tient lui-même d'un fort honnête-homme, nommé *Robert Moore*, alors Chirurgien de l'*Italienne*, grande frégate de la Compagnie Anglaiſe. Ce bâtiment arriva dans la rade de Juida tandis que Snelgrave était à Jaquin. Le Capitaine *Jonh Dagge*, qui le commandait, ſe trouvant indiſpoſé, envoya Robert Moore au camp du Roi de Dahomay, avec des préſens pour ce Prince. Moore eut la curioſité de parcourir le camp, & paſſant au marché, il y vit vendre publiquement de la chair humaine. Snelgrave, à qui Moore raconta ce qu'il avait vu, n'alla point chercher ce ſpectacle au marché; mais il eſt perſuadé que ſi ſa curioſité l'eût conduit du même côté, il y aurait vu la même choſe. Il eſt aſſez ſingulier qu'il n'ait pas eu cette curioſité.

Dahomay.

Snelgrave apprit d'un Portugais mulâtre établi dans ce pays, que pluſieurs Seigneurs fugitifs dont les peres avaient été vaincus & décapités par le Roi de Dahomay, s'étaient retirés ſous la protection du Roi d'Yo, & l'avaient engagé, par leurs inſtances, à déclarer la guerre à leur vainqueur. Il s'était mis en campagne immédiatement après la conquête d'Ardra. Le Roi de Dahomay, quittant auſſi-tôt

Dahomay.

cette ville, avait marché au-devant de lui, avec toutes ses forces, qui n'étaient composées que d'infanterie. Comme ses ennemis au contraire n'avaient que de la cavalerie, il avait eu d'abord quelque chose à souffrir, dans un pays ouvert, où les fleches, les javelines & le sabre faisaient de sanglantes exécutions. Mais une partie de ses soldats étant armés de fusils, le bruit des moindres décharges effraya tellement les chevaux, que le Roi d'Yo ne put les attaquer une seule fois avec vigueur. Cependant les escarmouches avaient déjà duré quatre jours, & l'infanterie de Dahomay commençait à se rebuter d'une si longue fatigue, lorsque le Roi eut recours à ce stratageme. Il avait avec lui quantité d'eau-de-vie qu'il fit placer dans une ville voisine de son camp. Il y mit aussi comme en dépot, un grand nombre de marchandises; &, se retirant pendant la nuit, il feignit de s'éloigner avec toute son armée. Celle d'Yo ne douta point qu'il n'eût prit la fuite. Elle entra dans la ville; & tombant sur l'eau-de-vie, dont elle but d'autant plus avidement que cette liqueur est très-rare dans le pays d'Yo, elle se ressentit bientôt de ses pernicieux effets. Le sommeil de l'ivresse mit les plus braves hors d'état de se défendre; tandis que le Roi de Dahomay, bien instruit par ses espions, revint sur ses pas avec

la derniere diligence & trouvant ses ennemis dans ce désordre, n'eut pas de peine à les tailler en pièces. Il s'en échappa néanmoins une grande partie à l'aide de leurs chevaux. Le Portugais mulâtre ajoutait que, dans leur fuite, il avait pris les deux chevaux qui étaient dans sa cour & que les vainqueurs en avaient enlevé un grand nombre. Cependant il avait reconnu, disait-il, que les Dahomays craignaient beaucoup une seconde invasion, & qu'ils redoutaient extrêmement la cavalerie. Depuis sa victoire, leur Roi n'avait pas fait difficulté d'envoyer des présens considérables à celui d'Yo, pour l'engager à demeurer tranquille dans ses Etats. Mais si la guerre recommençait, & s'ils étaient abandonnés par la fortune, ils étaient déjà résolus de se retirer vers les côtes de la mer, où ils étaient sûrs que leurs ennemis n'oseraient jamais les poursuivre. On savait que le fétiche national des Yos était la mer même, & que leurs Prêtres leur défendant, sous peine de mort, d'y jetter les yeux, ils ne s'exposeraient point à vérifier une menace si terrible.

Dahomay.

Le jour suivant, Snelgrave & ses compagnons furent avertis de se rendre à l'audience du Roi. En arrivant dans la premiere cour, où ils n'avaient encore vu le Roi qu'en public, on les pria

Dahomay.

de s'arrêter un moment. Ce Prince ayant appris qu'ils lui apportaient des préſens, avait deſiré de voir ce qu'ils avaient à lui offrir, avant qu'ils fuſſent introduits. Le retardement dura peu. On les conduiſit dans une petite cour, au fond de laquelle Sa Majeſté état i aſſiſe, les jambes croiſées, ſur un tapis de ſoie. Sa parure était fort riche, mais il avait peu de courtiſans autour de lui. Il demanda aux blancs, d'un ton fort doux, comment ils ſe portaient; &, faiſant étendre près de lui deux belles nattes, il leur fit ſigne de s'aſſeoir, ils obéirent, en apprenant de l'Interprete que c'était l'uſage du pays.

Le Roi demanda auſſi-tôt à Snelgrave quel était le commerce qui l'avait amené ſur les côtes de Guinée; & le Capitaine lui ayant répondu qu'il venait pour le commerce des eſclaves, & qu'il eſpérait beaucoup de la protection de Sa Majeſté, il lui promit de le ſatisfaire, mais après que les droits ſeraient réglés. Là-deſſus, il lui dit de s'adreſſer à *Zuinglar*, un de ſes Officiers, qui était préſent, & que Snelgrave avait connu à Juida, où il avait fait, pendant pluſieurs années, les affaires de la Cour de Dahomay. Cet Officier, prenant la parole au nom de ſon maître, déclara que malgré ſes droits de conquérant, il ne mettrait pas plus d'impôts ſur les marchandiſes, qu'on

n'était accoutumé d'en payer au Roi de Juida. Snelgrave répondit que Sa Majesté étant un Prince beaucoup plus puissant que celui de Juida, on espérait qu'il exigerait moins des Marchands. Cette objection parut embarrasser Zuinglar. Il balançait sur sa réponse. Mais le Roi, qui se faisait expliquer jusqu'au moindre mot par l'Interprete, répondit lui-même, qu'étant en effet un plus grand Prince, il devait exiger davantage. Mais, ajouta-t-il d'un air gracieux : « Comme vous êtes » le premier Capitaine Anglais que j'aie jamais » vu, je veux vous traiter comme une jeune » mariée, à laquelle on ne refuse rien. » Snelgrave fut si surpris de ce tour d'expression, que regardant l'Interprete, il l'accusa d'y avoir changé quelque chose. Mais le Roi flatté de son étonnement, recommença sa réponse, dans les mêmes termes, & lui promit que ses actions ne démentiraient pas ses paroles. Alors Snelgrave encouragé par tant de faveurs, prit la liberté de représenter que la plus sûre voie pour faire fleurir le commerce, était d'imposer des droits légers, & de protéger les Anglais, non-seulement contre les larcins des Nègres, mais encore contre les impositions arbitraires des Seigneurs. Il ajouta que, pour avoir négligé ces deux points, le Roi de Juida avait fait beaucoup de tort au commerce de son pays. Sa Majesté prit fort bien ce conseil,

Dahomay.

Dahomay.

& demanda ce que les Anglais ſouhaitaient de lui payer. Snelgrav erépondit que, pour les ſatisfaire & leur inſpirer autant de zèle que, de reconnaiſſance, il fallait n'exiger d'eux, que la moitié de ce qu'ils payaient au Roi de Juida. Cette grace fut accordée ſur-le-champ. Le Roi, pour mettre le comble à ſes bontés, ajouta qu'il était réſolu de rendre le commerce floriſſant dans toute l'étendue de ſes Etats; qu'il s'efforcerait de garantir les blancs des injuſtices dont ils ſe plaignaient; & que Dieu l'avait choiſi pour punir le Roi de Juida & ſon peuple, de toutes les baſſeſſes dont ils s'étaient rendus coupables à l'égard des blancs & des noirs. Cette audience dura cinq heures, & Snelgrave en rapporta une très-grande idée de l'Alexandre d'Afrique.

Le lendemain, les blancs furent appellés de fort bonne heure à la porte Royale, où les Officiers du Roi leur déclarerent que ce Prince ne pouvait les voir de tout le jour, parce que c'était la fête de ſon fétiche; mais qu'il leur faiſait préſent de quelques eſclaves & de quantité de proviſions: qu'ils pouvaient faire fond ſur toutes ſes promeſſes, retourner à Jaquin quand ils le ſouhaiteraient, & finir tranquillement leurs affaires ſous ſa protection. Ils trouverent à leur retour, les eſclaves & les proviſions qui les attendaient. On diſtribua, de la part du Roi, des pagnes aſſez

Dahomay.

propres aux Nègres de leur cortége, avec une petite somme d'argent.

Dans le cours de l'après-midi, ils virent passer devant la porte Royale le reste de l'armée, qui revenait du pays des Tuffos. Ce corps de troupes marchait avec plus d'ordre que Snelgrave n'en avait jamais vu parmi les Nègres, & parmi ceux-mêmes de la côte d'Or, qui passent pour les meilleurs soldats de toutes les Régions de l'Afrique. Il était composé de trois mille hommes de milice réguliere, suivis d'une multitude d'environ dix mille autres Nègres, pour le transport du bagage, des provisions & des têtes de leurs ennemis. Chaque compagnie avait ses Officiers & ses drapeaux. Leurs armes étaient le mousquet, le sabre & la targette. En passant devant la porte Royale, ils se prosternerent successivement & baiserent la terre; mais ils se relevaient avec une vîtesse & une agilité surprenantes. La place, qui était devant la porte, avait quatre fois autant d'étendue que celle de la tour de Londres. Ils y firent l'exercice, à la vue d'un nombre incroyable de spectateurs, & dans l'espace de deux heures, ils firent au moins vingt décharges de leur mousqueterie.

Snelgrave paraissant étonné de cette multitude de Nègres, qui étaient à la suite des troupes, apprit de l'Interprete que le Roi donnait à chaque soldat un jeune éleve de la Nation, entretenu

Dahomay.

aux dépens du public, pour les former d'avance aux fatigues de la guerre, & que la plus grande partie de l'Armée présente, avait été élevée de cette maniere. L'Auteur en eut moins de peine à comprendre, comment le Roi de Dahomay avait étendu si loin ses conquêtes, avec des troupes si régulieres & tant de politique. Il est certain que cette institution ferait honneur aux peuples les mieux civilisés. On peut en voir le germe dans le dépôt des Gardes-Françaises, qui fait tant d'honneur aux lumieres & aux vues patriotiques de son respectable Instituteur.

De retour au comptoir de Jaquin, il eut à se plaindre des Nègres du pays & de leur Prince. Il essuya beaucoup d'affronts & de perfidies. heureusement pour lui le Grand Capitaine de Dahomay fut envoyé par son maître pour mettre l'ordre dans le pays de Jaquin. Les blancs, qui étaient sous la protection de son maître, furent bientôt vengés. Il entendit leurs plaintes. Les coupables furent chargés de chaines & conduits au Camp Royal. Snelgrave eut la satisfaction de voir dans ce nombre un Nègre, qui l'avait menacé du bout de son fusil. Cet insolent & deux de ses compagnons, qui avaient traité fort outrageusement les Anglais, eurent la tête coupée par l'ordre du Roi. Les autres furent retenus long-temps dans les fers, & réduits au pain & à l'eau, dans la cour

même du Roi, où ils étaient expoſés à toutes les injures de l'air. Dahomay.

Le jour qui ſuivit l'arrivée du Grand Capitaine, tous les blancs ſe réunirent pour lui offrir leurs préſens. Il dîna le lendemain avec eux dans le comptoir de Snelgrave. De tous les Nègres de ſon cortège, il n'en fit aſſeoir qu'un à table, avec le Prince de Jaquin & lui. Snelgrave obſerve qu'ayant pris beaucoup de plaiſir à manger du jambon & du pâté à l'Anglaiſe, il demanda comment ces deux mets étaient préparés. On lui répondit que le détail en ſerait trop long; mais que de la maniere dont ils l'étaient, ils pouvaient ſe conſerver ſix mois, malgré la chaleur du pays. C'était aſſurer beaucoup. Snelgrave ayant ajouté que le pâté était de la main de ſa femme, le Grand Capitaine voulut ſavoir combien il avait de femmes, & rit beaucoup en apprenant qu'il n'en avait qu'une. J'en ai cinq cens, lui dit-il, & je ſouhaiterais que, dans ce nombre, il y en eût cinquante qui ſuſſent faire d'auſſi bons pâtés. On ſervit enſuite des bananes & d'autres fruits du pays, ſur de la vaiſſelle de *Delft*. Cette ſorte de faïance lui parut ſi belle, qu'il pria Snelgrave de lui donner l'aſſiette ſur laquelle il avait mangé, avec le couteau & la fourchette dont il s'était ſervi. Non-ſeulement Snelgrave lui accorda ce qu'il demandait, mais il y joignit tous les cou-

Dahomay.

verts qui étaient ſur la table. Au même inſtant, les Nègres enleverent le ſervice avec tant de précipitation, qu'ils faillirent de briſer une partie de la vaiſſelle. Snelgrave fit ajouter à ce préſent quelques pots & quelques gobelets.

Lorſqu'on avait commencé à manger, les principaux Officiers du Grand Capitaine, qui étaient debout derriere ſa chaiſe, lui dérobaient de temps en temps ſur ſon aſſiette, une pièce de jambon ou de volaille. Snelgrave, qui s'en était apperçu, lui dit que les vivres ne leur manqueraient pas, & que ce n'était pas l'uſage en Europe, de laiſſer partir affamés les gens de ceux qu'on invitait à dîner. Cet uſage eſt changé. Alors les Nègres prirent confiance à cette promeſſe. On but beaucoup après le feſtin; & de pluſieurs ſortes de liqueurs, le Grand Capitaine donna la préférence au punch.

Malgré les louanges que Snelgrave donne au Conquérant Nègre, ce qu'il raconte dans la relation d'un ſecond voyage qu'il fit deux ans après à Jaquin, prouve que ſi ce barbare avait plus d'aſtuce & de fermeté que ſes compatriotes, il était encore éloigné des principes d'une ſaine politique.

Ce Prince ayant conquis dans peu d'années, & ravagé divers pays, on a déjà remarqué que les fils du Roi de *Wymey* & pluſieurs autres

Dahomay.

Princes dont il avait fait décapiter les peres, s'étaient retirés fort loin dans les terres, sous la protection des Yos, Nation puissante & guerriere. Après la défaite d'Ossus, le Roi de Juida trouva le moyen d'implorer le secours des Yos, & les sollicitations des autres Princes se joignant aux siennes, ils obtinrent de ce grand Monarque une armée considérable, pour fondre ensemble sur le Roi de Dahomay, qui était regardé comme l'ennemi & le destructeur du genre-humain. Les Yos ne combattant qu'à cheval, & leur pays étant fort éloigné au Nord vers la Nubie, ils ne peuvent marcher vers le Sud, que dans la saison du fourrage. Le Roi de Dahomay fut bientôt informé de leur approche. Il avait éprouvé dans une autre guerre les désavantages de son armée, qui n'était composée que d'infanterie. La crainte du sort qu'il avait fait éprouver à tous ses voisins, lui fit prendre la résolution d'enterrer toutes ses richesses, de brûler ses villes, & de se retirer dans les bois avec tous ses sujets. C'est la ressource ordinaire des Nègres, lorsqu'ils désesperent de la victoire. Comme ils n'ont point de places fortes, ceux qui sont maîtres de la campagne, ne trouvent point de résistance dans toute l'étendue des plus grands Etats.

Ainsi, le Roi de Dahomay trompa l'espérance

Dahomay.

de ſes ennemis. Les Yos le chercherent long-temps, il était enfoncé dans l'épaiſſeur des bois. Enfin la ſaiſon des pluies les força de ſe retirer; & les Dahomays ſortant de leurs retraites, rebâtirent tranquillement leurs villes.

Ce fut vers le même temps, c'eſt-à-dire, au commencement de juillet 1729, que le Gouverneur Wilſon quittant le pays de Juida, laiſſa M. *Teſteſole* pour lui ſuccéder. Il y avait pluſieurs années que ce nouveau Chef du comptoir Anglais demeurait en Guinée, & l'expérience aurait dû ſuppléer ſeule à ce qui lui manquait du côté de la prudence & de la modération. Quoiqu'il eut fait pluſieurs viſites au Roi de Dahomay dans ſon camp, & qu'il y eut été reçu avec beaucoup de careſſes, l'opinion qu'il ſe forma de la faibleſſe de ce Prince, en le voyant ſi long-temps diſparaitre à la vue des Yos, lui fit naître le deſſein de rétablir le Roi de Juida ſur le Trône. Il fut ſecondé par les Papas, qui ſouhaitaient beaucoup de relever leur ancien commerce. Ils leverent enſemble une armée de quinze mille hommes, qui vint ſe camper près des Forts Européens, ſous le commandement des Rois de Juida & d'Oſſus.

Le Roi de Dahomay, qui s'occupait alors de la réparation de ſes Villes, ignora long-temps

cette entreprise & ne l'apprit pas sans une extrême inquiétude. Il avait perdu une partie de ses troupes pendant qu'il était enseveli dans le fond des forêts; & depuis peu il avait envoyé le reste de divers côtés pour enlever des esclaves. Cependant il trouva le moyen de se délivrer du péril par un stratageme fort heureux. Dahomay.

Il fit rassembler un grand nombre de femmes, qu'il vêtit & qu'il arma comme autant de soldats. Il en forma des compagnies, auxquelles il donna des Officiers, des enseignes & des tambours. Cette armée se mit en marche, avec la seule précaution de placer quelques hommes aux premiers rangs, pour tromper mieux l'ennemi. La surprise des Juidas, à l'approche d'une armée si nombreuse, se changea bientôt dans une si grande frayeur, que prenant la fuite ils abandonnerent honteusement leur Roi & leurs alliés. Ce Prince fit envain toutes sortes d'efforts pour les arrêter, jusqu'à tourner contre eux sa lance & blesser au visage tous ceux qu'il rencontrait dans sa fureur. Les femmes des Dahomays profitant de cette consternation pour s'avancer avec beaucoup d'audace, il n'eut pas d'autre ressource que de se précipiter dans le fossé du Fort Anglais, qu'il traversa par le secours de ses deux fils; & montant pardessus le mur, il se déroba heureusement à la poursuite de ses ennemis. Mais une

Dahomay. grande partie de ses gens périt par la main des femmes, & la plupart des autres furent fait prisonniers.

Cet événement jetta le Gouverneur Anglais dans quelque embarras. Cependant il persuada au Roi fugitif de quitter le Fort dès la même nuit, & de retourner dans ses Isles désertes & stériles. Mais le Roi de Dahomay n'apprit pas moins que c'était lui qui avait suscité la révolte; son ressentiment fut égal à l'injure. Il laissa une petite armée à Sabi, & retournant dans ses Etats, il fit un accueil si favorable à tous les brigands de diverses Nations, qui voulurent entrer dans ses troupes, que, dans l'espace de quelques mois, il se trouva aussi puissant qu'à l'arrivée des Yos. Mais, malgré son habileté qui lui donnait beaucoup d'avantage sur tous les Princes Nègres, il avait commis deux fautes irréparables. Quoiqu'il se trouvât le maître absolu d'un pays immense, ses ravages & ses cruautés en avaient détruit ou chassé tous les habitans. Ainsi manquant de sujets, il n'était grand Roi que de nom. En second lieu, sous prétexte de vouloir repeupler ses Etats, il avait promis à tous les anciens habitans qui retourneraient dans leur patrie, la liberté d'y jouir de tous leurs priviléges, en lui payant un certain tribut. Cette espérance en avait ramené plusieurs milliers dans le Royaume d'Ardra. Mais

soit

Dahomay.

soit qu'il n'eût pensé qu'à les tromper, soit que l'ardeur du gain lui fît oublier ses propres vues, à peine eurent-ils commencé à s'établir, que, par une noire trahison, il fondit sur eux, & prit ou tua tous ceux qui ne purent se sauver par la fuite. Cette dévastation ruina presque entierement le Royaume de Juida.

Testesole n'espérant plus de réconciliation avec le Roi de Dahomay, cessa de garder des ménagemens, & porta l'insulte jusqu'à faire donner des coups de fouet à l'un de ses principaux Officiers. Aux plaintes que le Nègre fit de cette indignité, il répondit que sa résolution était de traiter le Roi de même, lorsqu'il tomberait entre ses mains. Un outrage si sanglant, & le discours qui l'avait suivi, furent rapportés à ce Prince, qui dans l'étonnement de cette conduite, dit avec beaucoup de modération : « il faut que cet homme » ait un fond de haine naturelle contre moi, » car autrement il ne pourrait avoir si-tôt oublié » les bontés que j'ai eues pour lui. »

Cependant il donna ordre à ses gens d'employer l'adresse pour se saisir de lui ; & l'occasion s'en offrit bientot dans une visite que Testesole rendit aux Français. Les Dahomays environnerent le comptoir & demanderent le Gouverneur Anglais. Comme il n'y avait aucune espérance de résister par la force, les Français se hâterent de

Dahomay.

le cacher dans une armoire, & répondirent qu'il était déjà sorti. Mais les Dahomays furieux casserent le bras d'un coup de pistolet au Chef du Comptoir, forcerent l'entrée, & trouverent Tessesole dans sa retraite; d'où l'ayant tiré brutalement, ils lui lierent les mains & les pieds, & le porterent à leur Roi dans un branle. Ce Prince refusa de le voir; mais, peu de jours après, il l'envoya dans la Ville de Sabi, qui n'est qu'à trois ou quatre milles du Fort. Là, on lui fit entendre que s'il voulait écrire à ceux qui commandaient dans son absence, & faire venir pour sa rançon plusieurs marchandises qu'on lui nomma, il obtiendrait aussi-tôt la liberté. Mais, lorsque les marchandises furent arrivées, au-lieu de le renvoyer libre, on l'attacha par les pieds & les mains, le ventre à terre, entre deux pieux. On lui fit aux bras & au dos, aux cuisses & aux jambes, quantité d'incisions, où l'on mit du jus de limon, mêlé de poivre & de sel. Ensuite on lui coupa la tête; & le corps divisé en pièces, fut rôti sur les charbons & mangé.

Peu d'années après les peuples de Jaquin s'étant soulevés contre le Dahomay, pendant qu'ils le croyaient occupé à une guerre étrangere, il fondit brusquement sur eux, fit main-basse sur les Habitans, brûla les villes & villages, & tous les comptoirs Européens furent enveloppés dans

Dahomay.

l'incendie général. Les Chefs furent amenés priſonniers & rachetés par la Compagnie d'Afrique. Tout prouve que les établiſſemens lointains ont été & ſeront même encore ſujets à bien des révolutions. Mais il n'eſt pas moins évident que les cruautés du Dahomay exercées contre ſes ſujets, ruinerent ſes états & ſon commerce.

Tant de guerres & de révoltes l'avaient rendu encore plus cruel. La défiance & les ſoupçons ne l'abandonnaient plus. Les blancs même ſe reſſentaient de l'altération de ſon caractere. Un ſi long commerce avec les marchands de l'Europe, n'avait jamais eu le pouvoir de faire perdre à ce Prince, ni à ſa Nation, le fond de férocité par lequel ils reſſemblaient à tous les Nègres. Un jour que le Conſeil Royal avait demandé au Roi un vigoureux captif, qui lui fut accordé, l'uſage que ces graves Conſeillers firent de leur eſclave, fut de le tuer & d'en faire un feſtin.

Traite des Nègres.

Snelgrave donne des leçons utiles ſur la maniere de traiter les Nègres dans la traverſée, & ſur les moyens de prévenir ces révoltes ſi fréquentes & quelquefois ſi dangereuſes, mais qui finiſſant toujours par la mort de ces malheureux eſclaves, ne peuvent-être regardées que comme une agonie terrible de l'humanité ſouffrante & dégradée, qui ſoulève ſes fers, retombe & meurt ſans pouvoir les briſer.

Traite des Nègres.

Les séditions sur les vaisseaux viennent presque toujours des mauvais traitemens que les Nègres reçoivent des matelots. Snelgrave s'était fait une méthode pour les conduire. Il ne croit pas qu'il y en ait de plus sûre, quoiqu'elle ne lui ait pas toujours réussi. Comme leur premiere défiance est qu'on ne les ait achetés que pour les manger, & que cette opinion parait fort répandue dans toutes les Nations intérieures, il commençait par leur déclarer qu'ils devaient être sans crainte pour leur vie; qu'ils étaient destinés à cultiver tranquillement la terre, ou à d'autres exercices qui ne surpassaient pas leurs forces; que si quelqu'un les maltraitait sur le vaisseau, ils obtiendraient justice en portant leurs plaintes à l'Interprete; mais que s'ils commettaient eux-mêmes quelque désordre, ils seraient punis séverement.

A mesure qu'on achete les Nègres, on les enchaîne deux à deux; mais les femmes & les enfans ont la liberté de courir dans le vaisseau; & lorsqu'on a perdu de vue les côtes, on ôte même les chaînes aux hommes.

Ils reçoivent leur nourriture deux fois par jour. Dans le beau temps, on leur permet d'être sur le tillac depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit. Tous les lundis, on leur donne des pipes & du tabac; & leur joie marque assez, en

recevant cette faveur, que c'eſt une de leurs plus grandes conſolations dans leur miſere. Les hommes & les femmes ſont logés ſéparément, & leurs loges ſont nettoyées ſoigneuſement tous les jours. Avec ces attentions, qui doivent être ſoutenues conſtamment, Snelgrave a reconnu qu'un Capitaine, bien diſpoſé, conduit facilement la plus grande cargaiſon de Nègres.

Traite des Nègres.

La premiere ſédition dont Snelgrave ait été témoin, arriva dans ſon premier Voyage en 1704, ſur l'*Aigle de Londres*, commandé par ſon pere. Ils avaient à bord quatre cens Nègres du vieux *Kallabar*. Leur bâtiment était encore dans la riviere de ce nom, & de vingt-deux Blancs qui reſtaient capables de ſervice, une partie des autres étant morts, & le reſte accablé de maladies, il s'en trouvait douze abſens pour faire la proviſion d'eau & de bois. Les Nègres remarquerent fort bien toutes ces circonſtances, & concerterent enſemble les moyens d'en profiter. La ſédition commença immédiatement avant le ſouper. Mais, comme ils étaient encore liés deux à deux, & qu'on avait eu ſoin d'examiner leurs fers ſoir & matin, les Anglais dûrent leur ſalut à cette ſage précaution. La garde n'était composée que de trois Blancs, armés de coutelas. Un des trois, qui était ſur le château d'avant, apperçut pluſieurs Nègres, qui

Traite des Nègres.

s'étant approchés du Contre-Maître, se saisissaient de lui pour le précipiter dans les flots. Il fondit sur eux, & leur fit quitter prise. Mais tandis que le Contre-Maître courut à ses armes, son défenseur fut saisi lui-même, & serré de si près qu'il ne put se servir de son sabre. Snelgrave était alors dans le tremblement de la fièvre, & retenu au lit depuis plusieurs jours. Au bruit qui se fit entendre, il prit deux pistolets & montant en chemise sur le tillac, il rencontra son pere & le Contre-Maître, auxquels il donna ces deux armes. Ils allerent droit aux Nègres, en les menaçant de la voix; mais ces furieux ne continuerent pas moins de presser la sentinelle, quoiqu'ils n'eussent encore pu lui arracher son sabre, qui tenait au poignet par une petite chaîne, & que leurs efforts pour le pousser dans la mer n'eussent pas mieux réussi, parce qu'il en tenait deux qui ne pouvaient se dégager de ses mains. Le vieux Snelgrave se jetta au milieu d'eux pour le secourir, & tira son pistolet pardessus leur tête, dans l'espérance de les effrayer par le bruit. Mais il reçut un coup de poing, qui faillit le faire tomber sans connaissance; & le Nègre qui l'avait frappé avec cette vigueur, allait recommencer son attaque, lorsque le Contre-Maître lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. A cette vue, la sédition cessa

tout-d'un-coup. Tous les rébelles ſe jeterent à genoux, le viſage contre le tillac, en demandant quartier avec de grands cris. Dans l'examen des coupables, on n'en trouva pas plus de vingt qui euſſent part au complot. Les deux Chefs qui étaient liés par le pied à la même chaîne, ſaiſirent un moment favorable pour ſe jetter dans la mer. On ne manqua point de punir ſéverement les autres, mais ſans effuſion de ſang; & l'on en fut quitte ainſi pour la perte de trois hommes.

Traite des Nègres.

Les Cormantins, Nation de la côte d'Or, ſont des Nègres fort capricieux & fort opiniâtres. En 1721, Snelgrave aborda ſur leur côte & fit en peu de temps une traite ſi avantageuſe, qu'il avait déjà cinq cens eſclaves à bord. Il ſe croyait ſûr de leur ſoumiſſion, parce qu'ils étaient fort bien enchaînés, & qu'on veillait ſoigneuſement ſur eux. D'ailleurs ſon équipage était compoſé de cinquante Blancs, tous en bonne ſanté, & d'excellens Officiers. Cependant la fureur de la révolte s'empara d'une partie de cette malheureuſe troupe, près d'une ville nommée *Manfro*, ſur la même côte.

La ſédition commença vers minuit, à la clarté de la Lune. Les deux ſentinelles laiſſerent ſortir à-la-fois quatre Nègres de leur loge; &, négligeant de la fermer, il en ſortit auſſi-tôt quatre



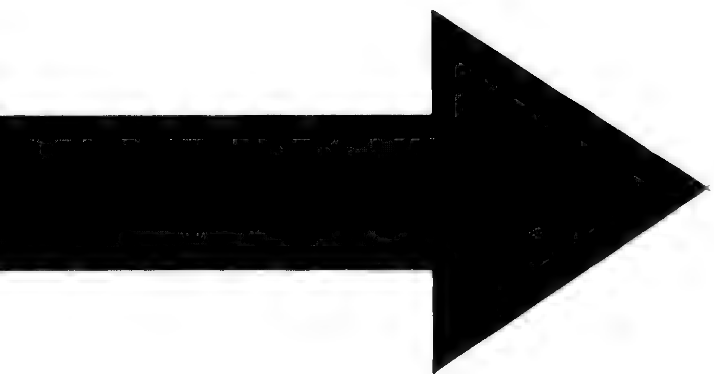


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0

6"

Traite des Nègres.

autres. Ils s'apperçurent de leur faute, & pousserent assez violemment la porte pour arrêter ceux qui auraient succédé dans la même vue. Mais les huit, qui s'étaient échappés, eurent l'adresse de se défaire en un moment de leurs chaînes, & fondirent ensemble sur les deux sentinelles. Ils s'efforcerent de leur arracher leurs sabres. L'usage des sentinelles Anglaises étant de se les attacher au poignet, ils trouverent tant de difficultés à cette entreprise, que les cris des deux Blancs eurent le temps de se faire entendre & d'attirer du secours : aussi-tôt les huit Nègres prirent le parti de se précipiter dans les flots. Mais, comme le vent était de terre, & la côte assez éloignée, on les trouva tous, le matin accrochés par les bras & les jambes aux cables qui étaient à sécher hors du vaisseau. Lorsqu'on se fut assuré d'eux, le Capitaine leur demanda ce qui les avait portés à se soulever. Ils lui répondirent qu'il était un grand frippon de les avoir achetés dans leur pays pour les transporter dans le sien, & qu'ils étaient résolus de tout entreprendre pour se remetre en liberté. Snelgrave leur représenta que leurs crimes ou le malheur qu'ils avaient eu d'être faits prisonniers à la guerre, les avaient rendus esclaves, avant qu'il les eût achetés; qu'ils n'avaient pas reçu de mauvais traitement sur le

vaisseau, & qu'en supposant qu'ils pussent lui échapper, leur sort n'en serait pas plus heureux, puisque leurs compatriotes même qui les avaient vendus, les reprendraient à terre, & les vendraient à d'autres Capitaines, qui les traiteraient peut-être avec moins de bonté. Ce discours fit impression sur eux. Ils demanderent grace, & s'en allerent dormir tranquillement.

Traite des Nègres.

Cependant, peu de jours après, ils formerent un nouveau complot. Un des Chefs fit une proposition fort étrange à l'Interprete Nègre qui était du même pays. Il lui demanda une hache, en lui promettant que pendant la nuit il couperait le cable de l'ancre. Le vaisseau ne pouvant manquer d'être poussé au rivage, il espérait de gagner la terre avec tous ses compagnons; &, s'ils avaient le bonheur de réussir, il s'engageait pour eux & pour lui-même, à servir l'Interprete pendant toute sa vie. Celui-ci avertit aussitôt le Capitaine, & lui conseilla de redoubler la garde, parce que les esclaves n'étaient plus sensibles aux raisons qui les avaient déjà fait rentrer dans la soumission. Cet avis jetta Snelgrave dans une vive inquiétude. Il connaissait les Cormantins pour des désespérés,

Traite des Nègres.

qui comptaient pour rien les châtimens & même la mort. On a vu ſouvent à la Barbade, & dans d'autres Iſles, que, pour quelques punitions que leur pareſſe leur attire, vingt ou trente de ces miſérables ſe pendaient enſemble à des branches d'arbres, ſans avoir fait naître le moindre ſoupçon de leur deſſein.

Cependant une avanture fort triſte inſpira plus de douceur aux eſclaves de Snelgrave. En arrivant près d'*Anamabo*, il rencontra l'*Eliſabeth*, vaiſſeau qui appartenait au même propriétaire que le ſien, & dont la ſituation l'obligeait d'alleurs à des ſoins particuliers. Ce bâtiment avait eſſuyé diverſes ſortes d'infortunes; après avoir perdu ſon Capitaine & ſon Contre-Maître, il était tombé au Cap Laho, entre les mains du Pirate Roberts, au ſervice duquel pluſieurs matelots s'étaient déjà engag[illegible] Mais quelques-uns des Pirates n'avaient pa[illegible] voulu ſouffrir que la cargaiſon fut pillée; & par un ſentiment de compaſſion, fondé ſur d'anciens ſervices qu'ils avaient reçus des propriétaires, ils avaient exigé que le vaiſſeau fût remis entre les mains du ſeul Officier qui lui reſtait. Lorſque Snelgrave rencontra l'Eliſabeth, ce vaiſſeau avait diſpoſé de toutes

ſes marchandiſes. Comme l'Eliſabeth devait reconnaitre ſes ordres, Snelgrave invita le nouveau Commandant à lui donner cent vingt eſclaves, qu'il avait à bord, & à prendre à leur place ce qui lui reſtait de marchandiſes; après quoi, il ſe propoſait de quitter la côte, pour aller ſe radouber à l'Iſle de Saint-Thomas. Le Commandant y conſentit volontiers. Mais les gens de l'équipage firent quelques difficultés, ſous prétexte que les cent vingt eſclaves étant avec eux depuis long-temps, ils avaient pris pour eux une certaine affection, qui leur faiſait ſouhaiter de ne pas changer leur cargaiſon. Snelgrave, s'appercevant que tous ſes raiſonnemens étaient inutiles, prit congé du Commandant, & lui dit qu'il viendrait voir le lendemain qui aurait la hardieſſe de s'oppoſer à ſes ordres abſolus.

Traite des Nègres.

Mais, la nuit ſuivante, il entendit tirer deux ou trois coups de fuſil ſur l'Eliſabeth. La Lune était fort brillante. Il deſcendit auſſitôt lui-même dans ſa pinace, & ſe faiſant ſuivre de ſes deux chaloupes, il alla droit vers ce vaiſſeau. Dans un paſſage ſi court, il découvrit deux Nègres, qui, fuyant à la nage, furent déchirés à ſes yeux par deux requins, avant qu'il pût les ſecourir. Lorſqu'il fut plus

Traite des Nègres.

près du bâtiment, il vit deux autres Nègres; qui se tenaient au bout d'un cable, la tête au-dessus de l'eau, fort effrayés du sort de leurs compagnons. Il les fit prendre dans sa pinace; &, montant à bord, il y trouva les Nègres fort tranquilles sous les ponts, mais les Blancs dans la derniere confusion sur le tillac. Un matelot lui dit, d'un air effrayé, qu'ils étaient tous persuadés que la sentinelle de l'écoutille avait été massacrée par les Nègres. Cet effroi parut fort surprenant à Snelgrave. Il ne pouvait concevoir que des gens, qui avaient eu la hardiesse de lui refuser leurs esclaves une heure auparavant, eussent manqué de courage pour sauver un de leurs compagnons, & n'eussent pas celui d'abandonner le tillac, où ils étaient armés jusqu'aux dents. Il s'avança, avec quelques-uns de ses gens, vers l'avant du vaisseau, où il trouva la sentinelle étendue sur le dos, la tête fendue d'un coup de hache. Cette révolte avait été concertée par quelques Cormantins. Les autres esclaves qui étaient d'une autre côte, n'y ayant pas eu la moindre part, dormaient tranquillement dans leurs loges. Un des deux fugitifs, qui avaient été arrêtés, rejetta le crime sur son associé; & celui-ci confessa volontairement qu'il avait tué la sen-

tinelle, dans la ſeule vue de s'échapper avec quelques Nègres de ſon pays. Il proteſta même qu'il n'avait voulu nuire à perſonne; mais que voyant l'Anglais prêt à s'éveiller, & trouvant ſa hache près de lui, il s'était cru obligé de le tuer pour ſa ſûreté; après quoi, il s'était jetté dans la mer.

Traite des Nègres.

Snelgrave prit occaſion de cet incident pour faire paſſer tous les eſclaves de l'*Eliſabeth* ſur ſon propre vaiſſeau, & n'y trouva plus d'oppoſition. Il y retourna lui-même, & ſe trouvant près d'Anamabo, où il y avait actuellement huit bâtimens Anglais dans la rade, il fit prier tous les Capitaines de ſe rendre ſur ſon bord pour une affaire importante. La plupart vinrent auſſi-tôt; &, d'un avis unanime, ils jugerent que le Nègre devait être puni du dernier ſupplice.

On fit déclarer à ce miſérable, qu'il était condamné à mourir dans une heure pour avoir tué un Blanc. Il répondit qu'à la vérité il avait commis une mauvaiſe action en tuant la ſentinelle du vaiſſeau, mais qu'il priait le Capitaine de conſidérer, qu'en le faiſant mourir il allait perdre la ſomme qu'il avait payée pour lui. Snelgrave lui fit dire par l'Interprete, que ſi c'était l'uſage dans les pays Nègres, de changer la punition du meurtre pour de l'argent, les Anglais ne con-

Traite des Nègres.

naissaient pas cette maniere d'éluder les droits de la justice; qu'il s'appercevrait bientôt de l'horreur que ses maîtres avaient pour le crime; & qu'aussi-tôt qu'un sable d'une heure, qu'on lui montra, aurait achevé sa révolution, il serait livré au supplice. Tous les Capitaines retournerent sur leur bord, & chacun fit monter ses esclaves sur le tillac, pour les rendre témoins de l'exécution, après les avoir informés du crime dont ils allaient voir le châtiment.

Lorsque le sable eut fini son cours, on fit paraître le meurtrier sur l'avant du vaisseau, lié d'une corde sous les bras, pour être élevé au long du mât, où il devait être tué à coup de fusil. Quelques autres Nègres observant comment la corde était attachée, l'exhorterent à ne rien craindre, & l'assurerent qu'on n'en voulait point à sa vie, puisqu'on ne lui avait pas mis la corde au cou. Mais cette fausse opinion ne servit qu'à lui épargner les horreurs de la mort. A peine fut-il élevé, que les dix Anglais placés derriere une baricade, firent feu sur lui & le tuerent dans l'instant. Une exécution si prompte répandit la terreur parmi tous les esclaves, qui s'étaient flattés qu'on lui ferait grace par des vues d'intérêt. Le corps ayant été exposé sur le tillac, on lui coupa une main, qui fut jettée dans les flots,

Traite des Nègres.

pour faire comprendre aux Nègres, que ceux qui oseraient porter la main sur les Blancs recevraient la même punition : exemple d'autant plus terrible, qu'ils sont persuadés qu'un Nègre mort sans avoir été démembré, retourne dans son pays, aussi-tôt qu'on l'a jetté dans la mer. Cependant Snelgrave ajoute que les Cormantins rient de toutes ces chimeres.

Aux menaces du même châtiment pour les rébelles, Snelgrave joignit la promesse de traiter avec bonté ceux qui vivraient dans l'obéissance & le respect qu'ils devaient à leurs Maîtres. Ce traité fut fidèlement exécuté ; car deux jours après, Snelgrave fit voile d'Anamabo à la Jamaïque ; & pendant quatre mois qui se passerent, avant que la cargaison pût être vendue dans cette Isle, il n'eut aucun sujet de se plaindre de ses Nègres.

Telles furent les séditions qui arriverent sur les vaisseaux que Snelgrave commandait. Mais il en rapporte une autre fort remarquable, arrivée sur le *Ferriers* de Londres, commandé par le Capitaine Messervy.

Snelgrave ayant rencontré ce bâtiment dans la rade d'Anamabo, en 1722, apprit du Commandant avec quel bonheur il avait acheté en peu de jours près de trois cens Nègres à Setrakrou. Il parait que les habitans de cette ville avaient été

Traite des Nègres.

souvent maltraités par leurs voisins, & qu'ayant pris enfin les armes, ils les avaient battus plusieurs fois & avaient fait quantité de prisonniers. Messervy, arrivé dans ces circonstances, avait acheté des esclaves à bon marché, parce que les vainqueurs auraient été obligés de les tuer pour leur sûreté, s'il ne s'était pas présenté de vaisseau dans la rade. Comme c'était le premier voyage qu'il faisait sur cette côte, Snelgrave lui conseilla de ne rien négliger pour tenir tant de Nègres dans la soumission. Le lendemain, l'étant allé voir sur son bord, & le trouvant sans défiance au milieu de ses esclaves, qui étaient à souper sur le tillac, il lui fit observer qu'il y avait de l'imprudence à s'en approcher si librement sans une bonne garde. Messervy le remercia de ce conseil, mais parut si peu disposé à changer de conduite, qu'il lui répondit par ce vieux proverbe : l'œil du Maître engraisse les chevaux. Il partit quelques jours après pour la Jamaïque. Snelgrave prit plus tard la même route : mais, en arrivant dans cette Isle, on lui fit le récit de la malheureuse mort que Messervy s'était attirée par son aveugle confiance, dix jours après avoir quitté la côte de Guinée.

Un jour qu'il était au milieu de ses Nègres, à les voir dîner, ils se saisirent de lui, & lui casserent la tête avec les plats mêmes dans lesquels

quels on leur servait le riz. Cette révolte ayant été concertée de longue main, ils coururent en foule vers l'avant du vaisseau, pour forcer la baricade, sans paraître effrayés du bout des piques & des fusils que les blancs leur présentaient par les embrasures. Enfin le Contre-maître ne vit pas d'autre remède pour un mal si pressant, que de faire feu sur eux de quelques pièces de canon chargées à mitrailles. La premiere décharge en tua près de quatre-vingt, sans compter ceux qui sauterent dans les flots & qui s'y noyerent. Cette exécution appaisa la révolte; mais, dans le désespoir d'avoir manqué leur entreprise, une grande partie de ceux qui restaient, se laissa mourir de faim, & lorsque le vaisseau fut arrivé à la Jamaïque, les autres tenterent deux fois de se révolter avant la vente. Tous les Marchands de l'Isle, à qui ces fureurs ne purent être cachées, marquerent peu d'empressement pour acheter des esclaves si indociles, quoiqu'ils leur fussent offerts à vil prix. Ce voyage devint fatal en tout aux propriétaires; car la difficulté de la vente ayant arrêté long-temps le vaisseau à la Jamaïque, il y périt enfin dans un ouragan, plus redoutable encore que les Nègres.

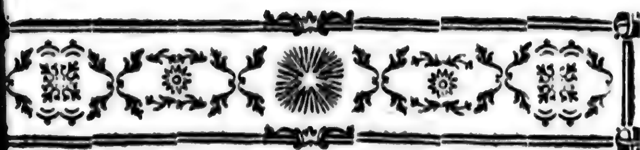
Traite des Nègres.

Snelgrave fut pris par des Pirates Anglais près de Sierra-Léona. Il essuya à-peu-près

Traite des Nègres.

les mêmes traitemens que le Capitaine Roberts dont nous avons raconté plus haut la malheureuſe avanture. Il ne put ſauver qu'une très-petite partie de ſes marchandiſes, & regagna l'Angleterre.

Fin du Livre quatrieme.



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

LIVRE V.

Guinée. Description de la côte de Malaguette, de la côte d'Ivoire, de la côte d'Or & de la côte des Esclaves. Royaume de Bénin.

CHAPITRE PREMIER.

Côte de Malaguette. Côte d'Ivoire.

Guinée.

LA GUINÉE, que plusieurs Voyageurs écrivent *Ghinney*, est une vaste étendue de côtes, depuis

Guinée.

la riviere du Sénégal, jusqu'au Cap Lop-Consalvo & même jusqu'au Cap Nègre. Le nom de Guinée est inconnu aux Habitans naturels. Il vient des Portugais, de qui tous les Européens l'ont reçu & vraisemblablement les Portugais l'ont tiré de celui de *Ghenehoa*, que Léon & Marmol donnent au premier pays, qui se trouve au Sud du Sénégal. On divise communément la Guinée en deux parties, celle du Sud & celle du Nord. La premiere s'étend depuis le Sénégal jusqu'à Sierra-Léona; & la seconde, depuis Sierra-Léona jusqu'aux Caps qu'on vient de nommer.

Celle-ci, qui est la Guinée proprement dite, parce que celle du Nord porte plus communément le nom de Sénégal, se subdivise en six parties, ou en six côtes. 1.° La côte de Malaguette ou du poivre. 2.° La côte d'Ivoire. 3.° La côte d'Or. 4.° La côte des esclaves. 5.° La côte de Benin. 6.° La côte de Biafaras.

Côte de Malaguette ou du Poivre.

Dans sa plus grande étendue, la côte de Malaguette prend depuis Sierra-Léona, jusqu'au Cap *Daspalmas*. Cet espace contient cent soixante lieues. Mais d'autres la font commencer au Cap Monté, cinquante-trois lieues à l'Est de Sierra-Léona. D'autres encore la bornent entre la riviere de Sestro & Growa.

Les habitans du Cap Monté entretiennent

beaucoup de propreté dans leurs maisons, quoique pour la forme elles ne different pas de celles du Sénégal. Les édifices du Roi & des Grands sont bâtis en long. On en voit de deux étages, avec une voûte de roseaux ou de feuilles de palmiers si bien entrelacés, qu'elle est impénétrable au Soleil & à la pluie. L'espace est divisé en plusieurs appartemens. La premiere pièce, qui est la salle d'audience, & qui sert aussi de salle à manger, est entourée d'une espèce de sopha de terre ou d'argile, large de cinq ou six pieds, quoiqu'il n'en ait qu'un de hauteur. Ce banc est couvert de belles nattes, qui sont un tissu de jonc ou de feuilles de palmier, teint de très-belles couleurs & capable de durer fort long-temps. C'est le lieu où les Grands & les riches passent la plus grande partie du temps, à demi-couchés, & la tête sur les genoux de leurs femmes. Dans cette posture ils s'entretiennent, ils fument, ils boivent du vin de palmier.

Côte de Malaguete.

Ces peuples sont moins mal-propres dans leurs alimens & dans la maniere de manger, que la plupart des autres Nègres. Ils ont des plats, composés d'un bois fort dur, & des bassins de cuivre étamé, qu'ils nettoyent fort soigneusement. Ils emploient des broches de bois pour rôtir leur viande. Mais ils ont oublié l'art de les faire

Côte de Malaguete.

tourner, quoiqu'ils l'aient appris des Français. Ils font rôtir un côté de la viande ; après quoi, ils la tournent pour faire rôtir l'autre.

Le langage des Nègres change un peu, à mesure qu'on avance au long de la côte. Leur langue, comme on peut se l'imaginer, n'est formée que d'un petit nombre de mots, qui expriment les principales nécessités de la vie. C'est du moins ce qu'on peut conclure de la taciturnité qui regne le plus souvent dans leurs fêtes mêmes & dans leurs assemblées. Dans leur commerce, les mêmes expressions reviennent souvent, & leurs chansons ne sont qu'une répétition continuelle de cinq ou six mots.

Les peuples du Cap Mésurado sont fort jalou[x] de leurs femmes. Cette délicatesse ne regard[e] point leurs filles, auxquelles ils laissent au con[-] traire la liberté de disposer d'elles-mêmes; c[e] qui n'empêche point qu'elles ne trouvent facil[e-] ment des maris. Les hommes seraient même fâ[-] chés de prendre une femme qui n'aurait p[as] donné, avant le mariage, quelque preuve de fécon[-] dité, & qui n'aurait pas acquis quelque bien p[ar] la disposition de ses faveurs. Ce qu'elle a gag[né] par cette voie sert au mari pour l'obtenir de s[es] parens. Ainsi, les femmes en sont plus libr[es] dans leur choix, parce qu'il dépend d'elles d[e]

donner ce qu'elles ont acquis à l'homme qui leur plaît.

Côte de Malaguete.

Les maisons de ce pays sont, dit-on, les mieux bâties de toute la côte. Au centre de chaque village, on voit une sorte de théâtre, couvert comme une halle de marché, qui s'éleve d'environ six pieds, sur lequel on monte de plusieurs côtés par des échelles. Il porte le nom de *Kaldée*, qui signifie *place* ou *lieu de conversation*. Comme il est ouvert de toutes parts, on y peut entrer à toutes les heures du jour & de la nuit, c'est là que les Négocians s'assemblent pour traiter d'affaires, les paresseux pour fumer du tabac, & les politiques pour entendre ou raconter des nouvelles. Les plus riches s'y font apporter, par leurs esclaves, des nattes sur lesquelles ils sont assis. D'autres en portent eux-mêmes; & d'autres en louent des Officiers du Roi, qui sont établis dans ce lieu pour l'entretien de l'ordre. La Ville Royale s'appelle *Andrea*.

Peuple des Quojas.

Tout le pays intérieur, depuis le Cap Monté, porte le nom de Quoja. Ces peuples dépendent du Roi des Folgias, qui dépendent eux-mêmes de l'Empereur des Monus. La puissance de cet Empereur des Monus s'étend sur plusieurs Nations voisines, qui lui paient annuellement un tribut. Les Folgias donnent à l'Empereur des Monus, le nom de *Mandi*, ou *Mani*, qui signifie Sei-

Côte de Malaguete.

gneur ; & aux Quojas, celui de *Mandi-Monus*, c'eſt-à-dire, peuple du Seigneur. Ils croient ſe faire honneur par ces titres, parce qu'ils ſont ſes tributaires. Cependant chaque petit Roi jouit d'une autorité abſolue dans ſes limites, & peut faire la guerre ou la paix, ſans le conſentement de l'Empereur ou de quelque autre puiſſance que ce ſoit.

On voit dans les mêmes régions, entre le Cap Monté & le Cap Méſurado, un animal de la taille du cerf, que les habitans nomment *Silla-Vandoch*. Sa couleur eſt jaune, mais rayée de blanc. Il a des cornes longues d'environ douze pouces & dans chacune un trou par lequel il reſpire. Il eſt plus léger que le daim.

Les porc-épics, qui ſe nomment *quinja*, ſont de deux eſpèces ; la grande & la petite. Ceux de la premiere ſont de la grandeur d'un porc, armés de toutes parts de pointes longues & dures, qui ſont rayées de blanc & de noir à des diſtances égales. Snelgrave en apporta quelques-unes en Europe, qui n'étaient pas moins groſſes que des plumes d'oie. Lorſque ces animaux ſont en furie, ils lancent leurs dards avec tant de force qu'ils entament une planche. Leur morſure eſt terrible. Qu'on les mette dans un tonneau ou dans une cage de bois, ils s'ouvrent un paſſage avec les dents. Ils ſont ſi hardis qu'ils attaquent le plus

dangereux ſerpent. On les croit exactement les mêmes que les *zatta* de Barbarie. Leur chair paſſe pour un mets excellent parmi les Nègres. Côte de Malaguete.

Le *quoggelo*, eſt un animal amphibie, long de ſix pieds, & couvert d'écailles dures & impénétrables, comme le crocodile. Il ſe défend contre les autres bêtes en dreſſant ſes écailles qui ſont fort pointues par le bout. Sa langue, qui eſt fort grande, lui ſert à prendre des fourmis.

Les perroquets bleus à queue rouge, qu'on nomme *voſacy-i*, ſont en fort grande abondance. Le *komma* eſt un très-bel oiſeau. Il a le col vert, les aîles rouges, la queue noire, le bec crochu, & les pattes comme celles du perroquet.

Les peuples de cette côte ſont, comme tous les Nègres en général, livrés à l'incontinence. Leurs femmes, qui ne ſont pas moins paſſionnées pour les plaiſirs des ſens, emploient des herbes & des écorces pour exciter les forces de leurs maris. Les femmes d'Europe en ſavent davantage. Mais les habitans ſont d'ailleurs plus modérés, plus doux, plus ſociables que les autres Nègres. Ils ne ſe plaiſent point à verſer le ſang humain, & ne penſent point à la guerre, s'ils n'y ſont forcés par la néceſſité de ſe défendre. Quoiqu'ils aiment beaucoup les liqueurs fortes, ſur-tout l'eau-de-vie, il eſt rare qu'ils en achetent. On ne leur recon-

Côte de Malaguete.

nait ce faible que lorſqu'on leur en préſente. Ils vivent entr'eux dans une union parfaite; toujours prêts à s'entre-ſecourir, à donner à leurs amis dans le beſoin une partie de leurs habits & de leurs proviſions, & même à prévenir leurs néceſſités par des préſens volontaires. Si quelqu'un meurt ſans laiſſer de quoi fournir aux frais des funérailles, vingt amis du mort ſe chargent à l'envi de cette dépenſe. Le vol eſt très-rare entr'eux. Mais il n'ont pas le même ſcrupule pour les étrangers, & ſur-tout pour les marchands de l'Europe.

La principale occupation des Nègres, dans toute cette contrée, eſt la culture de leurs terres; car ils ont peu de penchant pour le commerce. Les eſclaves dont ils peuvent diſpoſer ſont en petit nombre, & les vaiſſeaux Européens, qui paſſent ſi ſouvent au long de leur côte, ſont bientôt épuiſé l'ivoire, la cire, & le bois de Cam qui ſe trouve dans le pays. Ce bois de Cam eſt d'un plus beau rouge pour la teinture que le bois de Bréſil, & paſſe pour le meilleur de toute la Guinée. Il peut être employé juſqu'à ſept fois.

Ils emploient pour convaincre les accuſés différentes épreuves auſſi abſurdes que celles qui compoſaient autrefois notre juriſprudence criminelle.

Côte de Malaguete.

Ils reconnaissent un Etre Suprême, un Créateur de tout ce qui existe, & l'idée qu'ils en ont est d'autant plus relevée, qu'ils n'entreprennent pas de l'expliquer. Ils appellent cet être *Kanno*. Ils croient que tous les biens viennent de lui. Mais ils ne lui accordent pas une durée éternelle. Il aura pour successeur, disent-ils, un autre Etre, qui doit punir le vice & récompenser la vertu.

Ils sont persuadés que les morts deviennent des esprits, auxquels ils donnent le nom de *Jannanins*, c'est-à-dire, patrons & défenseurs. L'occupation qu'ils attribuent à ces esprits, est de protéger & de secourir leurs parens & leurs anciens amis. C'est à-peu-près le culte des Anges Gardiens parmi nous.

Les Quojas, qui reçoivent quelqu'outrage, se retirent dans les bois, où ils s'imaginent que ces esprits font leur résidence. Là, ils demandent vengeance à grands cris, soit à Kanno, soit aux Jannanins. De même, s'ils se trouvent dans quelqu'embarras ou quelque danger, ils invoquent l'esprit auquel ils ont le plus de confiance. D'autres le consultent sur les événemens futurs. Par exemple, lorsqu'ils ne voient point arriver les vaisseaux de l'Europe, ils interrogent leurs Jannanins pour savoir ce qui les arrête, & s'ils

Côte de Malaguete.

apporteront bientôt des marchandises. Enfin leur vénération est extrême pour les esprits des morts. Ils ne boivent jamais d'eau ni de vin de palmier, sans commencer par en répandre quelques gouttes à l'honneur des Jannanins. S'ils veulent assurer la vérité, c'est leurs Jannanins qu'ils attestent. Le Roi même est soumis à cette superstition ; &, quoique toute la Nation paraisse pénétrée de respect pour Kanno, le culte public ne regarde que ces esprits. Chaque village a dans quelque bois voisin un lieu fixe pour les invocations. On y porte, dans trois différentes saisons de l'année, une grande abondance de provisions pour la subsistance des esprits. C'est-là que les personnes affligées vont implorer l'assistance de Kanno & des Jannanins. Les femmes, les filles & les enfans, ne peuvent entrer dans ce bois sacré. Cette hardiesse passerait pour un sacrilège. On leur fait croire, dès l'enfance, qu'elle serait punie sur-le-champ par une mort tragique.

Les Quojas ne sont pas moins persuadés qu'ils ont parmi eux des magiciens & des sorciers. Ils croient avoir aussi une espèce d'ennemis du genre humain, qu'ils appellent *Sovas-Munusin*, c'est-à-dire, empoisonneurs & suceurs de sang, qui sont capables de sucer tout le sang d'un homme ou d'un animal, ou du moins de le corrompre. Ce

ſont les Vampires d'Afrique. L'eſprit humain eſt par-tout le même. Ils croient avoir d'autres enchanteurs, nommés *Billis*, qui peuvent empêcher le riz de croître ou d'arriver à ſa maturité. Ils croient que *Sova*, c'eſt-à-dire, le diable, s'empare de ceux qui ſe livrent à l'excès de la mélancolie, & que, dans cet état, il leur apprend à connaître les herbes & les racines qui peuvent ſervir aux enchantemens; qu'il leur montre les geſtes, les paroles, les grimaces, & qu'il leur donne le pouvoir continuel de nuire. Auſſi la mort eſt-elle la punition infaillible de ceux qui ſont accuſés de ces noires pratiques. Les Quojas ne traverſeraient point un bois ſans être accompagnés, dans la crainte de rencontrer quelque Billi, occupé à chercher ſes racines & ſes plantes: ils portent avec eux une certaine compoſition à laquelle ils croient la vertu de les préſerver contre Sova & tous ſes Miniſtres. Les hiſtoires qu'ils en racontent valent bien les nôtres en ce genre.

Côte de Malaguete.

Tous les peuples de cette côte circonciſent leurs enfans dès l'âge de ſix mois, ſans autre Loi qu'une tradition immémoriale, dont ils rapportent l'origine à Kanno même. Cependant la tendreſſe de quelques meres fait différer l'opération juſqu'à l'âge de trois ans, parce qu'elle ſe fait alors avec

Côte de Malaguete.

moins de danger. On guérit la blessure avec le jus de certaines herbes.

Ils ont des espèces d'associations mystérieuses pour les hommes & pour les femmes, qui ressemblent assez à nos confrairies ; celle des hommes s'appelle le *Belli* & demande cinq ans d'épreuve, comme autrefois l'école de Pythagore. Celle des femmes se nomme *Sandi*, ne demande que quatre mois de retraite, & se termine par une circoncision. Les hommes n'apprennent dans leur confrairie que des danses & des chants.

Rio-Sestos, ou la riviere de Sestos, est à quarante lieues du Cap Mésurado. Le pays fournit de l'ivoire, des esclaves, de la poudre d'or & sur-tout du poivre ou de la malaguette.

On trouve dans la riviere de Sestos une sorte de cailloux, semblables à ceux de Médoc, mais plus durs, plus clairs, & d'un plus beau lustre. Ils coupent mieux que le diamant, & n'ont guères moins d'éclat lorsqu'ils sont bien taillés.

La langue du pays de Sestos est la plus difficile de toute la côte ; ce qui réduit les Européens à la nécessité de faire le commerce par signes. Les Nègres excellent dans cet art. Ils ont conservé néanmoins quantité de mots Français qui leur ont été transmis par leurs ancêtres, mais aussi défigurés qu'on peut se l'imaginer. Ils ont

Côte de Malaguete.

appris des Français l'art de tremper le fer & l'acier, ou plutôt ils l'ont à une perfection dont les Européens n'approchaient point encore il y a vingt ans (*a*). Les marchands de l'Europe, qui trafiquent sur cette côte, ne manquent jamais de faire donner leur trempe aux ciseaux dont on se sert pour couper les barres de fer.

Le canton de Sestos produit une si grande abondance de riz, que le plus gros bâtiment peut en faire promptement ses cargaisons, à deux liards la livre. Mais il n'est pas si blanc ni si doux que celui de Milan & de Véronne. Les habitans les plus distingués en font un commerce continuel, auquel ils joignent celui du poivre de Guinée, & des dents d'éléphans; quoique la derniere de ces trois marchandises soit assez rare. Elle est néanmoins d'une fort bonne qualité : mais le prix n'en est pas réglé, parce qu'il n'y a point de comptoir fixe dans le pays. Le poivre est à si bon marché que cinquante livres ne reviennent qu'à cinq sols en marchandises.

Dès que les Habitans apperçoivent un vaisseau, ils crient de toutes leurs forces avec un reste de prononciation Normande : « Malaguette « tout plein, malaguette tout plein; tout plein,

(*a*) On sait à quelle perfection les Anglais ont porté cet Art aujourd'hui.

Côte de Malaguete.

« plein, tout à terre de malaguette. » Ils reconnaissent ensuite aux réponses des matelots, si le bâtiment est Français. Les Dieppois donnerent autrefois à cette Ville le nom de *Sestro-Paris*, parce qu'elle est une des plus grandes & des plus peuplées de cette région. Ils y avaient un établissement pour le commerce du poivre & de l'ivoire. Le poivre des Indes n'était point encore connu dans l'Europe. Mais les Portugais ayant ensuite conquis l'Isle de France, se répandirent sur toutes les côtes de Guinée, & s'établirent sur les ruines des comptoirs Français.

Le Grand Sestre se nommait le Grand-Paris, comme le petit Sestre, qui est quelques lieues plus loin, portait le nom de petit-Paris.

Le vin de palmier & les dattes, que les Nègres aiment passionnément, y sont de la meilleure qualité du monde. Mais la principale richesse de la côte est la malaguette ou le poivre de Guinée dont l'abondance empêche toujours la cherté. Suivant Barbot, les Nègres de Sestos l'appellent *Waizanzag*; & ceux du Cap de Palmas, *Emaneghetta*.

La plante, qui porte le poivre de Guinée, devient plus ou moins forte, suivant la bonté du terroir, & s'éleve ordinairement à la qualité d'arbrisseau. Quelquefois, faute de cet avantage, elle demeure rampante, du moins si elle n'est

soutenue

soutenue avec soin, ou si elle ne s'attache à quelque tronc d'arbre, qui lui sert d'appui. Alors, comme l'if, elle couvre tout le tour. Lorsqu'elle rampe, les grains, quoique plus gros, n'ont pas la même bonté. Au contraire, plus les branches s'élevent & sont exposées à l'air, plus le fruit est sec & petit; mais il en est plus chaud & plus piquant, avec toutes les véritables qualités du poivre. La feuille de la malaguette est deux fois aussi longue que large. Elle est étroite à l'extrémité. Elle est douce & d'un verd agréable dans la saison des pluies. Mais, lorsque les pluies cessent, elle se flétrit & perd sa couleur. Brisée entre les doigts, elle rend une odeur aromatique, comme le clou de girofle, & la pointe des branches a le même effet. Sous la feuille, il croît de petits filamens frisés, par lesquels elle s'attache au tronc des arbres ou à tout ce qu'elle rencontre. On ne peut décrire exactement ses fleurs, parce qu'elles paraissent dans un temps où l'on ne fait pas de commerce sur la côte. Cependant il est certain que la plante produit des fleurs, auxquels les fruits succèdent en forme de figures angulaires, de différente grosseur, suivant la qualité ou l'exposition du terroir. Le dehors est une peau fine, qui se seche & devient fort cassante. Sa couleur est un brun foncé & rougeâtre. Les Nègres prétendent que cette peau

Côte de Malaguete.

Côte de Malaguete.

est un poison. La graine qu'elle renferme est placée régulierement & divisée par des pellicules fort minces, qui se changent en petits fils, d'un goût aussi piquant que le gingembre. Cette graine est ronde, mais angulaire, rougeâtre avant sa maturité; plus formée à mesure qu'elle mûrit, & noire enfin lorsqu'elle a été mouillée. C'est dans cet état qu'on l'emballe pour le transport. Cependant cette humidité produit une fermentation qui diminue beaucoup sa vertu. Pour la bien vendre, il faut qu'elle ait le goût aussi piquant que le poivre de l'Inde.

On cueille le fruit lorsque l'extrémité des feuilles commence à noircir. Le poivre de Guinée a quelquefois été fort recherché en France & dans les autres pays de l'Europe, sur-tout lorsque celui de l'Inde y est cher & rare. Les marchands s'en servent aussi pour augmenter injustement leur profit en le mêlant avec le véritable poivre.

La derniere espèce de poivre qui s'appelle piment, & qui porte en Europe le nom de poivre d'Espagne, croît en abondance sur la côte.

Les habitans sont livrés à tous les excès de l'intempérance & de la luxure. Ils n'entretiennent les Européens & ne parlent ensemble, que des plaisirs qu'ils prennent avec

les femmes. Il s'en trouve, dit-on, qui proſtituent leurs femmes à leurs propres enfans ; & lorſque les marchands de l'Europe leur reprochent cette infâmie, ils affectent d'en rire comme d'une bagatelle.

Côte de Malaguete.

Toute la côte, depuis le Cap Palmas juſqu'au Cap Très-Puntas, eſt connue des gens de mer ſous le nom de *côte des Dents*, ou côte *d'Ivoire*. Les Hollandais la nomment dans leur langue, *Tand-Kuſt*. Elle ſe diviſe en deux parties ; celle du bon peuple & celle du mauvais peuple. Ces deux Nations ſont ſéparées par la riviere de Botro. On ignore à quelle occaſion la derniere a reçu le titre de mauvaiſe ; mais il eſt certain, en général, qu'à l'Eſt du Cap Palmas les Nègres ſont méchans, perfides, voleurs & cruels. A l'égard du nom de côte d'Ivoire, on conçoit qu'il vient du grand nombre de dents d'éléphans que les Européens achetent ſur cette côte.

Côte d'Ivoire.

Celle du bon peuple commence au Cap La-Hou. Les Hollandais ont donné le nom de *Quaquas* aux habitans, juſqu'au Cap de Sainte-Apolline, parce qu'en s'approchant des vaiſſeaux de l'Europe, ils avaient ce mot ſans ceſſe à la bouche. On a jugé qu'il ſignifie *bon jour*, ou, *ſoyez les bien venus*.

On trouve, dans chaque canton, les mêmes marchandiſes, c'eſt-à-dire, de l'or, de l'ivoire,

Côte d'Ivoire.

& des esclaves. Quoiqu'il n'y ait point de tarif réglé, le commerce est considérable.

Au Cap Apollonia ou Sainte-Apolline, commence la terre du mauvais peuple. Les Habitans de ce canton sont les plus sauvages de toute la côte. On les accuse d'être antropophages. Ils font gloire de porter les dents en pointes, & de les avoir aussi aigues que des aiguilles ou des alênes. Barbot ne conseille à personne de toucher à cette dangereuse terre. Cependant les Nègres apportent à bord de fort belles dents d'éléphans; mais il semble que leur vue soit de les faire servir d'amorce pour attirer les étrangers sur leur côte, & peut-être pour les dévorer; car ils mettent leurs marchandises à si haut prix, qu'il y a peu de commerce à faire avec eux. D'ailleurs ils demandent avec importunité tout ce qui se présente à leurs yeux, & paraissent fort irrités du moindre refus. Leur inquiétude & leur défiance vont si loin, qu'au moindre bruit extraordinaire ils se précipitent dans la mer & retournent à leurs canots. Ils les tiennent exprès à quelque distance, pour faciliter continuellement leur fuite.

Les éléphans doivent être d'une étrange grosseur, puisqu'on y achete des dents qui pesent jusqu'à deux cens livres. On s'y procure aussi des esclaves & de l'or, mais sans pouvoir pé-

nétrer aux pays d'où l'or vient aux habitans. Ils gardent là-dessus un profond secret ; ou s'ils sont pressés de s'expliquer, ils montrent du doigt les hautes montagnes qu'ils ont à quinze ou vingt lieues au Nord-Est, en faisant entendre que leur or vient delà. Peut-être le trouvent-ils beaucoup plus près, dans le sable de leur riviere même ; ou peut-être aussi leur vient-il des Nègres de ces montagnes, qui le rassemblent en lavant la terre, comme ceux de Bambuk. Enfin toutes les parties de cette contrée seraient très-propres au commerce, si les habitans étaient d'un caractere moins farouche.

Côte d'Ivoire.

On raconte qu'ils ont massacré, dans plusieurs occasions, un grand nombre d'Européens qui n'avaient relâché sur leur côte que pour y faire leur provision d'eau & de bois.

La côte abonde en poisson. Les plus remarquables, sont le *taureau de mer*, le *marteau* & le *diable de mer*.

C'est l'usage pour les enfans de suivre la profession de leur pere. Le fils d'un tisserand exerce le même métier, & celui d'un Facteur n'a point d'autre emploi que le commerce. Cet ordre est si bien établi qu'on ne souffrirait pas qu'un Nègre sortît de sa condition originelle.

Côte d'Ivoire.

Quaquas.

C'eſt un amuſement pour les matelots, au long de cette côte, de ſe voir environnés d'un grand nombre de canots, chargés de Nègres, qui crient de toute leur force, *quaqua, quaqua*, & qui s'éloignent auſſi promptement qu'ils ſe ſont approchés. Depuis que les Européens en ont enlevé pluſieurs, leur inquiétude eſt ſi vive, qu'on ne les engage pas facilement à monter à bord. La meilleure méthode pour les attirer avec leurs marchandiſes, eſt de prendre un peu d'eau de mer & de s'en mettre quelques gouttes dans les yeux; parce que la mer étant leur Divinité, ils regardent cette cérémonie comme un ſerment.

Les Quaquas ſont ordinairement quatre ou cinq dans un canot. Mais il eſt rare qu'on en voie monter plus de deux à-la-fois ſur un vaiſſeau. Ils y viennent chacun à leur tour, & n'apportent jamais deux dents enſemble.

Les *daſchis* ou préſens, qui ſont les premiers objets de l'empreſſement des Nègres, ne paraiſſent pas d'abord d'une grande importance. C'eſt un couteau de peu de valeur, un anneau de cuivre, un verre d'eau-de-vie, ou quelques morceaux de biſcuit. Mais ces libéralités, qui ne ceſſent point au long de la côte, & qui ſe renouvellent quarante ou cinquante fois par jour, emportent à la fin cinq pour cent ſur la car-

gaiſon du vaiſſeau. Cet uſage vient des Hollandais, qui ſe crurent obligés, en arrivant ſur la côte de Guinée, d'employer l'apparence d'une générosité extraordinaire pour ruiner les Portugais dans l'eſprit des Nègres. Il n'y a point de Nation pour qui leur exemple n'ait pris la force d'une loi. Toute propoſition de commerce doit commencer par les daſchis. Ainſi, ce trait de politique eſt devenu un véritable fardeau pour l'Europe, & pour ceux même qui l'ont inventé.

Côte d'Ivoire.

Le même uſage eſt établi ſur la côte d'or, & commence au Cap-Laho, avec cette différence, que les daſchis ne s'accordent qu'après la concluſion du marché, & qu'ils y portent le nom de *daſſi-mi-daſſi*. Mais ſur toutes les côtes inférieures, depuis la riviere de Gambra, les Nègres veulent que leurs daſchis ſoient payés d'avance. Ils ne voient pas plutôt paraitre un vaiſſeau qu'il les demandent à grands cris.

Les marchandiſes qui ſont la matiere du commerce, ſont les étoffes de coton, le ſel, l'or & l'ivoire.

Les contrées intérieures derriere les Quaquas, fourniſſent une groſſe quantité de dents d'éléphans, qui ſont le plus bel ivoire du monde. Elles ſont achetées conſtamment par les Anglais, les Hollandais & les Français; quelquefois auſſi

Côte d'Ivoire.

par les Danois & les Portugais. Mais, depuis que le commerce de la Guinée eſt ouvert à toutes les Nations, l'Angleterre en tire plus d'avantage que la Hollande. Ce nombreux & perpétuel concours de vaiſſeaux Européens, qui viſitent annuellement la côte, a fait hauſſer aux Nègres le prix de leurs marchandiſes, ſur-tout de leurs groſſes dents d'éléphans. Le pays en fournit une ſi étrange quantité, qu'il s'en eſt vendu, dans un ſeul jour, juſqu'à cent quintaux. Les Nègres racontent que le pays intérieur eſt ſi rempli d'éléphans, ſur-tout dans les parties montagneuſes, que les habitans ſont obligés de ſe creuſer des cavernes aux lieux les plus eſcarpés des montagnes & d'en rendre les portes fort étroites. Ils ont recours à toutes ſortes d'artifices pour chaſſer de leurs plantations ces incommodes animaux. Ils leur tendent des pièges, dans leſquels ils en prennent un grand nombre. Mais, ſi l'on doit ſe fier au récit des Nègres, la principale raiſon qui rend l'ivoire ſi commun dans le même pays, eſt que tous les éléphans jettent leurs dents tous les trois ans; de ſorte qu'on les doit moins à la chaſſe des Nègres qu'au haſard qui les fait trouver dans les forêts.

Cependant on obſerve que cette quantité d'ivoire eſt fort diminuée, ſoit que les Nègres aient plus de négligence à chercher les dents, ſoit que

les maladies aient emporté une grande partie des éléphans ; l'une ou l'autre de ces deux raisons, jointe à la multitude de vaisseaux, qui abordent sur la côte, a fait hausser le prix de cette marchandise.

Côte d'Ivoire.





CHAPITRE II.

Côte d'Or.

Côte d'Or.

LE NOM de *Costa del Oro*, que les Portugais ont donné à cette côte, vient de l'immense quantité d'or qu'ils en ont tirée, & par la même raison, toutes les autres Nations de l'Europe l'ont nommée *côte d'Or*, dans leur langue. Suivant nos Cartes, fondées sur des observations exactes, la situation de cette côte est entre quatre degrés trente minutes & huit degrés de latitude du Nord. Elle a un peu plus de cent lieues de longueur. On ne peut rien établir sur sa largeur parce qu'elle n'est ici considérée que sous le titre de côte, ou de bord d'un vaste pays. Cependant on connait dix ou onze petits Royaumes, qui sont renfermés dans cette étendue & dont quelques-uns s'enfoncent assez loin dans l'intérieur des terres.

Les Portugais y furent établis seuls pendant plus d'un siécle. Le Château de Mina était leur principal boulevard. La terreur qu'ils avaient inspirée aux Nègres & les violences qu'ils exerçaient contre les Négocians des autres Nations,

Côte d'Or.

écarterent long-temps de cette côte tous les vaiſſeaux Européens. Mais lorſqu'en 1578, les Nègres d'Akra, pouſſés à bout par la barbarie de cette Nation, eurent ſurpris le Fort de ce nom, maſſacré la garniſon & détruit les fortifications juſqu'aux fondemens, le crédit des Portugais ſur cette côte commença ſenſiblement à décliner; & les autres Nations de l'Europe entrerent en partage de toutes les richeſſes dont ils avaient joui. A la vérité, ce ne fut pas ſans effuſion de ſang. Quantité de Français perdirent la vie, non-ſeulement par la main des Portugais, mais par celle des Nègres, qui recevaient d'eux une récompenſe de cent écus pour chaque tête de Français qu'ils pouvaient leur apporter. Elles étaient expoſées ſur les murailles du Fort de Mina. Ces cruels excès jetterent tant de conſternation parmi les Négocians Français, qu'ils abandonnerent encore une fois le commerce de Guinée pour le reprendre dans la ſuite.

A l'égard des Nègres, rien n'eſt comparable à la tyrannie que les Portugais exerçaient ſur eux. Ils avaient établi des impôts exceſſifs ſur toutes les proviſions du pays, & ſur la pêche. Ils forçaient les Seigneurs & juſqu'aux Rois mêmes de leur livrer leurs enfans pour s'en ſervir en qualité de domeſtiques ou d'eſclaves. Ils n'ouvraient pas leurs magaſins, ſi l'on ne s'y pré-

Côte d'Or.

sentait avec quarante ou cinquante marcs d'or; & ceux-mêmes qui venaient avec cette somme étaient forcés de recevoir les marchandises dont on jugeait à propos de se défaire, au prix que les Facteurs avaient réglé. S'il se trouvait quelque mêlange dans l'or des Nègres, le coupable était puni de mort, sans distinction de fortune & de rang. Le Roi de Comani ne put sauver du supplice un de ses plus proches parens. Toutes les marchandises que les Nègres achetaient des autres Nations, étaient confisquées.

Les Hollandais furent presque les seuls qui s'obstinerent à continuer leurs voyages en Guinée. La grandeur du profit leur fit oublier les outrages, & remettre leur vengeance à des temps qu'ils ne pouvaient encore prévoir. Elle fût suspendue jusqu'à la guerre entre la Hollande & l'Espagne. Mais, rappellant alors toutes les injures qu'ils avoient reçues des Portugais, & couvrant leur haine du prétexte de leur réunion avec les Espagnols, ils leur enleverent, avec une partie du Brésil, tous les établissemens qu'ils avaient sur la Côte d'Or, & les forcerent enfin de leur céder leurs deux principales forteresses, le Château de Mina en 1637, & celui d'Axim en 1643; mais ils traiterent les peuples de Guinée avec autant d'injustice & de cruauté, que ceux à qui l'on avait reproché si long-temps ces deux vices.

Dans la vue d'assujettir plus que jamais le pays, ils éleverent de petits forts à *Boutro*, à *Sama*, à *Corse*, à *Anamabo*, à *Akra*, sous prétexte de soutenir leurs Alliés contre les Habitans des pays intérieurs, qui les troublaient par de fréquentes incursions. En même temps ils établirent des droits sur la pêche des Nègres d'Axim, de Dina & de Mawri, en leur défendant, sous de rigoureuses peines, toutes sortes de commerce avec les autres Nations de l'Europe. En un mot, ils s'attribuerent par degrés tous les droits de l'autorité absolue, jusqu'à prendre connoissance de leurs affaires civiles & criminelles, & se rendre juges de la mort & de la vie, quoiqu'ils ne cessassent point de payer aux Rois du pays une sorte de tribut annuel pour le terrain de leurs établissemens. Avec tant de précautions, ils ne purent empêcher le commerce des autres Européens, qu'ils traitaient en ennemis, lorsqu'il en tombait quelques-uns entre leurs mains. Ils eurent aussi des guerres fréquentes à essuyer contre les Naturels du pays, avec qui pourtant ils ne cessaient pas de commercer. Telle est à-la-fois l'inconstance naturelle des Nègres & leur avidité pour les marchandises de l'Europe, qu'après quelques éclats inutiles d'un ressentiment passager contre leurs tyrans; ils venoient encore échanger leur or contre de l'eau-de-vie & des clincailleries d'Europe; sem-

Côte d'Or.

Côte d'Or.

blables à des esclaves révoltés, qui viennent demander leur nourriture au maître qui vient de les châtier. Si ces peuples avaient voulu tirer une vengeance sûre & facile de leurs oppresseurs, ils n'avaient qu'à se retirer dans l'intérieur des terres; l'émigration est toujours aisée pour des hordes indigentes, & les tyrans de la côte n'auraient pas pu les poursuivre dans les sables de la zone torride. Quelquefois cependant ces peuplades d'esclaves ont donné d'effrayans exemples de courage & de désespoir. C'est ainsi du moins que les Hollandais perdirent un établissement qu'ils avaient à Eguira. Leur Chef ayant pris querelle avec un des principaux Seigneurs Nègres, le tenait assiégé dans l'enclos de ses édifices. Le Nègre, hors d'état de résister, après avoir tiré avec des lingots d'or au lieu de plomb, fit connaître par des signes qu'il consentait à traiter, & donna des espérances considérables aux Hollandais. C'était un artifice pour envelopper ses ennemis dans sa ruine. Il chargea un de ses esclaves de mettre le feu dans un lieu qu'il lui marqua, lorsqu'il lui entendrait frapper la terre d'un coup de pied. Ensuite ayant reçu les Hollandais pour négocier, il n'attendit pas longtemps à donner le signal, ni l'esclave à suivre fidèlement ses ordres. Plusieurs barils de poudre qu'il avait disposés pour cette exécution, firent

ſauter la maiſon & tous ceux qui avaient eu l'imprudence d'y entrer. Le ſeul qui eut le bonhêur de ſe ſauver fut un eſclave de la Compagnie Hollandaiſe, qui, ſe défiant de quelque trahiſon à la vue d'une mêche allumée qu'il découvrit, ſe hâta de ſortir ſans avoir averti ſes maîtres, & porta la nouvelle de leur infortune au Château d'Axim.

Le principal commerce d'Axim, eſt avec les vaiſſeaux d'Interlope. Malgré les rigoureuſes loix des Hollandais du Fort, ils trouvent le moyen de tromper la vigilance du Gouverneur ; de ſorte que la Compagnie de Hollande ne tire pas la centieme partie de l'or du pays.

La riviere d'Axim eſt à peine navigable pour des canots ; mais elle roule de l'or dans ſon ſable. Les Habitans font leur principale occupation de chercher ce précieux métal, & plongent quelquefois l'eſpace d'un quart d'heure. Leur méthode eſt de plonger la tête la premiere, en tenant à la main une calebaſſe qu'ils rempliſſent de ſable ou de tout ce qui ſe trouve au fond de l'eau. Ils répètent ce travail juſqu'à ce qu'ils ſoient fatigués, ou qu'ils croient avoir tiré aſſez de matiere. Alors s'aſſeiant ſur la rive, ils mettent deux ou trois poignées de leur ſable dans une gamelle de bois ; & la tenant dans la riviere, ils remuent le ſable avec la main, pour faire emporter les

Côte d'Or.

parties les plus légeres par le courant de l'eau. Ce qui reste au fond de la gamelle est une poudre jaune & pesante, qui est quelquefois mêlée de grains beaucoup plus gros. C'est ce qu'on appelle l'or lavé. Il est ordinairement fort pur; & celui d'Axim passe pour le meilleur de toute la côte. On ne saurait douter que la riviere d'Axim & tous les ruisseaux qui s'y joignent, n'aient passé par des mines d'or, d'où elles entraînent dans leurs flots de petites parties de ce métal. Dans la saison des pluies, où l'eau grossit beaucoup, les Nègres en trouvent de plus grosses & plus abondamment que dans les autres saisons. Mais les Hollandais n'épargnent rien pour exclure les autres Nations de ce commerce; & la difficulté de les tromper est d'autant plus grande pour les Nègres, que le Village d'Axim est sous le canon du Fort Saint-Antoine. C'est ce qui rend le Gouvernement de Hollande fort odieux sur toute la côte.

Les Anglais & les Hollandais se sont disputé long-temps le commerce de la côte d'Or, & cette guerre d'avarice a produit bien des perfidies & des crimes. Les cantons de Félu & de Commendo, que nous nommons Royaumes, ont été le théâtre de ces divisions. Enfin ces deux Nations qui ont de nombreux établissemens dans le pays se sont accordées pour le partage du gain.

Les Danois

Les Danois & quelques autres Puiſſances de l'Europe y ont auſſi des comptoirs. Le principal Fort des Anglais eſt au Cap Corſe, (*Cabo Corſo*) à neuf milles de Mina. Quand on ſonge que les Nègres de la côte d'Or ſont de très-bons ſoldats & les plus belliqueux peut-être de tous les peuples d'Afrique, & qu'ils connaiſſaient déjà l'uſage de nos armes, au temps où les Européens ſe ſont établis chez eux cent ans après les Portugais, on a peine à concevoir comment ils ont conſenti que les Anglais, les Hollandais & les Danois bâtiſſent des Forts dans leur pays. Mais telle eſt la force des préſens, même dans le pays de l'Or. C'eſt avec des préſens qu'on obtint des Rois de la contrée, la permiſſion d'élever ces funeſtes boulevards, où l'on a depuis forgé les chaînes des malheureux Africains. Des tyrans ſtupides ont vendu la liberté de leurs ſujets, & ont été ſouvent traités eux-mêmes en eſclaves par les maîtres qu'ils s'étaient donnés. Côte d'Or.

Il eſt aſſez inutile de préſenter à nos lecteurs l'ennui d'une deſcription géographique de Fantin, de Sabo, d'Akron, d'Agonna, d'Akambo &c. & de tous les cantons barbares nommés Royaumes de la côte d'Or. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui peut être un objet de curioſité ou d'inſtruction.

Dans le pays d'Akra, l'on trouve de petits

Côte d'Or.

daims qui n'ont pas plus de huit ou neuf pouces de hauteur, & dont les jambes ne sont pas plus grosses que le tuyau d'une plume. Les mâles ont deux cornes, longues de deux ou trois pouces, sans branches & sans division, mais tortues & d'un noir aussi luisant que le jais. Rien n'est si doux, si joli, si privé & si caressant que ces petites créatures. Mais elles sont si délicates, qu'elles ne peuvent supporter la mer; & tous les soins qu'on a pris pour en transporter quelques-unes en Europe, ont été jusqu'à présent sans succès.

Il n'y a point de canton, sur toute la côte d'Or, sans en excepter celui d'Anamabo, qui fournisse plus d'esclaves que le pays d'Akra. Les guerres continuelles des habitans, leur procurent sans cesse un grand nombre de prisonniers, dont la plupart sont vendus aux Marchands de l'Europe.

Les habitans des Villes maritimes d'Akra sont les plus civilisés de la côte d'Or. Leurs maisons sont quarrées & bâties fort proprement. Les murs sont de terre, mais d'assez belle hauteur, & les toits couverts de paille. L'ameublement est des plus simples; car, malgré leurs richesses, ils se contentent de quelques pagnes pour habillement, & leurs besoins sont renfermés dans des bornes fort étroites. Ils sont laborieux. Ils

Côte d'Or.

entendent le commerce. On s'apperçoit qu'ils ont retenu parfaitement les leçons des Normands, leurs anciens Maîtres. La crainte que leurs voisins du côté du Nord, ne viennent partager avec eux les profits du commerce des Européens, leur fait fermer soigneusement tous les passages. Ainsi toutes les marchandises qui se répandent au Nord, passent nécessairement par leurs mains. Ils ont établi un grand marché qui se tient trois fois la semaine à *Abéno*, ville à deux lieues du grand Akra, & à sept ou huit de la côte, où les Nègres voisins apportent en échange, pour les commodités de l'Europe, de l'or, de l'ivoire, de la cire & du musc; sans compter les esclaves qui viennent en fort grand nombre par cette voie.

Le Voyageur Desmarchais assure que, de son temps, l'or était si commun dans le pays d'Akra, qu'une once de poudre à tirer se vendait deux dragmes de poudre d'or.

Les marchandises d'Europe qu'on recherche dans le pays sont les toiles d'Osnabrug, les étoffes de Silésie, les lyats, les saies, les perpétuanes, les fusils, la poudre, l'eau-de-vie, les colliers de verre, les couteaux, les petites voiles, les nicances & d'autres commodités dont le goût s'est répandu parmi les Nègres. Ils les portent au marché d'Aboni, où l'on voit arriver, trois fois par

Côte d'Or.

semaine, une prodigieuse quantité d'autres Nègres, *Akkanez*, *Aquambos*, *Aquimeras*, *Quakos* qui achetent à fort grand prix ce qui leur est nécessaire ; car, ne pouvant obtenir la liberté de venir jusqu'aux Forts Européens, ils n'ont pas d'autre régle pour la valeur des marchandises, que la volonté des marchands Nègres d'Akra.

Parmi les Chefs barbares dont les guerres & les brigandages troublent souvent le commerce du pays, les Voyageurs parlent d'un Nègre nommé *Anqua*, né avec les inclinations si féroces qu'il ne pouvait vivre en paix. C'était d'ailleurs un monstre de cruauté. S'étant saisi, en 1691, de cinq ou six des principaux de ses ennemis, il prit plaisir de sang froid à leur faire de sa propre main une infinité de blessures; ensuite il huma leur sang avec une brutale fureur. Un de ces malheureux, qu'il haïssait particulierement, fut lié par ses ordres, jetté à ses pieds, & percé de coups en mille endroits, tandis qu'avec une coupe à la main il recevait le sang qui ruisselait de toutes parts. Après en avoir bû une partie, il offrit le reste à son Dieu. C'est ainsi qu'il traitait ses ennemis; mais, faute de victimes, il tournait sa rage contre ses propres sujets.

En 1692, pendant la seconde campagne qu'il

Côte d'Or.

faisait contre les Nègres d'Anta, Bosman lui rendit une visite dans son camp, près de Schama. Il en fut reçu fort civilement, & traité suivant les usages du pays. Mais, au milieu même des amusemens que ce barbare procurait à son hôte, il trouva l'occasion d'exercer sa cruauté. Un Nègre remarquant qu'une des femmes d'Anqua était ornée de quelque nouvelle parure, prit le bout d'un collier de corail, dont il admira l'ouvrage, sans que cette femme parut s'offenser de sa curiosité. L'usage du pays accorde une liberté honnête, dont le Nègre ni la femme n'avaient pas passé les bornes. Cependant le cruel Anqua se trouva si blessé de cette action, qu'après le départ de Bosman, il leur fit donner la mort; &, suivant son goût monstrueux, il but à longs traits tout leur sang. Quelque temps auparavant il avait fait couper la main, pour un crime fort léger, à une autre de ses femmes; &, se faisant un amusement de sa cruauté, il voulait que, dans cet état, elle lui peignât la tête & lui tressât ses cheveux.

A l'égard des mœurs & des usages qui, sur la plupart des objets, ont beaucoup de ressemblance avec ceux des Nations dont nous avons déjà parlé, nous ne spécifierons que ce qui nous offrira quelque particularité remarquable.

Côte d'Or.

Les Nègres de la côte d'Or ont l'esprit facile & la conception vive. Ils n'ont pas les yeux du corps moins perçans. On observe que sur mer ils découvrent les objets de beaucoup plus loin que les Européens. Ils ne manquent point de jugement. Le progrès de leurs connaissances est si prompt dans les affaires de commerce, qu'ils l'emportent bientôt sur les Européens même. Ils sont malins, envieux, & si dissimulés qu'ils sont capables de déguiser leurs ressentimens pendant des années entieres, d'ailleurs fort polis. Ils s'offensent beaucoup lorsqu'ils ne voient pas aux Européens les mêmes ménagemens pour eux.

Un Nègre, qui vole un autre Nègre, est regardé parmi eux avec détestation. Mais ils ne se figurent pas de crime à voler les Européens. Ils font gloire au contraire de les avoir trompés, & c'est aux yeux de leur Nation une preuve d'esprit & d'adresse. Lorsqu'on les surprend sur le fait, ils apportent pour excuse que les Européens ont quantité de biens superflus, au lieu que tout manque dans le pays des Nègres.

Leur mémoire est surprenante. Quoiqu'ils ne sachent ni lire ni écrire, ils conduisent leur commerce avec la derniere exactitude. Un Nègre partagera, sans aucune erreur, quatre ou cinq marcs d'or entre vingt personnes, dont chacune

Côte d'Or.

à beſoin de cinq ou ſix ſortes de marchandiſes. Leur adreſſe ne parait pas moins dans toutes les fonctions du commerce. Mais au milieu même des ſervices qu'ils vous rendent, ils ſont d'une hauteur & d'une fierté ſingulieres. Ils marchent les yeux baiſſés, ſans daigner les lever autour d'eux pour regarder ce qui ſe préſente, & ne diſtinguent perſonne, s'ils ne ſont arrêtés par leurs maîtres ou par quelque Officier ſupérieur. A ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs ou leurs égaux, ils ne diſent pas un ſeul mot; ou s'ils leur parlent, c'eſt pour leur ordonner de ſe taire, comme s'ils ſe croyaient déshonorés de converſer avec eux. Cependant ils ne manquent pas de complaiſance pour les étrangers; mais elle vient moins d'humilité, que de l'eſpérance de s'attirer les mêmes témoignages de conſidération. Ils en ſont ſi jaloux, que leurs Marchands, qui ſont tous à la vérité du corps de leur Nobleſſe, ne marchent point ſans être ſuivis d'un eſclave, qui porte une ſellette derriere eux, afin qu'ils puiſſent s'aſſeoir lorſqu'ils rencontrent quelqu'un à qui ils veulent parler. Ces Chefs de la Nation traitent le commun des Nègres avec beaucoup de mépris. Au contraire, ils s'efforcent de marquer toutes ſortes de reſpects aux Blancs de quelque diſtinction; & rien ne parait égal à

leur joie lorſqu'ils en reçoivent des civilités. Avides de tout, ils ne ſont attachés à rien.

On les a peints parfaitement, lorſqu'on a dit d'eux qu'ils ſe réjouiſſent au milieu des ſépulcres, & que, s'ils voyaient leur pays en flammes, ils le laiſſeraient brûler, ſans interrompre leurs chants & leurs danſes. On a déjà fait obſerver qu'avec toute l'avidité qu'ils ont pour acquérir, ils ne paraiſſent point affligés de perdre; & qu'on pourrait leur enlever tout leur bien, ſans leur ôter un quart d'heure de repos.

Un des plus odieux traits de leur caractere, c'eſt qu'ils ne ſont capables d'aucun ſentiment d'humanité & d'affection. A peine ſoulageraient-ils d'un verre d'eau un homme qu'ils verraient mortellement bleſſé, & ils ſe voient mourir les uns les autres ſans compaſſion & ſans ſecours. Leurs femmes, leurs enfans, ſont les premiers qui les abandonnent dans ces circonſtances. Le malade demeure ſeul lorſqu'il n'a pas d'eſclaves prêts à le ſervir, ou d'argent pour s'en procurer. Cette déſertion de ſes parens & de ſes amis n'eſt pas même regardée comme une faute. Si ſa ſanté ſe rétablit, ils recommencent à vivre avec lui comme s'ils avaient rempli tous les droits de la Nature & de l'amitié; tant il eſt vrai que l'humanité eſt le plus beau caractere qui diſtingue l'homme perfectionné.

Côte d'Or.

Le penchant qu'ils ont au larcin, eſt expliqué par une tradition des Marbuts Mahométans, qui prouve que les Nègres ont auſſi leur Mythologie. Les trois fils de Noé, tous trois de couleur différente, s'aſſemblerent, après la mort de leur père, pour faire entr'eux le partage de ſes biens. C'était de l'or, de l'argent, des pierres précieuſes, de l'ivoire, de la toile, des étoffes de ſoie & de coton, des chevaux, des chameaux, des bœufs & des vaches, des moutons, des chèvres & d'autres animaux; ſans parler des armes, des meubles, du bled, du tabac, & des pipes. Les trois freres ſouperent enſemble avec beaucoup d'affection, & ne ſe retirerent qu'après avoir fumé leur pipe & bû chacun leur bouteille. Mais le Blanc, qui ne penſait gueres à dormir, ſe leva auſſi-tôt qu'il vit les deux autres enſevelis dans le ſommeil; & ſe ſaiſiſſant de l'or, de l'argent & des effets les plus précieux, il prit la fuite vers les pays qui ſont habités aujourd'hui par les Européens. Le More s'apperçut de ce larcin à ſon réveil. Il ſe détermina ſur le champ à ſuivre un ſi mauvais exemple; & prenant les tapiſſeries avec les autres meubles, qu'il chargea ſur le dos des chevaux & des chameaux, il ſe hâta auſſi de s'éloigner. Le Nègre, qui eut le malheur de s'éveiller le dernier, fut fort étonné de la trahiſon de ſes freres. Il ne lui reſtait que du

Côte d'Or.

coton, des pipes, du tabac & du millet. Après s'être abandonné quelque temps à sa douleur, il prit une pipe pour se consoler & ne pensa plus qu'à la vengeance. Le moyen qui lui parut le plus sûr fut d'employer les représailles, en cherchant l'occasion de les voler à son tour. C'est ce qu'il ne cessa point de faire pendant toute sa vie, & son exemple devenant une régle pour sa postérité, elle a continué jusqu'aujourd'hui la même pratique.

La boisson commune du pays est de l'eau simple, ou du *peytou*, liqueur qui ne ressemble pas mal à la biere, & qui se brasse avec du maïs. Ils achetent aussi du vin de palmier, en se joignant cinq ou six pour en avoir une mesure du pays, qui contient environ dix pots d'Hollande. Ils se placent autour de leur calebasse & boivent à la ronde. Mais, avant que de commencer la fête, chacun prend soin d'envoyer quelques verres de cette liqueur à la plus chere de ses femmes. Alors celui qui doit boire le premier, remplit un petit vase, qui sert de tasse, tandis que les autres se tenant de bout autour de lui, les mains sur la tête, prononcent en criant *tantosi*. Il ne doit point avaler tout ce qui est dans la tasse; mais, laissant quelques gouttes de liqueur, il la répand sur la terre, comme une offrande au Fétiche, en répétant plusieurs fois le

Côte d'Or.

mot *jou*. Ceux qui ont leur Fétiche avec eux, soit qu'ils le portent aux jambes ou au bras, l'arrosent d'un peu de vin, & sont persuadés que s'ils négligeaient cette cérémonie, ils ne boiraient jamais tranquillement.

L'eau & le peytou se boivent le matin, & les Nègres ne touchent point au vin de palmier avant la nuit. La source de cet usage est l'heure de la vente, qui est toujours l'après-midi pour le vin de palmier. Le vin ne pouvant se garder jusqu'au jour suivant, parce qu'il s'aigrit dans l'intervalle, les Nègres s'assemblent ordinairement le soir pour acheter ce qui en reste aux Marchands. A quelque prix que ce soit, il faut qu'ils aient de l'eau-de-vie le matin, & du vin de palmier l'après-midi. Les Hollandais sont obligés d'entretenir une garde à leurs celliers, pour empêcher les Nègres de voler leur eau-de-vie & leur tabac; deux passions auxquelles ils ne peuvent résister. Leurs femmes n'y sont pas moins livrées. Dès l'âge de trois ou quatre ans, on apprend à boire aux enfans, comme si c'était une vertu.

Quoique chaque Nègre puisse prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourir, il est rare que le nombre aille au-delà de vingt. Ceux mêmes qui en prennent le plus, se proposent moins le plaisir que l'honneur & la considération,

Côte d'Or.

parce que la mesure du respect entre les Nègres, c'est le nombre de leurs femmes & de leurs enfans. Ordinairement il monte depuis trois jusqu'à dix, sans compter les concubines, qui sont souvent préférées aux femmes, quoique leurs enfans ne passent pas pour légitimes. Quelques riches Marchands ont vingt ou trente femmes. Mais les Rois & les Grands Gouverneurs en prennent jusqu'à cent.

Toutes les femmes s'exercent à la culture de la terre, excepté deux, qui sont dispensées de toutes sortes de travaux manuels, lorsque les richesses du pays le permettent. La principale, qui se nomme la *Muliere-Grande*, est chargée du gouvernement de la maison. Celle qui la suit en dignité porte le titre de *Bossum*, parce qu'elle est consacrée au Fétiche de la famille. Les maris sont fort jaloux de ces deux femmes, sur-tout de la Bossum, qui est ordinairement quelque belle esclave, achetée à fort grand prix. L'avantage qu'elle a d'appartenir à la Religion, lui donne certains jours réglés pour coucher avec son mari, tels que l'anniversaire de sa naissance, les fêtes du Fétiche & le jour du Sabbat, qui est le mercredi. Ainsi, la condition de cette femme est fort supérieure à celle de toutes les autres, qui sont condamnées à des travaux pénibles pour entretenir leur mari, tandis qu'il passe son temps dans

Côte d'Or.

l'oisiveté; à s'entretenir ou à boire du vin de palmier avec ses amis.

La principale femme, ou la Muliere-Grande, prend soin de l'argent, & des autres richesses de la maison. Loin de marquer de la jalousie, lorsqu'elle voit prendre d'autres femmes à son mari, elle l'en sollicite souvent, parce que, dans ces occasions, elle reçoit de la nouvelle femme un présent de cinq akkis d'or; ou parce que, sur la côte d'Or, l'honneur & la richesse des familles consistent dans la multitude des femmes & des enfans. D'ailleurs il parait que le mari est obligé d'acheter son consentement par une certaine somme d'or. Toutes les femmes qu'il prend de cette maniere sont distinguées par le titre d'*Etigasou*, qui revient à celui de concubine. Elles ont la liberté d'avoir un amant, sans que le mari puisse le poursuivre en justice.

Les maris ont le droit d'appeller celle de leurs femmes avec laquelle ils veulent passer la nuit. Elle se retire ensuite dans son appartement, avec beaucoup de précaution, pour cacher son bonheur, dans la crainte d'exciter quelque jalousie. Quoique l'émulation soit fort vive entre les femmes pour les faveurs conjugales, elles n'en vivent pas moins dans la concorde. Quand la *Muliere-Grande* vient à vieillir, le mari en choisit une autre pour occuper sa place; elle ne

Côte d'Or.

demeure pas moins dans la maison, mais elle est réduite à l'office de servante.

Tous les Voyageurs racontent que, vers le terme de la grossesse d'une femme, il se rassemble dans sa chambre une foule de Nègres de l'un & de l'autre sexe, jeunes & vieux, & que, sans aucune honte, elle accouche aux yeux du public. Le travail ne dure pas ordinairement plus d'un quart-d'heure, & n'est accompagné d'aucun cri, ni d'aucune autre marque de douleur. Aussi-tôt que la femme est délivrée, on lui présente un breuvage composé de farine, de maïs, d'eau, de vin de palmier & d'eau-de-vie, avec du poivre de Guinée. On prend soin de la couvrir, & dans cet état, on la laisse dormir trois ou quatre heures. Elle se leve ensuite, elle lave son enfant de ses propres mains, & perdant l'idée de sa situation, elle retourne à ses exercices ordinaires avec ses compagnes.

Ils passent le tems de l'enfance, livrés à eux-mêmes dans une oisiveté continuelle, négligés par leur famille, courant en troupes dans les champs & les marchés, comme autant de petits pourceaux qui se vautrent dans la fange, mais acquérant pour fruit de leurs premieres années, une agilité extrême, & l'art de nager, dans lequel ils excellent. S'ils se trouvent dans un canot que le vent renverse, ils gagnent en un instant le rivage. Mêlés comme ils

Côte d'Or.

ſont, garçons & filles, nuds & ſans aucun frein, ils perdent tout ſentiment naturel de pudeur, d'autant plus que leurs parens ne les reprennent & ne les corrigent preſque jamais. L'autorité paternelle eſt fort peu reſpectée. Les Nègres ne puniſſent guères leurs enfans que pour avoir battu leurs pareils ou s'être laiſſé battre eux-mêmes, & alors ils les traitent ſans pitié. Pendant l'enfance ils ſont ſous le gouvernement de leur mere, juſqu'à ce qu'ils aient embraſſé quelque profeſſion, ou que leur pere juge à propos de les vendre pour l'eſclavage.

A l'âge de dix ou douze ans ils paſſent ſous la conduite de leur pere, qui entreprend de les rendre propres à gagner leur vie. Il les éleve ordinairement dans la profeſſion qu'il exerce lui-même. S'il eſt pêcheur, il les accoutume à l'aider dans l'uſage de ſes filets. S'il eſt Marchand, il les forme par degrés dans l'art de vendre & d'acheter. Il tire, pendant pluſieurs années, tout le profit de leur travail. Mais lorſqu'ils arrivent à dix-huit ans, il leur donne des eſclaves, avec le pouvoir de conduire eux-mêmes leurs entrepriſes & de travailler pour leur propre compte. Ils abandonnent alors la maiſon paternelle pour bâtir des cabanes qui leur appartiennent ; &, s'ils ont pris le métier de pêcheur, ils achetent ou louent un canot pour la pêche. Les premiers profits qu'ils en tirent ſont

Côte d'Or.

employés à l'acquisition d'un pagne. Si leur pere est satisfait de leur conduite, & s'apperçoit qu'ils aient gagné quelque chose, il apporte tous ses soins à leur procurer une honnête femme.

Les filles sont élevées à faire des paniers, des nattes, des bonnets, des bourses & d'autres commodités à l'usage de la famille. Elles apprennent à teindre en différentes couleurs, à broyer les grains, à faire diverses sortes de pain ou de pâte, & à vendre leur ouvrage au marché. Elles mettent leurs petits profits entre les mains de leur mere, pour servir quelque jour à grossir leur dot. Tous ces exercices, répétés de jour en jour avec de nouveaux progrès, en font naturellement d'excellentes ménageres.

A l'égard de la succession, une femme n'a jamais part à l'héritage de son mari, quoiqu'elle en ait eu des enfans. Biens & meubles, tout passe au frere du mort, ou à son plus proche parent dans la même ligne. S'il n'a pas de frere, tout ce qu'il a possédé remonte à son pere. La même loi oblige le mari de restituer tout ce qu'il a reçu de ses femmes à leur frere ou à leurs neveux. Les femmes ont l'usage de tous les biens de leur mari tandis qu'il est au monde ; mais aussi-tôt qu'il est mort, elles sont obligées de pourvoir à leur propre subsistance & à celle de leurs enfans. C'est la rigueur de cette loi qui porte les enfans & les

meres

Côte d'Or.

meres à mettre à part ce qu'ils peuvent retrancher de la maſſe commune pour ſe mettre en état de ſubſiſter, après la mort de leur pere ou de leur mari, dont ils ne peuvent eſpérer l'héritage.

Boſman, qui paraît s'être informé avec ſoin de tout ce qui regarde la ſucceſſion des biens parmi les Nègres, obſerve qu'Akra eſt le ſeul canton de toute la Côte d'Or où les enfans légitimes, c'eſt-à-dire, ceux qui viennent des femmes déclarées, héritent des biens & des meubles de leur pere. Dans tous les autres lieux, l'aîné, s'il eſt fils du Roi ou de quelque Chef de ville, ſuccède à l'emploi que ſon pere occupait ; mais il n'a pas d'autre héritage à prétendre que ſon ſabre & ſon bouclier. Auſſi les Nègres ne regardent-ils pas comme un grand bonheur d'être nés d'un pere & d'une mere riches, à moins que le pere ne ſe trouve diſpoſé à faire de ſon vivant quelqu'avantage à ſon fils, ce qui n'arrive pas ſouvent, & ce qui doit être caché avec beaucoup de précaution ; car, après la mort du pere, ſes parens ſe font reſtituer juſqu'au dernier ſou.

L'amende des Nègres du commun, pour avoir eu commerce avec la femme d'autrui, eſt de quatre, cinq ou ſix livres ſterlings ; mais elle eſt beaucoup plus conſidérable pour l'adultere des perſonnes riches. Ce n'eſt pas moins de cent ou deux cens livres ſterlings. Ces cauſes ſe plaident avec beau-

Côte d'Or.

coup de chaleur & d'adreſſe devant les tribunaux de juſtice. Un homme, qui ſe croit trahi par ſa femme, paraît en pleine aſſemblée, explique le fait dans les termes les plus expreſſifs, le peint de toutes les couleurs, repréſente le tems, le lieu, les circonſtances. Ces plaidoyers deviennent quelquefois fort embarraſſans, ſur-tout lorſque l'accuſé convient, comme il arrive ſouvent, qu'à la vérité il a pouſſé l'entrepriſe auſſi loin qu'on le dit, mais que, faiſant réflexion tout-d'un-coup aux conſéquences, il s'eſt retiré aſſez-tôt pour n'avoir rien à ſe reprocher. Alors on oblige la femme d'entrer dans les derniers détails. Enfin ſi les Juges demeurent dans l'incertitude, ils exigent le ſerment de l'accuſé. Lorſqu'il le prononce de bonne grace, il eſt déchargé de l'accuſation. S'il le refuſe, on prononce contre lui la ſentence. Les Nègres de la côte vendent ſouvent les faveurs de leurs femmes. Ceux de l'intérieur étant beaucoup plus riches, ſont beaucoup plus ſéveres ſur la fidélité conjugale, & font payer beaucoup plus cher. L'amende va quelquefois, dit Boſman, juſqu'à vingt mille livres ſterlings. C'eſt beaucoup.

Si l'on conſidere quelle eſt dans ce climat la chaleur naturelle de la complexion des femmes, & qu'elles ſe trouvent quelquefois vingt ou trente au pouvoir d'un ſeul homme, il ne paraîtra pas ſurprenant qu'elles entretiennent des intrigues con-

tinuelles, & qu'elles cherchent au haſard même de leur vie quelque ſoulagement au feu qui les dévore. Comme la crainte du châtiment eſt capable d'arrêter les hommes, elles ont beſoin de toutes ſortes d'artifices pour les engager dans leurs chaînes. Leur impatience eſt ſi vive, que ſi elles ſe trouvent ſeules avec un homme, elles ne font pas difficulté de ſe précipiter dans ſes bras, & de lui déchirer ſon pagne, en jurant que, s'il refuſe de ſatisfaire leurs deſirs, elles vont l'accuſer d'avoir employé la violence pour les vaincre. D'autres obſervent ſoigneuſement le lieu où l'eſclave qui a le malheur de leur plaire eſt accoutumé de ſe retirer pour dormir; &, dès qu'elles en trouvent l'occaſion, elles vont ſe placer près de lui, l'éveillent, emploient tout l'art de leur ſexe pour obtenir des careſſes; &, ſi elles ſe voient rebutées, elles le menacent de faire aſſez de bruit pour le faire ſurprendre avec elles, & par conſéquent pour l'expoſer à la mort. D'un autre côté, elles l'aſſurent que leur viſite eſt ignorée de tout le monde, & qu'elles peuvent ſe retirer ſans aucune inquiétude de leur mari. Un jeune-homme preſſé par tant de motifs, ſe rend à la crainte plutôt qu'à l'inclination; mais, pour ſon malheur, il a preſque toujours la faibleſſe de continuer cette intrigue juſqu'à ce qu'elle ſoit découverte. Les hommes, qui

Côte d'Or.

Côte d'Or.

font pris dans ce piége, méritent véritablement de la pitié.

On voit des Nègres, de l'un & de l'autre fexe, vivre affez long-tems fans penfer au mariage. Les femmes fur-tout paraiffent fe laffer moins du célibat que les hommes, & Bofman en rapporte deux raifons : 1.° elles ont la liberté, avant le mariage, de voir autant d'hommes qu'elles en peuvent attirer : 2.° Le nombre des femmes l'emportant beaucoup fur celui des hommes, elles ne trouvent pas tout-d'un-coup l'occafion de fe marier. Le délai d'ailleurs n'a rien d'incommode, puifqu'elles peuvent à tout moment fe livrer au plaifir. L'ufage qu'elles ont fait de cette liberté ne les déshonore point, & ne devient pas même un obftacle à leur mariage. Dans les cantons d'*Eguira*, d'*Abokro*, d'*Ankober*, d'*Axim*, d'*Anta* & d'*Adom*, on voit des femmes qui ne fe marient jamais. C'eft après avoir pris cette réfolution qu'elles commencent à paffer pour des femmes publiques ; & leur initiation dans cet infâme métier, fe fait avec les cérémonies fuivantes.

Lorfque les Mamferos, c'eft-à-dire, les jeunes Seigneurs du pays, manquent de femmes pour leur amufement, ils s'adreffent aux Kabafchirs, qui font obligés de leur acheter quelque belle efclave. On la conduit à la place publique, accom-

pagnée d'une autre femme de la même profeſſion, qui eſt chargée de l'inſtruire. Un jeune garçon, quoique au-deſſous de l'âge nubile, feint de la careſſer aux yeux de toute l'aſſemblée, pour faire connaître qu'à l'avenir elle eſt obligée de recevoir indifféremment tous ceux qui ſe préſenteront, ſans excepter les enfans. Enſuite on lui bâtit une petite cabane dans un lieu détourné, où ſon devoir eſt de ſe livrer à tous les hommes qui la viſitent. Après cette épreuve, elle entre en poſſeſſion du titre d'*Abéleré*, qui ſignifie femme publique. On lui aſſigne un logement dans quelque rue de l'habitation ; & de ce jour elle eſt ſoumiſe à toutes les volontés des hommes, ſans pouvoir exiger d'autre prix que ce qui lui eſt offert. On peut lui donner beaucoup par un ſentiment d'amour & de généroſité, mais elle doit paraître contente de tout ce qu'on lui offre.

Côte d'Or.

Chacune des vil qu'on a nommées, n'eſt jamais ſans deux ou trois de ces femmes publiques. Elles ont un maître particulier, à qui elles remettent l'or & l'argent qu'elles ont gagné, par leur trafic, & qui leur fournit l'habillement & les autres néceſſités. Ces femmes tombent dans une condition fort miſérable, lorſqu'une proſtitution ſi déclarée leur attire quelque maladie contagieuſe. Elles ſont abandonnées de leur maître même, qui s'intéreſſe peu à leur ſanté s'il n'a plus de profit à

Côte d'Or.

tirer de leurs charmes ; & leur sort est de périr par une mort funeste. Mais aussi long-temps qu'elles joignent de la santé aux agrémens naturels, qui les ont fait choisir pour la profession qu'elles exercent, elles sont honorées du public; & la plus grande affliction qu'une ville puisse recevoir, est la perte ou l'enlevement de son Abéleré. Par exemple, si les Hollandais d'Axim ont quelque démêlé avec les Nègres, la meilleure voie pour les ramener à la raison, est d'enlever une de ces femmes, & de la tenir renfermée dans le Fort. Cette nouvelle n'est pas plutôt portée aux Manferos, qu'ils courent chez les Kabaschirs pour les presser de satisfaire le Facteur, & d'obtenir la liberté de leur Abéleré. Ils les menacent de se venger sur leurs femmes, & cette crainte n'est jamais sans effet. Bosman ajoute qu'il en fit plusieurs fois l'expérience. Dans une occasion, il fit arrêter cinq ou six Kabaschirs, sans s'appercevoir que leurs parens parussent fort empressés en leur faveur. Mais une autre fois, ayant fait enlever deux Abélerés, toute la ville vint lui demander à genoux leur liberté, & les maris mêmes joignirent les instances à celles des jeunes gens.

Les pays de Commendo, de Mina, de Fétu, de Sabu & de Fantin n'ont pas d'Abélerés; mais les jeunes gens n'y sont pas plus contraints dans

Côte d'Or.

leurs plaiſirs, & ne manquent point de filles, qui vont au-devant de leurs inclinations. Elles exercent preſque toutes l'office d'Abéleré ſans en porter le titre; & le prix qu'elles mettent à leurs faveurs eſt arbitraire, parce que le choix de leurs amans dépend de leur goût. Elles ſont ſi peu difficiles, que les différends ſont rares ſur les conditions du marché. Quand cette reſſource ne ſuffirait pas, il y a toujours un certain nombre de vieilles matrones qui élevent quantité de jeunes filles pour cet uſage, & les plus jolies qu'elles peuvent trouver.

Boſman traite de la navigation du pays. Les plus grands canots ſe font dans le canton d'Axim & de Takorari. Ils ſont capables de porter huit, dix, & quelquefois douze tonneaux de marchandiſes, ſans y comprendre l'équipage. On s'en ſert beaucoup pour le paſſage des barres & dans les lieux trop expoſés à l'agitation des vagues, tels que les côtes d'Ardra & de Juida. Les Nègres de Mina, qui ne ſont pas des plus adroits à les conduire, ne laiſſent pas de viſiter dans ces frêles bâtimens toutes les parties du grand Golfe de Guinée, juſqu'à la côte même d'Angola.

On peut juger, par la grandeur des canots, qu'elle doit être celle des arbres du pays, puiſque les plus ſpacieux de ces bâtimens ne ſont

Côte d'Or.

composés que d'un seul tronc. On doit s'imaginer aussi quel est le travail des Nègres : pour abattre de si grands arbres, & leur donner la forme nécessaire, avec de petits instrumens de fer, qui ne méritent que le nom de couteaux. On croirait cet ouvrage impossible, si l'on ne savait que ces arbres sont des cocotiers, c'est-à-dire, d'un bois tendre & poreux.

La Religion de ces contrées est divisée en plusieurs sectes. Il n'y a point de villes, de villages, ni même de famille, qui n'ait quelque différence dans ses opinions. Tous les Nègres de la Côte d'Or croient un seul Dieu, auquel ils attribuent la création du monde, & de tout ce qui existe; mais cette créance est obscure & mal conçue. Quand on les interroge sur Dieu, ils répondent qu'il est noir & méchant, qu'il prend plaisir à leur causer mille sortes de tourmens; au-lieu que celui des Européens est un Dieu très-bon, puisqu'il les traite comme ses enfans.

Leurs Prêtres assurent que Dieu se fait voir souvent au pied des arbres fétiches, sous la figure d'un gros chien noir. Mais, comme les Européens leur ont fait croire que ce chien noir est le diable, un Nègre ne leur entend jamais faire aucune de ces imprécations qu'un mauvais usage a rendues familieres parmi les matelots,

le diable vous emporte, *le diable vous casse le col*, sans être prêt à s'évanouir de frayeur.

Côte d'Or.

On trouve quantité de Nègres qui font profession de croire deux Dieux; l'un blanc, qu'ils appellent *Jangu-Mon*, c'est-à-dire, *le bon homme*. Ils le regardent comme le Dieu particulier des Européens. L'autre noir, qu'ils nomment après les Portugais, *demonio* ou *diablo*, & qu'ils croient fort méchant & fort nuisible. Ils tremblent à son seul nom. C'est à cette puissance maligne, qu'ils attribuent toutes leurs infortunes. C'est une sorte de Manichéisme fondé sur le mêlange du bien & du mal, & qu'on retrouve chez toutes les Nations.

Ils ont l'usage de bannir tous les ans le diable de leurs villes, avec une abondance de cérémonies qui ont leurs loix & leurs saisons réglées: Bosman en fut témoin deux fois sur la côte d'Axim.

Ils assurent qu'en sortant de cette vie, les morts passent dans un autre monde, où ils vivent dans les mêmes professions qu'ils ont exercées sur la terre, & qu'ils y font usage de tous les présens qu'on leur offre dans celui-ci. Mais ils n'ont aucune notion de récompense ou de châtiment pour les bonnes ou les mauvaises actions de la vie. Cependant il s'en trouve d'autres, qui, faisant gloire d'être mieux instruits, pré-

Côte d'Or.

tendent que les morts font conduits immédiatement fur les bords d'une fameufe riviere de l'intérieur des terres, nommée *Bofmanque*. Cette tranfmigration, difent-ils, ne peut être que fpirituelle, puifqu'en quittant leur pays ils y laiffent leurs corps. Là, Dieu leur demande quelle forte de vie ils ont menée. Si la vérité leur permet de répondre qu'ils ont obfervé religieufement les jours confacrés aux Fétiches, qu'ils fe font abftenus de viandes défendues, & qu'ils ont fatisfait inviolablement à leurs promeffes, ils font tranfportés doucement fur la riviere dans une contrée où toutes fortes de plaifirs abondent. Mais s'ils ont violé ces trois devoirs, Dieu les plonge dans la riviere, où ils font noyés fur-le-champ & enfevelis dans un oubli éternel.

Il ferait difficile de rendre un compte exact de leurs idées fur la création du genre-humain. Le plus grand nombre croit que les hommes furent créés par une araignée, nommée *ananfio*. Ceux qui regardent Dieu comme l'unique Créateur, foutiennent que, dans l'origine, il créa des Blancs & des Nègres; qu'après avoir confidéré fon ouvrage, il fit deux préfens à ces deux efpèces de créatures, l'or & la connaiffance des arts; que les Nègres ayant eu la liberté de choifir les premiers, fe déterminerent pour l'or, & laifferent aux Blancs les arts, la lecture & l'écriture : que

Dieu consentit à leur choix ; mais qu'irrité de leur avarice, il déclara qu'ils seraient les esclaves des Blancs, sans aucune espérance de voir changer leur condition. Cette fable a beaucoup plus de sens que celle que nous avons rapportée ci-dessus sur le partage entre les trois freres, & ferait honneur au peuple le plus instruit.

Côte d'Or.

Sur toute la Côte d'Or, il n'y a que le canton d'Akra, où les images & les statues soient honorées d'un culte. Mais les Habitans ont des Fétiches qui leur tiennent lieu de ces idoles.

Culte des Fétiches.

Le mot de *Feitisso* ou Fétiche, est Portugais dans son origine, & signifie proprement *charme* ou amulette. On ignore quand les Nègres ont commencé à l'emprunter ; mais, dans leur langue, c'est *Bossum* qui signifie *Dieu* & chose divine, quoique plusieurs usent aussi de *Basséso* pour exprimer la même chose. *Fétiche* est ordinairement employé dans un sens religieux. Tout ce qui sert à l'honneur de la divinité prend le même nom ; de sorte qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer leurs idoles, des instrumens de son culte. Les brins d'or qu'ils portent pour ornemens, leurs parures de corail & d'ivoire sont autant de Fétiches.

Tous les Voyageurs conviennent que ces objets de vénération n'ont pas de forme déterminée. Un os de volaille ou de poisson, un caillou, une

Côte d'Or.

plume, enfin les moindres bagatelles prennent la qualité de Fétiches, suivant le caprice de chaque Nègre. Le nombre n'en est pas mieux réglé. C'est ordinairement deux, trois ou plus. Tous les Nègres en portent un sur eux ou dans leur canot. Le reste demeure dans leurs cabanes, & passe de pere en fils comme un héritage, avec un respect proportionné aux services que la famille croit en avoir reçus.

Ils les achetent à grand prix de leurs Prêtres, qui feignent de les avoir trouvés sous les arbres Fétiches. Pour la sûreté de leurs maisons, ils ont à leur porte une sorte de Fétiche, qui ressemble aux crochets dont on se sert en Europe pour attirer les branches des arbres dont on veut cueillir les fruits. C'est l'ouvrage des Prêtres, qui les mettent, pendant quelque temps, sur une pierre aussi ancienne, disent-ils, que le monde, & qui les vendent au peuple après cette consécration. Dans les disgraces ou les chagrins, un Nègre s'adresse aux Prêtres pour obtenir un nouveau Fétiche. Il en reçoit un petit morceau de graisse ou de suif, couronné de deux ou trois plumes de perroquet. Le gendre du Roi de Fétu avait pour Fétiche la tête d'un singe qu'il portait continuellement.

Chaque Nègre s'abstient de quelque liqueur ou de quelque sorte particuliere d'aliment, à

l'honneur de son Fétiche. Cet engagement se forme au temps du mariage, & s'observe avec tant de scrupule, que ceux qui auraient la faiblesse de le violer, se croiraient menacés d'une mort certaine. C'est pour cette raison qu'on voit les uns obstinés à ne pas manger de bœuf, les autres à refuser de la chair de chèvre, de la volaille, du vin de palmier, de l'eau-de-vie, comme si leur vie en dépendait.

Côte d'Or.

Outre les Fétiches domestiques & personnels, les Habitans de la Côte d'Or, comme ceux des contrées supérieures, en ont de publics, qui passent pour les protecteurs du pays ou du canton. C'est quelquefois une montagne, un arbre ou un rocher, quelquefois un poisson ou un oiseau. Ces Fétiches tutélaires prennent un caractere de divinité pour toute la Nation. Un Nègre qui aurait tué, par un accident, le poisson où l'oiseau Fétiche, serait assez puni par l'excès de son malheur. Un Européen, qui aurait commis le même sacrilège, verrait sa vie exposée au dernier danger.

Ils s'imaginent que les plus hautes montagnes, celles d'où ils voient partir les éclairs, sont la résidence de leurs Dieux. Ils y portent des offrandes de riz, de millet, de maïs, de pain, de vin, d'huile & de fruits, qu'ils laissent respectueusement au pied.

Les pierres fétiches ressemblent aux bornes

Côte d'Or.

qui sont en usage dans quelques parties de l'Europe pour marquer la distinction des champs. Dans l'opinion des Nègres, elles sont aussi anciennes que le monde.

Les Nègres sont persuadés que leur Fétiche voit & parle ; & lorsqu'ils commettent quelqu'action que leur conscience leur reproche, ils le cachent soigneusement sous leur pagne, de peur qu'il ne les trahisse. Quand Louis XI conjurait sa petite vierge de détourner les yeux pour ne pas voir les meurtres & les crimes qu'il commettait, valait-il mieux que le Nègre cachant le Fétiche sous son pagne ?

Ils craignent beaucoup de jurer par les Fétiches ; &, suivant l'opinion généralement établie, il est impossible qu'un parjure survive d'une heure à son crime. Lorsqu'il est question de quelque engagement d'importance, celui qui a le plus d'intérêt à l'observation du traité, demande qu'il soit confirmé par le Fétiche. En avalant la liqueur qui sert à cette cérémonie, les parties y joignent d'affreuses imprécations contre eux-mêmes, s'il leur arrive de violer leur engagement. Il ne se fait aucun contrat, qui ne soit accompagné de cette redoutable formalité. Mais Bosman remarquait que, depuis quelque temps, on ne faisait plus le même fonds sur ces sermens, parce que l'argent était devenu parmi les Nègres une source continuelle

de corruption. Ainſi, l'avarice l'emporte encore ſur la ſuperſtition.

Côte d'Or.

Après les Fétiches rien n'inſpire tant de frayeur aux Nègres, que le tonnerre & les éclairs. Dans la ſaiſon des orages, ils tiennent leurs portes ſoigneuſement fermées ; & leur ſurpriſe parait extrême de voir marcher les Européens dans les rues, ſans aucune marque d'inquiétude. Ils croient que pluſieurs hommes de leur pays dont les noms ſont demeurés dans leur mémoire, ont été enlevés par les Fétiches, au milieu d'une tempête ; & qu'après ce malheur ou ce châtiment, on n'a jamais entendu parler d'eux. Leur crainte va ſi loin qu'elle les ramene dans leurs cabanes pendant la pluie & le vent. Au bruit du tonnerre, on leur voit lever les yeux & les mains vers le ciel, où ils ſavent que le Dieu des Européens fait ſa réſidence, en l'invoquant ſous le nom de *Juan-Gœmain*, dont eux ſeuls entendent le ſens.

Quoique les Nègres n'aient pas d'autre notion de l'année & de ſa diviſion en mois & en ſemaines, que celle qu'ils tirent de la fréquentation des Européens, ils ne laiſſent pas de meſurer le temps par les lunes, & d'employer ce calcul pour la connaiſſance des ſaiſons. Il parait même qu'ils diviſent les lunes en ſemaines & en jours; car ils ont, dans leur langue, des termes établis pour cette diſtinction.

Côte d'Or.

Les Nègres du pays intérieur divisent le temps en parties heureuses & malheureuses. Les premiers se subdivisent en d'autres portions, de plus ou moins d'étendue. Dans plusieurs cantons, les plus longues portions heureuses sont de dix-neuf jours, & les moindres de sept; mais elles ne se succèdent pas immédiatement. Les jours malheureux, qui sont au nombre de sept, viennent entre les deux portions heureuses. C'est pour les Habitans une espèce de vacation, pendant laquelle ils n'entreprennent aucun voyage, ils ne travaillent point à la terre, ils ne font rien qui soit de la moindre importance, & demeurent enfin dans une oisiveté absolue. Les Nègres d'Aquambo sont plus attachés à cette pratique superstitieuse que ceux de tout autre pays; car ils refusent, dans cet intervalle de s'appliquer aux affaires & de recevoir même des présens. Mais, parmi les Nègres de la côte, tous les jours sont égaux. Ils n'ont que deux fêtes publiques, l'une à l'occasion de leur moisson; l'autre, pour chasser le diable.

Lorsque la pêche n'est pas heureuse, on ne manque point de faire des offrandes à la mer.

Les Nègres ont généralement deux jours de fêtes particulieres chaque semaine. Ils ont donné à l'un le nom de *Bossum*, c'est-à-dire, jour du Fétiche domestique; &, dans plusieurs cantons, ils

l'appellent

l'appellent *Dio-Santo*, d'après les Portugais. Côte d'Or.
Bosman assure que ce jour-là, ils ne boivent point de vin de palmier jusqu'au soir. Ils prennent un pagne blanc, pour marquer la pureté de leur cœur; &, dans la même vue, ils se font diverses raies sur le visage avec de la terre blanche. La plupart, mais sur-tout les Nobles ont un second jour de fête, qui est consacré en général aux Fétiches.

Le mercredi des Européens est le sabbat des Nègres. Tous les Voyageurs conviennent que la fête du mercredi est observée sur toute la côte d'Or, excepté dans le canton d'Anta, où comme chez les Mahométans, l'usage a placé cette célébration au vendredi, & où d'ailleurs la défense du travail regarde uniquement la pêche. Mais, dans les autres lieux, ce sabbat s'observe avec tant de rigueur, que les marchés sont interrompus, & qu'on n'y vend pas même de vin de palmier. Enfin l'on n'y fait aucune affaire, à la réserve du commerce avec les vaisseaux Européens qui est excepté, à cause du peu de séjour qu'ils font sur la côte. Ce jour-là tous les Nègres se lavent avec plus de soin que dans tout autre temps.

Villault admire beaucoup la vénération des Nègres pour leurs Prêtres. Elle surpasse toutes les expressions. Les alimens les plus délicats sont

Côte d'Or.

réservés pour eux. Ils sont les seuls, dans toutes ces Nations, qui soit exempte de travail, & nourris aux dépens du public. Il ne manque rien d'ailleurs pour leur entretien, parce qu'ils tirent un profit considérable des Fétiches qu'ils vendent au peuple.

Les Nègres de Guinée sont généralement distingués en cinq classes. Leurs Rois forment la premiere. La seconde, est celle des *Cabaschirs*, ou des Chefs, qui peuvent être regardés comme les Magistrats civils ; car leur office consiste uniquement à prendre soin du bon ordre dans les Villes, & dans les villages ; à prévenir le tumulte & les querelles, ou à les appaiser.

La troisieme classe, comprend ceux qui ont acquis la réputation d'être riches. Quelques Auteurs les ont représentés comme les Nobles. La quatrieme, compose le peuple, c'est-à-dire, ceux qui s'emploient à la vendange, à l'agriculture & à la pêche. La cinquieme classe, est celle des esclaves, soit qu'ils aient été vendus par leurs parens, ou pris à la guerre, ou condamnés pour leurs crimes, ou réduits à ce triste sort par la pauvreté.

On doit observer, comme une perfection du gouvernement de Guinée, à laquelle on n'est point encore parvenu en Europe, que, malgré la pauvreté qui regne parmi les Nègres, on n'y voit

Côte d'Or.

point de mendians. Les vieillards & les estropiés sont employés, sous la direction des Gouverneurs, à quelque travail qui ne surpasse point leurs forces. Les uns servent aux soufflets des forgerons, d'autres à presser l'huile de palmier, à broyer les couleurs dont on peint les nattes, à vendre les provisions au marché. Les jeunes gens oisifs sont enrôlés pour la profession des armes.

Les cruautés qui se commettent dans leurs guerres font frémir d'horreur; & ceux qui tombent vivans entre les mains de leurs ennemis doivent s'attendre à toutes sortes de barbaries. Après les avoir long-temps tourmentés, on leur coupe, ou plutôt on leur déchire la mâchoire d'en bas; &, sans égard pour leurs larmes, on les laisse périr dans cet état. Un Habitant de Commendo assura Barbot qu'il avait traité lui-même avec cette furie trente-trois hommes dans une seule bataille. Après leur avoir coupé le visage, d'une oreille à l'autre, il leur avait appuyé le genou contre l'estomac, & leur avait arraché, de toutes ses forces, la mâchoire d'en bas, qu'il avait emporté comme en triomphe. D'autres ont la cruauté d'ouvrir le ventre aux femmes enceintes, & d'en tirer l'enfant pour l'écraser sous la tête de la mere. Les Nations de Juafo & d'Akkanez, ont tant d'horreur l'une

Côte d'Or.

pour l'autre, que leurs batailles ſont de véritables boucheries, après leſquelles ceux qui leur ſurvivent, n'ont pas d'autre paſſion de ſe raſſaſier de la chair de leurs ennemis dans un horrible feſtin, & de prendre leurs mâchoires & leur crâne, pour en orner leurs tambours & la porte de leurs maiſons.

Climat.

La ſituation de la côte d'Or étant au cinquieme degré de la Ligne, on doit juger que l'ardeur du Soleil y eſt extrême. Mais ce que le climat peut avoir de mal-ſain, ne vient que du paſſage ſoudain de la chaleur du jour au froid de la nuit ; ſur-tout pour ceux à qui l'envie de ſe rafraîchir fait quitter trop tôt leurs habits. On peut en aſſigner une autre cauſe. La côte étant aſſez montagneuſe, il s'éleve chaque jour au matin, du fond des vallées, un brouillard épais, puant & ſulphureux, particulierement près des rivieres & dans les lieux marécageux, qui ſe répandant fort vîte, avant que le Soleil puiſſe le diſſiper, infecte tous les lieux où il s'étend. Il eſt difficile de ne pas s'en reſſentir, ſur-tout pour les Européens, dont le corps eſt plus ſuſceptible de ces impreſſions que celui des habitans naturels. Ce brouillard eſt très-fréquent pendant l'hiver, ſur-tout aux mois de Juillet & d'Août, qui ſont auſſi les plus dangereux pour la ſanté.

Côte d'Or.

Les maladies ne viennent pas généralement, comme le pensent quelques Ecrivains, de la débauche & des autres excès; puisqu'avec beaucoup de tempérance & de régularité, on ne se garantit pas toujours des attaques les plus malignes & les plus mortelles. Cependant tous les Auteurs avouent que la plupart des Matelots & des Soldats Européens se rendent coupables de leur propre mort, par l'usage excessif du vin de palmier & de l'eau-de-vie. A peine ont-ils reçu leur paie, qu'ils l'emploient à ce brutal amusement, & l'argent leur manquant bientôt pour acheter des alimens qui pourraient soutenir leur santé, ils ont recours au pain, ou plutôt aux pâtes du pays, à l'huile & au sel, qui ne réparent pas le double épuisement du travail & de la débauche Ainsi, leurs forces diminuent sensiblement, jusqu'à la naissance de quelque maladie violente, à laquelle ils ne sont pas capables de résister. Leurs supérieurs mêmes, livrés à l'intempérance des femmes & des liqueurs fortes, ne sont pas plus capables de modération.

Les maladies épidémiques des Nègres sont la petite vérole, & les vers. Le premier de ces deux fléaux en fait périr un nombre incroyable, avant l'âge de quatorze ans; & l'autre assujettit les vivans à d'affreuses douleurs dans toutes les

Côte d'Or.

parties de leurs corps, mais particulierement aux jambes.

Les Nègres de la côte d'Or, n'ont pas d'autre régle pour diſtinguer les ſaiſons que la différence du temps. Ils le partagent ainſi en hiver & été. A la vérité, les arbres ſont toujours verds & couverts de feuilles. Il s'en trouve même un aſſez grand nombre, qui produiſent des fleurs deux fois l'année. Mais, pendant l'été, qui eſt la ſaiſon de la ſechereſſe, une chaleur exceſſive ſemble écorcher la terre; au-lieu que, dans le temps des pluies, qui eſt l'hiver, les champs ſont couverts d'abondantes moiſſons.

Les Nègres de la côte évitent la plage avec des ſoins extrêmes, & la croient fort dangereuſe pour leurs corps nuds. Les Hollandais s'en ſont convaincus par leur propre expérience, ſur-tout dans la ſaiſon qu'ils nomment *Travado*, à l'imitation des Portugais, & qui répond à nos mois d'Avril, de Mai & de Juin. Dans cet intervalle, les pluies qui tombent, près de la ligne, ſont tout-à-fait rouges & d'une qualité ſi pernicieuſe, qu'on ne peut dormir dans des habits mouillés, comme il arrive ſouvent aux matelots, ſans ſe réveiller avec une maladie dangereuſe. On a vérifié que des habits dont on ſe dépouille dans cet état, & qu'on renferme ſans les avoir fait ſécher parfaite-

ment, tombent en pourriture auſſi-tôt qu'on y touche. Auſſi les Nègres ont-ils tant d'averſion pour la pluie, que s'ils ſont ſurpris du moindre orage, ils mettent les bras en croix, au-deſſus de leur tête pour ſe couvrir le corps. Ils courent de toutes leurs forces juſqu'à la premiere retraite, & paraiſſent frémir à chaque goutte d'eau qui tombe ſur eux, quoiqu'elle ſoit ſi tiède qu'à peine en reſſentent-ils l'impreſſion. C'eſt par la même raiſon qu'en dormant ſur leurs nattes, ils tiennent pendant toute la nuit leurs pieds tournés vers le feu, & qu'ils ſe frottent ſi ſoigneuſement le corps d'huile; ils ſont perſuadés, avec raiſon, que cette onction leur tient les pores fermés, & que la pluie qu'ils regardent comme la cauſe de toutes leurs maladies, n'y peut pénétrer. Côte d'Or.

La force du vent dans les tornados eſt telle, qu'elle a quelquefois roulé le plomb des toits auſſi proprement qu'il pourroit l'être par la main de l'ouvrier. Le nom de tornado ou d'ouragan, fait ſuppoſer pluſieurs vents oppoſés; mais le plus fort eſt généralement le Sud-Eſt.

Atkins qui quelquefois avait eſſuyé deux tornados dans un ſeul jour, aſſure que de deux vaiſſeaux, à dix lieues l'un de l'autre, l'un eſt quelquefois tranquille, tandis que l'autre eſt expoſé au plus triſte naufrage. Il ſe ſouvient même d'avoir vu l'air doux & ſerein près d'Anamabo, pendant

Côte d'Or.

qu'au Cap Corse, qui n'en est qu'à trois ou quatre lieues, il était horriblement agité. Sans examiner, dit-il, s'il est vrai, comme les Naturalistes le conjecturent, que le tonnerre ne se fasse jamais entendre plus loin qu'à dix lieues, il a toujours jugé que, dans les tornados, il doit être fort près. On peut mesurer son éloignement par la distance qui est entre l'éclair & le bruit. Atkins parle d'une occasion où il crut entendre, à trente pieds de sa tête, un bruit plus affreux & plus éclatant que celui de dix mille coups de fusil. Son grand mât fut fracassé au même instant, & l'orage se termina par une pluie excessive, qui fut suivie d'un assez long calme. Les éclairs sont communs en Guinée, sur-tout vers la fin du jour. Leur direction est tantôt horizontale & tantôt perpendiculaire.

Quelques Voyageurs ont parlé d'un foudre matériel, qu'on a quelquefois trouvé sur les vaisseaux ou dans d'autres lieux, tel que celui qui tomba, dit on, en 1695, sur la Mosquée d'Andrinople. On en montre aussi dans les cabinets de plusieurs Princes. A Copenhague, par exemple, on conserve une assez grosse pièce de substance métallique, qu'on honore du nom de pierre de foudre.

Bosman avoit lu dans les papiers du Directeur de Walkenbrug, qui regardaient l'état de la côte, qu'en 1651 le tonnerre y avait causé d'affreux

Côte d'Or.

ravages & fait croire à tout le monde que la dissolution de l'univers approchait. L'or & l'argent se trouverent fondus dans les coffres, & les épées dans leurs fourreaux. La principale crainte des Hollandais était pour leur magasin à poudre. Il semblait que tous les tonnerres du pays fussent venus s'y rassembler. Mais, par une exception fort heureuse, ce fut presque le seul endroit qui s'en trouva garanti pendant toute la saison.

Les Portugais ont donné le nom de *terreur* à un vent de terre que les Nègres appellent *harmattan*, & qui est si fort, dès le moment de sa naissance, qu'il prend aussi-tôt l'ascendant sur les vents de la mer. Il forme des orages qui durent ordinairement deux ou trois jours, & quelquefois quatre ou cinq. Il est extrêmement froid & perçant. Le Soleil demeure caché dans l'intervalle, & l'air est si obscur, si épais & si rude, qu'il affecte sensiblement les yeux. La nudité des Nègres les expose à ressentir si vivement son action, que Bosman les a vus trembler comme dans l'accès d'une fièvre violente. Les Européens mêmes qui sont nés dans un climat plus froid, le supportent à peine, & sont obligés de se tenir renfermés dans leurs chambres, avec le secours d'un bon feu & des liqueurs fortes. Les harmattans regnent à la fin de Décembre, & sur-tout pendant tout le mois de Janvier. Ils durent quelquefois jusqu'au

Côte d'Or.

milieu de Février, mais ils perdent alors une partie de leur violence. Jamais ils ne se font sentir pendant le reste de l'année.

Barbot rapporte que, pendant toute la durée des harmattans, les Blancs & les Nègres sont également forcés de demeurer à couvert dans leurs maisons, ou n'en sortent que pour les besoins pressans. L'air, dit-il, est alors si suffoquant, qu'il y a peu de poitrines assez fortes pour y résister. La respiration est embarrassée. On avale de l'huile pour l'adoucir. Les harmattans ne sont pas moins pernicieux aux animaux qu'aux hommes. Aussi les Nègres, qui connaissent le danger, prennent-ils des précautions pour en garantir leurs bestiaux. Deux chèvres que le Commandant du Cap Corse fit exposer à l'air, dans la seule vue de s'instruire par l'expérience, furent trouvées mortes au bout de quatre heures. Les jointures des planchers, dans les chambres, & celles des ponts sur les vaisseaux, s'ouvrent presque aussi-tôt que le harmattan commence, & demeurent dans cet état jusqu'à sa fin; ensuite elles se ferment d'elles-mêmes comme s'il n'y était point arrivé de changement. La direction ordinaire de ces vents est *Est-Nord-Est*. Leur force est si extraordinaire, qu'ils font changer le cours de la marée.

Minéraux.

L'or passe pour le seul fossile de cette côte, ou du moins les Européens, qui n'y sont attirés

Côte d'Or.

que par ce précieux métal, n'ont pas pris la peine de pouſſer plus loin leurs recherches. Villault & Labat prétendent que l'or le plus fin eſt celui d'Axim, & que naturellement on en trouve dans ce canton à vingt-deux ou vingt-trois carats. Celui d'Akra ou de Taſore eſt inférieur. Celui d'Akkanez & d'Achem ſuit immédiatement ; & celui de Fétu eſt le pire.

Les peuples d'Axim & d'Achem le tirent du ſable de leurs rivieres. Il eſt probable que, s'ils ouvraient la terre au pied des montagnes, d'où ces rivieres paraiſſent ſortir, ils le trouveraient avec plus d'abondance. Ils le confeſſent, & l'expérience n'en laiſſe aucun doute, qu'ils trouvent plus d'or dans le ſable après les grandes pluies. Si l'or leur manque, ils demandent de la pluie à leurs Fétiches par un redoublement de prieres.

L'or d'Akkanez & de Fétu eſt tiré de la terre, ſans autre fatigue que de l'ouvrir, mais il ne s'y trouve pas toujours avec la même abondance. Un Nègre qui découvre une mine, ou quelque veine d'or, en a la moitié. Le Roi partage toujours avec égalité. L'or de ce pays ne paſſe jamais vingt ou ving-un carats. On le tranſporte ſans le fondre, & les Européens le reçoivent tel qu'il eſt ſorti de la terre.

Côte d'Or.

Le Général Danois avait un lingot d'or de ſept marcs & un ſeptieme d'once, qui venait de la montagne de Tafu. C'était un préſent qu'il avait reçu du Roi d'Akra, lorſque ce Prince s'était réfugié dans le fort Danois, après avoir été défait dans une bataille.

Le Roi de Fétu avait un caſque d'or, & une armure complette du même métal, travaillée avec beaucoup d'art; mais ce ne ſont que des feuilles, auſſi minces que le papier, ou des tiſſus d'un fil d'or, qui n'eſt pas plus gros qu'un cheveu. Leurs filieres ſont plus belles que celles de l'Europe; & l'expérience, plutôt que l'art, leur en fait tirer parti. Leurs Rois ont de la vaiſſelle d'or de toutes ſortes de formes. Dans les danſes publiques, on voit des femmes chargées de deux cens onces d'or, en divers ornemens, & des hommes qui en portent juſqu'à trois cens.

Ils diſtinguent trois ſortes d'or. Le fétiche, les lingots & la poudre. L'or fétiche eſt fondu ou travaillé en différentes formes pour ſervir de parure aux deux ſexes, mais il s'allie communément avec quelqu'autre métal. Les lingots ſont des pièces de différens poids, tels, dit-on, qu'ils ſont ſortis de la mine. M. Phipps en avait un, qui peſait trente onces. Cet or eſt auſſi très-ſujet à l'alliage. La meilleure poudre d'or eſt celle qui vient des

Royaumes intérieurs de Dunkira, d'Akim & d'Akkanez. Elle eſt tirée du ſable des rivieres. Les habitans creuſent des trous dans la terre, près des lieux où l'eau tombe des montagnes; l'or eſt arrêté par ſon poids. Alors ils tirent le ſable avec des peines incroyables, ils la lavent & la paſſent juſqu'à ce qu'ils y découvrent quelques grains d'or, qui les paient de leur travail, mais avec aſſez peu d'uſure. Nous avons vu la même méthode au Sénégal. Entre une infinité de récits qui ſe combattent, c'eſt le ſeul qui ait quelque vraiſemblance; car ſi la Nature avait placé des mines ſi près de la côte, les Anglais & les Hollandais s'en feraient ſaiſis depuis long-temps, & ſe garderaient bien d'admettre les Nègres au partage. On ne ſait guères que par ouï-dire la maniere dont on cherche l'or; car on ne fouille les rivieres que fort loin de la côte. Si l'on fouille trop loin des premiers flots qui ont traverſé les mines, les particules d'or s'enſeveliſſent trop avant dans le ſable, ou ſe diſperſent tellement que le fruit du travail ne répond plus à la peine.

Les Marchands de l'Europe prennent ordinairement un Nègre à leurs gages pour ſéparer de l'or véritable un or *faux*, qui ſe nomme *krakra*. C'eſt une ſorte d'écume *ſéche*, ou de pouſſiere de cuivre, qui ſe trouve mêlée dans la poudre

Côte d'Or. d'or, & qui donne lieu à beaucoup de fraudes dans le commerce.

Après l'or, le principal objet du commerce sur cette côte est le sel, qui produit des richesses incroyables aux habitans. S'ils étaient capables de vivre dans une paix constante, cette seule marchandise attirerait à eux tous les trésors de l'Afrique ; car les Nègres des pays intérieurs sont obligés d'y venir prendre du sel, du moins ceux qui sont en état de le payer. Les plus pauvres se servent d'une certaine herbe qui renferme imparfaitement quelques-unes de ses qualités. Au-delà d'Ardra, dans quelques Royaumes d'où vient la plus grande partie des esclaves, deux hommes se vendent pour une poignée de sel.

Dans les cantons où le rivage est fort élevé, la méthode des Nègres, pour faire du sel, est de faire bouillir l'eau de la mer dans des chaudieres de cuivre, & de la laisser refroidir jusqu'à sa parfaite congélation ; mais cette opération est ennuyeuse & d'une grande dépense. Les Nègres, qui sont situés plus avantageusement sur une côte basse, creusent des fossés & des trous, dans lesquels ils font entrer l'eau de la mer pendant la nuit. La terre étant d'elle-même salée & nitreuse, les parties fraîches de l'eau s'exhalent bientôt à la chaleur du Soleil, & laissent de fort bon sel,

qui ne demande pas d'autre préparation. Dans quelques endroits, on voit des salines régulieres, où la seule peine des habitans est de recueillir chaque jour un bien que la Nature leur prodigue.

Côte d'Or.

Le sel de Fantin, où la côte est très-favorable, égale la neige en blancheur, & en général, dans la plus grande partie de la Côte d'Or, le sel est d'une blancheur & d'une pureté extraordinaire. On le prendrait d'autant plus aisément pour du sucre, qu'on lui donne ordinairement la forme de pain. Les Nègres en font beaucoup d'usage dans tous leurs alimens, & l'enveloppent dans des feuilles vertes pour lui conserver sa blancheur.

Végétaux.

Bosman assure que toute la côte est remplie d'arbres de diverses grandeurs, & que les charmans bosquets, qui se représentent de tous côtés dans l'intérieur des terres, forment des perspectives assez délicieuses pour faire supporter patiemment la malignité de l'air & l'incommodité des chemins. Il ajoute qu'entre les arbres, les uns croissent naturellement avec tant d'ordre, que toutes les comparaisons seraient au désavantage de l'art; tandis que les autres étendent leurs branches & se mêlent avec tant de confusion, que ce désordre même a des charmes surprenans pour les amateurs de la promenade.

Côte d'Or.

Les arbres vantés par Oléarius, qui étaient capables de couvrir deux mille hommes de leur ombre, & ceux dont parle Kirker, qui pouvaient mettre à l'abri du Soleil un berger avec tout son troupeau, n'approchent point, suivant Bosman, des arbres de la Côte d'Or. Il en a vu plusieurs, qui auraient couvert vingt mille hommes de leur feuillage. Il en a vu de si larges & de si touffus, qu'une balle de mousquet aurait à peine atteint d'une extrémité des branches à l'autre. Ceux qui seront tentés de trouver un peu d'exagération dans ce récit, doivent se rappeller ce qu'ils ont déja lu de la grandeur extraordinaire des canots.

Ces arbres prodigieux se nomment *kapots*. Ils tirent ce nom d'une sorte de coton qu'ils produisent, & que les Nègres appellent aussi *kapot*, dont l'usage ordinaire est de servir de matelas dans un pays où l'excès de la chaleur ne permet pas d'employer les plumes. Leur bois, qui est léger & poreux, n'est propre qu'à la construction des canots. Bosman ne doute pas que l'arbre célèbre de l'isle du Prince, auquel les Hollandais trouverent vingt-quatre brasses de tour, ne fût un kapot. On en voit un, près d'Axim, que dix hommes pourraient à peine embrasser.

Le *papay* croît en abondance au long de la

côte.

côte. L'on y retrouve d'ailleurs plusieurs des fruits dont nous avons déjà parlé.

Côte d'Or.

Le raisin est bleu, gros & de fort bon goût; on croit qu'avec une culture mieux entendue, il deviendrait aussi bon & peut-être meilleur que celui de l'Europe. Il l'emporte déjà sur celui de Hollande.

Les cannes de sucre y croissent de la hauteur de sept à huit pieds, c'est-à-dire, celles qui sont cultivées dans le jardin du Gouverneur; car les cannes sauvages, qui viennent assez abondamment, sur-tout dans le pays d'Anta, sont hautes de dix-huit & de vingt pieds. Bosman ne doute pas qu'avec les soins convenables, on ne pût les conduire à leur perfection. Mais il en coûterait beaucoup de peine, parce que leur maturité est fort lente, & qu'elles ont besoin de deux ans pour arriver à leur pleine grosseur.

Le calebassier de la Côte d'Or, n'est pas différent de celui dont on a déjà donné la description.

La Côte d'Or a des palmiers de toutes les espèces, des guaviers, des tamarins, des mangles & tous les autres arbres qui se trouvent sur la côte Occidentale d'Afrique. Elle est aussi pourvue des mêmes légumes & des mêmes racines.

L'ananas est un fruit remarquable par l'excel-

Côte d'Or.

lence de son odeur. Il porte différens noms. Aux Canaries, on l'appelle *ananesa*, au Bresil, *mana*, dans l'Isle d'Hispaniole, *savama*, & dans d'autres lieux *pinas*. On distingue le mâle & la femelle; mais tous deux sont de la grosseur du melon. Leur couleur est fort belle : c'est un mêlange de verd, de jaune & d'incarnat, qui, dans leur parfaite maturité, se changent en orangé. Leur qualité est chaude. Il faut les manger avec du vin, & se garder d'en faire excès, si l'on ne veut courir les risques d'une violente inflammation. La Côte d'Or, & même toute la Guinée, n'en produit qu'une seule espèce, qui s'éleve de trois ou quatre pieds, & dont les feuilles ressemblent à celles de la *sempervive*. L'ananas coupé en tranches, dans du vin d'Espagne, est, dit-on, délicieux.

La plante de l'ananas pousse entre ses feuilles, une sorte de fleur, de la grosseur du poignet, verte, mais ornée d'une belle couronne rouge, & environnée de petites feuilles fort agréables. Par degrés, cette fleur se change en fruit. Il est d'abord verd, & ses feuilles jaunissent. Mais en mûrissant, il devient aussi parfaitement jaune. Sa couronne lui demeure, quoiqu'elle prenne une couleur jaunâtre. Autour de la plante, il s'éleve de petits rejettons, qui servent à la propagation de l'espèce.

Côte d'Or.

Le melon d'eau, ſuivant le même Auteur, eſt un fruit beaucoup plus noble & plus agréable que l'ananas. Avant ſa maturité, il eſt blanc dans l'intérieur, & verd au-dehors. Mais, en mûriſſant, ſon écorce ſe couvre de taches blanches, & ſa chair eſt entremêlée de rouge. Il eſt aqueux, mais d'une ſaveur délicieuſe & fort rafraîchiſſant. Lorſqu'il eſt verd, il ſe mange en ſalade, comme le concombre, avec lequel il a quelque reſſemblance. Ses pepins, qui ſont les mêmes, deviennent noirs à meſure qu'il mûrit, & produiſent, avec peu de ſoin, des fruits de la même eſpèce. Le melon d'eau croît comme le concombre; mais ſes feuilles ſont différentes. Sa groſſeur ordinaire eſt le double des melons muſqués de l'Europe. Il croîtrait en abondance ſur la Côte d'Or, ſi les Nègres n'étaient trop pareſſeux pour le cultiver; il ne s'en trouve à préſent que dans les jardins des Hollandais. Sa ſaiſon eſt le mois de Juillet & le mois d'Août. Mais, dans les années abondantes, il porte deux fois du fruit.

La Nature n'a point accordé au pays les herbes qui ſont communes en Europe, excepté la ſerpentine & le tabac, qui croiſſent ici en abondance. Mais Boſman trouve le tabac de la Côte d'Or d'une puanteur inſupportable, quoique les Nègres en faſſent leurs délices. La manière

Côte d'Or.

dont ils le fument, eſt capable d'empêcher qu'il ne leur nuiſe. La plupart ayant des tuyaux de cinq ou ſix pieds de long, les vapeurs les plus infectées peuvent perdre une partie de leur force dans ce paſſage. La tête des pipes eſt un vaiſſeau de pierre ou de terre, qui contient deux ou trois poignées de tabac. Les Nègres, qui vivent parmi les Européens, ont du tabac du Bréſil, qui vaut un peu mieux, quoiqu'il ſoit fort puant. La paſſion des deux ſexes eſt égale pour le tabac. Ils ſe retrancheraient juſqu'au néceſſaire pour ſe procurer cette conſolation dans leur miſere ; ce qui augmente tellement le prix du tabac, que pour une braſſe Portugaiſe, c'eſt-à-dire, pour moins d'une livre, ils donnent quelquefois juſqu'à cinq ſchellings. La feuille de tabac croît ici ſur une plante de deux pieds de haut. Elle eſt longue de deux ou trois paumes, ſur une de largeur. Sa fleur eſt une petite cloche, qui ſe change en ſemence dans ſa maturité.

On voit ici, dans pluſieurs cantons, une ſorte de gingembre, qui s'éleve de deux ou trois paumes. Le gingembre tranſplanté croît facilement dans tous les lieux chauds. Celui que la Nature produit d'elle-même a peu de force. Cependant il differe en bonté, ſuivant l'expoſition du lieu. Le meilleur vient du Bréſil & de

Saint - Domingue. On estime beaucoup moins celui de Saint - Thomas & du Cap - Verd. Côte d'Or.

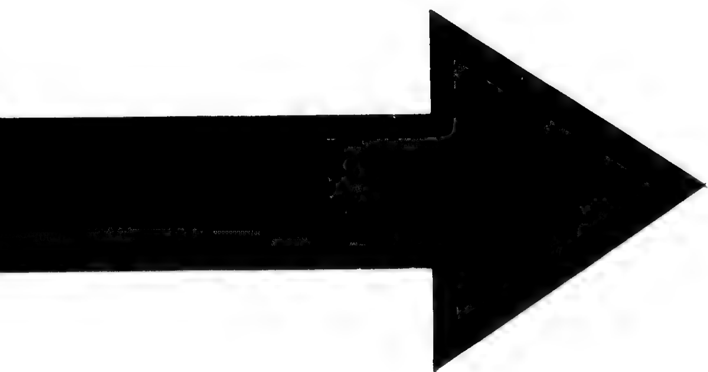
Les Nègres ont tant de passion pour l'ail, qu'ils l'achetent à toutes sortes de prix. Barbot assure qu'il y a gagné cinq cens pour cent, avec beaucoup de r[illegible] de n'en avoir pas apporté une plus grande [illegible]sion.

Les racines [illegible] ôte d'Or sont les ignames & les patattes. L[illegible] est rempli d'ignames. Ils ont la forme de nos gros navets & se sement de la même maniere.

Le grain que les Nègres appellent maïs, & qui porte ailleurs le nom de bled de Turquie, est célèbre dans toutes les parties du monde. Les Portugais l'apporterent les premiers d'Amérique dans l'Isle de Saint-Thomas, d'où il fut transplanté sur la côte d'Or. Il avait été jusqu'alors inconnu aux Nègres, mais il a multiplié dans leur pays avec tant d'abondance, que toutes ces régions en sont aujourd'hui couvertes. Barbot prétend que le nom de maïs est venu d'Amérique. Les Portugais lui donnent celui de *milhio-grandé*, c'est-à-dire grand-millet; les Italiens le nomment bled de Turquie, & les Français bled d'Espagne.

La seconde espèce de grain, sur la Côte d'Or, est le véritable millet, que les Por-





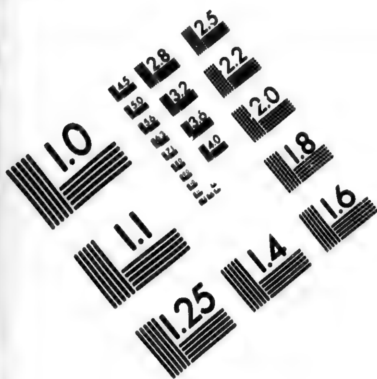
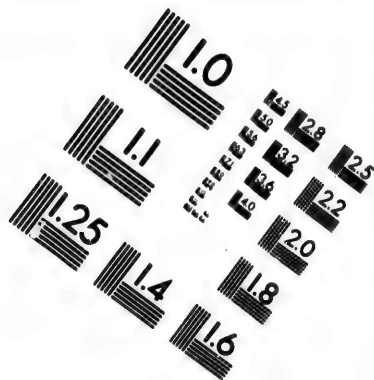
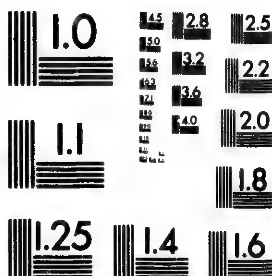
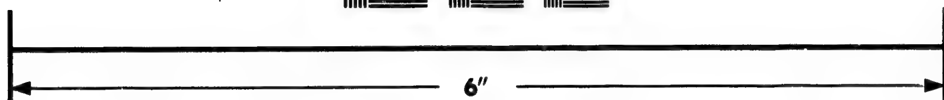
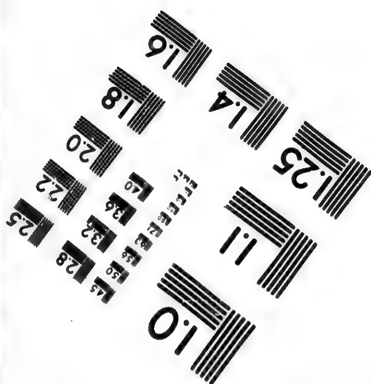
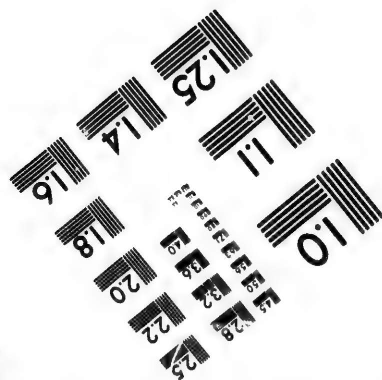



IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

4.5 2.8 5.0 3.2 2.5 3.6 2.2 4.0 2.0 1.8

1.1 1.0

Côte d'Or.

tugais appellent *milhio-piquéno*, ou petit-millet.

Le riz n'eſt pas commun dans toutes les contrées de la Côte d'Or. Il s'en trouve très-peu hors des cantons d'Axim & d'Anta. Mais il croît avec abondance à l'entrée de la Côte.

Animaux.

On nourrit un grand nombre de toutes ſortes de beſtiaux dans les cantons d'Axim, de Pokerſon, de Mina & d'Akra, ſur-tout dans celui d'Akra, parce qu'on les y amene aiſément d'Aquambo & de Lampi.

Dans les autres cantons, il ne ſe trouve que des taureaux & des vaches. Les Nègres ignorent l'art de couper les taureaux pour en faire des bœufs. Aux environs d'Axim, les pâturages ſont aſſez bons, & les beſtiaux peuvent s'y engraiſſer. Mais à Mina, qui eſt un lieu fort ſec, ils participent à la qualité du terroir. C'eſt néanmoins le ſeul endroit où l'on tire du lait des vaches ; tant la plupart des Nègres ſont obſtinés dans leur ancienne ignorance. Maigres & décharnées, comme on repréſente les beſtiaux de ce canton, il n'eſt pas étonnant que vingt ou trente vaches ſuffiſent à peine pour fournir du lait à la table du Général. Les plus groſſes ne peſent pas plus de deux cens cinquante livres. En général, tous les animaux du pays, ſans en

excepter les hommes, sont fort légers pour leur taille ; ce que Bosman attribue aux mauvaises qualités de leur nourriture, qui ne peut produire qu'une chair molle & spongieuse. Aussi celle des vaches & des bœufs y est-elle de fort mauvais goût. Une vache ne laisse pas de coûter douze livres sterlings. Les veaux, qui devraient être beaucoup meilleurs, ont aussi quelque chose de désagréable au goût, qu'on ne peut attribuer qu'au mauvais lait de leurs meres, qu'ils n'ont pas même en abondance. Ainsi les bœufs, les vaches & les veaux de la Côte d'Or ne sont pas une nourriture fort saine.

Côte d'Or.

Les chevaux du pays sont de la grandeur de nos chevaux du Nord, sans être aussi hauts ni aussi bien faits. On en voit peu sur la côte, mais ils sont en grand nombre dans l'intérieur des terres. Ils portent la tête & le col fort bas. Leur marche est si chancelante, qu'on les croit toujours prêts à tomber. Ils ne se remueraient pas s'ils n'étaient continuellement battus ; & la plupart sont si bas que les pieds de ceux qui les montent touchent jusqu'à terre.

Les ânes, qui sont aussi en grand nombre, ont quelque chose de plus vif & de plus agréable que les chevaux. Ils sont même un peu plus grands. Les Hollandais en avaient autrefois quelques-uns au Fort d'Axim, pour leurs usages

Côte d'Or.

domeſtiques; mais ils les virent périr ſucceſſivement faute de nourriture.

Quoiqu'il y ait beaucoup de moutons ſur toute la côte; ils y ſont toujours chers. Leur forme eſt la même qu'en Europe, mais ils ne ſont pas de la moitié ſi gros que les nôtres, & la Nature ne leur a donné que du poil au lieu de laine. C'eſt le contraire de nos climats. Les hommes en Guinée ont de la laine & les moutons du poil.

Le nombre des chèvres eſt prodigieux. Elles ne different de celles de l'Europe que par la grandeur; car la plupart ſont fort petites; mais elles ſont beaucoup plus groſſes & plus charnues que les moutons.

Le pays ne manque point de porcs; mais ceux qui ſont nourris par les Nègres, ont la chair fade & déſagréable; au-lieu que la nourriture qu'ils reçoivent des Hollandais leur donne une qualité fort différente. Cependant les meilleurs n'approchent point de ceux du R[illegible]me de Juida, qui ſurpaſſent les porcs mêmes de l'Europe par la délicateſſe & la fermeté.

Les animaux domeſtiques, comme en Europe, ſont les chats & les chiens. Mais les chiens n'aboient & ne mordent pas comme les nôtres. Il s'en trouvent de toutes ſortes de couleurs, blancs, rouges, noirs, bruns & jaunes. Les Nègres en mangent la chair, & juſqu'aux inteſtins; de ſorte

Côte d'Or.

que, dans plusieurs cantons, on les conduit en troupes au marché comme les moutons & les porcs. Les Nègres leur donnent le nom d'*ékia*, ou d'après les Portugais celui de *cabra-de-matto*, qui signifie chèvre sauvage. On en fait tant de cas dans le pays, qu'un habitant, qui aspire à la Noblesse, est obligé de faire au Roi un présent de quelques chiens. Ceux de l'Europe sont encore plus estimés à cause de leur aboiement. Les Nègres s'imaginent qu'ils parlent. Ils donnent volontiers un mouton pour un chien, & préferent sa chair à celle de leurs meilleurs bestiaux. Les chiens de l'Europe dégénerent beaucoup dans le pays. Leurs oreilles deviennent roides & pointues comme celles du renard. Leur couleur change par degrés. Dans l'espace de trois ou quatre ans, on est surpris de les trouver fort laids, & de s'appercevoir qu'au-lieu d'aboyer, ils ne font plus que hurler tristement.

Quoique les éléphans ne soient nulle part en si grand nombre que sur la côte d'Ivoire, il s'en trouve beaucoup aussi sur la côte d'Or qui s'avancent de l'intérieur des terres jusqu'au rivage de la mer. Anta n'en est jamais dépourvu.

Les éléphans de la Côte d'Or ont douze ou treize pieds de hauteur & sont par conséquent moins grands que ceux des Indes orientales auxquels les Voyageurs donnent le même nombre

Côte d'Or.

de coudées. C'eſt la ſeule différence qui mérite d'être remarquée.

L'éléphant ſe nourrit particulierement d'une ſorte de fruit qui reſſemble au papay, & qui croît ſauvage dans pluſieurs parties de la Guinée. L'Iſle de Teſſo en eſt remplie, & c'eſt apparemment ce qui invite ces animaux à s'y rendre en grand nombre. Ils paſſent le canal à la nage. Un eſclave de la Compagnie bleſſa un éléphant dans cette Iſle; &, n'ignorant pas ce qu'il avait à craindre de ſa furie, il ſe réfugia auſſi-tôt dans un bois voiſin. L'éléphant s'efforça de le ſuivre; mais ſoit qu'il fût affaibli par ſa bleſſure, ou retardé par l'épaiſſeur des arbres, il abandonna les traces de ſon ennemi pour repaſſer le canal à la nage. Il mourut en chemin, & les Nègres profiterent de la marée pour le conduire dans la Baie de Féro, où ils commencerent par lui arracher les dents, & firent enſuite un feſtin de ſa chair. On aſſure que le mouvement d'un éléphant dans l'eau, eſt plus prompt que celui d'une chaloupe à dix rameurs, & qu'à terre il eſt auſſi léger qu'un cheval à la courſe.

On diſtingue pluſieurs eſpèces d'éléphans; le lybien, l'indien, l'éléphant de marais, celui de montagne & celui de bois. L'éléphant de marais a les dents bleues & ſpongieuſes, difficiles à tirer, & plus encore à travailler, parce qu'elles ſont

Côte d'Or.

remplies de petits nœuds. L'éléphant de montagne eſt farouche & dangereux. Il a les dents plus petites, & la taille mieux formée. L'éléphant, qui vit dans les bois, eſt le plus doux & le plus docile. Il a les plus groſſes dents & les plus blanches.

On ne voit point d'éléphans blancs ſur la Côte d'Or, quoiqu'on diſe dans quelques relations qu'il s'en trouve plus loin dans l'Afrique au long du Niger, dans l'Abyſſinie & dans le pays de Zanguébar.

Les tigres ſont en fort grand nombre ſur toute la côte. Ils y portent le nom de *bohen*. L'eſpèce commune eſt de la groſſeur d'un veau ordinaire. Ils ont le pied grand, les griffes très-fortes & la peau marquetée de taches jaunes & noires. La férocité de ces animaux eſt terrible. Ils cauſent plus de ravages que toutes les autres bêtes de proie. Un homme qui ſe haſarde ſeul dans un bois, eſt menacé à tout moment de leurs inſultes, & n'a de reſſource que dans ſon adreſſe & ſon courage. Peu de temps après l'arrivée de Boſman, un domeſtique du Facteur de Sukkonda fut dévoré à cent pas de ſon comptoir. Dans le même temps, & près du même lieu, un Nègre qui allait couper du bois avec ſa hache, rencontra un tigre qui fondit ſur lui; mais, après un long combat, le Nègre lui ôta la vie d'un coup de hache, &

Côte d'Or.

revint couvert de ſang & de bleſſures. En 1693, tandis que Boſman commandoit dans le même Fort, il ne ſe paſſait pas de nuit où les tigres n'enlevaſſent quelques moutons de ſon troupeau, & de celui des Anglais ſes voiſins. Un jour, en plein midi, un de ces furieux animaux pénétra dans la loge & dévora deux chèvres. Boſman, qui s'en apperçut, ſe hâta de ſortir avec ſon Canonnier, deux Anglais & quelques Nègres, tous armés de mouſquets. Ils pourſuivirent le monſtre, & le virent entrer dans un petit bois où il s'arrêta tranquillement. Le Canonnier eut la hardieſſe d'y entrer pour découvrir ſon gîte ; mais il revint bientôt, avec une vive épouvante, après avoir laiſſé derriere lui ſon chapeau, ſon ſabre & ſes ſandales. Le tigre s'était jeté ſur lui, l'avait mordu, & n'avait laché priſe que parce qu'une branche était tombée ſur lui & l'avait effrayé. Un des Anglais n'entreprit pas moins de le faire déloger. Il pénétra dans le bois, ſon mouſquet en joue ; mais le tigre aſſis ſe tint tranquillement pour lui laiſſer la liberté d'approcher, & le ſaiſiſſant tout-d'un-coup par les épaules, il l'abattit, & l'aurait infailliblement mis en pièces ſi Boſman & ſes Nègres, qui ſuivaient immédiatement, n'euſſent paru aſſez tôt pour le ſecourir. Si le monſtre prit la fuite, ce ne fut qu'après avoir ôté à ſon ennemi la force de ſe relever pendant le reſte du jour. Un Fac-

Côte d'Or.

teur du Fort, qui était parti après les autres avec son mousquet, pour augmenter le nombre des assaillans, s'avançait d'un air résolu, au moment que le tigre quittait sa retraite. Il le vit venir à lui ; & son courage l'abandonnant à cette vue, il se mit à courir de toute sa force pour regagner le Comptoir. Soit frayeur ou lassitude, il eut le malheur de tomber sur une pierre. Le tigre s'approcha aussi-tôt de lui. Bosman & ses Compagnons s'arrêterent tremblans à quelque distance, sans oser tirer, parce que le monstre était trop près du Facteur. Ils s'attendaient à le voir déchirer à leurs yeux ; lorsque le tigre, abandonnant sa proie, continua de fuir d'un autre côté. Ils n'attribuerent sa retraite qu'à leurs cris. Quoi qu'il en soit, cette aventure ne l'empêcha pas de revenir peu de jours après, & de tuer quelques moutons. Les Hollandais, après avoir employé si malheureusement la force, eurent recours à l'adresse. Ils firent une cage de plusieurs grands pieux, longue de douze pieds & large de quatre, sur laquelle ils mirent un tas de pierres pour la rendre plus ferme. Dans un coin de cette cage, ils en mirent une petite, où ils renfermerent deux cochons de lait. L'entrée était une trape, soutenue par une corde, qui devait se lâcher d'elle-même au moindre mouvement de la petite cage. Ce stratagême eut tant de succès, que trois jours

Côte d'Or.

après, vers minuit, le tigre ſe jeta dans le piége. Au lieu de pouſſer des rugiſſemens, comme on s'y attendait, il employa d'abord ſes dents pour ſe procurer la liberté. Ses efforts lui auraient ouvert un paſſage s'il eût pu continuer ce travail une demi-heure de plus : car il avait déjà rongé la moitié d'une paliſſade. Mais Boſman parut aſſez-tôt pour l'interrompre ; & ſans s'amuſer à tirer pluſieurs coups inutiles, il paſſa le bout de ſon fuſil entre deux pieux. L'animal ſe jeta deſſus avec une extrême furie, & s'offrit ainſi, comme de lui-même, à trois balles, qui le renverſerent ſans vie. Il était de la grandeur d'un veau, & pourvu de dents auſſi terribles que ſes griffes. Cette victoire devint l'occaſion d'une fête, qui dura huit jours, ſuivant l'uſage du pays, qui accorde à celui qui tue un tigre le droit de prendre, ſans payer, tout le vin de palmier qu'on met en vente au marché. Boſman, qui avait tué le monſtre, réſigna ſon privilége à ſes Nègres.

Le pays d'Axim produit plus de tigres que celui d'Anta. Ils pouſſent la hardieſſe juſqu'à ſauter pendant la nuit dans les Forts Hollandais, quoique les murs n'aient jamais moins de dix pieds de hauteur ; & s'il ſe préſente quelque proie, leur férocité n'épargne rien. L'Auteur obſerve qu'ils ne ſont pas auſſi effrayés du feu qu'on ſe l'imagine. Après en avoir reçu deux

Côte d'Or.

ou trois visites, qui lui avaient coûté quelques moutons, il espéra de s'en délivrer en allumant un grand feu près de son parc. Cinq de ses Domestiques reçurent ordre de passer la nuit au même lieu sous les armes. Malgré toutes ces précautions, un tigre s'approcha sans être entendu, tua deux moutons entre deux de ses gens qui s'étaient endormis; & lorsque, se réveillant aux cris des victimes, ils se préparaient à faire usage de leurs armes, il eut plus de légereté à s'échapper qu'ils n'eurent de courage à le poursuivre. Cet incident semble confirmer une opinion, qui est commune à tous les Nègres. Ils assurent que jamais le tigre ne s'attaque aux hommes lorsqu'il peut se saisir d'une bête. Sans cela deux Domestiques endormis auraient été aussi facile à dévorer que deux moutons.

Les buffles sont si rares sur la Côte d'Or qu'à peine en voit-on quelques-uns dans l'espace de deux ou trois ans; mais ils sont en assez grand nombre à l'Est, vers le Golfe de Guinée. Ils sont de la grandeur d'un bœuf. Leur couleur est rougeâtre. Leurs cornes sont droites. Ils sont très-légers à la course. Dans les bons pâturages, leur chair est un fort bon aliment. Il est dangereux de les blesser lorsqu'on ne les tue pas du même coup. Les Nègres, instruits par l'expérience, montent sur un arbre pour les tirer.

Côte d'Or.

Outre ces animaux farouches, le pays est rempli d'espèces plus douces, telles que les cerfs, les gazelles ou les anti-topes, les daims, les lièvres, &c. Le nombre des cerfs est surprenant dans les contrées d'Anta & d'Akra. On les rencontre en grands troupeaux. L'Auteur en a quelquefois compté jusqu'à cent. Si l'on en croit les Nègres, ils sont si subtils & si timides que, dans leurs marches, ils détachent un d'entr'eux pour faire l'avant-garde, & travailler à la sûreté commune. Mais on distingue environ vingt sortes de ces animaux, les uns de la grandeur d'une petite vache, d'autres aussi petits que des moutons, & même que des chats. La plupart sont rougeâtres, avec une raie noire sur le dos. Il s'en trouve néanmoins de mouchetés. Leur chair est excellente, sur-tout celle de deux principales sortes, que les Hollandais trouvent fort délicate.

Il n'y a point de plus beaux cerfs que ceux dont la couleur est rouge, & qui n'ont que la moitié de la grosseur ordinaire. Leurs cornes sont petites & d'un noir luisant ; leurs jambes sont si minces, qu'on les compare au tuyau d'une pipe. Cet animal est si léger, qu'il paraît voltiger au milieu des buissons.

On voit beaucoup de gazelles dans le pays d'Akra, & la chair en est excellente. La gazelle est d'une légereté incroyable. Elle aime les terres hautes,

hautes, au-delà des Forts Européens. Sa taille tient le milieu entre la chèvre & le cerf. Elle a les cornes de la chèvre ou du buffle. Elle saute jusqu'à dix pieds de hauteur.

Côte d'Or.

Les *jackals* ou *chacals*, que plusieurs Européens prennent pour des chiens sauvages, sont une espèce de tigres très-dévorans & très-furieux. Leur grandeur est celle d'un mouton ; mais ils ont les jambes plus longues & d'une grosseur proportionnée au corps, avec des griffes terribles. Leur poil est court & moucheté, leur tête large & plate. Ils sont d'une force extraordinaire.

On trouve sur la Côte d'Or quantité d'animaux farouches d'une grosseur énorme, & non-seulement inconnus aux Européens, mais qui n'ont pas même de nom parmi les Nègres.

Un animal très-remarquable est le *sluggard* ou le *paresseux*, qui a besoin d'un jour entier pour avancer l'espace de dix pas. Quelques Ecrivains assurent que cet animal ne laisse pas de grimper sur les arbres, & qu'il s'y arrête jusqu'à ce qu'il ait dévoré, non-seulement le fruit, mais même toutes les feuilles. Il descend alors pour se rendre sur un autre arbre ; mais, avant qu'il ait fait ce chemin, il devient d'une maigreur extrême, & s'il ne trouve rien dans son voyage, qui puisse lui servir de nourriture, il meurt infailliblement de faim en allant d'un arbre à l'autre. On ne

Côte d'Or.

garantit point la vérité de ce récit, quoique les Nègres en ſoient perſuadés. Le ſtuggard eſt d'une forme ſi affreuſe, que Boſman ne peut s'imaginer qu'il y ait rien d'approchant ſur la terre. Ses pieds de devant ſont deux véritables mains. Sa tête eſt d'une groſſeur, qui n'a pas de proportion avec le corps. La ſeule propriété qu'il connoiſſe à cet animal, eſt de ne pouvoir être regardé ſans horreur.

On voit, dans les bois, un animal long & menu, qui a la queue fort longue, avec une touffe de poil à l'extrémité. Sa couleur eſt pâle, & tire un peu ſur le brun. Il a le poil du corps long & délié. Les Nègres l'appellent *arompo*, c'eſt-à-dire, *mangeur-d'hommes*, parce qu'il ſe nourrit de cadavres humains, & qu'il n'eſt pas moins habile à les déterrer avec ſes ongles, qu'à découvrir les lieux de leur ſépulture.

Mais il n'y a point d'animaux en ſi grande abondance, ſur la Côte d'Or, que les rats & les ſouris, ſur-tout les rats, qui ne ſe rendent pas peu redoutables par leurs ravages & par leur nombre.

On voit particulierement, près d'Axim, une eſpèce de rats ſauvages auſſi gros que des chats, & qui ont le corps très-effilé ; ils ſont nommés *boutis* dans le pays. Il n'y a que les Nègres à qui leur chair paraiſſe agréable. Ils cauſent un

dommage incroyable aux magaſins de millet & de riz. Dans l'eſpace d'une ſeule nuit, un ſeul de ces animaux fait, dans un champ de bled, le même ravage que cent rats. Après avoir beaucoup mangé, il renverſe & détruit tout ce qu'il ne peut avaler.

Côte d'Or.

Les ſinges ſont d'autres animaux, dont l'abondance eſt incroyable ſur la Côte d'Or. Smith aſſure qu'on en diſtingue plus de cinquante ſortes, tous capables de cauſer une infinité de déſordres. On aurait peine à compter les différentes eſpèces de ſinges. Les uns ont la barbe blanche & le corps moucheté, le poil du ventre blanc, une raie brune ſur le dos, les pieds blanc & la queue blanche. Les Hollandais leur donnent le nom de *ſinges barbus*. Ils en nomment d'autres *blancs-nés*, parce que c'eſt la ſeule partie de leurs corps qui ſoit de cette couleur. Ils ſont puans & farouches.

Cependant tous les ſinges du pays peuvent être réduits à deux eſpèces, la premiere de ceux que leur férocité naturelle rend incapables de s'apprivoiſer. Cette eſpèce multiplie prodigieuſement. Ils ſont en ſi grand nombre que, dans pluſieurs cantons, les Nègres ſont obligés de faire la garde pour ſe défendre de leurs attaques. En général, tous les ſinges ſont malins & fort portés

Côte d'Or.

à l'imitation de tout ce qui se présente devant leurs yeux. Ils sont passionnés pour leurs petits. Jamais on ne les voit tranquilles. La Nature n'a rien qui représente mieux le mouvement perpétuel. Comme ils approchent beaucoup de la forme humaine, les Nègres sont persuadés, comme on l'a déjà vu, que c'est une race d'hommes maudits, qui pourraient parler si leur malignité ne leur liait la langue. On tend sur les arbres des ressorts & d'autres piéges pour les prendre.

Bosman dit qu'on trouverait plus de cent mille singes sur la côte, & qu'il y a tant de variété, qu'il serait impossible d'en faire la description. Les plus communs ont reçu des Hollandais le nom de *smitten*. Leur couleur est un souris-pâle. Ils sont d'une prodigieuse grandeur. L'Auteur en a vu de cinq pieds de long, c'est-à-dire, d'aussi grands qu'un homme. Leur laideur, leur hardiesse & leur méchanceté sont incroyables. Un Facteur Anglais assura Bosman que, derriere le Fort de *Wimba* ou *Wineba*, une troupe de singes se saisit un jour de deux esclaves de la Compagnie, & leur auraient crevé les yeux avec des bâtons, qu'ils préparaient déjà, si d'autres esclaves n'étaient venus à leur secours.

Les plus grands, après cette monstrueuse espèce, n'en approchent pas pour la hauteur, mais ils ne

Côte d'Or.

ſont pas moins laids. Leur meilleure qualité eſt d'apprendre parfaitement tout ce qu'on leur enſeigne.

La troiſieme ſorte de ſinge eſt d'une beauté ſinguliere ; il n'a pas plus de hauteur. Leur poil eſt noir & de la longueur du doigt. Ils ont la barbe blanche, & ſi longue, qu'ils en ont tiré le nom de petits hommes barbuts ou de *monkeys*, qui ſignifie petits moines. On les nomme auſſi *manikins*. Les Nègres emploient leur peau à faire des *fitis*, eſpèce de bonnets dont ils ſe couvrent la tête.

Dans la plus petite eſpèce, on en compte environ vingt ſortes, toutes fort belles, mais ſi délicates, qu'il eſt difficile de les conſerver longtemps, & plus encore de les tranſporter en Europe.

Tous ces ſinges ſont naturellement voleurs. Boſman a vu pluſieurs fois avec quelle ſubtilité ils dérobent le millet. Ils en prennent deux ou trois tiges dans chaque main, autant ſous les bras, deux ou trois dans la bouche, & marchant ſur les pieds, ils s'enfuient avec leur fardeau. S'ils ſont pourſuivis, ils ne gardent que ce qu'ils ont dans la bouche, & laiſſent tomber le reſte pour ſe ſauver plus légerement. En prenant les tiges, ils examinent ſoigneuſement l'épi, & s'ils n'en ſont pas ſatisfaits, ils le jetent pour en choi-

Côte d'Or.

fir un autre. Ainfi, leur friandife caufe plus de dommage que leur larcin.

Atkins obferve que le prodigieux nombre de finges qui habitent la Côte d'Or, rend les voyages fort dangereux par terre. Ils attaquent un paffant lorfqu'ils le voient feul, & le forcent de fe réfugier dans l'eau qu'ils craignent beaucoup. Dans quelques cantons, on accufe les Nègres de fe livrer aux plus honteux défordres avec les finges. L'Auteur fe rappellant plufieurs exemples de la paffion de ces animaux pour les femmes, juge que cette accufation n'eft pas fans vraifemblance. Un Officier du vaiffeau qu'il montait, acheta dans le pays un finge, qui avait une parfaite reffemblance avec un enfant. Il avait le vifage plat & uni, avec une petite chevelure. Il était fans queue. Il ne voulait prendre pour nourriture que du lait & de l'orge en bouillie. Il gémiffait continuellement, & fes cris étaient les mêmes que ceux des enfans. Enfin, dit Atkins, fa figure & fes pleurs continuels avaient quelque chofe de fi choquant, qu'après l'avoir gardé deux ou trois mois, fon maître prit le parti de l'affommer & de le jeter dans les flots.

Il paraît que cette efpèce eft la même dont Smith fait la defcription. Il raconte que les habitans de Scherbro l'appellent *boggo*, & les Blancs *mandril*; qu'il a véritablement la figure humaine;

que, dans toute sa grandeur, on le prendrait pour un homme de la taille moyenne ; que ses jambes & ses pieds, ses bras & ses mains, sont d'une juste proportion : mais que sa tête est fort grosse, son visage plat & large, sans autre poil qu'aux sourcils ; qu'il a le nez fort petit, les lévres minces & la bouche grande ; que la peau de son visage est blanche, mais extrêmement ridée, comme les femmes l'ont dans l'extrême vieillesse ; que ses dents sont larges & fort jaunes, ses mains blanches & unies, quoique le reste du corps soit couvert d'un poil aussi long que celui de l'ourse. Il marche droit, & jamais sur ses quatre pattes, comme les autres singes. S'il ressent quelque mouvement de colere ou de douleur, il crie comme les enfans. On prétend que les mâles de cette espèce se saisissent des femmes, lorsqu'ils les trouvent à l'écart, & les caressent jusqu'à l'excès. Ils ont généralement le nez morveux, & paraissent prendre plaisir à se le frotter avec la langue.

Côte d'Or.

Atkins rapporte que l'*Orang-Outang*, qui se trouve quelquefois dans diverses parties de la Guinée, & plus souvent dans l'Isle Bornéo, passe dans l'esprit des Nègres, & même de plusieurs Européens pour un homme sauvage. Le Capitaine Flower en apporta un d'Angola, en 1733, qu'il avait soigneusement conservé dans des esprits de liqueurs. Il l'avait eu vivant pendant quelque mois.

Côte d'Or.

On admira beaucoup à Londres ſon viſage, ſa petite chevelure & ſes parties naturelles, qui ne différaient pas de l'eſpèce humaine. Ses teſticules étaient extérieurs. Flower rendit témoignage, qu'il marchait ſouvent ſur les deux jambes; qu'il s'aſſéyait ſur une chaiſe pour boire & pour manger; qu'il dormait aſſis, les mains ſur les épaules; qu'il n'avait pas la méchanceté des autres ſinges, & que ſes mains, ſes pieds & ſes ongles reſſemblaient beaucoup aux nôtres.

Les léſards ſont auſſi fort communs dans toutes ces contrées, & ſe diſtinguent en pluſieurs eſpèces. On met au premier rang le quoggelo, qui habite particulierement les bois, près de la riviere de Saint-André. Sa longueur eſt d'environ huit pieds; mais ſa queue ſeule en prend plus de quatre. Il eſt quadrupede. Ses écailles reſſemblent aux feuilles de l'artichaux, mais elles ſont plus pointues. Elles ſont fort ſerrées, & ſi dures qu'elles peuvent le défendre contre les attaques des autres bêtes. Ses principaux ennemis ſont les tigres & les léopards. Ils le pourſuivent, & ſa légereté n'eſt pas ſi grande qu'ils aient beaucoup de peine à l'atteindre. Mais il ſe roule alors dans ſa cotte de maille, qui le rend invulnérable. Les Nègres, le tuent par la tête, vendent ſa peau aux Européens & mangent ſa chair, qui eſt blanche & de bon goût. Cet animal vit de fourmis, & ſe ſert pour les prendre de

fa langue, qui eft extrêmement longue & gluante. Suivant Defmarchais, c'eft une créature douce & tranquille, qui n'eft pas capable de nuire. Dapper affûre au contraire que c'eft une bête de proie qui reffemble beaucoup au crocodile.

Côte d'Or.

On peut divifer les oifeaux de la Côte d'Or en trois claffes : ceux qui lui font communs avec l'Europe ; ceux qui font connus en Europe, quoiqu'ils y foient étrangers, & ceux qui n'y font pas connus.

Les efpèces privées qui font communes à la Côte d'Or & à l'Europe, fe réduifent à un fort petit nombre ; ce font les poules, les canards, les poules d'indes & les pigeons. Encore les deux dernieres ne fe trouvent-elles que dans les comptoirs Hollandais ; car on n'en voit point parmi les Nègres.

Les perdrix & les faifans ne reffemblent point à ceux de l'Europe. Le nombre des perdrix eft fort grand fur toute la côte, ce qui ne les rend pas plus communes fur la table des Hollandais, parce qu'ils manquent de chaffeurs pour les tuer. Les faifans font en fort grand nombre aux environs d'Akra & d'Apam, & dans la Province d'Aquambo. Leur grandeur ne furpaffe pas celle d'une poule, mais on vante beaucoup leur beauté. Ils ont le plumage tacheté de blanc & de bleu, le col entouré d'un cercle bleu célefte, de la largeur de deux doigts, & la tête

Côte d'Or.

couronnée d'une belle touffe noire. On les regarde comme les plus beaux de la Nature, & comme la plus précieuse rareté que la Guinée produise après l'or.

Entre une infinité d'oiseaux, les perroquets sont également remarquables par leur nombre & par leur beauté. L'usage commun des Nègres, est de les prendre jeunes dans leurs nids, de les apprivoiser, & de leur apprendre plusieurs mots de leur langue ; mais les perroquets de la Côte d'Or ne parlent pas si bien que les verds du Brésil. Quoiqu'on en trouve sur toute la Côte, ils n'y sont pas en si grand nombre que dans l'intérieur des terres, d'où ils viennent presque tous : ceux de Benin, de Kallabar & du Cap Lopez, sont les plus estimés, parce qu'on les apporte de fort loin ; mais, outre qu'ils sont ordinairement trop vieux, ils n'ont pas la même docilité. Tous les perroquets de la côte, ceux du promontoire de Guinée & des lieux qu'on vient de nommer, sont bleus ; & ce qui doit paroître fort étrange, ils sont plus chers qu'en Hollande: on ne fait pas difficulté de donner trois, quatre & cinq livres sterlings pour un perroquet qui sait parler.

On y voit une espèce de petits oiseaux verds, que les Nègres appellent *Aburots*, & les Hollandais *Parrokitos*, qui se laissent prendre au filet.

Côte d'Or.

comme les alouettes, & qui aiment à se rassembler en troupes dans les champs de bled. Ils se portent entr'eux une singuliere affection, comme les tourterelles : ils ne sont pas moins remarquables par la beauté de leur plumage : ils ont le corps verd & la tête orangée : on en voit une autre sorte, qui est un peu plus grosse, & qui a le plumage rouge, avec une tache noire sur la tête, & la queue noire.

L'oiseau à couronne, qui se trouve sur la Côte d'Or, n'a pas moins de dix couleurs : son plumage est un mêlange admirable de verd, de rouge, de bleu, de brun, de noir, de blanc, &c. De sa queue qui est fort longue, les Nègres tirent des plumes dont ils se parent la tête. Les Hollandais leur ont donné le nom d'oiseaux à couronne, parce qu'ils ont sur la tête une belle touffe, les uns bleue, d'autres couleur d'or.

Bosman vit sur la côte un oiseau d'une rareté égale, dit-il, à sa beauté. On ne le trouve que dans le pays d'Apam, où il s'imagine qu'il doit être assez commun, parce que, dans l'espace de deux jours, on lui en apporta deux successivement : ils avaient été tués à coup de fusil, car ces animaux ne se laissent gueres prendre vivans. Ils ressemblent parfaitement par le bec, aux grands perroquets ; mais l'ordre de leur plumage, & la variété de leur couleur, en font des animaux

Côte d'Or.

d'une beauté incomparable; ils ont la poitrine & tout le deſſous du corps, d'un très-beau verd; le deſſus eſt un mêlange charmant de gris, de rouge, de bleu céleſte & de bleu foncé; la tête, le col & la queue ſont d'un même verd que la poitrine: ſur la tête, il s'éleve une touffe de plumes dans la forme d'une plus belle crête: les yeux ſont grands & bien ouverts; au-deſſus & au-deſſous, ils ſont entourés de deux arcs, du plus beau rouge qu'on puiſſe ſe repréſenter; enfin Boſman ne trouvait pas de ſpectacle plus merveilleux.

Le Pokko eſt un oiſeau qui, malgré ſa laideur, eſt eſtimé par ſa rareté. Il eſt exactement de la taille d'une oie; ſes aîles ſont d'une grandeur & d'une largeur demeſurées, couvertes de plumes brunes; tout le deſſous du corps eſt couleur de cendre, & couvert de poil plutôt que de plumes; ſous le col pend une ſorte de bourſe rouge, longue de quatre ou cinq pouces, & de la groſſeur du bras d'un homme; c'eſt dans ce réſervoir que l'animal dépoſe ſa nourriture; ſon col, qui eſt aſſez long, & cette eſpèce de ſac, ſont couverts de quelques poils de la même nature que ceux du ventre; ſa tête eſt beaucoup trop groſſe à proportion du corps, & n'eſt couverte que d'un petit nombre des mêmes poils; ſes yeux ſont grands & noirs, ſon bec fort gros & fort long; il ſe nourrit de poiſſon, & dans un

Côte d'Or.

ſeul repas, il dévore ce qui ſuffiroit pour la nourriture de quatre hommes : il ſe jette avec beaucoup d'avidité ſur le poiſſon qu'on lui préſente, & le cache auſſi-tôt dans ſon ſac : il n'aime pas moins les rats, & les avale entiers : on prend quelquefois plaiſir à lui faire rendre gorge. Les Hollandais avaient un de ces animaux, qu'ils laiſſaient courir dans les ouvrages extérieurs de leur Fort : ils l'avaient accoutumé à vuider quelquefois devant eux ſon réſervoir, d'où ils voyaient ſortir un rat à demi-digéré : un autre de leurs amuſemens était de lâcher ſur lui un chien, ou même un enfant, pour le mettre dans la néceſſité de ſe défendre : ſes ſeules armes étaient ſon bec, dont il ſe ſervait aſſez adroitement pour pincer, mais ſans être capable de nuire beaucoup.

Pendant le ſejour de Boſman dans le pays, on tua ſur la riviere d'Apam, un oiſeau aſſez ſemblable au pokko, mais ſi grand, lorſqu'il ſe tient ſur ſes jambes & la tête levée, qu'il ſurpaſſe beaucoup la hauteur d'un homme : ſon plumage était mêlé de noir, de blanc, de rouge, de bleu & de pluſieurs autres couleurs : il avait les yeux jaunes & très-grands ; Boſman le regarda comme un animal fort extraordinaire, & les Nègres même ignoraient ſon nom.

Boſman reconnaît qu'il eſt impoſſible de décrire toutes les différentes eſpèces d'abeilles, de

Côte d'Or.

chenilles, de grillons, de sauterelles, de vers, de fourmils & d'escargots qui se forment & qui se renouvellent sans cesse dans le pays. Le nombre, dit-il, en est véritablement infini, & le célèbre Leuwenhoeck aurait trouvé ici plus d'exercice que dans toute autre partie de l'univers. Il se fit un amusement de recueillir une centaine d'espèces des plus rares, qu'il envoya dans une boëte à son correspondant de Hollande. Bosman s'étend sur le nombre & la grandeur des serpens de la Côte d'Or : le plus monstrueux qu'il ait vu, n'avait pas moins de vingt pieds de longueur ; mais il ajoute qu'il s'en trouve de beaucoup plus grands dans l'intérieur des terres : les Hollandais ont souvent trouvé dans leurs entrailles, non-seulement des animaux, mais des hommes entiers ; la plupart sont venimeux, sur-tout une espèce qui n'a pas plus d'une verge de long, ni plus de deux paumes d'épaisseur : elle est mouchetée de blanc, de noir & de jaune : Bosman faillit un jour près d'Axim, d'être mordu par un de ces serpens, qui s'était approché de lui sans être apperçu, tandis qu'il était assis tranquillement sur un rocher.

Ces monstres infectent non-seulement les bois, mais les cabanes des Nègres, & jusqu'aux Forts des Européens, où Bosman en tua plus d'un : il conserva la peau d'un serpent mort qui avait deux

Côte d'Or.

têtes. Au Fort Hollandais d'Axim, on en voyait plusieurs qu'on avait pris soin de faire secher & de remplir de paille, pour leur rendre leur grandeur naturelle : le plus grand avait quatorze pieds de longueur : à deux pieds de la queue, on remarquait encore deux pattes *(a)*, sur lesquelles on prétend que ces animaux se levent & courent fort vîte : la tête, qui ressemblait par la forme, à celle d'un brochet, étoit armée de deux terribles rangées de dents. Il y avait une autre peau d'un serpent long de cinq pieds, & de la grosseur du bras d'un homme, rayé de noir, de brun, de jaune & de blanc, avec un mêlange fort agréable. La plus curieuse partie de son corps était la tête, qui paraissait fort longue & fort plate : il n'a pour arme offensive, qu'une fort petite corne, ou plutôt une dent qui lui sort de la mâchoire d'en haut par la nez : elle est blanche, dure & pointue comme une alêne : il arrive souvent aux Nègres de marcher sur cet animal, lorsqu'ils vont nuds pieds dans les champs ; car, se remplissant le ventre avec beaucoup d'avi-

(a) Ce serpent avait été pris dans le jardin de Mina par un esclave, qui, sans employer d'arme ni de bâton, l'avait saisi avec ses mains & l'avait apporté vivant dans le Fort.

Côte d'Or.

dité, il tombe ensuite dans un si profond sommeil, qu'il ne faut pas peu de bruit & de mouvement pour l'éveiller ; il est aisé alors de le prendre & de le tuer *(a)*.

Vers l'année 1689, les Nègres d'Axim tuerent un serpent long de vingt-deux pieds, dans le ventre duquel on trouva un daim entier ; vers le même temps, on trouva dans un autre à Boutris, les restes d'un Nègre qu'il avait dévoré.

Quelques domestiques Nègres de Bosman apperçurent, près d'un marais, un serpent de vingt-sept pieds de long, & d'une grosseur proportionnée. Il était au bord d'un trou rempli d'eau, entre deux porc-épics, avec lesquels il s'engagea dans un combat fort animé. Il vomissait son venin, tandis que ses deux adversaires lui lançaient leurs dards ; mais les Nègres terminerent la bataille, en tuant les trois champions à coup de fusil ; ils les apporterent à Mauri, où rassemblant leurs camarades, ils en firent ensemble un festin délicieux.

En réparant les murs du Fort Hollandais de Mauri, les ouvriers découvrirent un grand serpent sous un monceau de pierres, & résolurent

(a) C'est apparemment le *cerastes* ou le serpent cornu dont Pline fait mention.

aussi-tôt

aussi-tôt de le prendre. Après avoir remué une partie des pierres, un maçon Nègre voyant passer la queue du serpent, s'en saisit; mais, n'ayant pas la force de la tirer, il prit le parti de la couper avec son couteau, & se flattant d'avoir mis le monstre hors d'état de lui nuire, il continua d'écarter le reste des pierres; aussi-tôt que le serpent se vit à découvert, il s'élança sur le maçon, & lui couvrit le visage d'un venin si dangereux, qu'il le rendit aveugle sur-le-champ; cependant ses yeux se rouvrirent, & la vue lui revint, après avoir été quelques jours dans cette situation. Bosman observa souvent parmi les Nègres, que la morsure d'un serpent les fait d'abord enfler, & leur cause de vives douleurs, mais qu'ils reviennent ensuite à leur premier état; d'où il conclut que le poison a différens degrés de force, & que, s'il est quelquefois mortel, il n'est capable ordinairement que de blesser. Dans le Royaume de Juida, la plupart des serpens ne causent aucun mal. Smith confirme cette opinion. A Juida, dit-il, il se trouve de gros serpens, qui n'ont aucun venin, & que les habitans honorent d'un culte; nous en parlerons plus en détail, à l'article du Royaume de Juida.

Côte d'Or.

Les crapauds & les grenouilles sont non-seulement aussi communs, mais de la même forme qu'en Europe; cependant il s'y trouve moins de

Côte d'Or.

crapauds que de grenouilles, &, dans quelques cantons, ils ſont d'une groſſeur prodigieuſe. Dans le village d'*Adja*, entre Mauri & Cormantin, Boſman en vit un de la largeur d'un plat de table; il le prit d'abord pour une tortue de terre; mais il fut bientôt détrompé en le voyant marcher: le Facteur Anglais l'aſſura qu'on en voyait beaucoup de cette taille aux environs du même lieu: ils ſont mortels ennemis des ſerpens, & Boſman fut quelquefois témoin de leurs combats. Barbot raconte que, dans certaines années, vers la fin du mois de Mai, on voit paraître au Cap Corſe un nombre incroyable de ces hideux animaux, qui diſparaiſſent peu de temps après.

Les ſcorpions ſont en grand nombre ſur cette côte, les uns fort petits, d'autres de la groſſeur d'une écreviſſe; mais la différence de la taille n'en met pas dans le venin de leur piquure, qui eſt preſque toujours mortelle, ſi le remède n'eſt pas apporté ſur-le-champ: l'antidote le plus certain, eſt d'écraſer le ſcorpion ſur la bleſſure, & le premier ſoin du malheureux qui ſe ſent piqué, doit être d'arrêter ſon ennemi pour le faire ſervir à ſa guériſon. Un des gens de Barbot fut guéri par cette méthode dans l'île du Prince, où il avait été bleſſé au talon, pendant qu'il était à couper du bois.

Toutes les parties de la Guinée ſont remplies

de grandes & noires araignées, dont la vue a quelque chose d'effrayant. Bosman se mettant un jour au lit, fut véritablement alarmé d'appercevoir près de lui un de ces animaux, qui avoit le corps d'une longueur extraordinaire, la tête pointue parderriere, & fort large sur le devant, dix jambes couvertes de poil, & de la grosseur du petit doigt; il n'ajoute pas de quelles armes il se servit pour tuer le monstre. Côte d'Or.

Les Hollandais trouverent un insecte si brillant dans les ténèbres, qu'ils le prirent d'abord pour un ver luisant. Il ressemblait à la cantharide ou à la mouche d'Espagne, excepté par sa couleur, qui étoit noire comme le jais. Barbot observe qu'outre ces mouches noires qui sont fort grosses, & qui rendent, pendant la nuit, une sorte de lumiere, on voit sur la côte quantité de vers luisans. Atkins rapporte que la *mouche de feu*, qui est fort commune dans les latitudes méridionales, vole ici pendant la nuit, & répand dans l'air autant de clarté, que les vers luisans sur terre.

On parle avec admiration de la multitude d'abeilles qu'on rencontre de toutes parts. On connaît assez, dit Bosman, l'excellence du miel de Guinée: il n'est pas moins célèbre par son extrême abondance aux environs de Rio-Gabon, du Cap Lopez, & plus haut dans le golfe de

Côte d'Or.

Guinée ; mais il n'eſt pas ſi commun ſur la Côte d'Or.

Les fourmis font leurs nids ou leurs loges au milieu des champs & ſur les collines : ces habitations, qu'elles compoſent, avec un art admirable, ſont quelquefois de la hauteur d'un homme ; elles ſe bâtiſſent auſſi de grands nids ſur des arbres fort élevés, & ſouvent elles viennent de ces lieux dans les Forts Hollandais, en ſi grand nombre, qu'elles mettent les Facteurs dans la néceſſité de quitter leurs lits : leur voracité eſt ſurprenante ; il n'y a point d'animal qui puiſſe s'en défendre : elles ont ſouvent dévoré des moutons & des chèvres. Smith rapporte que, dans l'eſpace d'une nuit, elles lui ont quelquefois mangé un mouton avec tant de propreté, que le plus habile anatomiſte n'en aurait pas fait un ſi beau ſquelette. Un poulet n'eſt pour eux qu'un amuſement d'une heure ou deux ; le rat même, quelque léger qu'il ſoit à la courſe, ne peut échapper à ces cruels ennemis ; ſi une ſeule fourmi l'attaque, il eſt perdu ; tandis qu'il s'efforce de la ſecouer, il ſe trouve ſaiſi par quantité d'autres, juſqu'à ce qu'il ſoit accablé par le nombre ; elles le traînent alors dans quelque lieu de ſûreté : ſi leurs forces ne ſuffiſent pas pour cette opération, elles font venir un renfort, elles ſe

faisissent de leur proie, & la conduisent en bon ordre.

Côte d'Or.

Ces fourmis sont de plusieurs sortes, grandes, petites, blanches, noires & rouges : l'aiguillon des dernieres cause une inflammation très-violente & plus douloureuse que celle des millepedes; les blanches sont aussi transparentes que le verre, & mordent avec tant de force, que, dans l'espace d'une nuit, elles s'ouvrent un passage dans un coffre de bois fort épais, en y faisant autant de trous que s'il avait été percé d'une décharge de petit plomb; les plus grosses n'ont pas moins d'un pouce de long. Un jour Smith entreprit de briser un de leurs nids avec sa canne; mais l'unique effet de plusieurs coups, fut d'attirer des milliers de fourmis à leurs portes; il prit aussi-tôt le parti de la fuite, se souvenant que la morsure d'une fourmi noire, cause des douleurs inexprimables, quoiqu'elle n'ait pas d'autre effet dangereux.

On distingue aisément à la tête de leurs bataillons, trente ou quarante guides, qui surpassent les autres en grosseur, & qui dirigent leurs marches : leurs exécutions se font ordinairement la nuit. Elles visitent souvent les Européens dans leurs lits, & les forcent de se mettre à couvert dans quelqu'autre lieu. S'ils oublient derriere eux

Côte d'Or.

quelques provisions de bouche, ou d'autres effets comestibles, ils doivent être sûrs que tout sera dévoré avant le jour ; l'armée des fourmis se retire ensuite avec beaucoup d'ordre, & toujours chargée de quelque butin qu'elle a la précaution d'emporter.

Pendant le séjour que Smith fit au Cap Corse, un grand corps de cette milice vint rendre sa visite au château. Il étoit presque jour lorsque l'avant-garde entra dans la Chapelle, où quelques domestiques Nègres étoient endormis sur le plancher : ils furent réveillés par l'armée de leurs hôtes, & Smith s'étant levé au bruit, eut peine à revenir de son étonnement ; l'arriere-garde était encore à la distance d'un quart de mille : après avoir tenu conseil sur cet incident, on prit le parti de mettre une longue traînée de poudre sur le sentier que les fourmis avaient tracé, & dans tous les endroits où elles commençaient à se disperser : on en fit sauter ainsi plusieurs millions qui étaient déjà dans la Chapelle ; l'arriere-garde ayant reconnu le danger, tourna tout-d'un-coup, & regagna directement ses habitations.

Si les fourmis n'ont point un langage, comme les Nègres, & plusieurs Européens se le sont imaginé, on ne peut douter, ajoute Smith,

qu'elles n'aient quelque maniere de se communiquer leurs intentions; il s'en convainquit par l'expérience suivante. Ayant découvert, à quelque distance des nids, quatre fourmis qui paraissaient être à la chasse, il tua un escargot, & le jetta sur leur chemin; elles passerent quelques momens à reconnaître si c'étoit une proie qui leur convînt, ensuite une d'entr'elles se détacha pour porter l'avis à leur habitation, tandis que les autres demeurerent à faire la garde autour du corps mort; bientôt Bosman fut surpris d'en voir paraître un grand nombre, qui vinrent droit au corps, & qui ne tarderent point à l'entraîner: dans d'autres occasions, il prit plaisir à renouveller la même expérience, il observa que si le premier détachement ne suffisait pas pour la pesanteur du fardeau, les fourmis renvoyaient un second messager, qui revenait avec un renfort.

Côte d'Or.

La disette ou la mauvaise qualité des viandes & des autres provisions, rend les secours de la mer fort utiles à la conservation de la santé & de la vie. Il serait impossible de subsister longtemps sans cette ressource; car non-seulement les Nègres, mais la plupart des mêmes Européens ne vivent que de poisson, de pain & d'huile de palmier. Ceux qui aiment le poisson, peu-

Côte d'Or.

vent s'en rassasier pour cinq ou six sols ; & s'ils ne s'attachent point à choisir le plus rare & le plus beau, ils peuvent se satisfaire aisément pour la moitié de ce prix. Si la pêche n'est pas heureuse, comme il arrive souvent dans la saison de l'hiver, ou dans le mauvais temps, la vie du peuple est fort misérable.

On nomme, entre les poissons de mer, la dorade, la bonite, les *jacots*, qui sont de la grosseur d'un veau, le brochet de mer, la morue, le thon & la raie. Les petits poissons, surtout les sardines, y sont dans une extrême abondance. Le meilleur poisson qu'on trouve dans cette mer, est la dorade. Elle a le goût du saumon. Les Anglais lui donnent le nom de *dauphin*, & les Hollandais celui de poisson d'or. On le regarde comme le plus léger de tous les animaux qui nagent. Il s'en trouve toujours une quantité à la suite des vaisseaux. Les dorades se laissent prendre aisément lorsqu'elles sont pressées par la faim. Elles sont ordinairement longues de quatre ou cinq pieds ; &, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, elles ont une nageoire, qui sert à la vivacité de leur mouvement. Leur peau est douce & unie sans la moindre écaille.

Côte d'Or.

La bonite eſt un fort bon poiſſon, mais inférieur à la dorade. On la prend dans les lieux où la mer eſt la plus agitée.

L'albicore reſſemble aſſez à la bonite, excepté qu'il a la peau blanche & ſans écailles. Ses nageoires ſont jaunes & forment un beau ſpectacle dans l'eau. Il eſt beaucoup plus gros que la bonite, car on en voit de cinq pieds de longs & de la groſſeur d'un homme ; mais il a la chair ſeche & de mauvais goût.

Les Anglais du Cap Corſe regardent le *poiſſon-royal* comme un des meilleurs & des plus délicats de la côte ; mais il demande d'être pris dans la ſaiſon qui lui convient. Sa pleine longueur eſt d'environ cinq pieds. Quelquefois on en découvre des troupes nombreuſes au long du rivage. Pluſieurs Ecrivains le nomment *ſeffer* ; d'autres *nègre*, parce qu'il a la peau noire.

On trouve aſſez abondamment, dans cette mer, un poiſſon de la groſſeur des morues de l'Europe, qui porte le nom de morue du Bréſil. Il eſt fort gras & d'un excellent goût.

Outre les poiſſons précédens, & une infinité d'autres, qui ſervent de nourriture commune aux habitans de la côte, il y en a différentes ſortes qui paraiſſent fort remarqua-

Côte d'Or.

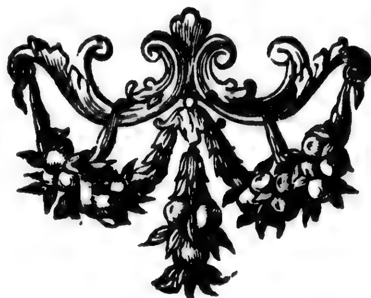
bles par leur grandeur, leur force & leurs autres qualités.

Le plus monſtrueux eſt le *grampus*, qui a reçu des Hollandais le nom de *noord-kapers*, & des Français celui de *ſouffleur*.

Le poiſſon Fétiche a tiré ce nom du reſpect ou de l'eſpèce de culte que les Nègres lui rendent. C'eſt un poiſſon d'une rare beauté. Sa peau, qui eſt brune ſur le dos, devient plus claire & plus brillante près de l'eſtomac & du ventre. Il a le muſeau droit & terminé par une eſpèce de corne dure & pointue, de trois pouces de longueur. Ses yeux ſont grands & vifs. Des deux côtés du corps, immédiatement après les ouies, on découvre quatre ouvertures en longueur dont on ignore l'uſage. Celui dont Barbot a donné la figure avait ſept pieds de long. Il ne lui fut pas poſſible d'en goûter, parce que rien ne peut engager les Nègres à le vendre, mais ils lui permirent de le tirer au crayon.

Pendant le ſéjour qu'Atkins fit dans la Baie du Cap *Très-Puntas*, il vit régulierement, vers le ſoir, un affreux poiſſon, qui ſe remuait peſamment autour du vaiſſeau. Ce monſtre était diviſé en huit ou neuf parties différentes, dont chacune avait l'apparence d'une grande raie,

Les matelots le nomment *diable*. Ils s'enfonçait dans les flots chaque fois qu'on lui jettait l'amorce. Les autres poissons connus sur la Côte d'Or sont les mêmes que nous avons déjà vus dans ces mers. Côte d'Or.





CHAPITRE III.

Côte des Esclaves.

Côte des Esclaves.

LES NAVIGATEURS Européens étendent la côte des Esclaves depuis *Rio da Volta*, où finit la côte d'Or, jusqu'à Rio Lugos, dans le Royaume de Benin. La côte suivante prend le nom de grand Benin. Celle d'après, porte celui de *Douarre*, & s'étend vers le Sud jusqu'au Cap Formose. De-là elle tourne à l'Est jusqu'à Rio del Ray, d'où elle reprend au Sud jusqu'au Cap Consalvo, au-delà de l'Équateur, & forme le Golfe de Guinée.

L'Europe n'a que trois établissemens sur cette côte. Le premier, qui se nomme *Quita*, est un Comptoir Anglais de la Compagnie Royale d'Afrique, éloigné de quinze lieues à l'Est de *Lay* ou d'*Alampo*, sur la Côte d'Or. Le second se nomme *Fida* ou *Juida*; les Anglais, les Français & les Hollandais y ont des Comptoirs & des Forts. Le troisieme établissement, qui s'appelle *Jaquin*, est un Comptoir Anglais à trois lieues à l'Est de Juida; mais diverses raisons l'ont fait

abandonner ſans qu'on ait penſé depuis à le rétablir.

Côte des Eſclaves.

La Côte des Eſclaves comprend les côtes de *Koto*, de *Popo*, de *Juida* & d'*Ardra*, quatre Royaumes qui ſe ſuivent immédiatement, & qui tous font le commerce des eſclaves. Nous ne nous arrêterons que ſur celui de Juida, dont nous avons promis de donner une notion. C'eſt le centre du commerce des eſclaves, & le pays le plus fréquenté & le mieux connu des Européens ſous cette latitude.

Royaume de Juida.

Il commence à cinq ou ſix lieues du village de Popo, & s'étend à quinze ou ſeize lieues au long de la côte. Sa largeur eſt de huit ou neuf lieues dans les terres. Il eſt à ſix degrés vingt minutes de latitude du Nord. Ses bornes ſont le Royaume de Popo, au Nord-Oueſt, & celui d'Ardra, au Sud-Eſt.

Le pays eſt arroſé par deux ruiſſeaux, qui méritent néanmoins le nom de rivieres, & qui deſcendent tous deux du Royaume d'Ardra. Celui qui eſt le plus au Sud, coule à la diſtance d'une lieue & demie de la mer, & porte le nom de *Jaquin*, qu'il tire d'une ville du Royaume d'Ardra. L'eau en eſt jaunâtre. Il n'eſt navigable que pour les canots. A peine a-t-il trois pieds de profondeur ; &, dans pluſieurs endroits, il en a beaucoup moins.

Côte des Esclaves.

Le second, qui se nomme *Eufrates*, (on ne sait pas pourquoi ce nom grec se trouve en Guinée) arrose la ville d'Ardra, & va passer à la distance d'une lieue de *Sabi* ou *Xavier*, capitale du Royaume de Juida. Il est plus large & plus profond que le premier. Son eau est excellente, & s'il n'était pas bouché par quelques bancs de sable, il serait navigable. Les Rois de Juida ont établi depuis long-temps, à tous ces gués, une sorte de douane où tous les passans sont obligés de payer deux *boujis* ou *kowris*. Les grands du pays, & les Européens même, ne sont pas exempts de ce droit.

Tous les Européens, qui ont fait le voyage de Juida, conviennent que c'est une des plus délicieuses contrées de l'univers. Les arbres y sont d'une grandeur & d'une beauté admirable, sans être offusqués, comme dans les autres parties de la Guinée, par des buissons & de mauvaises plantes. La verdure des campagnes, qui ne sont divisées que par des bosquets ou par des sentiers fort agréables, & la multitude des villages qui se présentent dans un si bel espace, forment la plus charmante perspective qu'on puisse s'imaginer. Il n'y a ni montagnes, ni collines qui arrêtent la vue. Tout le pays s'éleve doucement jusqu'à trente ou quarante milles de la côte, comme un large & magnifique amphithéâtre, d'où les

Côte des Esclaves.

yeux se promenent jusqu'à la mer. Plus on avance, plus on le trouve peuplé. C'est la véritable image des Champs-Elisées; du moins les Voyageurs osent donner ce nom à cette belle contrée, sans réfléchir qu'un pays où l'on trafique sans cesse de la liberté des hommes, rappelle plutôt l'idée de l'Enfer que celle de l'Elisée.

A ceux qui viennent de la mer, cette contrée présente un spectacle charmant. C'est un mêlange de petits bois & de grands arbres. Ce sont des grouppes de bananiers, de figuiers, d'orangers, &c. au travers desquels on découvre les toits d'un nombre infini de villages, dont les maisons, couvertes de paille & couronnées de cannes, forment un très-beau païsage.

Les Nègres de Juida, bien différens de la plupart des peuples de Guinée, n'abandonnent que les terres absolument stériles. Tout est cultivé, semé, planté, jusqu'aux enclos de leurs villages & de leurs maisons. Leur activité va si loin, que le jour de leur moisson, ils recommencent à semer, sans laisser à la terre un moment de repos. Aussi leur terroir est-il si fertile, qu'il produit deux ou trois fois l'année. Les pois succédent au riz. Le millet vient après les pois; le bled de Turquie après le millet; les patates & les ignames après le bled

Côtes des Esclaves.

de Turquie. Les bords des fossés, des haies & enclos sont plantés de melons & de légumes. Il ne reste pas un pouce de terre en friche. Leurs grands chemins ne sont que des sentiers. La méthode commune, pour la culture des terres, est de l'ouvrir en sillons. La rosée qui se rassemble au fond de ces ouvertures, & l'ardeur du Soleil qui en échauffe les côtés, hâtent beaucoup plus les progrès de leurs plantes & de leurs semences que dans un terroir plat.

Avec si peu d'étendue, le Royaume de Juida est divisé en vingt-six Provinces ou Gouvernemens, qui tirent leurs noms des principales villes. Ces petits Etats sont distribués entre les principaux Seigneurs du pays, & deviennent héréditaires dans leurs familles. Le Roi, qui n'est que leur Chef, gouverne particulierement la Province de *Sabi* ou *Xavier*, c'est-à-dire, celle qui passe pour la premiere du Royaume, comme la ville du même nom est la capitale.

Tout le pays est si rempli de villages, & si peuplé, qu'il ne paraît composer qu'une seule ville, divisée en autant de quartiers, & partagée seulement par des terres cultivées, qu'on prendrait pour des jardins.

Aussi-tôt que les Nègres voient entrer dans la rade un vaisseau de l'Europe, ils méprisent tous

tous les dangers pour apporter à bord du poiſſon. L'expérience les rend sûrs d'être bien payés, & d'obtenir quelques verres d'eau-de-vie pardeſſus. C'eſt par ces canots que les Capitaines de chaque Nation écrivent aux Directeurs-généraux pour leur donner avis de leur arrivée. Après avoir réglé les ſignaux de mer & de terre, & fait dreſſer des tentes ſur le rivage, le Capitaine ſe met dans ſa chaloupe pour s'avancer à cent pas de la barre, c'eſt-à-dire, juſqu'au lieu où commence la grande agitation des vagues. Il y trouve un canot qui l'attend. Les perſonnes ſenſées ſe dépouillent de leurs habits, juſqu'à la chemiſe, parce que le moindre de tous les maux qu'on peut craindre eſt d'être bien mouillé de la troiſieme vague; toute l'adreſſe des rameurs ne peut garantir le canot d'être couvert d'eau, & l'on eſt inondé depuis la tête juſqu'aux pieds. Les Nègres ſautent dehors, & ſecondés par ceux qui les attendent au rivage, ils mettent le canot & tous les paſſans ſur le ſable.

Côte des Eſclaves.

Il ne ſera point inutile d'expliquer ici ce que c'eſt que cette barre, qui regne au long de toute la Côte de Guinée, & qui eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant la poſition des côtes, & ſuivant la nature des vents auxquels elle eſt expoſée.

Par le terme de barre, on entend l'effet produit par trois vagues, qui viennent ſe briſer ſuc-

Côte des Esclaves.

cessivement contre la côte, & dont la derniere est toujours la plus dangereuse, parce qu'elle forme une sorte d'arcade assez haute & d'un assez grand diamètre pour couvrir entierement un canot, le remplir d'eau & l'abîmer avant qu'il puisse toucher au rivage. Les deux premieres vagues ne s'enflent pas tant, & ne forment point d'arche en approchant du rivage; la premiere, parce qu'elle n'est pas repoussée par une vague précédente qui ait eu le temps de se briser avant qu'elle arrive; la seconde, parce que le retour seul de la premiere n'a pas assez de force pour repousser fort impétueusement celle qui la suit. Mais la troisieme, qui trouve le repoussement de la seconde augmenté par celui de la premiere, forme cette arche terrible, qui porte proprement le nom de barre, & qui a causé la perte de tant de malheureux.

L'adresse des rameurs Nègres consiste à sauter promptement dans l'eau, & à soutenir le canot des deux côtés, pour empêcher qu'il ne tourne. Cette opération le conduit à terre dans un moment, avec autant de sûreté pour les passagers que pour les marchandises. Depuis que les Européens exercent le commerce à Juida, les Nègres du pays ont eu le temps de se familiariser avec ce dangereux passage. Il est rare à présent qu'un canot y périsse. Il arrive encore plus rarement

Côte des Esclaves.

que les rameurs aient quelque risque à courir, parce qu'ils sont excellens nageurs, & qu'étant nuds, ils comptent pour rien d'être un peu secoués par les flots. Leur hardiesse est si tranquille, qu'ils profitent souvent de l'occasion pour dérober de l'eau-de-vie ou des kowris. S'ils n'ont pas quelques Européens qui les observent, ils cessent quelque temps d'avancer, en soutenant le canot avec leurs rames, tandis qu'un des plus adroits perce les barils, & sert de l'eau-de-vie à tous les autres ; ensuite ils recommencent à ramer de toutes leurs forces, & lorsqu'ils arrivent au rivage, ils racontent froidement, pour excuser leur lenteur, que le canot a fait une voie d'eau, & qu'ayant été forcés de la boucher, ils ont eu beaucoup de peine à surmonter les difficultés. S'ils sont observés de si près qu'ils ne puissent tromper, ils ont l'art de renverser le canot dans quelque lieu où les barils & les caisses coulent à fond ; &, la nuit suivante, ils reviennent les pêcher.

Après avoir débarqué les marchandises, on les place dans des tentes, que les Capitaines font dresser sur le rivage. Au sommet de ces tentes, on éleve des pavillons qui servent à donner les signaux réglés entre les Marchands qui sont à terre, & les barques qui demeurent à l'ancre au-delà de la barre ; car, à si peu de distance, il n'en est pas moins impossible de se faire entendre en

Côte des Esclaves.

criant, & même avec le porte-voix. Le bruit des vagues, qui se brisent incessamment contre la rade, l'emporte sur celui du tonnerre.

Autrefois les Anglais & les Hollandais étaient seuls en possession du commerce de Juida. Mais les Français obtinrent par degrés la liberté d'y bâtir un Fort; & l'adresse des Habitans a fait ouvrir enfin leur Port à toutes les Nations. Il en résulte un effet très-désavantageux pour la Compagnie Anglaise d'Afrique : le prix des Esclaves, qui était anciennement réglé pour elle à trois livres sterlings par tête, est monté dans ces derniers temps jusqu'à vingt.

Il se tient, tous les quatre jours, un grand marché à *Sabi* ou *Xavier*, dans différens endroits de cette ville. Il s'en tient un autre dans la Province d'*Aploga*, où le concours est si grand, qu'on n'y voit pas ordinairement moins de cinq ou six mille Marchands.

Ces marchés sont réglés avec tant d'ordre & de sagesse, qu'il ne s'y passe jamais rien contre les loix. Chaque espèce de Marchands & de marchandises a sa place assignée. Il est permis à ceux qui achetent de marchander aussi long-temps qu'il leur plaît, mais sans tumulte & sans fraude. Le Roi nomme un Juge, assisté de quatre Officiers bien armés, qui a non-seulement le droit d'inspection sur toutes sortes de commerce, mais

celui d'écouter les plaintes & de les terminer par une courte décision, en vendant pour l'esclavage ceux qui sont convaincus de vol, ou d'avoir troublé le repos public. Outre ce Magistrat, un Grand du Royaume, nommé le *Konagongla*, est chargé du soin de la monnoie ou du bujis. Il en faut quarante pour faire un *toqua*. Cet Officier examine les cordons, & s'il y trouve une coquille de moins, il les confisque au profit du Roi.

Côte des Esclaves.

Les marchés sont environnés de petites baraques qui sont occupées par des Cuisiniers ou des Traiteurs pour la commodité du public. Il ne manque rien dans tous ces marchés. On y vend des Esclaves de tous les âges & des deux sexes, des bœufs & des vaches, des moutons, des chèvres, des chiens & de la volaille, & des oiseaux de toute espèce; des singes & d'autres animaux; des draps de l'Europe, des toiles, de la laine & du coton, des calicos ou toiles des Indes, des étoffes de soie, des épices, des merceries, de la porcelaine de la Chine, de l'or en poudre & en lingots, du fer en barre & en œuvre; enfin toutes sortes de marchandises de l'Europe, d'Asie & d'Afrique, à des prix fort raisonnables. Cette abondance est d'autant plus surprenante, qu'une partie de tous ces biens est achetée de la seconde ou de la troisieme

Côte des Esclaves.

main par des Marchands qui les vont revendre à trois ou quatre cens lieues du pays.

Les principales marchandises du Royaume de Juida sont les étoffes de la fabrique des femmes, les nattes, les paniers, les cruches pour le peytou, les calebasses de toutes sortes de grandeur, les plats & les tasses de bois, le papier rouge & bleu, la malaguette, le sel, l'huile de palmier, le kanki & d'autres denrées.

Le commerce des esclaves est exercé par les hommes, & celui de toutes les autres marchandises par les femmes. Nos plus fins Marchands pourraient recevoir des leçons de ces habiles Négresses, soit dans l'art du débit, soit dans celui des comptes. Aussi les hommes se reposent-ils entierement sur leur conduite.

La monnoie courante dans tous les marchés est de la poudre d'or ou des bujis. Comme on ne connait pas l'usage du crédit, les Marchands n'ont pas l'embarras des livres de compte.

Les Européens, les Seigneurs de Juida, & les Nègres riches se font porter dans des hamacs sur les épaules de leurs esclaves. C'est du Brésil que viennent les plus beaux hamacs. Ils sont de coton. Les uns sont d'une étoffe continue, comme le drap; les autres à jour, comme nos filets pour la pêche. Leur longueur ordinaire est

Côte des Esclaves.

de sept pieds, sur dix, douze & quatorze de largeur. Aux deux extrémités il y a cinquante ou soixante nœuds d'un tissu de soie ou de coton, que les Nègres appellent rubans, chacun de la longueur de trois pieds. Tous les rubans de chaque bout s'unissent pour composer une chaîne, au travers de laquelle on passe une corde, qu'on attache des deux côtés au bout d'une canne de bambou longue de quinze ou seize pieds; de sorte que le hamac suspendu prend la forme d'un demi-cercle. Deux esclaves portent les deux extrémités de la canne sur leur tête. La personne qui se fait porter, s'assied ou se couche de toute sa longueur dans le hamac; mais elle ne se met pas en ligne directe, parce que, dans cette situation, elle aurait le corps plié & les pieds aussi hauts que la tête. Sa position est diagonale, c'est-à-dire, qu'ayant la tête & les pieds d'un coin à l'autre, elle est aussi commodément que dans un lit. Les personnes de distinction se servent d'un oreiller qui leur soutient la tête.

Les hamacs qu'on apporte du Brésil sont de différentes couleurs & fort bien travaillés, avec des sous-pentes & des franges de la même étoffe, qui tombent de deux côtés, & leur donnent fort bonne grace. On s'y sert ordinairement d'un parasol, qu'on tient à la main. Si l'on voyage

Côte des Esclaves.

pendant la nuit, on passe sur la canne une toile cirée pour se garantir de la rosée, qui est dangereuse dans le pays. Il n'y a point de litiere où l'on dorme si commodément que dans cette voiture.

Lorsque les Directeurs sortent du Comptoir, pour la promenade ou pour quelque voyage, ils sont toujours escortés d'un Capitaine Nègre, ou d'un Seigneur qui protége leur Nation, & qui suit immédiatement dans son hamac. A la tête du convoi, un Nègre porte l'enseigne de la Nation. Il est suivi d'une garde de cent ou deux cents Nègres, avec leurs tambours & leurs trompettes. Ceux qui ont des fusils tirent continuellement. Les tambours battent, les trompettes sonnent & la marche n'est qu'une danse continuelle.

La qualité du climat ne laisse point aux Européens le choix d'une autre voiture. Ils ne pourraient faire un mille à pied dans l'espace d'un jour, sans être affaiblis très-dangereusement par l'excès de la chaleur; au-lieu qu'ils sont fort soulagés dans un hamac par la toile qui les couvre, & par le mouvement de l'air que leurs porteurs agitent continuellement.

Les habitans naturels de cette contrée sont généralement de haute taille, bien faits & robustes. Leur couleur n'est pas d'un noir de jais

Côte des Esclaves.

si luisant que sur la Côte d'Or, & l'est encore moins que sur le Sénégal & sur la Gambra. Mais ils sont beaucoup plus industrieux & plus capables de travail, sans être moins ignorans.

Avec peu de lumieres, ils sont pourtant très-civilisés & très-polis. Bosman les met fort au-dessus de tous les autres Nègres, autant pour les mauvaises que pour les bonnes qualités.

Les devoirs mutuels de la civilité sont si bien établis entr'eux, & leur respect va si loin pour leurs Supérieurs, que, dans les visites qu'ils leur rendent, ou dans une simple rencontre, l'inférieur se jette à genoux, baise trois fois la terre, en frappant des mains, souhaite le bon jour à celui qu'il se croit obligé d'honorer, & le félicite sur sa santé, ou sur d'autres avantages dont il le voit jouir. De l'autre côté, le Supérieur, sans changer de posture, fait une réponse obligeante, bat doucement les mains, & souhaite aussi le bon jour. L'inférieur ne cesse pas de demeurer assis à terre ou prosterné, jusqu'à ce que l'autre le quitte, ou lui témoigne que c'est assez. Si c'est l'inférieur que ses affaires obligent de partir le premier, il en demande la permission & se retire en rampant; car on regarderait comme un crime, dans la Nation, de

Côte des Esclaves.

paraitre debout ou de s'asseoir sur un banc, devant ses Supérieurs. Les enfans ne sont pas moins respectueux pour leur pere, & les femmes pour leur mari. Ils ne leur présentent & ne reçoivent rien d'eux sans se mettre à genoux, & sans employer les deux mains, ce qui passe encore pour une plus grande marque de soumission. S'ils leur parlent, c'est en se couvrant la bouche de la main, dans la crainte de les incommoder par leur haleine.

Deux personnes d'égale condition, qui se rencontrent, commencent par se mettre à genoux & frappent des mains; après quoi, ils se saluent, en faisant des vœux pour leur bonheur & leur santé mutuelle. Qu'une personne de distinction éternue, tous les assistans tombent à genoux, baisent la terre, frappent des mains & lui souhaitent toutes sortes de prospérités. Un Nègre, qui reçoit quelque présent de son Supérieur, frappe des mains, baise la terre & fait un remerciement fort affectueux. Enfin les distinctions de rang & les proportions de respect sont aussi-bien observées entre les Nègres de Juida que dans aucun autre endroit du monde; bien différens de ceux de la Côte d'Or, qui vivent ensemble comme des brutes, sans aucune idée de bienséance & de politesse.

Les mêmes cérémonies se répétent scrupuleu-

Côte des Esclaves.

sement chaque fois qu'on se rencontre, fût-ce vingt fois le jour, & la négligence dans ces usages, est punie par une amende. Toute la Nation, dit Desmarchais, marque une complaisance & une considération singuliere pour les Français : le dernier Roi de Juida portait si loin ce sentiment, qu'un de ses principaux Officiers ayant insulté un Français, & levé la canne pour le frapper, il lui fit couper la tête sur-le-champ, sans se laisser fléchir par les ardentes sollicitations du Directeur Français en faveur du coupable.

Les Chinois même ne portent pas plus loin les formalités du cérémonial, & ne les observent pas avec plus de rigueur. Un Nègre de Juida, qui se propose de rendre visite à son Supérieur, envoie d'abord chez lui pour lui faire demander sa permission & l'heure qui lui convient ; après avoir reçu sa réponse, il sort accompagné de tous ses domestiques & de ses instrumens musicaux, si sa condition lui permet d'en avoir : ce cortège marche devant lui lentement & en fort bon état ; il ferme la marche, porté par deux esclaves sur son hamac ; lorsqu'il est arrivé à quelques pas du terme, il descend & s'avance à la premiere porte, où il trouve les domestiques de la maison ; alors il fait cesser la musique, & se prosterne à terre avec tout son train ; les domestiques, qui sont venus pour le

Côte des Esclaves.

recevoir, se mettent dans la même posture; on dispute long-temps à qui se levera le premier; il entre enfin dans la premiere cour, il y laisse le gros de ses gens, & n'en prend qu'un petit nombre à sa suite.

Les domestiques de la maison l'ayant introduit dans la salle d'audience, il y trouve le maître assis, qui ne fait pas le moindre mouvement pour quitter sa situation; il se met à genoux devant lui, baise la terre, frappe des mains, & souhaite à son Seigneur une longue vie avec toutes sortes de prospérités: il répéte trois fois cette cérémonie; après quoi, l'autre, sans se remuer, lui dit de s'asseoir, & le fait placer vis-à-vis de lui, sur une natte ou sur une chaise, suivant la maniere dont il est assis lui-même; il commence alors la conversation; lorsqu'elle a duré quelque temps, il fait signe à ses gens d'apporter des liqueurs, & les présente à son hôte; c'est le signal de la retraite; l'étranger recommence alors ses génuflexions, avec les mêmes complimens, & se retire; les domestiques de la maison le conduisent jusqu'à la porte, & le pressent de remonter dans son hamac; mais il s'en défend, & de part & d'autre, on se prosterne comme à l'arrivée; il monte ensuite dans le hamac; ses instrumens recommencent à jouer, & le convoi se remet en marche dans le même ordre qu'il est venu. Il

paraît, par ce détail, que la politesse des inférieurs est très-soumise, & celle des Supérieurs très-humiliante. Quoi qu'en disent les Voyageurs, ce n'est pas là le chef-d'œuvre de l'urbanité; celle de l'Europe est infiniment mieux entendue, puisqu'elle consiste à établir, autant qu'il est possible, les apparences de l'égalité.

Mais, si les habitans de Juida surpassent tous les autres Nègres en industrie comme en politesse, ils l'emportent beaucoup aussi par le goût & la subtilité qu'ils ont pour le vol. A l'arrivée de Bosman dans ce comptoir, le Roi lui déclara que ses sujets ne ressemblaient point à ceux d'Ardra & des autres pays voisins, qui étaient capables, au moindre mécontentement, d'empoisonnner les Européens : c'est, lui dit le Prince, ce que vous ne devez jamais craindre ici; mais je vous avertis de prendre garde à vos marchandises, car mon peuple est fort exercé au vol, & ne vous laissera que ce qu'il ne pourra prendre. Bosman charmé de cette franchise, résolut d'être si attentif, qu'on ne pût le tromper aisément; mais il éprouva bientôt que l'adresse des habitans surpassait toutes ses précautions. Il ajoute, qu'à l'exception de deux ou trois des principaux Seigneurs du pays, toute la Nation de Juida n'est qu'une troupe de voleurs, d'une expérience si consommée dans leur profession, que, de l'aveu

Côte des Esclaves.

des Français, ils entendent mieux cet art que les plus habiles filoux de Paris.

Les Nègres de Juida sont généralement mieux vêtus que ceux de la Côte d'Or ; mais ils n'ont pas d'ornemens d'or & d'argent ; leur pays ne produit aucun de ces précieux métaux, & les habitans n'en connaissent pas même le prix.

Le pain des Nègres de Juida est le bled d'Inde. Ils ont l'art de le moudre entre deux pierres, qu'ils appellent *pierres de kanki*, à-peu-près comme les Peintres broyent leurs couleurs : de la farine paitrie avec un peu d'eau, ils composent des pièces de pâte, qu'ils font bouillir dans un pot de terre, ou cuire au feu sur un fer ou une pierre : cette espèce de pain, qu'ils appellent kanki, se mange avec un peu d'huile de palmier : une calebasse de *peyton* & quelques ignames, ou quelques patattes qu'ils y joignent, sont la nourriture ordinaire du plus grand nombre.

La plupart des usages de Juida ont beaucoup de ressemblance avec ceux de la côte d'Or, à l'exception de ce qui regarde le culte religieux.

Les hommes ont communément un plus grand nombre de femmes que sur la Côte d'Or. Sans être extrêmement fécondes, elles sont fort éloignées d'être stériles, & non seulement les hommes sont

sanguins & robustes, mais ils emploient divers ingrédiens pour exciter la Nature. Bosman a vu des Nègres qui se glorifiaient d'avoir plus de deux cens enfans. Ayant demandé un jour au Capitaine *Agoci*, qui servait depuis plusieurs années d'interprete aux Hollandais, si sa famille était nombreuse, parce qu'il était toujours suivi de quantité d'enfans ; le Nègre répondit avec un soupir, qu'il n'en avait que soixante-dix, & qu'il lui en était mort le même nombre ; le Roi, qui était témoin de cette conversation, assura Bosman qu'un de ses Vice-Rois avait repoussé un puissant ennemi, sans autre secours que ses fils & ses petits-fils, [illegible] tous ses esclaves, & que cette famille était composée de deux mille hommes, au nombre desquels il ne comptait ni les filles, ni plusieurs enfans morts ; cela rappelle les guerres de famille entre les Patriarches ; il ne faut pas s'étonner que le pays soit si peuplé, & qu'il en sorte annuellement un si grand nombre d'esclaves.

Côte des Esclaves.

D'ailleurs les richesses consistent dans la multitude des enfans ; mais les peres en disposent à leur gré, & ne réservant quelquefois que l'aîné des mâles, ils vendent tout le reste pour l'esclavage : un Royaume de si peu d'étendue, fournit tous les mois un millier d'esclaves au marché.

Côte des Esclaves.

La circoncision des enfans est une pratique établie dans cette contrée, sans que les habitans en puissent apporter d'autre raison que l'usage de leurs peres, dont ils en ont reçu l'exemple; on soumet même quelques filles à cette cérémonie sanglante.

A la mort d'un pere, l'aîné des fils hérite, non-seulement de tous ses biens & de ses bestiaux, mais même de ses femmes, avec lesquelles il commence aussi-tôt à vivre en qualité de mari; sa mere seule est exceptée; elle devient maîtresse d'elle-même, dans un logement séparé, avec un fonds réglé pour sa subsistance; cet usage n'est pas moins établi pour le peuple que pour le Roi & les Seigneurs.

L'application extraordinaire que les Nègres de Juida apportent au commerce & au travail de l'agriculture, ne leur ôte pas le goût du plaisir & de l'amusement; leur principale passion dans ce genre, est pour le Jeu. Bosman rapporte qu'ils y risquent volontiers tout ce qu'ils possèdent, & qu'après avoir perdu leur argent & leurs marchandises, ils sont capables de jouer leurs femmes, leurs enfans, & de finir par se jouer eux-mêmes.

Desmarchais observe, qu'avec autant de passion pour le jeu que les Chinois, ils se dispensent de les imiter sur un seul point, c'est qu'au-lieu de se pendre, après avoir tout perdu, ils jouent

ils jouent leur propre corps, & sont vendus par celui que la fortune favorise ; ce désordre avait engagé un de leurs Rois à défendre tous les jeux de hasard, sous peine de l'esclavage.

Côte des Esclaves.

Ils appréhendent tellement la mort ; qu'ils ne peuvent en entendre parler, dans la crainte de hâter son arrivée, en prononçant son nom ; c'est un crime capital de la nommer devant le Roi & les Grands. Bosman se disposant à partir, dans son premier voyage, demanda au Roi, qui lui devait environ cent livres sterlings, de qui il recevrait cette somme à son retour, en cas de mort : tous les assistans parurent extrêmement surpris à cette question ; mais le Roi, qui entendait un peu la langue Portugaise, considérant que Bosman ignorait les usages du pays, lui répondit avec un sourire : soyez là-dessus sans inquiétude ; vous ne me trouverez pas mort, car je vivrai toujours ; Bosman s'apperçut fort bien qu'il avait commis une imprudence. Lorsqu'il fut retourné au comptoir, son interprete lui apprit qu'il était défendu, sous peine de la vie, de parler de mort en présence du Roi, & bien plus, de parler de la sienne ; cependant étant devenu plus familier avec ce Prince, dans son second & dans son troisieme voyage, il prit la liberté de railler souvent les Seigneurs de la Cour, sur la crainte qu'ils avaient de la mort ; il parvint à les faire

Côte des Esclaves.

rire de leur propre faiblesse, & le Roi même prenait plaisir à l'entendre; mais les Nègres n'en étaient pas moins réservés, & n'osaient ouvrir la bouche sur le même sujet.

Ils sont persuadés qu'il existe un Être, dont l'univers est l'ouvrage, & qui mérite par conséquent d'être préféré aux Fétiches, qui sont eux-mêmes ses créatures; mais ils ne le prient point, & ne lui offrent point de sacrifices. Ce grand Dieu, disent-ils, est trop élevé au-dessus d'eux, pour s'occuper de leur situation; il a confié le gouvernement du monde aux Fétiches, qui sont des Puissances subordonnées auxquelles les Nègres doivent s'adresser.

Les Nègres les plus sensés de Juida, du moins entre les Grands, ont une idée confuse de l'existence d'un seul Dieu, qu'ils placent dans le Ciel: ils lui attribuent le soin de punir le mal & de récompenser le bien; ils croient que le tonnerre vient de lui; ils reconnaissent que les blancs, qui lui adressent leur culte, sont beaucoup plus heureux que les Nègres, dont le partage est de servir le diable, méchante & pernicieuse puissance, qu'ils n'ont pas la hardiesse d'abandonner, parce qu'ils redoutent la fureur de la populace.

Les Habitans de Juida ont quelques notions de l'Enfer, du Diable & de l'apparition des Esprits;

Côte des Esclaves.

ils mettent l'Enfer dans un lieu souterrain, où les méchans sont punis par le feu.

Les Fétiches de Juida peuvent être divisés en deux classes, celle des grands & celle des petits; la premiere classe est celle des Fétiches publics, le *serpent*, les *arbres*, la *mer* & l'*agoye*.

L'*agoye* est une hideuse figure de terre noire, qui a l'apparence d'un crapaud plus que celle d'un homme; c'est la divinité qui préside aux conseils; l'usage est de la consulter, avant de former une entreprise; ceux qui ont besoin de ses inspirations, s'adressent d'abord au Sacrificateur, & lui expliquent le sujet qui les amene; ensuite ils offrent leur présent à l'agoye, sans oublier de payer le droit du Prêtre; il fait quantité de grimaces, que le suppliant regarde avec beaucoup de respect; il jette des balles au hasard, d'un plat dans l'autre, jusqu'à ce que le nombre se trouve impair dans chaque plat; répète plusieurs fois cette opération, & si le nombre continue d'être impair, il déclare que l'entreprise est heureuse: la prévention des Nègres est si forte, que si leurs espérances sont trompées, comme il arrive souvent, ils en rejettent la faute sur eux-mêmes, sans accuser jamais l'agoye.

Mais le respect qu'on porte aux grands Fétiches, est extrêmement partagé par la multitude innombrable de petites idoles que chaque particulier

Côte des Esclaves.

choisit à son gré. Les plus communes sont de terre grasse, parce qu'il est aisé de faire prendre toutes sortes de formes à cette terre.

Bosman rapporte qu'étant sur la côte de Juida, en 1698 & 1699, il y vint un Moine Augustin, de l'Isle de Saint-Thomas, pour convertir les Nègres. Ce Missionnaire proposa au Roi d'écouter ses instructions; &, dans la premiere visite que Bosman rendit à ce Prince, il lui demanda ce qu'il pensait de cette proposition. Je la loue, lui dit le Roi, & ce Missionnaire me paraît fort honnête homme, mais je suis résolu de m'en tenir à mes Fétiches. Le même Religieux se trouvant avec Bosman dans la compagnie d'un Seigneur, qui passait pour un homme d'esprit, déclara d'un ton menaçant: « Que si le peuple » de Juida persistait dans ses fausses opinions, » & dans ses mœurs déréglées, il ne pouvait » éviter de tomber dans les flammes de l'Enfer, » pour y brûler éternellement avec le diable. » Le Seigneur Nègre répondit froidement: « Nous » ne valons pas mieux que nos Ancêtres. Ils ont » mené la même vie, & professé le même culte. » Si nous sommes condamnés à brûler, notre » consolation sera de brûler avec eux. » Cette réponse fit perdre toute espérance au Missionnaire. Il pria Bosman de lui obtenir du Roi son audience de congé, &, quelque temps après, il remit à la voile.

Côte des Eſclaves.

Deſmarchais donne une deſcription fort exacte de l'eſpèce de ſerpent, qui fait le principal objet de la Religion de Juida, & qu'on nomme *Serpent-Fétiche*. Cette eſpèce a la tête groſſe & ronde, les yeux bleux & fort ouverts, la langue courte & pointue comme un dard, le mouvement d'une grande lenteur, excepté lorſqu'elle attaque un ſerpent venimeux. Elle a la queue petite & pointue, la peau fort belle. Le fond de ſa couleur eſt un blanc ſale, avec un mêlange agréable de raies & de taches jaunes, bleues & brunes. Ces ſerpens ſont d'une douceur ſurprenante. On peut marcher ſur eux ſans crainte. Ils ſe retirent ſans aucune marque de colere.

Serpens-Fétiches de Juida.

Ils ſont ſi privés, qu'ils ſe laiſſent prendre & manier. Leur unique antipathie eſt contre les ſerpens venimeux, dont la morſure eſt dangereuſe. Ils les attaquent dans quelque lieu qu'ils les rencontrent, & ſemblent prendre plaiſir à délivrer les hommes de leur poiſon. Les Blancs mêmes ne font pas difficulté de manier ces innocentes créatures, & badinent avec elles ſans le moindre danger. Il ne faut pas craindre de les confondre avec les autres. L'eſpèce des ſerpens venimeux eſt noire, longue de deux braſſes, & d'un pouce & demi de diamètre. Ils ont la tête plate & deux dents crochues. Ils rampent toujours la tête levée & la gueule ouverte,

attaquant furieusement tout ce qui se présente.

Le serpent sacré a moins de longueur. Il n'a point ordinairement plus de sept pieds & demi, mais il est aussi gros que la cuisse d'un homme. Les Nègres assurent que le premier pere de cette race est encore vivant, & qu'il est d'une prodigieuse grosseur.

Bosman prétend avoir observé que ces serpens ne peuvent mordre ni piquer. Il traite de chimere l'opinion des Nègres, qui regardent leur morsure comme un préservatif contre celle des autres serpens. Il assure, au contraire, qu'ils ne peuvent se défendre eux-mêmes du poison des autres, & que dans les combats qu'ils leur livrent souvent, quoique beaucoup plus gros & plus vigoureux, ils seraient rarement vainqueurs si ces rencontres n'arrivaient ordinairement près des villes & des villages, où le secours de leurs adorateurs les fait triompher de leur ennemi. Une des principales raisons qui les a fait choisir aux Nègres, pour l'objet de leur culte, est la bonté de leur naturel. C'est un crime capital de leur nuire ou de les outrager volontairement; mais, s'il arrive par hasard qu'on marche dessus, ils se retirent avec plus de frayeur que de colere, ou s'ils se servent de leurs dents pour mordre, la blessure est toujours sans danger.

Ce serpent vient d'Ardra dans son origine, &

voici ce que l'on rapporte ſur l'introduction de ſon culte. L'armée de Juida étant prête à livrer bataille à celle d'Ardra, il ſortit de celle-ci un gros ſerpent, qui ſe retira dans l'autre. Non-ſeulement ſa forme n'avait rien d'effrayant, mais il parut ſi doux & ſi privé, que tout le monde fut porté à le careſſer. Le grand Sacrificateur le prit dans ſes bras, & le leva pour le faire voir à toute l'armée. La vue de ce prodige fit tomber tous les Nègres à genoux. Ils adorerent leur nouvelle divinité, & fondant ſur leurs ennemis avec un redoublement de courage, ils remporterent une victoire complète. Toute la Nation ne manqua point d'attribuer un ſuccès ſi mémorable à la vertu du ſerpent. Il fut rapporté avec toutes ſortes d'honneurs. On lui bâtit un temple, on aſſigna un fonds pour ſa ſubſiſtance, & bientôt ce nouveau Fétiche prit l'aſcendant ſur toutes les anciennes divinités. Son culte ne fit enſuite qu'augmenter à proportion des faveurs dont on ſe crut redevable à ſa protection. Les trois anciens Fétiches avaient leur département ſéparé : on s'adreſſait à la mer pour obtenir une heureuſe pêche, aux arbres pour la ſanté, & à l'agoye pour les conſeils ; mais le ſerpent préſide au commerce, à la guerre, à l'agriculture, aux maladies, à la ſtérilité, &c. Le premier édifice qu'on avait bâti pour le recevoir, parut bientôt trop petit. On prit le

Côte des Eſclaves.

Côte des Esclaves.

parti de lui élever un nouveau temple avec de grandes cours & des appartemens spacieux. On établit un grand Pontife & des Prêtres pour le servir. Tous les ans, on choisit quelques belles filles qui lui sont consacrées. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les Nègres de Juida sont persuadés que le serpent qu'ils adorent aujourd'hui est le même qui fut apporté par leurs Ancêtres, & qui leur fit gagner une glorieuse victoire. La postérité de ce noble animal est devenue fort nombreuse, & n'a pas dégénéré des bonnes qualités de son premier pere. Quoiqu'elle soit moins honorée que le Chef, il n'y a pas de Nègre qui ne se croie fort heureux de rencontrer des serpens de cette espèce, & qui ne les loge ou les nourrisse avec joie. Ils les traitent avec du lait. Si c'est une femelle, & qu'ils s'apperçoivent qu'elle soit pleine, ils lui construisent un nid pour mettre ses petits au monde, & prennent soin de les élever jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher leur nourriture. Comme ils sont incapables de nuire, personne n'est porté à les insulter. Mais s'il arrivait à quelqu'un, Nègre ou Blanc, d'en tuer ou d'en blesser un, toute la Nation serait ardente à se soulever. Le coupable, s'il était Nègre, serait assommé ou brûlé sur-le-champ, & tous ses biens confisqués. Si c'était un Blanc, & qu'il eût le bonheur de se dérober à la furie

Côte des Eſclaves.

du peuple, il en coûterait une bonne ſomme à ſa Nation pour lui procurer la liberté de reparaître.

Cette ſuperſtition fut cauſe d'un accident fort tragique, qui eſt confirmé par le témoignage réuni de Boſman & de Barbot. Lorſque les Anglais commencerent à s'établir dans le Royaume de Juida, un Capitaine de leur Nation ayant débarqué des marchandiſes ſur le rivage, ſes gens trouverent, pendant la nuit, un ſerpent-fétiche, qu'ils tuerent & qu'ils jetterent devant leur porte ſans ſe défier des conſéquences. Le lendemain, quelques Nègres qui reconnurent le ſacrilège, & qui apprirent quels en étaient les auteurs, par la confeſſion même des Anglais, ne tarderent point à répandre cette funeſte nouvelle dans la Nation. Tous les habitans du canton ſe raſſemblerent. Ils fondirent ſur le Comptoir naiſſant, maſſacrerent les Anglais juſqu'au dernier, & détruiſirent par le feu l'édifice & les marchandiſes.

Cette barbarie éloigna, pendant quelque temps, les Anglais de la côte. Dans l'intervalle, les Nègres prirent l'habitude de montrer aux Européens, qui arrivaient dans leur pays, quelques-uns de leurs ſerpens-fétiches, & les ſuppliaient de les reſpecter, parce qu'ils étaient ſacrés. Une précaution ſi néceſſaire a garanti les étrangers de toutes ſortes d'accidens. Mais un Blanc qui tue-

Côte des Esclaves.

rait aujourd'hui quelque serpent-fétiche, n'aurait pas d'autre ressource que de s'adresser promptement au Roi, & de lui protester qu'il l'a fait sans dessein. Son crime paraîtrait expié par le repentir, & par une amende qu'on l'obligerait de payer aux Prêtres. Encore Bosman ne lui conseille-t-il pas de s'exposer dans ces circonstances aux yeux de la populace, qui devient capable de toutes sortes d'outrages lorsqu'elle est excitée par les Prêtres.

Vers le même temps, un Nègre d'Aquinho, qui se trouvait dans le pays de Juida, prit un serpent sur son bâton, parce qu'il n'osait y toucher de la main, & le porta dans sa cabane sans lui avoir causé le moindre mal. Il fut apperçu par deux Nègres du pays, qui pousserent aussi-tôt des cris affreux & capables de soulever tout le canton. On vit accourir à la place publique un grand nombre d'habitans, armés de massues d'épées & de zagayes, qui auraient massacré sur-le-champ le malheureux Aquambo, si le Roi, informé de son innocence, n'eût envoyé quelques Seigneurs pour l'arracher à cette troupe de furieux.

Quoique ces serpens ne soient pas capables de nuire, ils ne laissent pas d'être fort incommodes par l'excès de familiarité à laquelle ils s'accoutument. Dans les grandes chaleurs, ils entrent quelquefois cinq ou six ensemble jusqu'au fond

des maiſons, & même dans les lits. S'ils trouvent dans un lit, qui n'eſt pas bien remué, quelque place où ils puiſſent ſe nicher, ils y demeurent cinq ou ſix jours entiers, & ſouvent ils y font leurs petits. A la vérité l'embarras n'eſt pas grand pour s'en défaire ; on appelle un Nègre, qui prend doucement ſes fétiches, & qui les met à la porte: mais s'ils ſe trouvent placés ſur quelque ſolive, ou dans quelque lieu élevé des maiſons, quoiqu'elles ne ſoient que d'un ſeul étage, il n'eſt pas aiſé d'engager le Nègre à les en chaſſer. On eſt obligé fort ſouvent de les y laiſſer tranquilles juſqu'à ce qu'ils en ſortent d'eux-mêmes.

Côte des Eſclaves.

Un ſerpent ſe plaça un jour au-deſſus de la table où Boſman était accoutumé à prendre ſes repas, & quoiqu'il fût à la portée de la main, il ne ſe trouva perſonne qui eût la hardieſſe d'y toucher. Pluſieurs jours après, Boſman eut à dîner quelques Seigneurs du pays. On parla du ſerpent. Il leva les yeux ſur celui qui était au-deſſus de ſa tête, & le faiſant remarquer à ſes hôtes, il leur dit que ce pauvre fétiche, n'ayant pas mangé depuis douze ou quinze jours, était menacé de mourir de faim s'il ne changeait de quartier. Ils répondirent qu'ils le croyaient plus ſenſé, & qu'il ne fallait pas douter qu'en ſecret il ne trouvât le moyen de s'approcher des plats. La raillerie ne fut pas pouſſée plus loin ; mais, le jour ſuivant,

Côte des Eſclaves.

Boſman ſe plaignit au Roi, devant les mêmes Seigneurs, qu'un de ſes fétiches eut pris la hardieſſe de manger depuis quinze jours à ſa table ſans être invité. Il ajouta que ſi cet effronté paraſite ne payait pas quelque choſe pour ſa penſion & ſon logement, les Hollandais ſeraient forcés de le congédier. Le Roi, qui aimait cette eſpèce de badinage, le pria de laiſſer le fétiche tranquille, & promit de contribuer à ſa ſubſiſtance. Dès le ſoir, il envoya un bœuf gras à Boſman.

Les animaux, qui tueraient ou bleſſeraient un ſerpent, ne ſeraient pas plus à couvert du châtiment que les hommes. En 1697, un porc qui avait été tourmenté par un ſerpent, ſe jetta deſſus & le dévora. Nicolas Pell, Facteur Hollandais, qui fut témoin de cette ſcene, ne put être aſſez prompt pour l'empêcher. Les Prêtres porterent leurs plaintes au Roi, & perſonne n'oſant prendre la défenſe des porcs, ils obtinrent de ce Prince une ſentence qui condamnait à mort tous les porcs du Royaume. Des milliers de Nègres, armés d'épées & de maſſues, commencerent auſſitôt cette ſanglante exécution. Envain les maîtres repréſenterent l'innocence de leurs troupeaux. Toute la race eût été détruite, ſi le Roi, qui n'avait pas l'humeur ſanguinaire, n'eût arrêté le maſſacre par un contre-ordre. Le motif qu'il apporta aux Prêtres, pour juſtifier ſon indulgence, fut qu'il y

Côte des Esclaves.

avait assez de sang innocent répandu, & que le fétiche devait être satisfait d'un si beau sacrifice. Bosman, dans un second voyage, vit un autre carnage de porcs à la même occasion. Aussi-tôt que le maïs commence à verdir, & qu'il est de la hauteur d'un pied, il est ordonné de tenir les porcs renfermés sous peine de confiscation. C'est dans cette saison que les serpens mettent bas leurs petits, & le lieu qu'ils choisissent est ordinairement quelque champ de verdure. Les Gardes & les Domestiques du Roi parcourent alors tout le pays. Ils font main-basse sur les porcs avec d'autant plus de rigueur, que tout ce qu'ils tuent leur appartient. Les serpens noirs détruisent encore plus de fétiches que les porcs ; sans quoi ces ridicules divinités multiplieraient tant, que tout le Royaume en serait couvert.

Dans toutes les parties du Royaume il y a des loges ou des temples pour l'habitation & l'entretien des serpens ; mais la principale loge, ou le temple cathédral, est situé à deux milles de la ville royale de *Sabi*, ou de *Xavier*, sous un grand & bel arbre. C'est dans ce sanctuaire que le Chef & le plus gros des serpens fait sa résidence. Il doit être fort vieux, suivant le récit des Nègres, qui le regardent comme le premier pere de tous les autres. On assure qu'il est de la grosseur d'un homme & d'une longueur incroyable,

Côte des Esclaves.

Les plus grandes fêtes qu'on célèbre à l'honneur du serpent, sont deux processions solemnelles qui suivent immédiatement le couronnement du Roi. C'est la mere de ce Prince qui préside à la premiere, &, trois mois après, il conduit lui-même la seconde. Chaque année, il s'en fait une autre qui a le Grand-Maître de la Maison du Roi pour guide; mais la vue du serpent est une faveur que les Prêtres n'accordent pas même au Roi. Il ne lui est pas permis d'entrer dans l'édifice : il rend ses adorations par la bouche du Grand-Prêtre, qui lui apporte les réponses de la divinité. Ensuite la procession retourne à Sabi dans le même ordre.

Tous les ans, depuis le temps où l'on seme le maïs jusqu'à ce qu'il soit élevé de la hauteur d'un homme, le Roi & les Prêtres profitent successivement de la superstition publique. Le peuple, dont la crédulité n'a pas de bornes, s'imagine que, dans cet intervalle, le serpent se fait une occupation tous les soirs, & pendant la nuit, de rechercher toutes les jolies filles pour lesquelles il conçoit de l'inclination, & qu'il leur inspire une espèce de fureur, qui demande de grands soins pour leur guérison. Alors les parens sont obligés de mener ces filles dans un édifice qu'on bâtit près du temple, où elles doivent passer plusieurs mois pour attendre leur établissement. Lorsque le temps des remèdes est expiré, & que les filles

se croient guéries d'un mal dont elles n'ont pas ressenti la moindre atteinte, elles obtiennent la liberté de sortir ; mais ce n'est qu'après avoir payé les frais prétendus du logement & des autres soins. L'une portant l'autre, cette dépense monte à la valeur de cinq livres sterlings ; &, comme le nombre des prisonnieres est toujours fort grand, la somme totale doit être considérable. Chaque village a son édifice particulier pour cet usage, & les plus peuplés en ont deux ou trois. Il faut convenir que les Prêtres Nègres ne sont pas mal-à-droits. Ils se font amener les filles & se font encore payer de leurs plaisirs. Nous avons déjà dit qu'en Guinée il fallait être Guiriot ; mais il semble qu'il vaut encore mieux être Prêtre.

Côte des Esclaves.

Un Nègre assez sensé, dont Bosman attira la confiance & l'amitié, lui découvrit naturellement le fond du mistere. Les Prêtres ont l'adresse d'engager les filles, par des présens ou des menaces, à pousser des cris affreux dans les rues pour feindre ensuite que le serpent les a touchées, & qu'il leur a commandé de se rendre à l'édifice. Avant qu'on ait pu venir au secours, elles prétendent que le serpent a disparu, & continuant de donner les mêmes marques de fureur, elles mettent leurs parens dans la nécessité d'obéir à l'ordre du Fétiche. Lorsqu'elles sortent du lieu de leur retraite, elles sont menacées d'être brûlées vives si elles

révèlent le secret. La plupart s'en trouvent assez bien pour n'avoir aucun intérêt à le découvrir ; & celles mêmes qui auraient eu quelque sujet de mécontentement, sont persuadées que les Prêtres sont assez puissans pour exécuter leurs menaces.

Le même Nègre apprit à Bosman ce qui lui était arrivé avec une de ses propres femmes. Elle était jolie, & s'étant laissé séduire par quelque Prêtre, elle s'était mise à crier pendant la nuit, à faire la furieuse & à briser tout ce qui se présentait autour d'elle ; mais le Nègre, qui n'ignorait pas la cause de sa maladie, la prit par la main comme s'il eût été résolu de la mener au temple du serpent, & la conduisit au contraire à quelques Marchands Brandebourgeois, qui faisaient alors leur cargaison d'esclaves sur la côte. Lorsqu'elle s'apperçut qu'il était sérieusement disposé à la vendre, sa folie l'abandonna au même instant. Elle se jetta aux pieds de son mari, elle lui demanda pardon avec beaucoup de larmes, & lui ayant promis solemnellement de ne jamais retomber dans la même faute, elle obtint grace pour la premiere. Le Nègre convenait que cette démarche avait été fort hardie, & que si les Prêtres en avaient eu le moindre soupçon, elle lui aurait peut-être coûté la vie.

Le ministere de la Religion est partagé entre les deux sexes. Les Prêtres & les Prêtresses sont si respectés,

Côte des Esclaves.

si respectés, que ce seul titre les met à couvert du dernier supplice pour toutes sortes de crimes. Cependant un de leurs Rois ne fit pas difficulté de violer cet usage du consentement de tous les Grands. Un Prêtre s'étant engagé dans une conspiration contre l'Etat, & contre la personne du Roi, ce Prince le fit punir de mort avec plusieurs autres coupables.

Les *Féticheres*, ou les Prêtres, ont un Chef qui les gouverne, & qui n'est pas moins considéré que le Roi. Son pouvoir balance même assez souvent l'autorité royale, parce que, dans l'opinion qu'il converse familierement avec le grand Fétiche, tous les habitans le croient capable de leur causer beaucoup de mal ou de bien. Il profite habilement de cette prévention pour humilier le Roi, & pour forcer également le maître & les sujets de fournir à tous ses besoins.

Le Grand-Prêtre ou le Grand-Sacrificateur est le seul qui puisse entrer dans l'appartement secret du serpent, & le Roi même ne voit cette idole redoutée qu'une fois dans le cours de son regne, lorsqu'il lui présente les offrandes, trois mois après son couronnement. Le grand Sacerdoce est héréditaire dans une même famille, dont le Chef joint cette dignité suprême à celle de Grand du Royaume & de Gouverneur de Province. Tous les autres Prêtres sont dépendans de lui, & sou-

Côte des Esclaves.

mis à ses ordres. Leur tribu est fort nombreuse.

Les femmes, qui sont élevées à l'ordre de Bétas ou de Prêtresses, affectent beaucoup de fierté, quoiqu'elles soient nées souvent d'une concubine esclave. Elles se qualifient particulierement du titre d'*Enfans de Dieu.* Tandis que toutes les autres femmes rendent à leurs maris des hommages serviles, les Bétas exercent un empire absolu sur eux & sur leurs biens. Elles sont en droit d'exiger qu'ils les servent & qu'ils leur parlent à genoux. Aussi les plus sensés d'entre les Nègres n'épousent-ils gueres de Prêtresses, & consentent-ils encore moins que leurs femmes soient élevées à cette dignité. Cependant s'il arrive qu'elles soient choisies sans leur participation, la Loi leur défend de s'y opposer, sous peine d'une rigoureuse censure, & de passer pour gens irréligieux, qui veulent troubler l'ordre du culte public.

Desmarchais rapporte les formalités qui s'observent dans l'élection des Prêtresses. On choisit, chaque année, un certain nombre de jeunes vierges, qui sont séparées des autres femmes & consacrées au serpent. Les vieilles Prêtresses sont chargées de ce soin. Elles prennent le temps où le maïs commencent à verdir, &, sortant de leurs maisons, qui sont à peu de dif-

tance de la ville, armées de grosses massues, elles entrent dans les rues en plusieurs bandes de trente ou quarante. Elles y courent comme des furieuses, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, en criant *nigo bodiname*, c'est-à-dire, dans leur langue, *arrêtez*, *prenez*. Toutes les jeunes filles, de l'âge de huit ans jusqu'à douze, qu'elles peuvent arrêter dans cet intervalle, leur appartiennent de droit; &, pourvu qu'elles n'entrent point dans les cours ou dans les maisons, il n'est permis à personne de leur résister. Elles seraient soutenues par les Prêtres, qui acheveraient de tuer impitoyablement ceux qu'elles n'auraient pas déjà tués de leurs massues.

Côte des Esclaves.

Les jeunes filles sont traitées d'abord avec beaucoup de douceur dans leur Cloître. On leur fait apprendre les danses & les chants sacrés, qui servent au culte du serpent. Mais la dernière partie de ce noviciat est très-sanglante. Elle consiste à leur imprimer dans toutes les parties du corps, avec des pointes de fer, des figures de fleurs, d'animaux & sur-tout de serpens. Comme cette opération ne se fait pas sans de vives douleurs & sans une grande effusion de sang, elle est suivie fort souvent de fièvres dangereuses. Les cris touchent peu ces impitoyables vieilles; &, personne n'osant approcher de leurs maisons, elles sont sûres de n'être pas troublées dans cette

Côte des Esclaves.

barbare cérémonie. La peau devient fort belle, après la guérison de tant de blessures. On la prendrait pour un satin noir à fleurs. Mais sa principale beauté aux yeux des Nègres, est de marquer une consécration perpétuelle au service du serpent.

Les jeunes filles rentrent ensuite dans leurs familles, avec la liberté de retourner quelquefois au lieu de leur consécration, pour y répéter les instructions qu'elles ont reçues. Lorsqu'elles deviennent nubiles, c'est-à-dire, vers l'âge de quatorze ou quinze ans, on célèbre la cérémonie de leurs noces avec le serpent. Les parens, fiers d'une si belle alliance, leur donnent les plus beaux pagnes, & la plus riche parure qu'ils puissent se procurer dans leur condition. Elles sont menées au Temple. Dès la nuit suivante, on les fait descendre dans un caveau bien voûte, où l'on dit qu'elles trouvent deux ou trois serpens qui les épousent par commission. Pendant que le mystere s'accomplit, leurs compagnes & les autres Prêtresses, dansent & chantent au son des instrumens, mais trop loin du caveau, pour entendre ce qui s'y passe. Une heure après, elles sont rappellées, sous le nom de femmes du grand serpent, qu'elles continuent de porter toute leur vie.

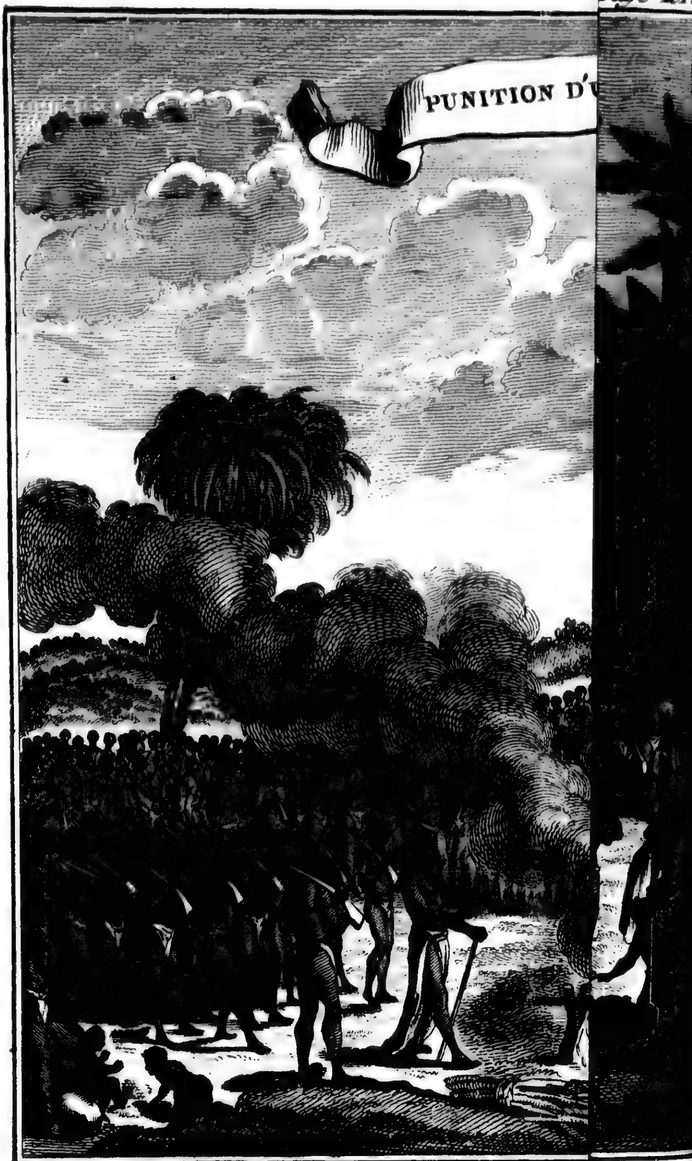
[illegible] entre les mains du Roi & des Grands

LE

fort belle,
ures. On la
rs. Mais sa
Nègres, est
e au service

dans leurs
r quelque-
our y répé-
gues. Lorf-
dire, vers
célèbre la
erpent. Les
ur donnent
iche parure
condition.
it suivante,
bien voûte,
trois ser-
n. Pendant
mpagnes &
tent au son
veau, pour
près, elles
s du grand
toute leur

les Grands



Benard Direxit.

que réside
civile &
le Roi fa
posé de p
le fait &
des suffra
tence est
prouve pa
le droit de
verain.

Il y a po
de Juida.
femmes du
gués par c
beaucoup
par l'une c

Le Roi
un jeune H
de femme,
plusieurs Pr
lui avait fait
quelque aut
l'ayant rete
il fut surpri
plice assez
ses autres
Mais, lorsqu
put s'empêch

que réside l'autorité suprême, avec l'administration civile & militaire. Mais, dans les cas de crime, le Roi fait assembler son Conseil, qui est composé de plusieurs personnes choisies, leur expose le fait & recueille les opinions. Si la pluralité des suffrages s'accorde avec ses idées, la Sentence est exécutée sur-le-champ. S'il n'approuve pas le résultat du Conseil, il se réserve le droit de juger, en vertu de son pouvoir souverain.

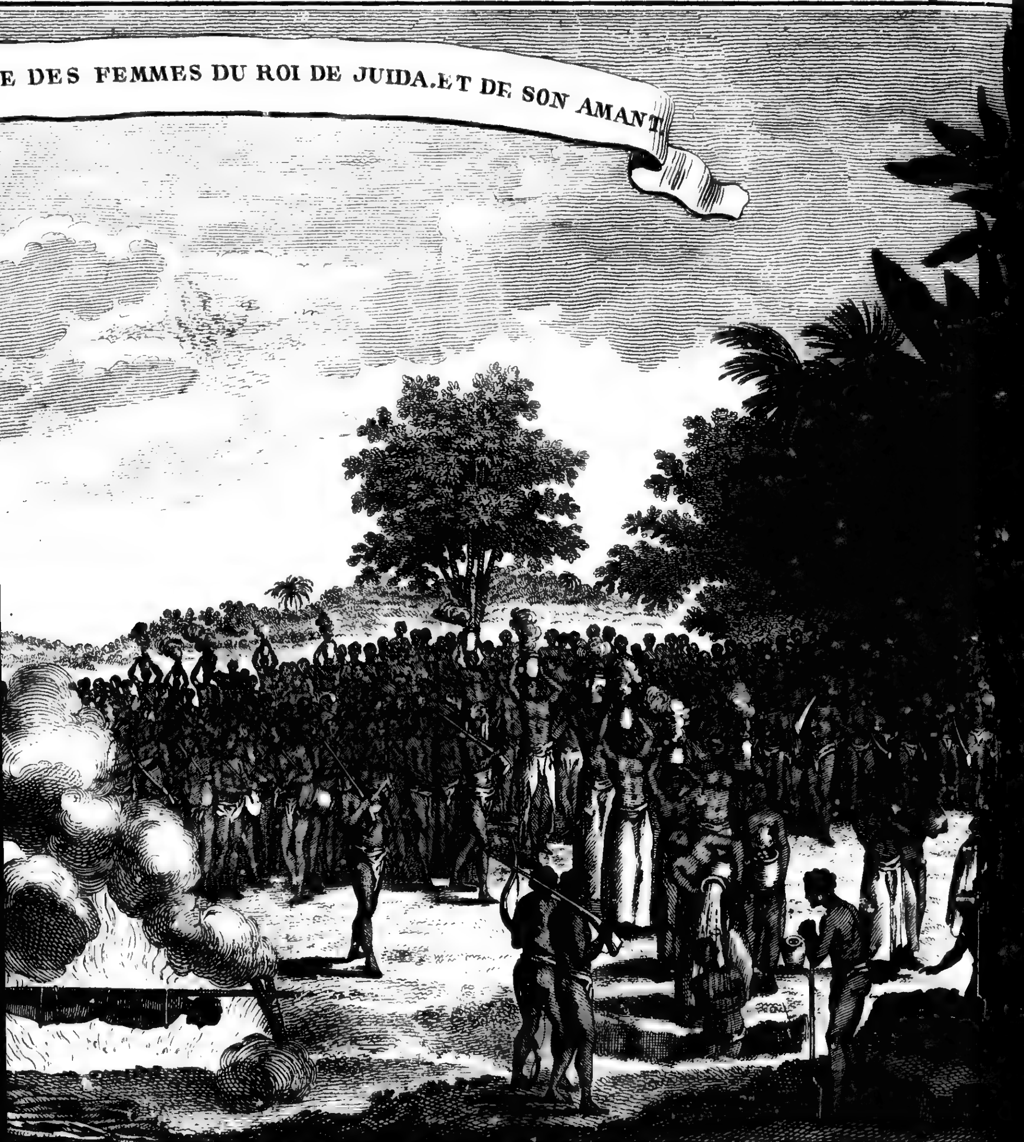
Côte des Esclaves.

Il y a peu de crimes capitaux dans le Royaume de Juida. Le meurtre & l'adultere avec les femmes du Roi, sont les seuls qui soient distingués par ce nom. Quoique les Nègres craignent beaucoup la mort, ils s'y exposent quelquefois par l'une ou l'autre de ces deux voies.

Le Roi fit arrêter un jour dans son Palais un jeune homme, qui s'y était enfermé en habit de femme, & qui avait obtenu les faveurs de plusieurs Princesses. La crainte d'être découvert lui avait fait prendre la résolution de passer dans quelque autre pays; mais un reste d'inclination l'ayant retenu deux jours près d'une femme, il fut surpris avec elle. Il n'y eut point de supplice assez cruel pour lui arracher le nom de ses autres maîtresses. Il fut condamné au feu. Mais, lorsqu'il fut au lieu de l'exécution, il ne put s'empêcher de rire en voyant plusieurs femmes



Benard Direxit.


E DES FEMMES DU ROI DE JUIDA, ET DE SON AMANT.

Côte des Esclaves.

qui avaient eu de la faiblesse pour lui, fort empressées à porter du bois pour son bûcher. Il déclara publiquement quelles étaient là-dessus ses idées, mais sans faire connaitre les coupables par leur nom. La fermeté & la grandeur d'ame de ce jeune-homme, incapable de trahir ce qu'il avait aimé, méritaient un meilleur sort; mais ses maîtresses ne méritaient gueres un amant si généreux.

La rigueur de la Loi, sur cet article, rend les femmes extrêmement circonspectes dans leurs intrigues, sur-tout celles du Roi. Elles se croient obligées de s'aider mutuellement pour toutes sortes de services. Mais l'attention des hommes est si exacte sur leur conduite qu'elles échappent rarement à la punition. La sentence de mort suit immédiatement le crime, & les circonstances de l'exécution sont terribles. Les Officiers du Roi font creuser deux fosses, longues de six ou sept pieds, sur quatre de largeur & cinq de profondeur. Elles sont si près l'une de l'autre, que les deux criminels peuvent se voir & se parler. Au milieu de l'une, on plante un pieu auquel on attache la femme, les bras derriere le dos. Elle est liée aussi par les genoux & par les pieds. Au fond de l'autre fosse, les femmes du Roi font un amas de petits fagots. On plante aux deux bouts deux petites fourches

de bois. L'amant eſt lié contre une broche de fer, & ſerré ſi fortement qu'il ne ſe peut remuer. On place la broche ſur les deux fourches de bois, qui ſervent comme de chenets. Alors on met le feu aux fagots. Ils ſont diſpoſés de maniere, que l'extrémité de la flamme touche au corps & rôtit le coupable par un feu lent. Ce ſupplice ſerait d'une horrible cruauté, ſi l'on ne prenait ſoin de lui tourner la tête vers le fond de la foſſe; de ſorte qu'il eſt le plus ſouvent étouffé par la fumée, avant qu'il ait pu reſſentir l'ardeur du feu. Lorſqu'il ne donne plus aucun ſigne de vie, on délie le corps, on le jette dans la foſſe, & ſur-le-champ elle eſt remplie de terre.

Côte des Eſclaves.

Auſſi-tôt que l'homme eſt mort, les femmes ſortent du Palais, au nombre de cinquante ou ſoixante, auſſi richement vêtues qu'aux plus grands jours de fêtes: elles ſont eſcortées par les gardes du Roi, au ſon des tambours & des flûtes; chacune porte ſur la tête un grand pot rempli d'eau brûlante, qu'elles vont jetter, l'une après l'autre, ſur la tête de leur malheureuſe compagne: comme il eſt impoſſible qu'elle ne meure pas dans le cours de ce ſupplice, on délie auſſi ſon corps, on arrache le pieu, & l'on jette l'un & l'autre dans la foſſe, qui eſt remplie de pierres & de terre.

Côte des Esclaves.

Le Roi se sert quelquefois de ses femmes pour l'exécution des Arrêts qu'il prononce : il en détache trois ou quatre cens, avec ordre de piller la maison du criminel, & de la détruire jusqu'aux fondemens. Comme il est défendu de les toucher, sous peine de mort, elles remplissent tranquillement leur commission. Un Nègre fut informé qu'on le chargeait de certains crimes, & que les ordres étaient déjà donnés pour le pillage & la ruine de sa maison ; son malheur étoit si pressant, qu'il ne lui restait pas même le temps de se justifier ; mais se rendant témoignage de son innocence, loin de prendre la fuite, il résolut d'attendre chez lui les femmes du Roi ; elles parurent bientôt, & surprises de le voir, elles le presserent de se retirer, pour leur laisser la liberté d'exécuter leurs ordres : au-lieu d'obéir, il avait placé autour de lui deux milliers de poudre, & leur déclarant qu'il n'avait rien à se reprocher, il jura que si elles s'approchaient, il allait se faire sauter avec tout ce qui était autour de lui : cette menace leur causa tant d'effroi, qu'elles se hâterent de retourner au Palais, pour rendre compte au Roi du mauvais succès de leur entreprise : les amis du Nègre l'avaient servi dans l'intervalle, & les preuves de son innocence parurent si claires, qu'elles firent révoquer la sentence. Les Rois ont établi la même méthode pour humilier quelque-

fois les Grands, lorsqu'ils sont choqués de leur orgueil : ils envoient deux ou trois mille femmes pour ravager les terres de ceux qui manquent de soumission pour leurs ordres, ou qui rejettent des propositions raisonnables. Le respect va si loin pour les femmes, que personne n'osant les toucher sans se rendre coupable d'un nouveau crime, le rébelle aime mieux prêter l'oreille à des propositions d'accommodement, que de se voir dévorer par une légion de furies, ou de violer une loi fondamentale de l'Etat.

Côte des Esclaves.

La plupart des autres crimes sont punis par une amende pécuniaire au profit du Roi.

La loi du talion est fort en usage ; le meurtrier est puni par la mort du meurtrier, & la mutilation par la perte du même membre. A force de sollicitations, on obtient quelquefois du Roi le changement du dernier supplice en un bannissement.

Le Royaume est héréditaire & passe toujours à l'aîné des fils, à moins que, par des raisons essentielles à l'Etat, les Grands ne se croient obligés de choisir un de ses freres, comme on en vit l'exemple en 1725.

Une autre loi, qui n'est pas moins inviolable, c'est qu'aussi-tôt que le successeur est né, les Grands le transportent dans la Province de *Zinghé*, sur la frontiere du Royaume, à l'ouest,

Côte des Esclaves.

pour y être élevé comme un homme privé, sans aucune connaissance de son rang & des droits de sa naissance, & sans les instructions qui conviennent au Gouvernement. Personne n'a la liberté de le visiter, ni de recevoir ses visites. Ceux qui sont chargés de sa conduite, n'ignorent pas qu'il est fils de Roi; mais ils sont obligés, sous peine de mort, de ne lui en rien apprendre, & de le traiter comme un de leurs enfans. Le Roi qui occupait le trône, du temps de Desmarchais, avait gardé les pourceaux du Nègre qu'il prenait pour son pere, lorsque les Grands vinrent le reconnaître pour leur Souverain, après la mort de son prédécesseur. Il ne faut pas chercher les motifs de cette éducation dans des considérations morales, qui sont fort loin des Nègres. Comme ce jeune Prince se trouve appellé au gouvernement d'un Royaume dont il ignore les intérêts & les maximes, il est obligé de prendre l'avis des Grands dans toutes sortes d'occasions, & de se remettre sur eux du soin de l'administration; ainsi, le pouvoir se perpétue d'autant plus sûrement entre leurs mains, que leurs dignités & leurs titres sont héréditaires, & que c'est toujours l'aîné des enfans mâles qui succède au rang & à la fortune de son père : il est vrai qu'il n'est pas trop convenable que le fils & l'héritier d'un Roi garde les pourceaux; mais l'éducation que les

Côte des Esclaves.

Princes reçoivent dans leur Palais, eſt ordinairement plus mauvaiſe que celle qu'ils auraient par-tout ailleurs, & ils ne peuvent y remédier que par l'éducation de l'expérience, qui malheureuſement eſt un peu tardive.

On ne ſait jamais dans quelle partie du Palais le Roi paſſe la nuit. Boſman ayant demandé un jour à ſon principal Officier, où était la chambre de lit du Roi, n'obtint pour réponſe qu'une autre queſtion : où croyez-vous que Dieu dorme ; il eſt auſſi facile, ajouta-t-il, de ſavoir où le Roi dort. C'eſt apparemment pour augmenter le reſpect du peuple, qu'on le laiſſe dans cette ignorance, ou pour éloigner du Roi d'autres ſortes de périls, par l'incertitude où l'on ſerait de le trouver, ſi l'on en voulait à ſa vie.

La couleur rouge eſt réſervée ſi particulièrement pour la Cour, qu'en fil & en laine, comme en ſoie & en coton, il n'y a que le Roi, ſes femmes & ſes domeſtiques qui aient le droit de la porter ; les femmes du Palais ont toujours par-deſſus leur pagne, une écharpe de cette couleur, large de dix doigts, & longue de dix aunes, qui eſt liée devant elles, & dont elles laiſſent pendre les deux bouts.

Le Roi paſſe ſa vie avec ſes femmes. Il en a toujours ſix de la premiere claſſe, richement vêtues, & couvertes de joyaux, qui ſe tiennent

Côte des Esclaves.

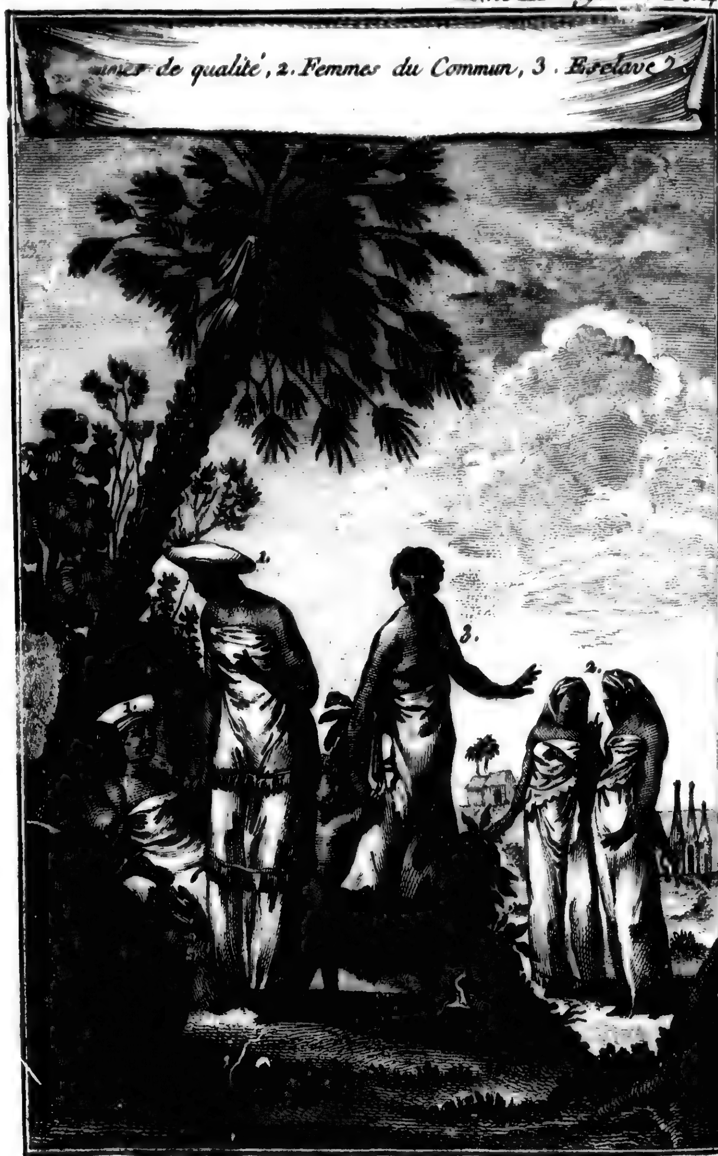
à genoux près de lui : dans cette posture, elles s'efforcent de l'amuser par leur entretien ; elles l'habillent, elles le servent à table, avec une vive émulation pour lui plaire. S'il s'en trouve une qui excite ses desirs, il la touche doucement, il frappe des mains, & ce signal avertit les autres qu'elles doivent se retirer : elles attendent qu'il les rappelle, ou qu'il en demande six autres ; ainsi, la scene change continuellement, au moindre signe de sa volonté. Ses femmes sont distinguées en trois classes : la premiere classe est composée des plus belles & des plus jeunes, & le nombre n'en est pas borné. Celle qui devient mere du premier fils, passe pour la Reine, c'est-à-dire, pour la principale femme du Palais, & sert de chef à toutes les autres : elle commande dans toute l'étendue de la Maison Royale, sans autre supérieure que la Reine mere, dont l'autorité dépend du plus ou du moins d'ascendant qu'elle a su conserver sur le Roi son fils. Cette Reine-mere a son appartement séparé, avec un revenu fixe pour son entretien : lorsqu'elle s'attire un peu de considération, les présens lui viennent en abondance ; mais elle est condamnée pour toute sa vie au veuvage.

La seconde classe comprend celles qui ont eu des enfans du Roi, ou que leur âge & leurs maladies ne rendent plus propres à son amusement.

ALE
ure, elles
tien ; elles
c une vive
ve une qui
, il frappe
es qu'elles
il les rap-
ainsi, la
ndre signe
guées en
posée des
nombre
mere du
st-à-dire,
& sert de
nde dans
ns autre
l'autorité
t qu'elle
e Reine-
n revenu
tire un
viennent
our toute

i ont eu
eurs ma-
sement.

Tome III. Page 269 Pl. 14.



FEMMES DE LA CÔTE DES ESCLAVES.

Côte des Eſclaves.

La troiſieme eſt compoſée de celles qui ſervent les autres ; elles ne laiſſent pas d'être comptées au nombre des femmes du Roi, & d'être obligées, ſous peine de mort, non-ſeulement à ne lier aucun commerce avec d'autres hommes, mais à ne jamais ſortir du Palais ſans ſa [illegible]iſſion.

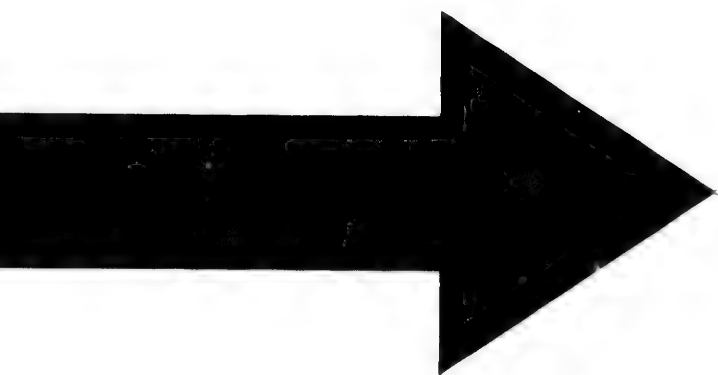
Si le Roi ſort du Palais avec ſes [illegible], elles ſont obligées d'avertir par un [illegible] hommes qu'elles apperçoivent ſur la route [illegible]e, qui ſent auſſi-tôt le péril, tombe à genoux, ſe proſterne contre terre, & laiſſe paſſer cette dangereuſe troupe, ſans avoir la hardieſſe de lever les yeux.

Philips obſerva ſouvent qu'à l'approche des femmes du Roi, tous les Nègres abandonnaient le chemin. S'ils voyaient un Anglais s'avancer du même côté, ils l'avertiſſaient par divers ſignes, de retourner, ou de ſe retirer à l'écart. Les Anglais croyaient ſatisfaire au devoir en s'arrêtant ; ils avaient le plaiſir de voir toutes ces femmes qui les ſaluaient à leur paſſage, qui baiſſaient la tête, qui baiſaient les mains, & qui faiſaient entendre de grands éclats de rire, avec d'autres marques de contentement & d'admiration.

Malgré tous les reſpects que le peuple rend aux femmes du Roi, ce Prince les traite lui-même avec peu de conſidération ; il les emploie, comme autant d'eſclaves, à toutes ſortes de ſervices ; il







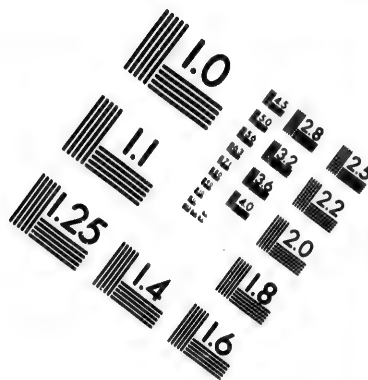
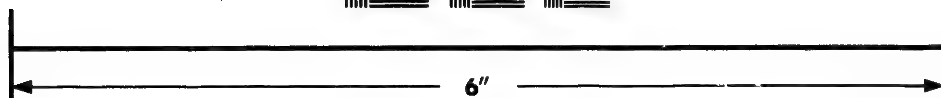
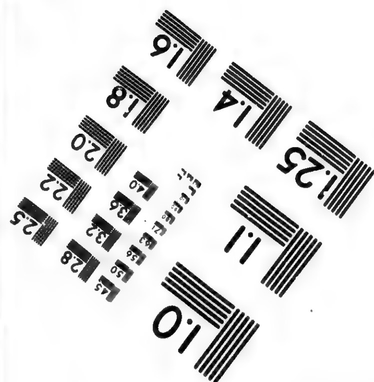
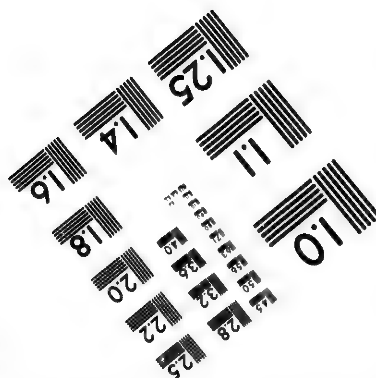


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)







Côte des Esclaves.

les vend aux marchands de l'Europe, sans autre régle que son caprice, & si l'on en croit Desmarchais, le Palais Royal est moins un serail, qu'une de ces loges que les Français du pays appellent *captiveries*. Il assure que si le Roi n'a point d'esclaves dans ses prisons, il ne balance point à prendre une partie de ses femmes, auxquelles il fait donner aussi-tôt la marque de la Compagnie, qui les arrête & qui les fait partir sans regret pour l'Amérique : Philips confirme ce témoignage. En 1693, dit-il, faute d'esclaves ordinaires pour en fournir aux vaisseaux, le Roi vendit trois ou quatre cens de ses propres femmes, & parut fort satisfait d'avoir rendu la cargaison complète. On ne saurait douter de la vérité de ce récit ; cependant les Hollandais n'ont jamais obtenu de ces cargaisons de Reines, & Bosman, qui était sur la côte vers le même temps, raconte seulement qu'à la moindre occasion de dégoût, le Roi vend quelquefois dixhuit ou vingt de ses femmes ; il ajoute que ce retranchement n'en diminue pas le nombre, parce que trois de ses principaux Capitaines ont pour unique office de remplir continuellement les vides. Lorsqu'ils découvrent une jeune & belle fille, leur devoir est de la présenter au Roi : chaque famille se croit honorée de contribuer aux plaisirs de son maître : une fille que son mau-

Côte des Esclaves.

vais sort condamne à cet emploi, obtient deux ou trois fois l'honneur d'être caressée par ce Prince; après quoi, elle est ordinairement négligée pendant tout le reste de sa vie; aussi la plupart des femmes sont-elles fort éloignées de regarder le titre de femme du Roi comme une grande fortune; il s'en trouve même qui préferent une prompte mort aux miseres de cette condition. Bosman rapporte qu'un des trois Capitaines ayant jetté les yeux sur une jeune fille, & se disposant à se saisir d'elle pour la conduire au Roi, l'horreur qu'elle conçut pour leur dessein, lui fit prendre la fuite: ils la poursuivirent; mais lorsqu'elle désespéra de pouvoir leur échapper, elle tourna vers un puits qui se présenta dans sa course, & s'y étant jettée volontairement, elle y fut noyée avant qu'on pût la secourir.

Dès que la mort du Monarque est publiée, c'est un signal de liberté, qui met tout le peuple en droit de se conduire au gré de ses caprices; les loix, l'ordre & le gouvernement paraissent suspendus; ceux qui ont des haines & d'autres passions à satisfaire, prennent ce temps pour commettre toutes sortes d'excès; aussi les habitans sensés se renferment-ils dans leurs maisons, parce qu'ils ne peuvent en sortir sans s'exposer au risque d'être volés ou maltraités; il n'y a que les Grands & les Européens qui puissent paraître sans dan-

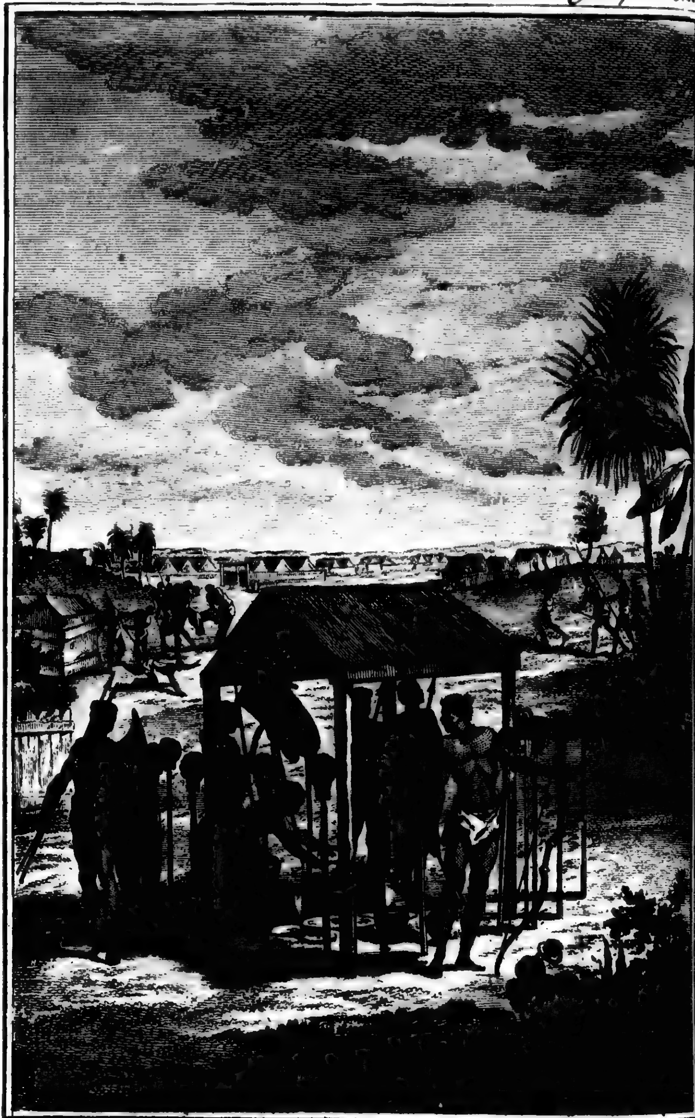
Côte des Eſclaves.

ger, encore ne doivent-ils leur sûreté qu'à leur cortège, qui eſt aſſez bien armé pour les garantir des inſultes de la populace; les femmes ne peuvent faire un pas ſans avoir quelque outrage à redouter; enfin le déſordre & le tumulte ſont extrêmes; heureuſement qu'ils ne durent pas plus de quatre ou cinq jours, après la publication de la mort du Roi. Les Grands emploient ce temps à chercher le Prince qui doit lui ſuccéder: ils l'amenent au Palais, une décharge de l'artillerie avertit le peuple qu'on lui a donné un nouveau Roi; au même inſtant, tout rentre dans l'ordre, le commerce renaît, les marchés ſont ouverts, & chacun retourne à ſes emplois ordinaires.

Auſſi-tôt que le nouveau Roi s'eſt mis en poſſeſſion du Palais, il donne des ordres pour les funérailles de ſon pere. Cette cérémonie eſt annoncée par trois décharges de cinq pièces de canon, l'un à la pointe du jour, l'autre à midi, & la troiſieme a[illegible]ucher du Soleil. La derniere eſt ſuivie d'une infinité de cris lugubres, ſur-tout dans le Palais & parmi les femmes. Le Grand-Sacrificateur, qui a la direction de cette pompe funèbre, fait creuſer une foſſe de quinze pieds quarrés & cinq pieds de profondeur. Au centre on fait, en forme de caveau, une ouverture de huit pieds quarrés, au milieu de laquelle on place le corps du Roi avec beaucoup de cérémonie. Alors le

Grand-Sacrificateur

eté qu'à leur
ur les garan-
ımes ne peu-
ıe outrage à
tumulte ſont
rent pas plus
ication de la
: ce temps à
ler : ils l'ame-
tillerie aver-
ouveau Roi;
l'ordre, le
ouverts, &
naires.
mis en poſ-
res pour les
ie eſt annon-
s de canon,
i, & la troi-
re eſt ſuivie
out dans le
nd-Sacrifica-
pe funèbre,
s quarrés &
on fait, en
-huit pieds
ice le corps
e. Alors le
Sacrificateur



Benard Direxit

TOMBEAUX DES ROIS DE GUINÉE,
tirés de Bry.

Côte des Esclaves.

Grand-Sacrificateur choisit huit des principales femmes, qui sont vêtues de riches habits & chargées de toutes sortes de provisions, pour accompagner le mort dans l'autre monde. On les conduit à la fosse, où elles sont enterrées vives, c'est-à-dire, étouffées presqu'aussi-tôt par la quantité de terre qu'on jette dans le caveau.

Après les femmes, on amene les hommes qui sont destinés au même sort. Le nombre n'en est pas fixé. Il dépend de la volonté du nouveau Roi & du Grand-Sacrificateur ; mais, comme tout le monde ignore sur qui leur choix doit tomber, les Domestiques du Roi mort se tiennent à l'écart dans ces circonstances, & ne reparaissent qu'après la cérémonie. De tous les Officiers du Palais, il n'y en a qu'un dont le sort soit réglé par sa condition, & qui ne peut éviter de suivre son maître au tombeau : c'est celui qui porte le titre de favori. L'état de cet homme est fort étrange. Il n'est revêtu d'aucun office à la Cour ; il n'a pas même la liberté d'y entrer si ce n'est pour demander quelque faveur. Il s'adresse alors au Grand-Sacrificateur qui en informe le Roi, & toutes ses demandes lui sont accordées. Il a d'ailleurs quantité de droits qui lui attirent beaucoup de distinction. Dans les marchés, il prend tout ce qui convient à son usage, & les Européens sont seuls exempts de cette tyrannie. Son habit est une robe

Côte des Esclaves.

à grandes manches, avec un capuchon qui ressemble à celui des Bénédictins. Il porte une canne à la main. Il est exempt de toutes sortes de taxes & de travaux. Cette liberté absolue, jointe aux témoignages de respect qu'il reçoit de tous les Nègres, rendrait sa vie fort heureuse si elle ne dépendait pas de celle d'autrui ; mais elle doit être empoisonnée continuellement par l'idée du sort qui le menace. A peine le Roi est-il mort qu'on le garde soigneusement à vue ; & sa tête est la premiere qui tombe aussi-tôt que les femmes ont disparu dans le tombeau.

Autant les Nègres de la Côte d'Or sont belliqueux, autant ceux de Juida sont timides. On a vu qu'en 1726 ils se laisserent battre honteusement par une poignée de Nègres du Royaume de Dahomay. Ce n'est point un déshonneur dans la Nation d'avoir abandonné son poste & ses armes pour prendre la fuite. Outre que les Grands en donnent toujours l'exemple, chacun est porté, par son propre intérêt, à justifier dans autrui ce qu'il aurait fait lui-même.

Les Nègres de Juida ont pourtant un grand avantage sur leurs voisins. Ils sont pourvus d'armes à feu. Ils s'en servent fort habilement. Avec du courage & de la conduite, ils donneraient bientôt la loi à toutes les Nations qui les environnent.

Dans cette région, la saison des pluies com-

mence au milieu du mois de Mai & finit au commencement du mois d'Août. C'eſt un temps dangereux pendant lequel les habitans mêmes ne ſe déterminent pas aiſément à ſortir de leurs cabanes. Mais le péril eſt encore plus redoutable pour les Matelots Européens. L'eau du ciel tombe moins en gouttes de pluie qu'en torrens. Elle eſt auſſi ardente que ſi elle avait été chauffée ſur le feu. Dans les lieux étroits, l'air eſt auſſi chaud qu'il nous le paraît en Europe à l'ouverture d'un four. Il n'y a point d'autre reſſource que de ſe faire rafraîchir continuellement par les Nègres avec de grands éventails de peau.

Côte des Eſclaves.

Le terroir de Juida eſt rouge. Il eſt auſſi fertile qu'on en peut juger par les trois moiſſons qu'il produit annuellement. Cependant les arbres ſont rares ſur la côte, juſqu'à ce qu'on ait paſſé l'Euphrate, & ne portent aucun fruit. Leur ſtérilité n'empêche pas qu'on ne regarde comme un grand crime dans la Nation de les abattre ou d'en couper même une branche. Ils ſont reſpectés des Nègres comme autant de divinités. Les étrangers ne ſont pas moins ſujets à cette loi que les habitans. Il en coûta cher à quelques Hollandais pour avoir entrepris un jour de couper un arbre. Leurs marchandiſes furent pillées, & pluſieurs de leurs gens maſſacrés. Deſmarchais juge que cette conſécration des arbres eſt une invention politi-

Végétaux.

Côte des Esclaves.

que des Rois du pays pour empêcher que le peu qui en reste ne soit entierement détruit.

Le pays est rempli de palmiers, mais les habitans ont peu de passion pour le vin qu'on en tire. Leur biere est une liqueur qu'ils préferent au vin, & la plupart ne cultivent leurs palmiers qu'en faveur de l'huile.

Le *polou*, ou l'arbre qui porte le nom de *fromager* dans les Isles de l'Amérique, est ici fort commun, & produit une espèce de duvet court, mais d'une grande beauté, qui fait de fort bonnes étoffes lorsqu'il est bien cardé. Un Directeur Anglais en fit teindre une pièce en écarlate. Tous les Européens du pays furent charmés de sa finesse, de sa force & de l'excellence incomparable de la couleur. On pourrait employer aussi cette espèce de coton à faire des chapeaux qui seraient tout-à-la-fois beaux, légers & fort chauds.

Le terroir de Juida est aussi propre à la culture des cannes de sucre & d'indigo qu'aucun autre pays du monde. L'indigo y croît déjà fort abondamment, & il égale, s'il ne surpasse pas, celui de l'Asie & de l'Amérique.

Toutes les racines, qui croissent sur la Côte d'Or, croissent avec peu de culture dans le pays de Juida. Il a les mêmes sortes de bled que la Côte d'Or, & on en fait les mêmes usages.

Côte des Esclaves.

Tous les habitans, sans en excepter les esclaves, boivent uniquement de la biere, parce que l'eau de leurs puits, qui ont ordinairement vingt ou trente brasses de profondeur sur sept ou huit pieds de large, est si froide & si crue, qu'elle ne peut être que fort mal-saine dans un climat si chaud. On n'en saurait boire quatre jours sans gagner la fièvre. D'un autre côté, comme la biere forte est trop chaude, les Européens sont obligés d'y mêler une égale quantité d'eau, ce qui en fait une liqueur saine & agréable ; Bosman ajoute qu'il n'y a pas un seul four dans le pays. Les habitans cuisent tout à l'eau, jusqu'à leur pain.

Animaux.

Le Royaume de Juida est trop peuplé pour servir de retraite aux bêtes farouches. Les éléphans, les buffles & les tigres s'arrêtent dans les montagnes qui séparent le pays des terres intérieures. On y voit les plus beaux singes du monde, & de toutes les espèces, mais ils sont tous également méchans. Ceux de Jaquin sont extrêmement jolis, & capables d'apprendre tout ce qu'on leur montre pourvu qu'on les instruise le fouet à la main. Ils sont d'un naturel si capricieux qu'on ne peut les vaincre qu'à force de corrections.

Les oiseaux les plus extraordinaires du pays

Côte des Esclaves.

ont déjà paru dans la description des Côtes Occidentales de l'Afrique, sous le nom général d'oiseaux rouges, bleus, noirs ou jaunes. Ils ne sont pas connus autrement, & leur différence ne consiste que dans l'éclat de leurs nuances, qui sont un peu plus vives & plus luisantes. A chaque mue, ces oiseaux changent de couleur ; de sorte qu'après avoir été noirs une année, ils deviennent bleus ou rouges l'année suivante, & jaunes ou verds l'année d'après. Leurs changemens ne roulent jamais qu'entre cinq couleurs, & jamais ils n'en prennent plus d'une à-la-fois. Le Royaume de Juida est rempli de ces charmans animaux; mais ils sont d'une délicatesse qui les rend fort difficiles à transporter.

Si l'on mangeait les chauves-souris en Afrique, comme aux Indes Orientales, on n'aurait jamais à craindre la famine. Elles sont si communes, qu'elles obscùrcissent le ciel au coucher du Soleil. Le matin, à la pointe du jour, elles s'attachent au sommet des grands arbres pendues l'une à l'autre comme un essaim d'abeilles ou comme une grappe de noix de cocos. C'est un amusement de rompre cette chaîne d'un coup de fusil, & de voir l'embarras où ces hideuses créatures sont pendant le jour. Leur grosseur commune est celle d'un poulet. Elles entrent souvent

dans les maiſons, où les Nègres ſe font un paſſe-temps de les tuer ; mais ils les regardent avec une ſorte d'horreur : & quoique la faim paraiſſe les preſſer continuellement, ils ne ſont pas tentés d'en manger.

Côte des Eſclaves.

Parmi les poiſſons on diſtingue le ſinge de mer. On le prend à la ligne ou avec le harpon, lorſqu'il s'approche aſſez d'un vaiſſeau pour recevoir le coup. C'eſt un fort gros animal. Il s'en trouve d'environ dix pieds de long. Ce poiſſon eſt fort vif & nage avec beaucoup de légereté. Lorſqu'il ſe montre ſur la ſurface de l'eau, avant qu'il ait ſaiſi l'hameçon, ſes mouvemens & ſes ſauts ſont fort amuſans. Il approche de l'amorce, il l'obſerve, il y touche du bout des lévres & ſe retire. Il l'avale enfin ; mais, auſſi-tôt qu'il ſe trouve pris, il fait cent contorſions qui réjouiſſent les ſpectateurs.

La ſûreté des Européens ſur la Côte de Juida ne tient point à leurs Forts peu capables de réſiſtance. La ſeule utilité d'une barriere ſi faible ſerait d'arrêter les premiers coups dans une attaque ſoudaine ; car, outre le mauvais état des fortifications, la barre qui eſt entre les mains des Nègres, ne laiſſe aucune eſpérance de ſecours par mer. Il n'y a point d'autre principe de ſûreté que l'intérêt même des Marchands & des Seigneurs Nègres, qui préferent l'entretien habituel du com-

Côte des Esclaves.

merce à un pillage passager ; &, sans une raison si puissante, tous les Forts des Européens seraient détruits depuis long-temps. Il en est tout autrement sur la Cote d'Or, où non-seulement les Forteresses sont plus considérables, mais où la facilité d'aborder sur la Cote donne constamment celle d'y porter du secours.

On lit dans Desmarchais que, non-seulement la disposition des appartemens intérieurs est fort belle dans le Palais du Roi de Juida, mais que les meubles n'ont rien d'inférieur à ceux de l'Europe. On y voit des lits magnifiques, des fauteuils, des canapés, des tabourets, en un mot, tout ce qui peut servir à l'ornement d'une maison. Les Grands & les riches Négocians imitent l'exemple du Roi. Ils ont jusqu'à d'habiles Cuisiniers Nègres qui ont pris des leçons dans nos Comptoirs; & les Facteurs, qui dînent chez eux, ne trouvent pas de différence entre leurs tables & celles des meilleures Maisons de l'Europe. Ils ont déjà pris l'usage de faire des provisions de vins d'Espagne & de Canarie, de Madere & même de France. Ils aiment l'eau-de-vie & les liqueurs fines. Ils savent distinguer les meilleures. Les confitures, le thé, le café & le chocolat ne leur sont plus étrangers. Le linge de leur table est fort beau. Ils ont jusqu'à de la vaisselle d'argent & de la porcelaine. Enfin loin de conserver

aucune trace de l'ancienne barbarie, ils sont non-seulement civilisés, mais polis. Cet éloge ne regarde néanmoins que les Grands & les riches, car on apperçoit peu de changement dans le peuple.

Côte des Esclaves.

Voyage de d'Elbée.

Royaume d'Ardra.

En 1770, un Commandant Français, nommé d'Elbée, fit un voyage dans le Royaume d'Ardra, voisin de celui de Juida. Les Français y avaient un Comptoir dans le canton d'Offra. D'Elbée pria le Roi de leur laisser la liberté d'en bâtir un autre à leur gré, parce que celui qu'il leur avait donné lui-même était trop petit & fort incommode. Il le supplia de donner des ordres pour la sûreté du Directeur & des Facteurs d'Offra. Le Monarque répondit que les Français pouvaient compter sur sa protection; qu'il ne souffrirait pas qu'on leur donnât le moindre sujet de plainte, & qu'il allait même ordonner que les dettes de ses sujets fussent payées dans l'espace de vingt-quatre heures; qu'à l'égard du Comptoir d'Offra, il chargerait le Prince son fils & ses deux Grands Capitaines de s'y rendre en personnes pour faire augmenter les bâtimens; mais qu'il ne pouvait permettre aux Facteurs Français de bâtir suivant les usages de leur pays : « Vous » commencerez, lui dit-il, par une batterie de » deux pièces de canon; l'année d'après vous » en aurez une de quatre, &, par degrés, votre

Côte des Esclaves.

» Comptoir deviendra un Fort, qui vous rendra » maître de mon pays, & capable de me donner » des loix. »

D'Elbée dîna chez le Grand-Prêtre d'Ardra, qui, par une complaisance singuliere & contraire aux usages du pays, lui laissa voir ses femmes. Elles étaient rassemblées dans une galerie au nombre de soixante-dix ou quatre-vingt, assises sur des nattes des deux côtés de la galerie, assez serrées l'une près de l'autre. L'arrivée du Pontife & celle des Etrangers parut leur causer aussi peu d'émotion que de curiosité. Leur modestie, dans une occasion si extraordinaire, parut fort louable à d'Elbée. Mais que penser de Labat, son Editeur, qui semble croire ici qu'en vertu de sa correspondance avec le Diable, le Grand-Prêtre avait fasciné les yeux de ses femmes jusqu'à les empêcher d'appercevoir les Français ?

Au coin de la galerie, d'Elbée observa une figure blanche de la grandeur d'un enfant de quatre ans. Il demanda ce qu'elle signifiait : « C'est le Diable, lui dit le Prêtre. » Mais le Diable n'est pas blanc, lui répondit d'Elbée. « Vous le faites noir, répliqua le Prêtre, mais » c'est une grande erreur. Pour moi, qui l'ai vu » & qui lui ai parlé plusieurs mois, je puis vous » assurer qu'il est blanc. Il y a six mois, conti- » nua-t-il, qu'il m'apprit le dessein que vous

» aviez formé en France de tourner ici votre » commerce. Vous lui êtes fort obligé puiſque, » ſuivant ſes avis, vous avez négligé les autres » cantons pour trouver ici plus promptement » votre cargaiſon d'eſclaves. »

Côte des Eſclaves.

Depuis que les contrées de Juida & de Popo ont été démembrées du Royaume d'Ardra, ſon étendue n'eſt pas conſidérable du côté de la mer. Il n'a pas plus de vingt-cinq lieues au long de la côte; mais s'enfonçant bien loin dans les terres, ſes bornes à l'Eſt & à l'Oueſt, qui ſont les rivieres de Volta & de Benin, renferment un eſpace d'environ cent lieues. Le peuple d'Ardra ignore l'art de lire & d'écrire. Il emploie pour les calculs & pour aider ſa mémoire de petites cordes, avec des nœuds, qui ont leur ſignification; uſage que les Eſpagnols trouverent établi chez les Péruviens. Les Grands, qui entendent la langue Portugaiſe, la liſent & l'écrivent fort bien; mais ils n'ont point de caracteres pour leur propre langue.

D'Elbée parle d'une coutume fort biſarre. Une femme mariée qui ſe proſtitue à un eſclave, devient elle-même l'eſclave du maître de ſon amant, lorſque ce maître eſt d'une condition ſupérieure à celle du mari; mais au contraire, ſi la dignité du mari l'emporte, c'eſt l'adultere qui devient ſon eſclave.

Tous les Officiers de la Maiſon du Roi joignent

Côte des Esclaves.

le titre de Capitaine au nom de leur emploi. Ainsi, le Grand-Maître d'Hôtel se nomme Capitaine de la Table; le Pourvoyeur, Capitaine des Vivres; l'Echanson, Capitaine du Vin, &c. Personne ne voit manger le Roi. Il est même défendu, sous peine de mort, de le regarder lorsqu'il boit. Un Officier donne le signal avec deux baguettes de fer, & tous les assistans sont obligés de se prosterner le visage contre terre. Celui qui présente la coupe doit avoir le dos tourné vers le Roi, & le servir dans cette posture. On prétend que cet usage est institué pour mettre sa vie à couvert de toutes sortes de charmes & de sortiléges. Un jeune enfant que le Roi aimait beaucoup, & qui s'était endormi près de lui, eut le malheur de s'éveiller au bruit des deux baguettes, & de lever les yeux sur la coupe au moment que le Roi la touchait de ses lévres. Le Grand-Prêtre qui s'en apperçut, fit tuer aussi-tôt l'enfant & jetter quelques gouttes de son sang sur les habits du Roi, pour expier le crime & prévenir de redoutables conséquences. Le Roi est toujours servi à genoux. On rend les mêmes respects aux plats qui vont à sa table & qui en sortent; c'est-à-dire, qu'à l'approche de l'Officier qui les conduit, tout le monde se prosterne & baisse le visage jusqu'à terre. C'est un si grand crime d'avoir jetté les yeux sur les alimens du Roi, que le coupable est

puni de mort, & toute la famille condamnée à l'esclavage. Il faut supposer néanmoins, ajoute fort sensément d'Elbée, que les Cuisiniers & les Officiers qui portent les vivres, sont exempts de cette loi.

Côte des Esclaves.

Quoique les femmes du Roi soient en fort grand nombre, il n'y en a qu'une qui soit honorée du titre de Reine. C'est celle qui devient mere du premier mâle. Les autres sont moins ses compagnes que ses esclaves. L'autorité qu'elle a sur elles est si peu bornée, qu'elle les vend quelquefois pour l'esclavage, sans consulter même le Roi, qui est obligé de fermer les yeux sur cette violence. D'Elbée fut témoin d'une aventure qui confirme ce récit. Le Roi Tofizon ayant refusé à la Reine quelques marchandises ou quelques bijoux qu'elle desirait, cette impérieuse Princesse se les fit apporter secretement, & pour les payer au Comptoir, elle y fit conduire huit femmes du Roi, qui reçurent immédiatement la marque de la Compagnie, & furent conduites à bord.

Le commerce d'Ardra consiste en esclaves & en provisions. Les Européens tirent annuellement de cette contrée environ trois mille esclaves. Une partie de ces malheureux est composée de prisonniers de guerre; d'autres viennent des Provinces tributaires du Royaume, & sont levés en forme de contribution. Quelques-uns sont des criminels

Côte des Esclaves.

dont le supplice est changé en un bannissement perpétuel. D'autres sont nés dans l'esclavage, tels que les enfans mêmes des esclaves, à quelque Office que leurs peres aient été employés. Enfin d'autres sont des débiteurs insolvables, qui ont été vendus au profit de leurs créanciers. Tous les Nègres, qui ont manqué de soumission pour les ordres du Roi, sont condamnés à mort sans espérance de grace, & leurs femmes, avec tous leurs parens, jusqu'à un certain degré, deviennent esclaves du Roi.

Les Compagnies de France & de Hollande ayant eu quelques démêlés pour la préséance, le Roi d'Ardra, pour s'éclaircir des droits & de la puissance de leurs Maîtres, envoya un Ambassadeur à Louis XIV, en 1670; on étala devant lui toute la magnificence de la Cour, & l'audience fut pompeuse. Avant d'y arriver, il visita les appartemens, il vit les troupes de la Maison du Roi, & tout ce que Versailles pouvait avoir de plus brillant. Il regarda tout avec beaucoup d'attention, & lorsqu'on lui demanda ce qu'il en pensait, il répondit. « Je vais voir le Roi, qui est fort au-» dessus de tout ce que je vois. » Cette réponse, quoiqu'ingénieuse & délicate ne doit pas étonner dans un Courtisan d'un Monarque Africain, accoutumé, chez lui, à rapporter toutes ses idées au respect le plus servile de la Royauté. Chez ces

peuples barbares comme chez les peuples polis, on sait flatter par-tout où il y a un Maître.

Côte des Esclaves.

Bosman & Barbot, après lui, divisent cette région en deux parties, qu'ils nomment *le Grand & le Petit Ardra*. Sous le nom de *Petit Ardra*, ils comprennent toute la côte maritime, en remontant dans les terres jusqu'au-delà d'Offra, dont elle porte aussi le nom. Ils renferment tout le reste sous le nom du *Grand-Ardra*.

Le pays est plat & uni, & le terroir fertile. On ne voit pas plus d'éléphans dans le Royaume d'Ardra que dans celui de Juida. Les Nègres du pays en tuerent un du temps de Bosman; mais ils assuraient qu'on n'en avait pas vu d'exemple depuis plus de soixante ans. Cet animal s'était sans doute égaré de quelque pays voisin du côté de l'Est, où le nombre de ces animaux est extraordinaire.

Les Européens ne connaissent du Royaume d'Ardra, qu'un petit nombre de Villes, la plupart voisines de la mer.

Il y a peu de différence entre les Habitans de ce Royaume & ceux de Juida, pour les manieres, le gouvernement & la Religion.

Les principales forces du Roi d'Ardra consistent dans une armée de quarante mille hommes de cavalerie, qu'il peut mettre en campagne au premier ordre. Il n'y a d'ailleurs que l'enfance ou la vieillesse qui dispensent ses Sujets de prendre

Côte des Eſclaves.

les armes lorſqu'il les appelle ſous ſes enſeignes.

L'intérieur des terres a des Etats encore plus puiſſans. Pendant que d'Elbée était à la Cour d'Ardra, il y vit arriver des Ambaſſadeurs d'un Grand Monarque, qui venaient avertir le Roi que pluſieurs de ſes Sujets avaient porté des plaintes à leur Maître, & lui déclarer, de ſa part, que ſi les Gouverneurs du Royaume d'Ardra ne traitaient pas ce peuple avec plus de douceur, il ſeroit obligé, contre ſes propres deſirs, de marcher au ſecours de ceux qui demanderaient ſa protection. Le Roi d'Ardra reçut cette menace avec un ſourire, & pour faire éclater le mépris qu'il en faiſait, il envoya les Ambaſſadeurs au ſupplice. Après cette inſulte, le Monarque des terres intérieures fit entrer dans le Royaume d'Ardra une armée innombrable, qui porta de tous côtés le ravage & la déſolation. Son Général retourna chargé de butin, & s'attendait à recevoir des récompenſes du Roi; mais ce fier Monarque le fit pendre à ſon arrivée, parce qu'il ne lui avait point amené le Roi même d'Ardra, dont ſa vengeance demandait la tête plutôt que la ruine de ſes Sujets. Il y a beaucoup d'apparence que cette Nation redoutable, dont l'Auteur ne nous apprend pas le nom, eſt celle des Oyos ou des Oycos, nommés *Yos* par Snelgrave.

Mais, dans ces derniers tems, les Nègres d'Ardra



dra n'ont point eu de plus mortels ennemis que ceux de Dahomay, & l'on a déjà vu que leur pays est devenu la proie de ces Barbares vainqueurs. La Nation & le pays des Dahomay n'ont été guères connus que par leur conquêtes & leurs cruautés.

Côte des Esclaves.





CHAPITRE IV.

Royaume de Benin.

Royaume de Benin.

LE ROYAUME DE BENIN, dont les bornes ne sont pas déterminées avec beaucoup de certitude, parait situé entre le huitieme degré Nord & l'Équateur. Il est borné à l'Ouest par le Royaume d'Ardra; au Sud, par le Golfe, & par la contrée d'Overry & de Kallabar; à l'Est & au Nord, par des Royaumes dont on ne connait que les noms.

Juan Alfonso *Di Aveiro* fit la découverte du Royaume de Benin en remontant la riviere qu'il nomma *Formosa* ou *la Belle*, & que les Français, les Anglais & les Hollandais appellent *riviere de Benin*. Elle se jette dans le Golfe de Guinée, près des Isles Karama, à cinquante lieues de la rade de Jaquin. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'Isles, entre lesquelles il s'en trouve de flottantes, que le vent & les travados poussent souvent d'un lieu à l'autre, & rendent par conséquent fort dangereuses pour la navigation. Elles sont couvertes d'arbustes & de roseaux.

La riviere de Benin a quatre principales villes, où les Hollandais portent leur commerce, & où cette raiſon attire un grand nombre de Nègres, ſur-tout à l'arrivée des vaiſſeaux : *Bodado, Arbon, Gatton* & *Meiberg*. Royaume de Benin.

Quoique le Royaume ſoit fort peuplé, il s'en faut beaucoup qu'il le ſoit autant que celui d'Ardra, du moins à proportion de la grandeur. Les villes y ſont fort éloignées l'une de l'autre ſur la riviere & ſur la côte. La capitale eſt conſidérable.

En général, les habitans du Royaume de Benin ſont d'un fort bon naturel, doux, civils & capables de ſe rendre à la raiſon lorſqu'on emploie de bonnes manieres pour les perſuader. Leur faites-vous des préſens ? ils vous en rendent au double. Si vous leur demandez quelque choſe qui leur appartienne, il eſt rare qu'ils le refuſent, quoiqu'ils en aient eux-mêmes beſoin. Mais les traiter durement, ou prétendre l'emporter par la force, c'eſt s'expoſer à ne rien obtenir. Ils ſont habiles dans les affaires, & fort attachés à leurs anciens uſages. En ſe prêtant un peu à leurs principes, il eſt aiſé de compoſer avec eux dans toute ſorte de commerce.

Entr'eux ils ſont civils & complaiſans dans la ſociété, mais réſervés & défians dans les affaires. Ils traitent tous les Européens avec politeſſe, à

Royaume de Benin.

l'exception des Portugais, pour lesquels ils ont de l'aversion ; mais ils ont une prédilection déclarée pour les Hollandais.

On représente les Nègres de Benin comme un peuple ennemi de la violence, juste à l'égard des étrangers, & si plein de déférence, qu'un Porte-faix du pays, quoique pesamment chargé, se retire pour laisser le passage libre à un Matelot de l'Europe. C'est un crime capital, dans la Nation, d'outrager le moindre Européen. La punition est sévere. On arrête le coupable, on lui lie les mains derriere le dos, on lui bouche les yeux, & lui faisant pencher la tête, on la lui abat d'un coup de hache. Le corps est partagé en quatre parties & jetté aux bêtes farouches. Cette sévérité porte à croire qu'ils trouvent de grands avantages dans le commerce des Européens.

Ils sont tous déréglés dans leurs mœurs, & livrés à tous les excès de l'incontinence. Ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier & à la nature de leurs alimens. Ils évitent les obscénités grossieres dans leurs conversations ; mais ils aiment les équivoques, & ceux qui ont l'art d'envelopper les idées sales sous des expressions honnêtes, passent pour des gens d'esprit. Ils auraient la même réputation parmi nous.

L'usage pour les deux sexes est d'être nud jus-

qu'au temps du mariage, à moins qu'on n'obtienne du Roi le privilége de porter plutôt des habits ; ce qui passe pour une si grande faveur, qu'elle est célébrée dans les familles par des réjouissances & des fêtes.

Royaume de Benin.

Le goût de la bonne chere est commun à toute la Nation ; mais les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. Le bœuf, le mouton, la volaille sont leurs mets ordinaires, & la poudre ou la farine d'igname, bouillie à l'eau ou cuite sous la cendre, leur compose une espèce de pain. Ils se traitent souvent les uns les autres, & les restes de leurs festins sont distribués aux pauvres.

Dans les conditions inférieures, la nourriture commune est du poisson frais, cuit à l'eau, ou seché au Soleil, après avoir été salé.

La jalousie des Nègres est fort vive entr'eux : mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes ; & cette indulgence va si loin qu'un mari, que ses affaires appellent hors de sa maison, y laisse tranquillement un Hollandais, & recommande à ses femmes de le réjouir & de l'amuser. D'un autre côté, c'est un crime pour les Nègres d'approcher de la femme d'autrui. Dans les visites qu'ils se rendent entr'eux, leurs femmes ne paraissent jamais & se tiennent renfermées dans quelque

Royaume de Benin.

appartement intérieur ; mais tout eſt ouvert pour un Européen, & le mari les appelle lui-même, lorſqu'elles ſont trop lentes à ſe préſenter. Eſt-ce déférence pour les Européens ou mépris ?

Huit ou quinze jours après la naiſſance, & quelquefois plus tard, les enfans des deux ſexes reçoivent la circonciſion.

Dans la ville d'Arébo, les habitans ont l'uſage abominable d'égorger une mere qui met au monde deux enfans d'une même couche : ils la ſacrifient, elle & ſes deux fruits, à l'honneur d'un certain démon qui habite un bois voiſin de la ville. A la vérité, le mari eſt libre de racheter ſa femme, en offrant à ſa place une eſclave du même ſexe, mais les enfans ſont condamnés ſans pitié. Les Voyageurs devraient bien nous donner quelque raiſon ou quelque prétexte d'une ſi étrange barbarie.

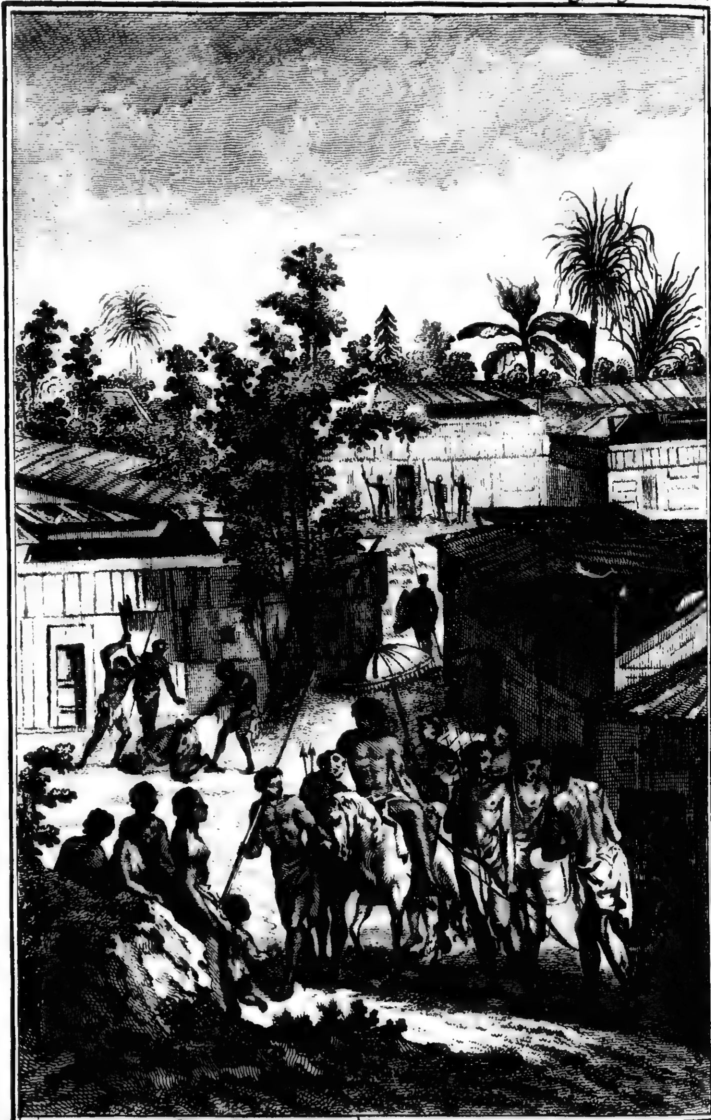
Un Roi de Benin n'a pas plutôt rendu le dernier ſoupir, qu'on ouvre près du Palais une fort grande foſſe, & ſi profonde que les ouvriers ſont quelquefois en danger d'y périr, par la quantité d'eau qui s'y amaſſe. Cette eſpèce de puits n'a de largeur que par le fond ; & l'entrée, au contraire, en eſt aſſez étroite pour être bouchée facilement d'une grande pierre. On y jette d'abord le corps du Roi. Enſuite on fait faire le même ſaut à quantité de ſes domeſ-

ALE

uvert pour
ui - même,
ter. Eft-ce
épris ?
iſſance, &
deux ſexes

ns ont l'u-
e qui met
couche : ils
, à l'hon-
bois voiſin
t libre de
place une
s ſont con-
devraient
u quelque

du le der-
is une fort
es ouvriers
ir , par la
eſpèce de
& l'entrée,
pour être
rre. On y
te on fait
es domeſ-



Bonard Direxit.

MAISONS DE BENIN, avec leurs Exécutions et leur maniere de Monter à Cheval.

Royaume de Benin.

tiques de l'un & de l'autre ſexe, qui ſont choiſis pour cet honneur. Après cette premiere exécution, on bouche l'ouverture du puits, à la vue d'une foule de peuple, que la curioſité retient nuit & jour dans le même lieu. Le jour ſuivant, on leve la pierre, & quelques Officiers deſtinés à cet emploi baiſſent la tête vers le fond du trou, pour demander à ceux qu'on y a précipités, s'ils ont rencontré le Roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le puits, & le lendemain on recommence la même cérémonie, qui ſe renouvelle encore les jours ſuivans, juſqu'à ce que le bruit ceſſant dans la foſſe, on ne doute plus que toutes les victimes ne ſoient mortes.

Après cette premiere exécution, le premier Miniſtre d'Etat en va rendre compte au ſucceſſeur du Roi mort, qui ſe rend auſſi-tôt ſur le bord du puits, & qui, l'ayant fait fermer en ſa préſence, fait apporter ſur la pierre toutes ſortes de viandes & de liqueurs pour traiter le peuple. Chacun boit & mange abondamment juſqu'à la nuit. Enſuite cette multitude de gens, échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la ville, en commettant les derniers déſordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, hommes & bêtes; elle leur coupe la tête, & porte les corps au puits ſépulchral, où elle les précipite,

Royaume de Benin.

comme une nouvelle offrande que la Nation fait à ſon Roi. Quelles mœurs épouvantables! Il ſemble que, ſous cette Zone brûlante, les têtes ſoient de temps en temps agitées d'un délire ſanguinaire, & que ces peuples barbares aient un affreux beſoin de crimes, de ſuperſtitions, & de ſang. Tel eſt donc l'homme de la Nature, fort au-deſſous des tigres & des ſinges, quand ſa raiſon n'eſt pas cultivée!

Ils ont peu d'induſtrie & de goût pour le travail. Tous ceux qui ne ſont point aſſez pauvres pour ſe trouver forcés d'employer leurs bras, laiſſent le fardeau des occupations manuelles à leurs femmes & à leurs eſclaves.

Tous les eſclaves mâles, qui ſervent ou qui ſe vendent dans le pays, ſont étrangers; ou ſi quelques habitans ſont condamnés à l'eſclavage pour leurs crimes, il eſt défendu de les vendre pour le tranſport. La liberté eſt un privilége naturel de la Nation, auquel le Roi même ne donne jamais d'atteinte. Chaque particulier ſe qualifie d'Eſclave de l'Etat; mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les peuples libres à l'égard de leur Prince & de leur Patrie. Les femmes, toujours humiliées & maltraitées en Afrique, ſont ſeules exceptées d'une loi ſi favorable aux hommes, & peuvent être vendues & tranſportées au gré de leurs maris.

Royaume de Benin.

Le régne des Fétiches eſt établi à Benin comme ſur toutes les côtes précédentes. Mais les habitans ont des notions d'un Etre Suprême & d'une Nature inviſible, qui a créé le Ciel & la terre, & qui continue de gouverner le monde par les Loix d'une profonde ſageſſe. Ils l'appellent *Oriſſa*. Ils croient qu'il eſt inutile de l'honorer, parce qu'il eſt néceſſairement bon; au-lieu que le diable étant un eſprit méchant, qui peut leur nuire, ils ſe croient obligés de l'appaiſer par des prieres & des ſacrifices.

L'année eſt compoſée de quatorze mois. Le ſabbat, ou le jour de repos, revient de cinq en cinq jours. Il eſt célébré par des offrandes & des ſacrifices.

Il y a beaucoup d'autres jours conſacrés à la Religion. Dapper s'étend ſur la fête anniverſaire qu'on célèbre à l'honneur des morts: il aſſure qu'on ſacrifie dans cette occaſion, non-ſeulement un grand nombre d'animaux, mais pluſieurs victimes humaines, qui ſont ordinairement des criminels condamnés à mort, & réſervés pour cette ſolemnité: l'uſage en demande vingt-cinq; s'il s'en trouve moins, les Officiers du Roi ont ordre de parcourir les rues de Benin pendant la nuit, & d'enlever indifféremment toutes les perſonnes qu'ils rencontrent ſans lumiere: on permet aux riches de ſe racheter; mais les pauvres ſont

Royaume de Benin.

immolés ſans pitié, comme ils le ſont par-tout ailleurs.

L'Etat eſt composé de trois ordres, dont trois Grands forment le premier. Leur principale fonction eſt d'être ſans ceſſe près de la perſonne du Roi, & de ſervir d'interpretes ou d'organes aux graces qu'on lui demande, & qu'il accorde. Comme ils ne lui expliquent que ce qu'ils jugent à propos, & qu'ils donnent le tour qu'il leur plaît à ſes réponſes, le pouvoir du Gouvernement ſemble réſider entre leurs mains.

Le ſecond ordre de l'Etat eſt composé de ceux qui portent le titre de *Are de Roés*, ou *Chefs des rues*. Les uns dominent ſur le peuple, d'autres ſur les eſclaves, ſur les affaires militaires, ſur les beſtiaux, ſur les fruits de la terre, &c. on aurait peine à nommer quelque choſe de connu dans la Nation, qui n'ait auſſi ſon Chef ou ſon Intendant; c'eſt parmi les *Are de Roés*, que le Monarque choiſit ſes Vice-Rois, ou ſes Gouverneurs de Provinces : ils ſont ſoumis à l'autorité des trois premiers Grands, comme c'eſt à leur recommandation qu'ils ſont redevables de leurs emplois.

Les *Fiadors* ou *Viadors*, composent le troiſieme ordre, ce ſont les Agens du commerce avec les Européens.

Lorſqu'un Seigneur Nègre eſt élevé à un de ces trois grands poſtes, le Roi lui donne, comme

Royaume de Benin.

une marque insigne de faveur & de distinction, un cordon de corail, qui est l'équivalent de nos Ordres de Chevalerie. Cette grace s'accorde aussi aux *Mercadors* ou Facteurs, qui se sont signalés dans leur profession, aux *Fulladors* ou intercesseurs, & aux vieillards d'une sagesse éprouvée: ceux qui l'ont reçue du Souverain, sont obligés de porter sans cesse leur cordon ou leur collier autour du cou, & la mort serait le châtiment infaillible de ceux qui le quitteraient un instant; on en cite un exemple frappant. Un Nègre, à qui l'on avait dérobé son cordon, fut conduit sur-le champ au supplice; le voleur ayant été arrêté, subit le même sort, avec trois autres personnes qui avaient eu quelque connaissance du crime, sans l'avoir révélé à la justice; ainsi, pour une chaîne de corail, qui ne valait pas deux sous, il en coûta la vie à cinq personnes.

Les Nègres de ce pays n'ont pas autant de penchant pour le vol que ceux des autres contrées: le meurtre est encore plus rare que le vol: il est puni de mort; cependant si le meurtrier était d'une haute distinction, tel qu'un des fils du Roi, ou quelque Grand du Seigneur du premier ordre, il serait banni sur les confins du Royaume, & conduit dans son exil par une grosse escorte; mais, comme on ne voit jamais revenir aucun de ces exilés, & qu'on n'en reçoit même aucune

Royaume de Benin.

nouvelle, ces Nègres sont persuadés qu'ils passent bientôt dans le pays de l'oubli : s'il arrive à quelqu'un de tuer son ennemi d'un coup de poing, ou d'une maniere qui ne soit pas sanglante, le meurtrier peut s'exempter du supplice à deux conditions, l'une de faire enterrer le mort à ses propres dépens, l'autre de fournir un esclave qui soit exécuté à sa place ; il paie ensuite une somme assez considérable aux trois Ministres ; après quoi, il est rétabli dans tous les droits de la société, & les amis du mort sont obligés de paraître satisfaits.

Tous les autres crimes, à l'exception de l'adultere, s'expient avec de l'argent ; l'amende est proportionnée à la nature de l'offense : si les criminels sont insolvables, ils sont condamnés à des peines corporelles.

Il y a plusieurs punitions pour l'adultere, la bastonnade parmi le peuple, & la mort parmi les Grands.

Après la mort du Roi, le successeur se retire ordinairement dans un village, nommé *Oisébo*, assez près de Benin, pour y tenir sa Cour, jusqu'à ce qu'il soit instruit des régles du Gouvernement. Dans cet intervalle, la Reine-mere & les Ministres, dépositaires des volontés du Roi, sont chargés de l'administration. Lorsque le temps de l'instruction est fini, le Roi quitte Oisébo, &

va prendre possession du Palais & de l'autorité royale; il pense ensuite à se défaire de ses freres, pour assurer la tranquillité de son régne. Les barbaries politiques en usage parmi les Despotes d'Orient, qui ont à se disputer de grands Empires, se retrouvent dans les villages Nègres qu'on nomme *Royaumes*.

Royaume de Benin.

Le Royaume d'Overry ou d'Oveiro, tributaire de celui de Benin, est situé sur le bord de Rio-Forcado : sa capitale, qui communique son nom à tout le pays, est sur la même riviere, à trente lieues de l'embouchure.

Royaume d'Oveyra.

La pluralité des femmes y est en usage comme dans toutes les autres parties de la Guinée; mais, à la mort du mari, toutes les veuves appartiennent au Roi, qui dispose d'elles suivant son intérêt ou son goût. La Religion du pays ne differe de celle de Benin, qu'à l'égard des sacrifices d'hommes ou d'enfans, dont on ne parle à Overry qu'avec horreur. Les habitans croient qu'il n'appartient qu'au diable de répandre le sang humain; était-ce donc à ces peuples ignorans & grossiers, que devait appartenir cette idée vraiment sublime, qui donne une si belle leçon aux Nations les plus policées?

Depuis le Cap de Formose, en suivant la côte qui descend vers le sud, on trouve le pays de Kallabar, ou *Rioréal*, & la riviere de Cama-

Royaume de Benin.

rones & la riviere d'Angra: toutes ces régions jusqu'au Cap Sainte-Claire, n'offrent rien qui soit digne d'attention.

Après le Cap Sainte-Claire, la terre tourne tout-d'un-coup à l'est pendant l'espace de six lieues, pour former la Baie de Rio-Gabon ou Gabaon, comme l'appellent les Portugais.

Rio Gabon.

Outre le motif de commerce, quantité de vaisseaux sont attirés dans cette Baie par la commodité qu'on y trouve pour se radouber.

Le commerce de Rio-Gabon consiste en ivoire, en cire, en miel, &c. Les habitans ont une coutume singuliere: quelqu'avidité qu'ils aient pour l'eau-de-vie, ils n'en boiraient point une goutte à bord, avant que d'avoir reçu quelque présent: s'ils trouvent qu'on ait trop de lenteur à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander si l'on s'imagine qu'ils soient capables de boire pour rien: ceux qui ne les paient point ainsi pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point espérer de faire avec eux le moindre commerce.

On représente les habitans de Rio-Gabon, comme une Nation farouche & cruelle. Ils n'épargnent personne, & bien moins les étrangers. En 1601, les Hollandais éprouverent leur cruauté, lorsque ces barbares s'étant saisis de deux barques de Delft, massacrerent inhumainement l'équipage. Si l'on en croit les Voyageurs, les hommes de ce

pays sont des loups ravissans, & les femmes des louves impudentes, qui préviennent les desirs & les sollicitations des étrangers. Entr'eux les premieres loix de la Nature, paraissent inconnues ou comme effacées par une longue dépravation; la mere reçoit ouvertement les caresses de son fils, & les filles celles de leur pere.

Royaume de Benin.

Quoique les Nègres de Gabon ne composent point une Nation nombreuse, ils sont divisés en trois classes, l'une qui est attachée au Roi, l'autre au Prince son fils, & la troisieme qui ne reconnaît point d'autre maître qu'elle-même : les deux premieres, sans être en guerre ouverte, font profession de se haïr, & cherchent pendant la nuit, l'occasion de se battre & de s'entre-piller.

Ils n'ont pas l'usage de boire en mangeant; mais, après leur repas, ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de palmier, ou d'un mêlange de miel & d'eau qui ressemble à notre hydromel. Ils donnent une fort belle dent d'éléphant pour une mesure d'eau-de-vie, qu'ils ont quelquefois vidée avant que de sortir du vaisseau. Lorsque l'ivresse commence à les échauffer, la moindre dispute les met aux mains, sans respect pour leur Roi & pour leurs Prêtres, qui entrent à coups de poings dans la mêlée, pour ne pas demeurer spectateurs inutiles : ils se battent de si bonne grace, que leurs chapeaux, leurs perruques, leurs habits,

Royaume de Benin.

& tout ce qu'ils viennent d'acheter des Européens, eſt précipité dans la mer; au reſte, ils ſont ſi peu délicats ſur l'eau-de-vie, qu'avec la moitié d'eau claire & un peu de ſavon d'Eſpagne pour faire écumer la liqueur, on peut l'augmenter au double, ſans qu'ils s'en apperçoivent.

En un mot, dit Boſman, l'univers n'a point de Nation plus barbare & plus miſérable : il juge qu'elle tire ſa principale ſubſiſtance de la chaſſe & de la pêche, parce qu'il n'apperçut dans le pays aucune ſorte de bled, ni aucune trace d'agriculture.

Dans tous les pays qui bordent la riviere, la multitude des bêtes farouches eſt incroyable, ſur-tout d'éléphans, de buffles & de ſangliers. Boſman, ayant pris terre à la pointe de ſable, avec le Capitaine de ſon vaiſſeau & quelques domeſtiques, pourſuivit, l'eſpace d'une heure, un éléphant qui avait marché pendant plus d'une lieue ſur le rivage, à la vue du vaiſſeau; mais il diſparut heureuſement dans un bois; car, avec ſi peu d'hommes qui n'étaient armés que de mouſquets, il y avait de l'imprudence à preſſer un animal ſi redoutable. En revenant de cette chaſſe, Boſman rencontra cinq autres éléphans en troupes, qui jettant ſur lui & ſur ſon cortège un regard indifférent, comme s'ils n'euſſent pas jugé quelques hommes dignes de leur colere, les laiſſerent

paſſer

passer tranquillement; Bosman & ses compagnons, par cette espèce de respect qui naît de la crainte, les saluerent en ôtant leur chapeau.

Royaume de Benin.

Un autre jour, Bosman tomba sur une bande d'environ cent buffles, & les ayant forcés de se séparer en plusieurs troupes, il s'attacha aux plus voisins, sur lesquels ses gens firent pleuvoir une grêle de balles : il ne parut pas que ces farouches animaux s'en fussent ressentis; mais ils regardaient leurs ennemis d'un air irrité, comme s'ils leur avaient reproché cet outrage.

La plupart de ces buffles étaient rougeâtres; ils avaient les cornes droites & penchées vers les épaules, de la grandeur à-peu-près de celles d'un bœuf ordinaire : en courant, ils paraissaient boiteux des pieds de derriere; mais leur course n'en était pas moins prompte.

Cap Lopez-Consalvo.

Le Cap Lopez-Consalvo, qui n'est qu'à dix-huit lieues de Rio-Gabon, fait les dernieres bornes du Golfe de Guinée. Un peu plus loin au Sud, on arrive à l'entrée du Royaume d'Angola. Artur assure que ce Cap n'est pas difficile à reconnaître, parce que c'est l'endroit de toute la côte qui s'avance le plus à l'ouest : sa situation est au premier degré de latitude au Sud.

Les habitans sont beaucoup plus civilisés qu'à Rio-Gabon; mais le pays n'abonde pas moins en toutes sortes de bêtes farouches.

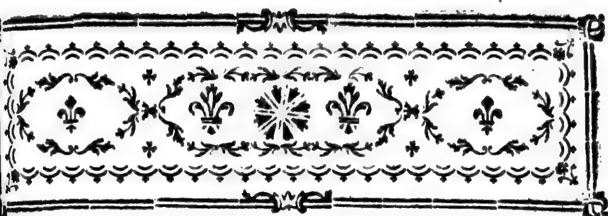
Royaume de Benin.

Le poiſſon y eſt ſi commun, que d'un ſeul coup, on peut en prendre de quoi charger une barque.

Boſman fait conſiſter le commerce, comme à Rio-Gabon, en ivoire, en cire & en miel, qui eſt en fort grande abondance dans le pays.

Fin du Livre cinquieme.





ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

LIVRE VI.

Congo. Cap de Bonne-Espérance ou Hottentots. Monomotapa.

CHAPITRE PREMIER.

Congo.

Congo.

SI L'ON CONSIDERE, avec les Géographes, le Royaume de Congo dans toute son étendue, sa latitude comprend depuis l'Équateur jusqu'au

Congo. seizieme degré du Sud. On lui donne environ neuf cens cinquante milles de longueur du Nord au Sud, & sept cens de largeur de l'Ouest à l'Est.

Ses bornes au Nord, sont les contrées de Gabon, de Pongo ; à l'Est, le Royaume de Mokokos ou d'Anzibo, celui de Matamba & le Territoire des Jaggas-Kasangis ; au Sud, le même territoire, le pays de Muzumbo, Akalunga & celui de Mataman, dans la région des Caffres ; à l'Ouest, l'Océan occidental ou Atlantique ; mais ses côtes forment un arc, dont les deux extrémités sont le Cap de Sainte-Catherine & le Cap Nègre, l'un au Nord & l'autre au Sud, tous deux célèbres parmi les gens de mer.

Sous cette idée, Congo peut être divisé en quatre principales parties, qui sont autant de grands Royaumes : 1.° Loango. 2°. Congo proprement dit. 3°. Angola. 4°. Benguéla ; ces quatre Royaumes s'étendent du Nord au Sud ; celui de Loango, qui est le plus septentrional, a le pays de Gabon au Nord, Mokoko ou Annibo à l'Est, & la riviere de Zaïre au Sud.

Lopez prétend que le Royaume de Loango, Loango. habité par les Bramas, commence, du côté du Nord, à l'Équateur, & s'étend de la Côte, dans l'intérieur des terres, l'espace de deux cens milles, en comprenant dans ses bornes, le Golfe de Lopez-

Consalvo. Ce pays est peu connu des Européens, à l'exception de quelques places au long de la Côte. De tous les Voyageurs dont les relations ont été publiées, *Battel* est celui qui traite l'article de Loango avec le plus d'étendue; il s'accorde même fort exactement avec Bruno & Dapper, quoiqu'il fasse profession de ne les avoir jamais lus.

Congo.

La Province de Mayomba, dans le Royaume de Loango, est si couverte de bois, qu'on y peut voyager à l'ombre sans être jamais incommodé par la chaleur du Soleil. On n'y trouve ni bled, ni aucune sorte de grain. Les habitans se nourrissent de plantains, de racines & de noix. N'étant pas mieux fournis de volaille & de bestiaux que de bled, ils ne connaissent point d'autre chair que celle des éléphans & des bêtes féroces. Mais leurs rivieres fournissent du poisson en abondance.

Leurs bois sont si remplis de singes, que le Voyageur le plus intrépide n'oserait y passer sans escorte. On y trouve sur-tout une multitude de ces dangereux singes dont la grande espèce se nomme *pongo*, & la petite *empko*. Le port de Mayomba est à deux lieues au Sud du Cap Nègre, qui a tiré son nom de la noirceur apparente de ses arbres.

Congo.

La ville de Mayomba consiste dans une grande rue, si proche de la mer que les flots forcent quelquefois les habitans d'abandonner leurs maisons.

Les chasses des habitans se font avec des chiens du pays qui n'aboient point, mais qui portent au cou des cresselles de bois donc le bruit guide les chasseurs. Ils font tant de cas des chiens de l'Europe, à cause de leur aboiement, que l'Anglais Battel leur en vit acheter un trente livres sterlings.

Le territoire de Sette est situé à cinquante-cinq milles de la riviere de Mayomba, du côté du Nord, & s'étend jusqu'à Gobbi. Ce pays, qui est arrosé par une riviere du même nom, produit une abondance extraordinaire de bois rouge & de plusieurs autres sortes de bois. On en distingue deux, l'un, nommé *quines*, que les Portugais achetent, mais qui n'est pas estimé à Loango ; l'autre, qui s'appelle *bisessè*, est plus pesant & plus rouge, & les habitans le vendent plus cher. La racine se nomme *anganfi abifesso*. Il n'y a point de bois plus dur ni d'une couleur si foncée. Les habitans en font un grand commerce sur toute la côte d'Angola, & dans le Royaume de Loango ; mais ils ne traitent qu'avec les Nègres, & le droit de leur Gouverneur est de dix pour cent.

Le pays de Gobbi est situé entre Sette & le Cap Lopès-Consalvo. La ville capitale est éloignée d'une journée de la mer. La terre nourrit peu de bestiaux, & n'offre que des animaux féroces. Un habitant, qui reçoit la visite d'un ami, commence par lui offrir l'usage d'une de ses femmes; &, dans les autres occasions, une femme surprise en adultere reçoit moins de reproches que d'éloges : cependant l'empire des hommes est si absolu, qu'ils maltraitent leurs femmes avec une rigueur sans exemple, & cette pratique leur étant devenue comme naturelle, une femme se plaint de n'être pas aimée lorsqu'elle n'est pas assez souvent battue par son mari. On a vu autrefois la même chose en Russie, avant la civilisation.

Congo.

On trouve au Nord-Est de Mani-keseck, à huit journées de Mayomba, une Nation de Pigmées, qui se nomment *Matimbas*, de la hauteur d'un garçon de douze ans, mais tous d'une grosseur extraordinaire. Leur nourriture est la chair des animaux qu'ils tuent de leurs fleches. Quoiqu'ils n'aient rien de farouche dans le caractere, ils ne veulent point entrer dans les maisons des Matambas, ni les recevoir dans leurs villes. Les femmes se servent de l'arc avec autant d'habileté que les hommes. Elles ne craignent point de pénétrer seules dans les bois sans autre défense

Congo.

contre les Pongos que leurs fleches empoisonnées.

La plus grande partie du Royaume est un pays plat & assez fertile. Les pluies y sont fréquentes. La terre y est noirâtre, au-lieu que, dans la plupart des autres pays, elle est sablonneuse ou de nature de chaux. Les habitans sont civils & humains. On raconte qu'après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un temps de peste, ils les brûlerent en disant : S'ils ne nous servent de rien dans l'infortune, quand nous serviront-ils ?

Dans le pays d'Angoy les Princesses du sang royal, ont la liberté de choisir l'homme qui leur plaît, sans égard pour sa naissance ou sa condition ; mais elles ont sur lui un pouvoir absolu de vie ou de mort. Pendant que le Missionnaire Mérolla, dont nous tirons quelques détails, se trouvait dans le pays, une Dame de ce rang, sur le simple soupçon que son mari vivait librement avec une autre femme, fit vendre sa maîtresse aux Portugais ; &, loin d'oser s'en plaindre, il se crut fort heureux d'une vengeance si modérée. Les femmes, qui reçoivent les Etrangers dans leurs maisons, sont obligées de leur accorder leurs faveurs pendant les deux premieres nuits. Aussi, dès qu'un Missionnaire Capucin arrive dans le pays, ses Interpretes avertissent le public que l'entrée de sa chambre est interdite aux femmes.

Avec une culture exacte, la terre de Loango produit trois moiſſons. Les habitans n'y emploient point d'autre inſtrument qu'une ſorte de truelle, mais plus large & plus creuſe que celle de nos maçons. Congo.

Entre les arbres extraordinaires, on vante l'*enzanda*, le *métombas* & l'*alikondi*, qui ſervent tous trois à faire des étoffes. Il n'y a point de canton dans le Royaume de Loango, qui ne produiſe en abondance l'arbre nommé *métombas*, & qui n'en tire beaucoup d'utilité. Le tronc fournit d'aſſez bon vin, quoique moins fort que le vin de palmier ; de ſes branches on fait des ſolives & des lattes pour les maiſons & des bois de lit. Les feuilles ſervent à couvrir les toits & réſiſtent aux plus fortes pluies ; mais le plus grand uſage eſt pour la fabrique d'une eſpèce d'étoffe dont tout le monde eſt vêtu dans le Royaume.

L'*alikondi* ou l'*alekonde* eſt d'une hauteur & d'une groſſeur ſinguliere ; on en voit de ſi gros, que douze hommes n'en embraſſeraient pas le tronc. Ses branches s'écartent comme celles du chêne. Il s'en trouve de creux, qui contiennent une prodigieuſe quantité d'eau : Mérolla ne craint pas de la faire monter juſqu'à trente ou quarante tonneaux ; &, s'il faut l'en croire, elle a ſervi, pendant vingt-quatre heures, à déſaltérer trois ou

Congo.

quatre cens Nègres ſans être entierement épuiſée. Ils emploient, pour monter ſur l'arbre, des coins de bois dur qui s'enfoncent aiſément dans un tronc dont la ſubſtance eſt fort tendre. Ces arbres étant fort communs, & la plupart creux par le pied, on y fait entrer des troupeaux de porcs pour les garantir des ardeurs du Soleil. Le fruit reſſemble beaucoup à la courge.

Les peuples, qui habitent le Royaume de Loango, portent le nom de *Bramas*. Ils ſont ſoumis à la rigoureuſe pratique de la circonciſion. Ils exercent le commerce entr'eux. Ils ſont vigoureux & de haute taille; civils, quoiqu'anciennement leur férocité les ait fait paſſer pour antropophages; livrés à tous les excès du libertinage: avides de s'enrichir, mais généreux & libéraux les uns à l'égard des autres; paſſionnés pour le vin de palmier, ſans aucun goût pour celui de la vigne, & ſans ceſſe entraînés par leurs ſuperſtitions.

Le mariage, dans le Royaume de Loango, eſt ſi débarraſſé de cérémonies & de formalités, qu'à peine ſe ſoumet-on à demander le conſentement des peres. On jette ſes vues ſur une fille de l'âge de ſix ou ſept ans, & lorſqu'elle en a dix, on l'attire chez ſoi par des careſſes & des préſens. Cependant il ſe trouve des peres qui veillent ſoigneuſement ſur leurs filles juſqu'à l'âge nubile,

& qui les vendent alors à ceux qui ſe préſentent pour les épouſer. Mais une fille, qui ſe laiſſe ſéduire avant le mariage, doit paraître à la Cour avec ſon amant, déclarer ſa faute, & demander pardon au Roi. Cette abſolution n'a rien d'humiliant, mais elle eſt ſi néceſſaire, qu'on croirait le pays menacé de ſa ruine par une éternelle ſechereſſe, ſi quelque fille coupable refuſait de ſe ſoumettre à la loi. Quoique le nombre des femmes ne ſoit pas borné, & que pluſieurs en aient huit ou dix, le commun des Nègres n'en prend que deux ou trois. Congo.

Les femmes ſont chargées, comme chez tous les peuples Nègres, de tous les ouvrages ſerviles, extérieurs & domeſtiques. Pendant que le mari prend ſes repas, elles ſe tiennent à l'écart, & mangent enſuite ſes reſtes. Leur ſoumiſſion va ſi loin, qu'elles ne leur parlent qu'à genoux, & qu'à ſon arrivée elles doivent ſe proſterner pour le recevoir.

L'aîné d'une famille en eſt l'unique héritier, mais il eſt obligé d'élever ſes freres & ſes ſœurs juſqu'à l'âge où l'on ſuppoſe qu'ils peuvent ſe pourvoir eux-mêmes. Les enfans naiſſent eſclaves lorſque leur pere & leur mere ſont dans cette condition.

Tous les enfans, ſuivant l'obſervation particuliere de Dapper, naiſſent blancs, & dans l'eſ-

Congo.

pace de deux jours ils deviennent parfaitement noirs. Les Portugais, qui prennent des femmes dans ces régions, y sont souvent trompés. A la naissance d'un enfant ils se croient sûrs d'en être les peres parce qu'ils les voient de leur couleur; mais, deux jours après, ils sont obligés de le reconnaître pour l'ouvrage d'un Nègre. Cependant ils ne se rebutent point de ces épreuves, parce que leur passion, dit le même Auteur, est d'avoir un fils mulâtre à toutes sortes de prix. On voit quelquefois naître d'un pere & d'une mere Nègre des enfans aussi blancs que les Européens. L'usage est de les présenter au Roi. On les nomme *dondos*. Ils sont élevés dans les pratiques de la sorcellerie; &, servant de Sorciers au Roi, ils l'accompagnent sans cesse. Leur état les fait respecter de tout le monde. S'ils vont au marché, ils peuvent prendre tout ce qui convient à leurs besoins. Battel en vit quatre à la Cour de Loango.

Dapper s'étend un peu plus sur la nature des Nègres blancs. Il observe qu'à quelque distance ils ont une parfaite ressemblance avec les Européens. Leurs yeux sont gris & leur chevelure blonde ou rousse; mais, en les considérant de plus près, on leur trouve la couleur d'un cadavre, & leurs yeux paraissent postiches. Ils ont la vue très-faible pendant le jour, & la prunelle tournée

comme s'ils étaient bigles. La nuit, au contraire, ils ont le regard très-ferme, sur-tout à la clarté de la lune. Quelques Européens ont cru que la blancheur de ces Nègres est un effet de l'imagination des meres, comme on prétend que plusieurs femmes blanches ont mis des enfans noirs au monde, après avoir vu des Nègres.

Congo.

Les Portugais donnent à ces Mores blancs le nom d'*albinos*, & cherchent l'occasion de les enlever pour les transporter au Brésil. On prétend qu'ils sont d'une force extraordinaire, & par conséquent très-propres au travail ; mais que leur paresse est extrême, & qu'ils préferent la mort aux exercices pénibles. Les Hollandais ont trouvé des hommes de la même espèce, non-seulement en Afrique, mais aux Indes Orientales, dans l'Isle de Bornéo & dans la Nouvelle-Guinée, qui s'appelle aussi le pays des Papas. Les Nègres blancs du Royaume de Loango, ont le privilége d'être assis devant le Roi. Ils président à quantité de cérémonies religieuses, sur-tout à la composition des *Mokissos*, qui sont des idoles du pays.

Il est fort remarquable, suivant Battel, que les Nègres de Loango ne permettent jamais qu'un Etranger soit enterré dans leur pays. Qu'un Européen meure, on est obligé, pour les satisfaire, de porter son corps dans une chaloupe à deux milles du rivage, & de le jetter dans la mer. Un

Congo.

Négociant Portugais étant mort dans une de leurs Villes, ne laissa pas d'y être enterré par le crédit de ses amis, & demeura tranquille pendant quatre mois dans sa sépulture; mais il arriva cette année que les pluies, qui commencent ordinairement au mois de Décembre, retarderent de deux mois entiers. Les Mokissos ou Prêtres Sorciers ne manquerent point d'attribuer cet événement au mépris qu'on avait fait des loix en faveur du Portugais. Son corps fut exhumé avec diverses cérémonies & précipité dans les flots. Trois jours après, suivant Battel, on vit tomber la pluie en abondance; car il fallait bien qu'elle tombât après deux mois de retard.

Loango était autrefois soumis au Roi de Congo; mais un Gouverneur du pays s'étant fait proclamer Roi, envahit une si grande partie des Etats de son Souverain, que le Royaume de Loango est aujourd'hui fort étendu, & tout-à-fait indépendant; mais il est toujours regardé comme faisant partie du pays de Congo.

Les Rois de Loango sont respectés comme des Dieux, & portent le titre de *Samba* & de *Pango*, qui signifie, dans la langue du pays, *Dieu* ou *divinité*. Les sujets sont persuadés que leur Prince a le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. Ils s'assemblent au mois de Décembre, pour l'avertir que c'est le temps où les terres en ont

besoin. Ils le supplient de ne pas différer cette faveur, & chacun lui apporte un présent dans cette vue. Le Monarque indique un jour auquel tous ses Nobles doivent se présenter devant lui, armés comme en guerre, avec tous leurs gens. Ils commencent les cérémonies de cette fête par des exercices militaires, & rendent à genoux leur hommage au Roi, qui les remercie de leur soumission & de leur fidélité. Ensuite on étend à terre un tapis d'*enzanda*, d'environ quinze brasses de circuit, sur lequel est placé le trône où il est assis. Alors il commande à ses Officiers de faire entendre leurs tambours & leurs trompettes. Les tambours sont si gros, qu'un homme seul ne suffit pas pour les porter. Les trompettes sont des dents d'éléphans d'une grandeur extraordinaire, creusées & polies avec beaucoup d'art. Le bruit de cette musique est effroyable. Après ce concert barbare, le Roi se leve, & lance une fleche vers le ciel. S'il pleut le même jour, les réjouissances & les acclamations sont poussées jusqu'à l'extravagance.

L'usage absurde & barbare des épreuves juridiques, qui domine dans toute la Guinée, n'est pas moins en usage à Loango. L'engagement le plus solemnnel se fait en avalant la liqueur de *bonda*.

Cette liqueur, qui se nomme aussi *imbonda*, est le jus d'une racine. On la rape dans l'eau.

Congo.

Après y avoir long-temps fermenté, elle forme une liqueur aussi amere que le fiel. Si on en rape trop dans une petite quantité d'eau, elle cause une suppression d'urine, & gagnant la tête, elle y répand des vapeurs si puissantes, qu'elle renverse infailliblement celui qui l'avale. C'est le cas où il est déclaré coupable.

La liqueur de Bonda sert aussi à découvrir la cause des événemens. Les Nègres de Loango s'imaginent que peu de personnes finissent leur vie par une mort naturelle. Ils croient que tout le monde meurt par sa faute ou par celle d'autrui. Si quelqu'un tombe dans l'eau & se noie, ils en accusent quelque sortilége. S'ils apprennent qu'un tigre ait dévoré quelqu'un, ils assurent que c'est un Dakkin ou un Sorcier qui s'est revêtu de la peau de cet animal. Lorsqu'une maison est consumée par un incendie, ils racontent gravement que quelque Mokisso y a mis le feu. Ils ne sont pas moins persuadés, lorsque la saison des pluies arrive trop tard, que c'est l'effet du mécontentement de quelque Mokisso qu'on laisse manquer de quelque chose d'utile ou d'agréable. Comme il paraît important de découvrir la vérité, on a recours à la liqueur de Bonda. Les personnes intéressées s'adressent au Roi pour le prier de nommer un Ministre, & cette faveur coûte une certaine somme. Les Ministres de Bonda sont au nombre

nombre de neuf ou dix, qui se tiennent ordinairement assis dans les grandes rues. Vers trois heures après-midi, l'accusateur leur apporte les noms de ceux qu'il soupçonne, & jure, par les Mokissos, que ses dépositions sont sinceres. Les accusés sont cités avec toute leur famille; car il arrive rarement que l'accusation tombe sur un seul, & souvent tout le voisinage y est compris. Ils se rangent sur une ou plusieurs lignes pour s'approcher successivement du Ministre, qui ne cesse point, pendant les préparatifs, de battre sur un petit tambour. Chacun reçoit sa portion de liqueur, l'avale & reprend sa place. Congo.

Alors le Ministre se leve, & lance sur eux de petits bâtons de bananier, en les sommant de tomber, s'ils sont coupables, ou de se soutenir sur leurs jambes & d'uriner librement s'ils n'ont rien à se reprocher. Il coupe ensuite une de ces mêmes racines dont la liqueur est composée, & jette les pièces devant lui. Tous les accusés sont obligés de marcher dessus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, l'assemblée pousse un grand cri, & remercie les Mokissos de l'éclaircissement qu'ils accordent à la vérité. Ses accusateurs le conduisent devant le Roi, après l'avoir dépouillé de ses habits, qui sont l'unique salaire du Ministre. La sentence est prononcée aussi-tôt, & le condamne ordinairement au sup-

Congo.

plice. On le mene à quelque diſtance de la ville, où ſon ſort eſt d'être coupé en pièces au milieu d'un grand chemin. On accorde aux perſonnes riches la liberté de faire avaler la liqueur par un de leurs eſclaves. S'il tombe, le maître eſt obligé d'avaler la liqueur à ſon tour. On donne l'antidote à l'eſclave ; & ſi le maître tombe, ſes richeſſes ne le garantiſſent point de la mort. Cependant, lorſque le crime eſt léger, il achete ſa grace en donnant quelques eſclaves. Au reſte, tous les Voyageurs reconnaiſſent que cette pratique eſt mêlée de beaucoup d'artifice & d'impoſture. Les Miniſtres font tomber l'effet du poiſon ſur leurs ennemis, ou ſur ceux dont la ruine peut leur être de quelque utilité. Ils ſe laiſſent gagner par des préſens pour noircir l'innocence ou pour ſauver les coupables. Si les accuſés ſont des étrangers, à l'égard deſquels ils ſoient ſans prévention, c'eſt ordinairement ſur le plus pauvre qu'ils font tomber la peine du crime. Maîtres de préparer la liqueur, ils donnent la plus forte doſe à ceux qu'ils veulent perdre, quoique cette odieuſe prévarication ſe faſſe avec tant d'adreſſe que perſonne ne s'en apperçoit. Il ne ſe paſſe point de ſemaine où la cérémonie de l'épreuve ne ſe renouvelle à Loango, & elle y fait périr un grand nombre d'innocens.

Les femmes du Roi n'en ſont point exemptes,

ſur-tout dans les cas où leur fidélité paraît ſuſpecte. La groſſeſſe en eſt un qui ouvre la porte aux ſoupçons. Lorſqu'une femme du Roi devient groſſe, toute la ſageſſe de ſa conduite n'empêche pas qu'on ne faſſe avaler la bonda pour elle à quelque eſclave. S'il tombe, elle eſt condamnée au feu, & l'adultere eſt enterré vif. Suivant le récit des Nègres de Loango, leur Roi n'a pas moins de ſept mille femmes. Il nomme entr'elles une des plus graves & des plus expérimentées, qu'il honore du titre de ſa mere, & qui eſt plus reſpectée que celle à qui cette qualité appartient par le droit de la Nature. Cette matrone, que le peuple appelle *Makonda*, jouit d'une autorité ſi diſtinguée, que, dans toutes les affaires d'importance le Roi eſt obligé de prendre ſes conſeils. S'il l'offenſe, ou s'il lui refuſe ce qu'elle deſire, elle a le droit de lui ôter la vie de ſes propres mains. Lorſque ſon âge lui laiſſe du goût pour le plaiſir, elle peut choiſir l'homme qui lui plaît, & ſes enfans ſont comptés parmi ceux du ſang royal. L'amant ſur lequel tombe ſon choix, eſt puni de mort, s'il eſt ſurpris avec une autre femme.

Congo.

Une loi que nous avons déjà vue ailleurs, défend, ſous peine de mort, de voir boire ou manger le Roi. Un enfant de ſept ou huit ans, fils d'un Noble du premier ordre, eut un jour le

Congo.

malheur de s'endormir dans la salle du festin, & de s'éveiller pendant que le Roi portait le verre à la bouche. Il fut condamné à la mort, avec un délai de six ou sept jours en faveur du pere. Après ce délai, on lui cassa la tête d'un coup de marteau sur le nez, & les Prêtres firent tomber son sang, avec beaucoup de soin, sur les Mokissos ou Idoles du Roi. Ensuite on lui mit une corde au col, pour le traîner sur un grand chemin qui sert aux exécutions publiques. On rapporte un exemple encore plus étrange de la même atrocité. Un fils du Roi, âgé d'onze ou douze ans, étant entré dans la salle tandis que son pere buvait, fut saisi par l'ordre de ce Prince, revêtu sur-le-champ d'un habit fort riche, & traité avec toutes sortes de liqueurs & d'alimens. Mais aussi-tôt qu'il eut achevé ce funeste repas, il fut coupé en quatre quartiers, qui furent portés dans toutes les Villes, avec une proclamation qui apprenait au public la cause de son supplice. Ce trait exécrable est confirmé par une barbarie de la même nature que rapporte un témoin. Un autre fils du Roi, mais plus jeune, ayant couru vers son pere pour l'embrasser, dans les mêmes circonstances, le Grand-Prêtre demanda qu'il fût puni de mort. Le Roi y consentit, & sur-le-champ, ce malheureux enfant eut la tête fendue d'un coup de hache. Le Grand-Prêtre recueillit quelques gouttes de son sang, dont il frotta

Congo.

les bras du Roi, pour détourner les malheurs d'un tel présage. Cette Loi s'étend jusqu'aux bêtes. Les Portugais de Loango avaient fait présent au Roi d'un fort beau chien de l'Europe, qui n'étant pas bien gardé, entra dans la salle du festin pour caresser son Maître. Il fut massacré sur-le-champ.

Cet usage vient d'une opinion superstitieuse & généralement établie dans la Nation, que le Roi mourrait subitement, si quelqu'un l'avait vu boire ou manger. On croit détourner le malheur dont il est menacé, en faisant mourir le coupable à sa place. Quoiqu'il mange toujours seul, il lui arrive quelquefois de boire en compagnie. Mais ceux qui lui présentent la coupe, tournent aussi-tôt le visage contre terre, jusqu'à ce qu'il ait cessé de boire. Si ses Courtisans boivent dans la même salle, ils sont obligés de tourner le dos pendant qu'ils ont le verre à la bouche. Il n'est permis à personne de boire dans le verre dont le Roi s'est servi, ni de toucher aux alimens dont il a goûté. Tout ce qui sort de sa table doit être enterré sur-le-champ. Que d'extravagance & de barbarie! & quand l'homme est fait ainsi, est-il un plus odieux & plus méprisable animal?

Il y a des Crieurs publics, dont l'office est de proclamer les ordres du Roi dans la Ville, & de publier ce qu'on a perdu ou trouvé. Battel parle d'une sonnette du Roi, qui ressemble à celle des

Congo.

vaches de l'Europe, & dont le son est si redoutable aux Voleurs, qu'ils n'ose[nt ret]arder un moment leurs vols après l'avoir entendue. Ce Voyageur étant logé dans une petite maison à la mode du pays, avait suspendu son fusil au mur. Il lui fut enlevé dans son absence. Sur ses plaintes, le Roi fit sonner la cloche; &, dès le matin du jour suivant, le fusil se trouva devant la porte de Battel.

Vis-à-vis le trône du Roi sont assis quelques nains, le dos tourné vers lui. Ils ont la tête d'une prodigieuse grosseur, &, pour se rendre encore plus difformes, ils sont enveloppés dans une peau de quelque bête féroce.

Les images ou les statues s'appellent ainsi que les Prêtres, *Mokissos*, comme on l'a déjà vu. Les Nègres se font instruire par les Prêtres dans l'art de faire des Mokissos. Lorsqu'un Particulier se croit obligé de créer une nouvelle Divinité, il assemble tous ses amis & ses voisins. Il demande leur assistance pour bâtir une hutte de branches de palmier, dans laquelle il se renferme pendant quinze jours, dont il doit passer neuf sans parler; &, pour mieux garder le silence, il porte deux plumes de perroquets aux deux coins de la bouche. Si quelqu'un le salue, au lieu de battre les mains, suivant l'usage, il frappe d'un petit bâton sur un bloc qu'il tient sur ses genoux, & sur lequel est gravée la figure d'une tête d'homme.

Congo.

A la fin des quinze jours toute l'aſſemblée ſe rend dans un lieu plat & uni, où il ne croît aucun arbre, avec un *dembe* ou un Tambour, autour duquel on trace un cercle. Le tambour commence à battre & à chanter. Lorſqu'il paraît bien échauffé de cet exercice, le Prêtre donne le ſignal de la danſe, & tout le monde, à ſon exemple, ſe met à danſer, en chantant les louanges des Mokiſſos. L'Adorateur entre en danſe auſſi-tôt que les autres ont fini, & continue pendant deux ou trois jours, au ſon du même tambour, ſans autre interruption que celle des beſoins indiſpenſables de la Nature, tels que la nourriture & le ſommeil. Enfin le Prêtre reparait au bout du terme, &, pouſſant des cris furieux, il prononce des paroles myſtérieuſes, il fait, de tems en tems, des raies blanches & rouges ſur les tempes de l'Adorateur, ſur les paupieres & ſur l'eſtomac, & ſucceſſivement ſur chaque membre, pour le rendre capable de recevoir le Mokiſſo. L'Adorateur eſt agité, tout-d'un-coup, par des convulſions violentes, ſe donne mille mouvemens extraordinaires, fait d'affreuſes grimaces, jette des cris horribles, prend du feu dans ſes mains & le mord en grinçant les dents, mais ſans paraitre en reſſentir aucun mal. Quelquefois il eſt entraîné comme malgré lui, dans des lieux déſerts, où il ſe couvre le corps de feuilles vertes. Ses amis le cherchent, battent

Congo.

le tambour pour le retrouver, & passent quelquefois plusieurs jours sans le revoir. Cependant s'il entend le bruit du tambour, il revient volontairement. On le transporte à sa maison, où il demeure couché, pendant plusieurs jours, sans mouvement & comme mort. Le Prêtre choisit un moment pour lui demander quel engagement il veut prendre avec son Mokisso. Il répond, en jettant des flots d'écume, & avec des marques d'une extrême agitation. Alors on recommence à chanter & à danser autour de lui. Enfin le Prêtre lui met un anneau de fer autour du bras, pour lui rappeller constamment la mémoire de ses promesses. Cet anneau devient si sacré pour les Nègres qui ont essuyé la cérémonie du Mokisso, que, dans les occasions importantes, ils jurent par leur anneau; & tous les jours on reconnaît qu'ils perdraient plutôt la vie que de violer ce serment. Le Voyageur, qui raconte ces cérémonies, ne doute pas que ce ne soit une maniere solemnelle de se donner au diable. Ce qu'on doit observer, c'est que l'espèce d'hommes qu'on nomme convulsionnaires, énergumenes, démoniaques, joue à-peu-près les mêmes farces chez tous les peuples barbares. Faut-il que des Nations policées aient à rougir d'avoir vu chez elles les mêmes extravagances!

Il paraît que les peuples de Loango sont les

Congo.

plus ſuperſtitieux de toute l'Afrique. En voyageant pour le commerce, ils portent dans une marche de quarante ou cinquante milles, un ſac rempli de miſérables reliques, qui peſent quelquefois dix ou douze livres. Quoique ce poids, joint à leur charge, ſoit capable d'épuiſer leurs forces, ils ne veulent pas convenir qu'ils en reſſentent la moindre fatigue; au contraire, ils aſſurent que ce précieux fardeau ſert à les rendre plus légers.

Congo proprement dit.

Le Royaume de Congo n'a pas de plus belle & de plus grande riviere que celle de Zaïre. Cette fameuſe riviere tire ſes eaux du Lac de Zambre. On voit dans ce grand Lac pluſieurs ſortes de monſtres, entre leſquels (ſi l'on en croit le Miſſionnaire Mérolla) il s'en trouve un de figure humaine, ſans autre exception que celle du langage & de la raiſon. Le P. François de Paris, Miſſionnaire Capucin, qui faiſait ſa réſidence dans le pays de Matomba, rejettoit toutes ces hiſtoires de monſtres comme autant de fictions des Nègres. Mais la Reine de Singa, informée de ſes doutes, l'invita un jour à la pêche. A peine eût-on jetté les filets, qu'on découvrit, ſur la ſurface de l'eau, trois de ces poiſſons monſtrueux. Il fut impoſſible d'en prendre plus d'un. C'était une femelle. La couleur de ſa peau était noire; ſes

Congo.

cheveux longs & de la même couleur; ses ongles d'une longueur singuliere. Mérolla conjecture qu'ils lui servaient à nager. Elle ne vécut que vingt-quatre heures hors de l'eau ; &, dans cet intervalle, elle refusa toute sorte de nourriture. Si cette espèce de Monstre existe, c'est elle qui a servi le fondement aux Contes Arabes, sur ce qu'ils appellent *l'homme de la mer*.

Lopez qui passa plusieurs années à Congo, donne vingt-huit milles de largeur à l'embouchure de cette riviere. Elle entre avec tant d'impétuosité dans l'Océan, qu'à trente ou quarante milles de la terre, ses eaux se conservent fraîches: cependant elle n'est navigable qu'à l'espace d'environ vingt-cinq milles, au-delà desquels étant resserrée par des rochers, elle tombe avec un bruit épouvantable qui se fait entendre à sept ou huit milles. Les Portugais ont donné à ce lieu le nom de *Cachivera*, c'est-à-dire, chûte ou *cataracte*.

Les Portugais & les Hollandais se sont procurés des établissemens dans le Congo, où ils ont fait le commerce, & où quelquefois ils ont porté la guerre, comme ont fait par-tout les Européens. Les Portugais ont joui long-temps d'une sorte de pouvoir que leur donnaient leurs Missionnaires, & même les petits Souverains du Pays dépendant du Roi de Congo, ont pris des noms Portugais,

Congo.

& les titres des dignités d'Europe, comme ceux de Comtes, de Ducs, &c. D'ailleurs les Européens ont toujours un grand avantage dans ces contrées en se mêlant dans les guerres des nationaux, & faisant payer leurs services: ils y ont même tenté quelquefois des conquêtes, mais ils n'y ont pas souvent réussi. Les Portugais y ont même essuyé de cruelles disgraces.

Vers l'année 1680, ils étaient établis à Angola; ils entreprirent la conquête de la Province de Sogno. Mérolla rapporte qu'un Roi de Congo, voulant se faire couronner, eut recours à l'assistance des Portugais, & leur promit le Comté de Sogno, avec deux mines d'or, qui n'eurent pas moins de force pour les engager dans ses intérêts. Ils assemblerent immédiatement toutes leurs forces. Le Roi leva, de son côté, de nombreuses troupes, auxquelles il joignit une Compagnie de Jaggas. Les deux armées s'étant unies, marchaient ensemble vers Sogno. Elles n'y trouverent pas le Comte sans défense. Il avait eu le temps de rassembler un prodigieux nombre de ses Sujets, & son courage le fit marcher au-devant de l'ennemi. Mais la plupart de ses gens manquant d'armes à feu, & n'étant point accoutumés à la maniere de combattre des Européens, il perdit la vie dans une bataille sanglante, après

Congo.

avoir vu prendre ou massacrer une grande partie de son armée.

Le désespoir se répandit dans toute la Nation. Lorsqu'elle s'attendait aux dernieres extrémités de la guerre, un Seigneur du pays se présenta courageusement & promit de la délivrer de toutes ses craintes, si l'on voulait le choisir pour succéder au Comte. Sa proposition fut acceptée : il commença par rétablir l'ordre dans les Troupes dispersées ; &, pour éviter la confusion à laquelle il attribuait leurs derniers malheurs, il ordonna qu'à l'avenir, tout le monde aurait la tête rasée, sans excepter les femmes, & que les Soldats se ceindraient le front d'une branche de palmier. Cet usage, dont le but n'était pas moins d'inspirer de la confiance au peuple, par des préparatifs extraordinaires, que d'apprendre, en effet, aux troupes à se reconnaître dans la mêlée, s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans la Nation.

Le nouveau Comte exhorta ses Sujets à ne pas s'effrayer du bruit des armes à feu, qui n'étaient propres, leur dit-il, qu'à causer de l'épouvante aux enfans, puisqu'une balle ne faisait pas plus d'effet qu'une fleche, ou qu'un coup de zagaye, sans compter que le temps dont les Blancs avaient besoin, pour charger leurs fusils, donnaient beaucoup d'avantage à ceux qui n'avaient qu'une fleche

à poser sur leur arc. Il les avertit, sur-tout, à ne pas s'arrêter puérilement aux bagatelles (*a*), que les Portugais étaient accoutumés de jetter parmi eux pour causer du désordre dans leurs rangs. Il leur recommanda de tirer aux hommes, sans s'amuser aux chevaux, qui ne devaient pas leur paraître aussi terribles que les lions, les tigres & les éléphans. Il ordonna que celui qui tournerait le dos fût tué sur-le-champ par ses voisins, & que si plusieurs avaient cette lâcheté, loin d'être plus épargnés, ils fussent regardés par les autres comme leurs premiers ennemis; car il est question, leur dit-il, de périr glorieusement, plutôt que de mener une vie misérable. Enfin, pour ne laisser aucun sujet d'inquiétude à ceux qui promettaient de le suivre, il voulut que tous les animaux domestiques fussent massacrés, & donnant l'exemple le premier, il égorgea aussi-tôt tous les siens. Cet ordre fut exécuté si ponctuellement, que toute la race des bestiaux, sur-tout celle des vaches, est presque entierement détruite dans le Comté de Sogno. On y a vu vendre une pe-

Congo.

(*a*) Les Portugais jettaient, dans les rangs des Nègres qu'ils avaient à combattre, des couteaux, des rubans & des colifichets.

Congo.
tite fille pour un veau, & une femme pour une vache.

Il ne reſtait au Comte qu'à fortifier ſon armée par le ſecours de ſes voiſins. L'intérêt commun eut la force d'en raſſembler un grand nombre; ainſi, marchant avec ſes légions de Nègres, il trouva bientôt l'occaſion de ſurprendre des ennemis, qui prenaient trop de confiance dans leurs victoires. Comme ils avançaient ſans ordre & ſans précaution, ils tomberent imprudemment dans la premiere embuſcade : les Jaggas & leur Chef donnerent l'exemple de la fuite ; ils furent ſuivis par les troupes de Congo. Les eſclaves qu'ils avaient faits dans la premiere bataille, étant abandonnés par leurs gardes, rejoignirent leurs amis, & tournaient avec eux toute leur fureur contre les Portugais, qui diſputaient encore le terrain ; mais, accablés par le nombre, ils ſe virent forcés de tourner le dos, ſans pouvoir éviter d'être maſſacrés dans leur fuite : il n'en reſta que ſix, qui furent faits priſonniers, & préſentés au Comte. Après les avoir regardés quelque temps d'un œil furieux, il leur laiſſa le choix, ou de mourir avec leurs compagnons, ou de vivre eſclaves : Mérolla leur prête une réponſe fort noble : « On n'a point encore vu, lui » dirent-ils, de blancs qui aient daigné ſervir

Congo.

»des Nègres, & nous n'en donnerons point »l'exemple.» A peine eurent-ils prononcé ces mots, qu'ils furent tués sous les yeux du vainqueur. L'artillerie & le bagage de leur Nation tomberent entre les mains des Nègres de Sogno; qui les vendirent dans la suite aux Hollandais, Mérolla assure que la Compagnie de Hollande employa ces dépouilles Portugaises, à munir un Fort de terre qu'elle avait fait bâtir à l'embouchure de la riviere de Zaïre, & qui commande cette riviere & la mer.

En partant de Loanda pour se rendre à l'armée de Congo, les Portugais, trop accoutumés à la victoire, pour douter du succès de leur entreprise, avaient recommandé à leurs marchands de les suivre de près, & de débarquer au premier endroit de la Cote de Sogno, où ils découvriraient des feux allumés. L'*armadilla* (c'est le nom qu'ils donnent à leurs petites flottes) arriva dans les circonstances de la victoire du Comte, chargée de fers qui devaient servir aux esclaves Nègres, & voyant sur la côte un grand nombre de feux, que les vainqueurs avaient allumés pour se réjouir, elle les prit pour le signal dont on était convenu; mais, lorsqu'elle eut jetté l'ancre, un Portugais qui se fit appercevoir sur le rivage, demanda par plusieurs signes, qu'on se hâtât de le prendre dans une chaloupe; c'était un malheureux fugitif,

Congo.

qui, ayant été pris & conduit au Comte de Sogno, après l'exécution des six autres, avait obtenu la vie à des conditions fort humiliantes. Le Comte s'était fait apporter une jambe & un bras des six Portugais qu'il avait sacrifiés à son ressentiment, & lui avait ordonné de porter ce présent, avec la nouvelle de sa victoire, au Gouverneur de Loanda. L'armadilla se crut fort heureuse d'une rencontre qui la garantissait peut-être de sa ruine.

Le Comte de Sogno ne jouit pas long-temps des fruits de sa victoire : il avait reçu dans la mêlée trois blessures, dont il mourut à la fin du mois; mais il laissa ses peuples tranquilles, après avoir fait perdre à ses ennemis l'espérance de les subjuguer.

Tous ces démêlés causerent tant de préjudice à la Religion, que le Missionnaire Mérolla étant à *Khitombo*, malheureux camp de la derniere bataille, n'y trouva presque personne qui fût disposé à recevoir les Sacremens de l'Eglise.

Battel nous apprend que le pays de Sogno est voisin des mines de Demba, d'où l'on tire, à deux ou trois pieds de terre, un sel de roche d'une beauté parfaite, aussi clair que la glace, & sans aucun mélange; on le coupe en pièces d'une aune de long, qui se transportent dans toutes les parties du pays, & qui s'y vendent mieux que toute autre marchandise.

Saint-Salvador,

Congo.

S. Salvador.

Saint-Salvador, ainsi nommé par les Portugais, capitale du Royaume de Congo, où les Rois font leur résidence ordinaire, portait anciennement le nom de *Banza*, qui signifie dans le langage de la Nation, *Cour* ou *demeure royale*. Elle est située à cent cinquante milles de la mer, sur une grande & haute montagne, qui n'est presque qu'un seul rocher, & qui contient néanmoins une mine de fer : le sommet offre une plaine d'environ dix milles de tour, bien cultivée, & si remplie de villes & de villages, que, dans un si petit espace, elle contient plus de cent mille ames : les Portugais charmés d'un si beau lieu, lui ont donné le nom d'*Othéirio*, c'est-à-dire, *perspective*, parce qu'outre les agrémens du terrain même, on y a celui de découvrir d'un coup-d'œil toutes les plaines dont la montagne est environnée : elle est fort escarpée du côté de l'Est ; mais sa hauteur n'empêche pas qu'elle n'ait quantité de sources, qui acheveraient d'en faire un séjour délicieux, si l'eau en était meilleure : les habitans tirent celle dont ils font usage, d'une seule fontaine qui est du côté du Nord, sur la pente de la montagne, où leurs esclaves vont la puiser dans des vaisseaux de bois & de cuir : la plaine est d'une fertilité extrême en grains de toutes les espèces ; elle a des prairies d'une herbe excellente, & des arbres d'une verdure continuelle ; l'air y est aussi très-frais & très-

Congo.

sain : outre ce motif, que les Rois ont eu sans doute pour y établir leur demeure, ils n'y ont pas été moins engagés par la situation du terrain, qui fait de leur Palais une retraite inaccessible, & parce qu'étant au centre du Royaume, il leur donne la facilité d'étendre leur attention de toutes parts à la même distance.

Il y a peu de régions aussi peuplées que le Royaume de Congo. Carli assure hardiment que ses habitans sont innombrables : les *Mosicongos*, (tel est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes) sont communément noirs, quoiqu'il s'en trouve un grand nombre de couleur olivâtre ; la plupart ont les cheveux noirs & frisés ; mais il s'en trouve aussi qui les ont roux ; leur taille est moyenne, & si l'on excepte la couleur, ils ont beaucoup de ressemblance avec les Portugais ; les uns ont la prunelle des yeux noire, d'autres d'un verd de mer ; leurs lèvres ne sont pas grosses & pendantes, comme celles des Nubiens & des autres Nègres.

Quand le Roi & les principaux Seigneurs du Royaume ont embrassé le Christianisme, ils ont adopté l'habillement Portugais, ils ont pris les manteaux à l'Espagnole, le chapeau, la veste de soie, les mules de velours ou de maroquin, & les botines à la Portugaise, avec des épées aussi longues qu'on en ait jamais portées dans la

Congo.

Castille : la nécessité borne encore les pauvres à leurs anciens habits ; mais les femmes de distinction imitent les usages des femmes de Lisbonne.

Ils n'ont aucune trace des sciences, ni la moindre inclination à les cultiver ; on ne trouve point parmi eux d'anciennes histoires de leur pays, ni des registres des temps éloignés, où la mémoire & le nom de leurs Rois soient conservés. Jusqu'à l'arrivée des Portugais, ils n'avaient pas connu l'art de l'écriture ; la date des faits était la mort de quelque personne remarquable ; cela est arrivé, disaient-ils, avant ou après la mort d'un tel. Ils comptaient les années par les *kessionos*, ou les hivers, qui commencent pour eux au mois de Mai, & finissent au mois de Novembre ; leurs mois par les pleines Lunes, & les jours de la semaine par leurs marchés : mais ils ne poussaient pas plus loin la division du temps. De même, ils n'avaient pas d'autre régle pour juger de la grandeur d'un pays, que le nombre des marches ou des journées, qu'ils distinguaient seulement par le terme de voyage *libre* ou *chargé*.

Mérolla nous représente une de leurs fêtes. Ils choisissent ordinairement le temps de la nuit, & s'assemblent en fort grand nombre. Leur posture favorite est d'être assis en rond ; mais ils

Congo.

choisissent quelque arbre épais, sous lequel ils se placent sur l'herbe. Le centre du cercle est occupé par un grand plat de bois, qui contient quelque mêlange de leur goût. L'ancien de la troupe, qu'ils appellent *Makolontu*, divise les portions, & les distribue avec une égalité qui ne laisse aucun sujet de plainte. Ils n'emploient pour boire, ni verres ni tasses. Le Makolontu prend le flacon, qu'ils appellent *moringo*, le porte successivement à la bouche de tous les convives, laisse boire à chacun la mesure qu'il juge convenable, & le remet à sa place. Cette méthode s'observe jusqu'au dernier moment de la fête.

Mais ce qui parut beaucoup plus surprenant à Mérolla, il ne passait personne, près de l'assemblée, qui ne se plaçât sans façon dans le cercle, & qui ne reçût sa portion comme les autres, quoiqu'il fût arrivé après la distribution. Le Makolontu prenait sur chaque part de quoi composer celle de l'étranger. On apprit à Mérolla que cette cérémonie ne s'observe pas moins, quand les passans se présentent en plus grand nombre. Ils se levent aussi-tôt que le plat est vide, & continuent leur chemin, sans prendre congé de l'assemblée, &, sans dire un mot de remerciement. Les Voyageurs profitent de ces rencontres pour ménager leurs propres provisions.

Il n'eſt pas moins étrange que l'aſſemblée ne faſſe pas la moindre queſtion à ces nouveaux venus, pour ſavoir d'eux, où ils vont & d'où ils viennent. Tout ſe paſſe avec un ſilence admirable. On croirait, dit Mérolla, qu'ils veulent imiter les Locriens, ancien Peuple d'Achaïe, qui, ſuivant le témoignage de Plutarque, puniſſait, par une amende, ceux qui ſe rendaient importuns par leurs queſtions. Un jour Mérolla traitant pluſieurs Nègres, qui lui avaient rendu quelque ſervice, remarqua que le nombre de ſes convives était fort augmenté. Comme il ne ſe croyait pas obligé de recevoir des inconnus, il demanda qui étaient ces étrangers. On lui répondit qu'on l'ignorait. Pourquoi ſouffrez-vous, dit-il, que des gens qui n'ont point de part à votre travail viennent partager votre nourriture? Ils lui répondirent ſimplement que c'était l'uſage. Avec un peu de réflexion, cette charité lui parut ſi louable qu'il fit doubler la portion commune.

Congo.

On remarque peu de différence entre les édifices de Congo & ceux de toute la côte Occidentale d'Afrique.

Ceux des habitans, qui font leur demeure dans les villes, tirent leur ſubſiſtance du commerce. Ceux qui demeurent à la campagne, vivent de l'agriculture & de l'entretien des beſtiaux. Ceux

Congo.

qui sont établis sur les bords du Zaïre & des autres rivieres, subsistent de la pêche. D'autres gagnent leur vie à recueillir le vin de *Tombo*; d'autres à fabriquer les étoffes du pays. Il y a peu de Mosicongos qui ne soient experts dans quelque métier, mais ils ont tous une extrême aversion pour le travail pénible.

Les habitans des limites orientales du Royaume & des pays voisins, sont d'une habileté singuliere pour la fabrique de plusieurs sortes d'étoffes, telles que les velours, les tissus, les satins, les damas & les taffetas. Leurs fils sont composés de feuilles de divers arbres, qu'ils empêchent de s'élever en les coupant chaque année, & les arrosant avec beaucoup de soin, pour leur faire pousser au printemps des feuilles plus tendres. Les fils sont très-fins & très-unis. Les plus longs servent à composer les grandes pièces. Les Portugais ont commencé à les employer pour faire des tentes, & s'en trouvent bien contre la pluie & le vent.

Les richesses des Mosicongos consistent principalement en esclaves, en ivoire & en simbos, qui sont de petites coquilles, qui tiennent lieu de monnoie. Congo, Songo & Bamba vendent peu d'esclaves, & ceux qu'on tire de ces trois Provinces ne passent pas pour les meilleurs, parce qu'étant accoutumés à vivre dans l'indolence, ils

ſuccombent bientôt aux travaux pénibles. Les principales marchandiſes du Comté de Sogno ſont les étoffes de ſombos, l'huile de palmier & les noix de kola. Les dents d'éléphans, qu'on y apportait autrefois en grand nombre, y ſont devenues plus rares. Au reſte, c'eſt la ville de Saint-Salvador qui eſt le centre du commerce Portugais. Congo.

Quoique le Chriſtianiſme ait fait de grands progrès dans le Royaume de Congo, la ſeule contrée de l'Afrique où les Portugais aient envoyé des Miſſionnaires; quoique les mariages y ſoient célébrés avec les cérémonies de l'Egliſe Romaine, il a toujours été fort difficile de faire perdre aux habitans le goût du concubinage. Malgré les plaintes & les reproches des Miſſionnaires, ils prennent autant de maîtreſſes qu'ils en peuvent entretenir. L'ancien uſage des Nègres de Sogno était de vivre quelque temps avec leurs femmes, avant que de s'engager dans le mariage, pour apprendre à ſe connaître mutuellement par cette épreuve. La méthode chrétienne leur paraît contraire au bien de la ſociété, parce qu'elle ne permet point qu'on s'aſſure auparavant de la fécondité d'une femme ni des autres qualités convenables à l'état conjugal. Auſſi les Miſſionnaires n'ont-ils pas peu de peine à leur faire abandonner la pratique de leurs Ancêtres, qui conſiſte dans un traité

Congo.

fort ſimple. Les parens d'un jeune homme envoient à ceux d'une jeune fille pour laquelle il prend de l'inclination, un préſent qui paſſe pour douaire, & leur font propoſer leur alliance. Ce préſent eſt accompagné d'un grand flacon de vin de palmier. Le vin doit être bû par les parens de la fille, avant que le préſent ſoit accepté ; condition ſi néceſſaire, que la conduite du pere & de la mere paſſerait autrement pour un outrage. Enſuite le pere fait ſa réponſe. S'il retient le préſent, il n'y a pas beſoin d'autre explication pour marquer ſon conſentement. Le jeune homme & tous ſes amis ſe rendent auſſi-tôt à ſa maiſon, & reçoivent ſa fille de ſes propres mains. Mais ſi quelques ſemaines d'épreuves & d'obſervations font connaître au mari qu'il s'eſt trompé dans ſon choix, il renvoie ſa femme & ſe fait reſtituer ſon préſent. Si les ſujets de mécontentement viennent de lui, il perd ſon droit à la reſtitution. Mais de quelque côté qu'il puiſſe venir, la jeune femme n'en eſt pas regardée avec plus de mépris, & ne trouve pas moins l'occaſion de ſubir bientôt une nouvelle épreuve.

Les femmes ont droit auſſi de mettre leurs maris à l'eſſai, & l'on reconnaît tous les jours qu'elles ſont plus inconſtantes & plus opiniâtres que les hommes ; car on les voit profiter plus ſouvent de la liberté qu'elles ont de ſe retirer

avant la célébration du mariage, quoique leurs maris n'épargnent rien pour les retenir.

Congo.

Une femme qui laisse prendre sa pipe par un homme, & qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne des droits sur elle, & s'engage à lui accorder ses faveurs. Dans le cas de l'adultere, la Loi condamne l'amant à donner la valeur d'un esclave au mari, & la femme à demander pardon de son crime, sans quoi le mari obtiendrait facilement la permission du divorce.

L'économie domestique a ses loix, qui sont uniformes dans toute la Nation. Le mari est obligé de se pourvoir d'une maison ; de vêtir sa femme & ses enfans suivant sa condition ; d'émonder les arbres, de défricher les champs & de fournir sa maison de vin de palmier. Le devoir des femmes est de faire les provisions qui regardent la nourriture, & de prendre tous les soins du marché. Aussi-tôt que la saison des pluies est arrivée, elles vont travailler aux champs jusqu'à midi, pendant que les maris se reposent tranquillement dans leurs huttes. A leur retour, elles prépatent le dîné. S'il manque quelque chose pour la subsistance de la famille, elles doivent l'acheter sur-le-champ de leur propre bourse ou se le procurer par des échanges. Le mari est assis seul à table, tandis que sa femme & ses enfans sont debout pour le servir.

Congo.

Après son dîné, elles mangent ses restes, mais sans cesser de se tenir debout, par la force d'une ancienne tradition, qui leur persuade que les femmes sont faites pour servir les hommes & pour leur obéir.

Dans la premiere jeunesse des Nègres, on les lie avec de certaines cordes composées par les Sorciers, ou les Prêtres du pays, avec quelques paroles mystérieuses qui accompagnent cette cérémonie.

Lorsque les Missionnaires trouvent ces cordes magiques sur les enfans qu'on présente au baptême, ils obligent les meres de se mettre à genou, & leur font donner le fouet jusqu'à ce qu'elles aient reconnu leur erreur. Une femme que le Missionnaire Carli avait condamné à ce châtiment, s'écria sous les verges : « Pardon, mon Pere, pour » l'amour de Dieu. J'ai ôté trois de ces cordes » en venant à l'église, & c'est par oubli que j'ai » laissé la quatrieme. »

Les Nègres qui n'ont point embrassé le Christianisme, ou qui ne sont pas fermes dans la foi, présentent leurs enfans aux Sorciers dès le moment de leur naissance.

L'ascendant des Sorciers sur les Nègres va jusqu'à leur interdire l'usage de la chair de certains animaux, & de tels fruits ou de tels légumes, avec d'autres prescriptions ridicules ; & ce joug

religieux porte le nom de *kéjilla*. Rien n'approche de la soumission des jeunes Nègres pour les Ordonnances de leurs Prêtres. Ils passeraient plutôt deux jours à jeûn que de toucher aux alimens qui leur sont défendus ; & si leurs parens ont négligé de les assujettir au kéjilla dans leur enfance, à peine sont-ils maîtres d'eux-mêmes qu'ils se hâtent de le demander au Prêtre ou au Sorcier ; persuadés qu'une prompte mort serait le châtiment du moindre délai volontaire. Mérolla raconte qu'un jeune Nègre, étant en voyage, s'arrêta le soir chez un ami, qui lui offrit à souper un canard sauvage, parce qu'il le croyait meilleur que les canards domestiques. Le jeune Etranger demanda de bonne foi si c'était un canard privé. On lui répondit que c'en était un. Il en mangea de bon appetit comme un voyageur affamé. Quatre ans après, les deux amis s'étant rencontrés, celui qui avait trompé l'autre [illegible] demanda s'il voulait manger avec lui d'un can[illegible] sauvage. Le jeune homme, qui n'était point enco[illegible] marié, s'en défendit parce que c'était fe[illegible] Quel scrupule ! lui dit son ami ; & pour[illegible] refuser aujourd'hui ce que vous acceptâtes il y a quatre ans à ma table ? Cette déclaration fut un coup de foudre qui fit trembler le jeune Nègre de tous ses membres, & qui lui troubla l'imagi-

Congo.

Congo.

nation jufqu'à lui caufer la mort dans l'efpace de vingt-quatre heures.

Le Royaume de Congo n'a point de Médecins ni d'Apothicaires, ni même d'autres remèdes que les fimples, l'écorce des arbres, les racines, les eaux & l'huile qu'on fait prendre aux malades prefqu'indifféremment pour toutes fortes de maladies. Le climat d'ailleurs eft fain, & les habitans font fobres.

Dans les Royaumes de Kakongo & d'Angoy, l'ufage ne permet pas d'enfevelir un parent fi toute la famille ne fe trouve affemblée. L'éloignement des lieux n'eft pas même un fujet d'exception. Les funérailles commencent par le facrifice de quelques poules, du fang defquelles on arrofe les dehors & le dedans de la maifon. Enfuite on jette les carcaffes pardeffus le toit pour empêcher que l'ame du mort ne faffe le *zumbi*, c'eft-à-dire, qu'elle ne revienne troubler les habitans par des apparitions ; car on eft perfuadé que celui qui verrait l'ame d'un mort tomberait mort lui-même fur-le-champ. Cette perfuafion eft fi fortement gravée dans l'efprit des Nègres, que l'imagination feule a fouvent produit tous les effets de la réalité. Ils affurent auffi que le premier mort appelle le fecond, fur-tout lorfqu'ils ont eu quelque démêlé pendant leur vie.

Congo.

Après la cérémonie des poules, on continue de faire des lamentations ſur le cadavre ; & ſi la douleur ne fournit pas des larmes, on a ſoin de ſe mettre dans le nez du *ſiliquaſtre* ou du poivre indien, qui les fait couler en abondance. Lorſqu'on a crié & pleuré quelque temps, on paſſe tout-d'un-coup de la triſteſſe à la joie, en faiſant bonne chere aux frais des plus proches parens du mort, qui demeure pendant ce temps-là ſans ſépulture. On ceſſe de boire & de manger, mais c'eſt pour ſuivre le ſon des tambours, qui invite toute l'aſſemblée à danſer. Le bal commence. Auſſi-tôt qu'il eſt fini, on ſe retire dans des lieux indiqués, où tous les ſpectateurs des deux ſexes ſont renfermés enſemble dans l'obſcurité, avec la liberté de ſe mêler ſans diſtinction. Comme le ſignal de cette cérémonie ſe donne au ſon des tambours, l'ardeur du peuple eſt incroyable pour ſe rendre à l'aſſemblée. Il eſt preſque impoſſible aux meres d'arrêter leurs filles, & plus encore aux maîtres de retenir leurs eſclaves. Les murs & les chaînes ſont des obſtacles trop faibles ; mais ce qui doit paraître encore plus étrange, ſi c'eſt le maître d'une maiſon qui eſt mort, ſa femme ſe livre à tous ceux qui demandent ſes faveurs, à la ſeule condition de ne pas prononcer un ſeul mot, tandis qu'on eſt ſeul avec elle.

Congo.

Le Confeil de Congo eft compofé de dix ou douze perfonnes qui font dans la plus haute faveur auprès du Roi, & fur lefquelles il fe repofe des affaires d'état, de l'adminiftration de la paix & de la guerre, & de la publication de fes ordres.

Sa Cour eft fort nombreufe. Elle eft compofée d'une partie de fa nobleffe, qui fait fa réfidence au Palais, ou dans les lieux voifins, & d'une multitude de domeftiques ou d'Officiers de fa maifon. Il a pour garde un corps d'Anzikos & de plufieurs autres Nations. Son habillement eft très-riche. C'eft ordinairement quelque étoffe d'or ou d'argent, avec un manteau de velours. Il fe couvre la tête d'un bonnet blanc, comme tous les Hidalgos, qu'il honore de fes bonnes graces. C'eft une marque fi certaine de faveur, qu'au moindre mécontentement il le fait ôter à ceux qui lui déplaifent. En un mot, le bonnet blanc eft un caractere de Nobleffe & de Chevalerie à Congo, comme la Toifon d'Or & le Saint-Efprit en Europe.

Le Roi donne deux audiences publiques dans le cours de chaque femaine; mais la liberté de lui parler n'eft accordée qu'aux Seigneurs. Lorfqu'il fe rend à l'Eglife, tous les Portugais, foit Eccléfiaftiques, ou Séculiers, font obligés de groffir fon cortége, & de l'accompagner de même à fon retour jufqu'à la porte du Palais.

Mais c'eſt la ſeule occaſion où ce devoir leur ſoit impoſé.

Congo.

Parmi les moyens qu'emploie le Monarque pour ſuppléer, par des rapines, à la modicité de ſes revenus, on en raconte un bien bizarre, ſi quelque choſe peut le paraître dans un deſpote. Lorſqu'il ſort en bonnet blanc avec les Seigneurs de ſon cortége, il ſe fait quelquefois apporter un chapeau dans ſa marche, & s'en ſert quelques momens; enſuite redemandant ſon bonnet, il le met ſi négligemment, qu'il peut être abattu par le moindre vent. S'il tombe en effet, les Hidalgos s'empreſſent pour le ramaſſer. Mais le Roi, offenſé de cette diſgrace, refuſe de le recevoir & retourne au Palais fort mécontent. Le lendemain, il fait partir deux ou trois cens Soldats, avec ordre de lever ſur le peuple une groſſe impoſition. Ainſi l'Etat eſt menacé d'un grand malheur, quand le Roi a mis ſon bonnet de travers.

Il peut lever, dit-on, des armées innombrables & les mettre en campagne. Carli & d'autres Voyageurs, racontent qu'un Roi de Congo marcha contre les Portugais, à la tête de neuf cens mille hommes. On aurait cru qu'il ſe propoſait la conquête de l'Univers. Cependant il n'avait à combattre que trois ou quatre cens Mouſquetaires Portugais, qui n'avaient pour armes, avec leurs fuſils, que deux pieces de campagne. Mais les

Congo.

ayant chargées à cartouche, l'exécution qu'elles firent dans les premiers rangs des Nègres, jetta la consternation dans une armée si nombreuse, & la mort du Monarque acheva de les mettre en déroute. Le Portugais, qui avait coupé la tête à ce Prince, assura que ses armes Royales & tous les ustensiles dont il faisait usage étaient d'or battu.

La maniere ordinaire de combattre dans toutes ces régions, ne prouve pas plus de courage que de discipline. Deux armées Nègres qui sont en présence, commencent par discuter froidement le sujet de leur querelle. Elles passent successivement aux reproches & aux injures. Enfin, la chaleur augmentant par dégrés, on en vient aux coups. Les tambours se font entendre avec beaucoup de confusion. Ceux qui sont armés de fusils les jettent après la premiere décharge, parce qu'ils sont plus occupés de leur propre frayeur que de l'envie de nuire. D'ailleurs la méthode qu'ils prennent pour tirer, est rarement dangereuse. Ils appuient la crosse du fusil contre l'estomac, sans aucun point de mire, & les balles passent en l'air, pardessus la tête de leurs ennemis; d'autant plus que des deux côtés, l'usage est de s'acroupir lorsqu'ils voient le premier feu de la poudre. Ensuite les deux partis se relevent & se servent de leurs arcs. S'ils sont à quelque distance, ils lancent

leurs

leurs fleches en l'air, persuadés qu'elles font plus d'exécution dans leur chûte ; mais, lorsqu'ils sont fort près, ils tirent en droite ligne. Les fleches sont quelquefois empoisonnées; & le premier remède qu'ils appliquent à leurs blessures, est leur propre urine. Ils ramassent les fleches qu'ils découvrent autour d'eux, pour les employer contre ceux qui les ont tirées.

Congo.

La succession au Trône n'a point d'ordre établi ; du moins n'en a-t-elle pas qui ne puisse être renversé par la volonté des Grands, sans aucun égard pour le droit d'aînesse, ou pour la légitimité de la naissance. Ils choisissent entre les fils du Roi, celui pour lequel ils ont conçu le plus de respect, ou qu'ils croient le plus capable de les gouverner. Quelquefois ils rejettent les enfans, pour donner la Couronne au frere ou aux neveux.

Dans le couronnement du Roi, l'usage est de faire une proclamation qui prouve le crédit des Portugais dans ces contrées; un Héraut dit à haute voix : « Vous qui devez être Roi, ne soyez ni » voleur, ni avare, ni vindicatif; soyez l'ami » des pauvres. Faites des aumônes pour la rançon » des prisonniers & des esclaves; assistez les mal» heureux; soyez charitable pour l'Eglise : effor» cez-vous d'entretenir la paix & la tranquillité » dans ce Royaume, & conservez avec une fidé-

Congo.

» lité inviolable le traité d'alliance avec votre frere » le Roi de Portugal. »

Enſuite deux Hidalgos ſe levent pour aller chercher le Prince, comme s'il était confondu dans la foule. L'ayant bientôt trouvé, ils l'amenent, l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche. Ils le placent ſur le fauteuil Royal, lui mettent la couronne ſur la tête, les braſſelets d'or aux poignets, & ſur le dos un manteau noir, qui ſert depuis long-tems à cette cérémonie. Alors on lui préſente un livre d'Evangile, ſoutenu par un Prêtre en ſurplis. Il y porte la main, & jure d'obſerver tout ce que le Héraut a prononcé. Toute l'aſſemblée jette auſſi-tôt un peu de ſable & de terre ſur lui, non-ſeulement comme un témoignage de la joie publique, mais encore pour l'avertir que ſa qualité de Roi n'empêchera pas qu'il ne ſoit réduit quelque jour en poudre. Il ſe rend enſuite au Palais, accompagné des douze principaux Nobles qui ont préſidé à la fête.

Chaque Province de Congo, quoique gouvernée par un des principaux Seigneurs du Royaume, ſous le titre de *Mani*, ſe diviſe en pluſieurs petits cantons, qui ont auſſi leur Mani particulier; mais d'un rang inférieur. Ainſi, le Mani ou le Seigneur de *Vamma*, qui n'eſt qu'une diviſion de Province, n'eſt pas du même rang que le *Mani Bamba*, qui gouverne une Province entiere.

Le Roi nomme, dans chaque Province, un Juge revêtu de ſon autorité pour la déciſion de toutes les cauſes civiles. Comme il n'y a point de loix écrites, les Juges n'ont pour régle, dans l'exercice de leur juriſdiction, que leur caprice ou celui de l'uſage. Mais leurs Sentences ne vont jamais plus loin que l'empriſonnement ou l'amende. Dans les matieres importantes, les Accuſés appellent au Roi, ſeul Juge des cauſes criminelles ; il porte ſa Sentence, mais il eſt rare qu'elle ſoit à mort. Les offenſes des Nègres contre les Portugais, ſont jugées par les loix du Portugal. Ordinairement le Roi ſe contente de bannir le coupable dans quelque Iſle déſerte. S'ils ont le bonheur d'y vivre onze ou douze ans, il leur accorde un pardon formel, & ne fait pas même difficulté de les employer au ſervice de l'Etat, comme des gens d'expérience, qui ont eu le temps de s'endurcir à la fatigue.

Congo.

Le véritable nom du pays d'Angola eſt *Dongo*. Les Portugais l'ont nommé *Angola*, du premier Prince qui l'uſurpa ſur la Couronne de Congo. Elle portait anciennement le nom d'*Ambanda*, & ſes habitans ſe nomment encore *Ambandos*, comme ceux de Loango ſe nomment *Bramas*.

Angola.

Le Royaume d'Angola eſt borné, au Nord, par celui de Congo, dont il eſt ſéparé par la riviere de Danda, que d'autres appellent *Bengo* ;

Congo.

à l'Eſt, par le Royaume de Matamba; au Sud, par Benguéla; & à l'Oueſt, par l'Océan. Sa ſituation eſt entre ſept degrés trente minutes, & dix degrés quarante minutes de latitude du Sud.

Dans la Province de *Maſſingan* ou de *Maſſangano*, les Portugais ont un Fort près d'une petite riviere du même nom, entre les rivieres de Quanza & de Sunda. La Quanza coule au Sud, & la Sunda au Nord; mais leurs eaux ſe mêlent à la diſtance d'une lieue; & c'eſt de cette jonction que la Ville tire le nom de *Maſſangano*, qui ſignifie, dans la langue du pays, un mélange d'eau. Elle n'était autrefois qu'un grand Village ouvert; mais le ſoin que les Portugais ont pris d'y bâtir un grand nombre de belles maiſons de pierre, en a fait une Ville conſidérable. Ce changement & l'érection du Fort ſont de l'année 1578, lorſqu'avec le ſecours du Roi de Congo, les Portugais pénétrerent dans le Royaume d'Angola. La Ville eſt habitée aujourd'hui par quantité de familles Portugaiſes, & par un grand nombre de mulâtres & de Nègres.

Le Roi d'Angola fait ſa réſidence ordinaire un peu au-deſſus de Maſſangano, dans l'intérieur d'une forte montagne, d'environ ſept lieues de tour, où la richeſſe des campagnes & des prairies lui fournit des proviſions en abondance. On n'y peut pénétrer que par un ſeul paſſage; & ce

Prince l'a fortifié avec tant de soin, qu'il est à couvert des insultes de la Reine de Singa & des Jagges. Congo.

La Province de Loanda tient le premier rang par sa grandeur & ses richesses. Sa Capitale est la Ville de Loanda, qu'on nomme aussi Saint Paul de Loanda, pour la distinguer d'une Isle du même nom. C'est la Capitale de toutes les possessions Portugaises dans cette grande partie de l'Afrique & la résidence du Gouverneur.

Saint-Paul de Loanda doit son origine aux Portugais en 1578, lorsque *Paul Diaz de Novais* fut envoyé dans cette contrée pour en être le premier Gouverneur. Elle est grande & remplie de beaux édifices; mais sans murs & sans fortifications, à la réserve de quelques petits forts élevés sur le rivage pour la sûreté du port. Les maisons des Blancs sont de pierre & couvertes de tuiles. Celles des Nègres ne sont que de bois & de paille. L'Évêque d'Angola & de Congo y fait sa résidence à la tête d'un Chapitre de neuf ou dix Chanoines.

La ville est habitée par trois mille blancs & par un nombre prodigieux de Nègres, qui servent les blancs en qualité d'esclaves, ou de domestiques libres. Il est commun pour un Portugais de Loanda, d'avoir cinquante esclaves à son service; les plus riches en ont deux ou trois cens, &

quelques-uns jusqu'à trois mille ; c'est en quoi consiste leur richesse, parce que tous ces Nègres étant propres à quelque travail, s'occupent, suivant leur profession, & qu'outre la dépense de leur entretien qu'ils épargnent à leur maître, ils lui apportent chaque jour le fruit de leur travail; mais, à l'exception de Massangano & de quelques autres places intérieures, les Portugais ne possèdent rien au-delà des côtes.

Le nombre des mulâtres est fort grand : ils portent une haine mortelle aux Nègres, sans en excepter leur mere Négresse, & toute leur ambition consiste à se mettre dans une certaine égalité avec les blancs; mais, loin d'obtenir cette grace, ils n'ont pas même la liberté de paraître assis devant eux.

Les enfans que les Portugais ont de leurs Négresses, passent généralement pour esclaves, à moins que le pere ne se détermine à les déclarer légitimes. A la moindre faute, ces misérables victimes sont vendues & transportées sans aucun égard pour les loix de la Religion & de la Nature. Un Portugais avait deux filles, l'une veuve & l'autre à marier : dans la vue de procurer un meilleur établissement à la seconde, il dépouilla l'autre de tout ce qu'elle possédait; celle-ci ne pouvant rien opposer à cette injustice, prit une autre résolution, qu'elle ne fit pas difficulté

de déclarer à Mérolla. « Je ne veux pas dé- » plaire à mon Pere, lui dit-elle, il eſt le » maître de me traiter à ſon gré ; mais, après ſa » mort, je vendrai ma ſœur, parce qu'elle eſt née » de mon eſclave, & je me dédommagerai ſans » bruit du tort qu'il me fait. » Voilà les abominations qu [illegible] oduit le commerce des eſclaves. Congo.

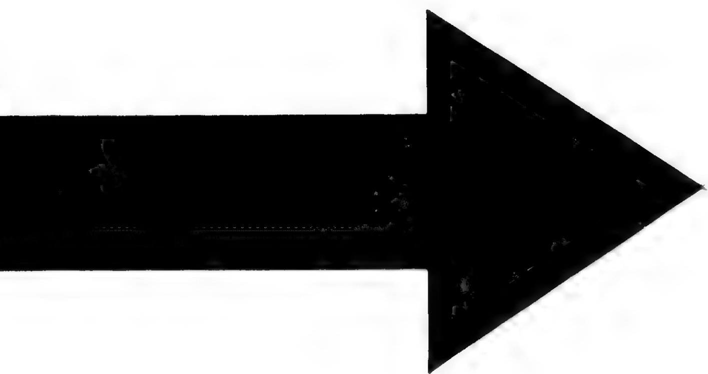
L'uſage de [illegible] à la naiſſance de chaque enfant, eſt [illegible] tter les fondemens d'une nouvelle maiſon, [illegible] loger après ſon mariage ; les murs s'élevent à meſure que l'enfant croît en âge. On n'a point d'autre arme que la poudre des écailles d'huîtres calcinées au feu.

Benguéla.

Les bornes du pays de Benguéla que l'on nomme Bankella, ſont au Nord, le Royaume d'Angola, dont quelques-uns le regardent comme une partie ; à l'Eſt, le pays de *Joggi-Kaſſanji*, duquel il eſt ſéparé par la riviere de *Kunéni* ; au Sud, celui de Martaman, & la mer à l'Oueſt ; ſa ſituation eſt entre dix degrés trente minutes, & ſeize degrés quinze minutes de latitude du Sud.

L'air eſt ſi dangereux dans le pays de Benguéla, & communique aux alimens des qualités ſi pernicieuſes, que les étrangers qui en uſent à leur arrivée, n'évitent point la mort ou de fâcheuſes maladies. On conſeille ordinairement aux paſſagers de ne pas deſcendre au rivage, ou du moins de





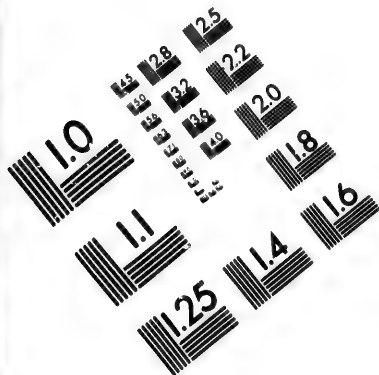
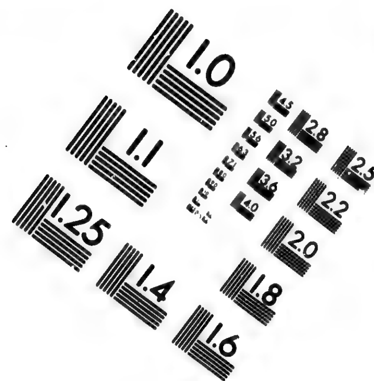
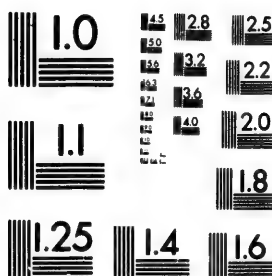
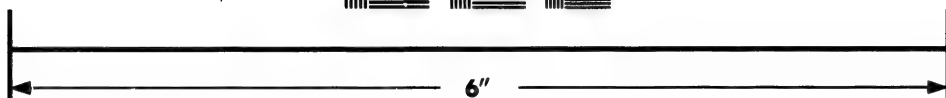
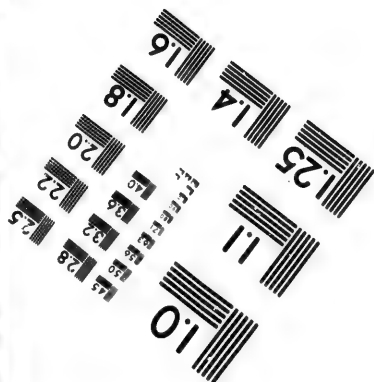
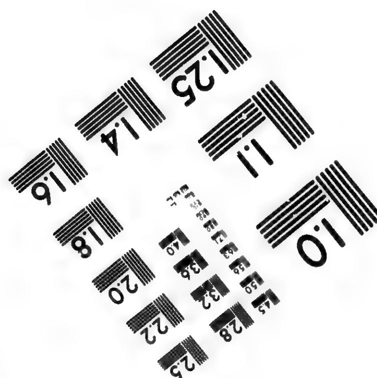



IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





4.5 2.8 5.0 2.5 3.2 2.2 3.6 4.0 2.0 1.8

1.0

Congo.

ne pas boire de l'eau du pays, qu'on prendrait pour une lie épaisse. On reconnaît aisément combien l'air est dangereux pour les blancs; tous ceux qui habitent le pays, ont l'air d'autant de morts sortis du tombeau; leur voix est faible & tremblante, & leur respiration entre-coupée, comme s'ils la retenaient entre les dents. Carli, qui fait d'eux cette peinture, se dispensa de résider dans un si triste lieu.

Du temps de Lopez & de Battel, les Européens n'avaient qu'un établissement dans cette Baie; mais dans la suite les Portugais y ont bâti du côté du Nord, une ville qu'ils ont nommée *San-Filipe*, ou Saint-Philippe de Benguéla, & qu'ils appellent aussi le *Neuf Benguéla*, pour le distinguer d'une ancienne ville du même nom, qui est située sur les bords de cette contrée du côté du Nord, entre le port de Soto & la riviere de Longo ou de Morena. Carli, qui se trouvait dans le pays en *1666*, dit que la ville de Benguéla est gardée par une garnison Portugaise, avec un Gouverneur de la même Nation: il ajoute que le nombre des blancs qui l'habitent, est d'environ deux cens, que celui des Nègres est très-grand, que les maisons ne sont bâties que de terre & de paille, que l'Eglise & les Forts ne sont pas mieux.

Mérolla parle avec horreur d'un usage établi dans un port de ce Royaume, où son vaisseau

Congo.

relâcha : les femmes, d'intelligence avec leurs maris, emploient tous les artifices de leur ſexe pour attirer d'autres hommes dans leurs bras, & livrent leurs amans au mari, qui les empriſonne auſſi-tôt, pour les vendre à la premiere occaſion, ſans avoir aucun compte à rendre de cette violence.

Dans toutes les parties du Royaume d'Angola, on diſtingue quatre ordres de Nègres qui compoſent la Nation : le premier, qui eſt celui des Nègres, ſe nomme *Mokata* ; on donne au ſecond, dans la langue du pays, le titre d'*enfans du Domaine* : il renferme tous les habitans libres, qui ſont la plupart artiſans ou laboureurs ; le troiſieme ordre eſt celui d'une ſorte d'eſclaves qui appartiennent au domaine de chaque noble, & qui paſſe de même à l'héritier ; enfin le quatrieme eſt l'ordre des *Mokikas* ou des eſclaves ordinaires, qui s'acquierent par la guerre ou par le commerce.

En général, les habitans d'Angola & de Benguéla, n'amaſſent point de richeſſes. Ils ſe contentent d'un peu de millet, & de quelques beſtiaux, de leur huile & de leur vin de palmier. Le principal commerce des Portugais & des autres Européens dans le Royaume, conſiſte en eſclaves, qu'ils tranſportent à Porto-Ricco, à Rio-Plata, à Saint-Domingue, à la Havanne, à Cartagene,

Congo.

& ſur-tout au Bréſil, pour le ſervice des plantations & des mines. Autrefois les Eſpagnols tranſportaient annuellement plus de quinze mille eſclaves dans leurs propres Colonies, & l'on juge qu'aujourd'hui les Portugais n'en tranſportent pas moins. Leurs agens les achetent à cent cinquante & deux cens milles dans l'intérieur des terres. Lorſqu'ils arrivent ſur la Côte, ils ſont ordinairement fort maigres & très-faibles, parce qu'ils ſont mal nourris dans le voyage, & qu'on ne leur donne la nuit que le Ciel pour toit & la terre pour lieu de repos. Mais, avant que de les embarquer, l'uſage des Portugais de Loanda eſt de les bien traiter, dans une grande maiſon qui n'a point d'autre emploi. Ils leur fourniſſent de l'huile de palmier pour ſe frotter le corps & ſe rafraîchir. S'il ne ſe trouve point de vaiſſeau prêt à les recevoir, ou s'ils ne ſont point en aſſez grand nombre pour faire une cargaiſon complette, ils les emploient à la culture leurs terres. Lorſqu'ils ſont à bord, ils prennent ſoin de leur ſanté; ils ſont pourvus de remèdes, ſur-tout de limons & de blanc de plomb, pour les garantir du ſcorbut. Si quelqu'un d'entr'eux tombe malade, ils ne manquent point de le loger à part & de lui faire obſerver un régime ſalutaire. Dans leurs vaiſſeaux de tranſport, ils leur donnent des nattes, qui ſont changées régulie-

rement de douze en douze jours. L'avarice même peut donc quelquefois ramener à l'humanité !

Congo.

Lopez rend témoignage que, de ſon temps, le Roi d'Angola & tous ſes Sujets n'avaient point encore d'autre Religion que l'idolâtrie. Il ajoute que ce Prince ayant formé le deſſein d'embraſſer la foi Chrétienne, à l'exemple du Roi de Congo, lui fit demander, par un Ambaſſadeur, des Prêtres & des Miſſionnaires; mais que le Royaume de Congo n'en avait point aſſez pour s'en défaire en faveur de ſes voiſins. Depuis le même-temps, l'état de la Religion a reçu peu de changement dans le Royaume d'Angola, excepté dans les villes de Loanda, de Maſſangano, & quelques autres lieux immédiatement ſoumis aux Portugais. Loanda eſt un ſiége Epiſcopal, ſuffragant de celui de Saint-Thomas.

La langue du Royaume d'Angola n'eſt pas plus différente de celle de Congo, que le Portugais ne l'eſt du Caſtillan, ou le Vénitien du Calabrois, c'eſt-à-dire, que la différence conſiſte principalement dans la prononciation; cependant elle eſt aſſez grande pour en faire comme une autre langue. Toutes ces régions n'ont point de caracteres pour l'écriture.

Les Rois d'Angola n'étaient anciennement que des Gouverneurs ou des Lieutenans du Roi de Congo, qui s'étaient emparés de l'autorité par

Congo.

l'étendue de leur administration; ensuite ils usurperent le pouvoir absolu dans un pays qu'ils gouvernaient au nom d'autrui, & joignant diverses conquêtes au Royaume d'Angola, ils devinrent aussi riches & presqu'aussi puissans que leur maître; cependant ils ont toujours conservé une ombre de dépendance, sous le nom d'un tribut qu'ils ne paient qu'à leur gré.

Les Rois d'Angola entretiennent, comme ceux de Congo, un grand nombre de paons; ce privilége est réservé à la Famille Royale. Leur vénération va si loin pour ces animaux, qu'un de leurs sujets, qui aurait la hardiesse d'en prendre une seule plume, n'éviterait pas la mort ou l'esclavage.

Les Provinces d'Angola sont gouvernées, sous l'autorité du Roi, par les principaux Seigneurs de sa Cour; & chaque canton par un Chef inférieur, qui porte le nom de Sova.

On ne connaît, dans le Royaume d'Angola, qu'une sorte de punition pour les crimes, c'est l'esclavage au profit du Sova.

Le Roi de Portugal tire du Royaume d'Angola un revenu considérable, soit du tribut annuel des Sovas, soit des droits qu'il impose sur la vente des marchandises & des esclaves.

Les révolutions du Royaume d'Angola n'ont point empêché qu'il ne soit demeuré fort puis-

Congo.

sant. Lopez observe que depuis l'établissement du Christianisme dans le Royaume de Congo, le nombre des habitans y est beaucoup diminué; au lieu que l'ancien usage de la polygamie, qui subsiste toujours dans le Royaume d'Angola, le rend plus peuplé qu'on ne peut se l'imaginer. Le même Auteur ajoute que, suivant l'usage du pays, qui oblige tous les sujets de suivre le Monarque à la guerre, il peut mettre en campagne un million d'hommes. Dapper confirme ce nombre; mais il ajoute que, dans une occasion pressante, le Roi peut lever promptement cent mille volontaires; puissance redoutable, si la conduite & le courage y répondaient. On reconnut assez que ces deux qualités leur manquent, en 1584, lorsque cinq cens Portugais, assistés d'un petit nombre de Mosicongos, défirent une armée de douze cens mille Angoliens. L'année suivante, deux cens Portugais & dix mille Nègres en battirent six cens mille.

Quoique la foi chrétienne ait fait quelques progrès dans ces trois contrées, la plus grande partie des habitans observe encore l'ancienne Religion, qui consiste dans le culte des Mokissos.

Tous les Sovas Chrétiens ont un Chapelain dans leur Banza ou leur village pour baptiser les enfans & célébrer les saints mysteres. Mais, entre ceux qui font profession du Christianisme,

Congo.

il s'en trouve un grand nombre qui demeurent attachés secrettement à l'idolâtrie.

Les Gangas ou les Prêtres nommés *Singhillis*, c'est-à-dire *Dieux de la terre*, ont un supérieur ou un souverain Pontife, qui porte le titre de *Ganga Kitorna*, & qui passe pour le premier Dieu de cette espèce. C'est à lui qu'on attribue toutes les productions terrestres, telles que les fruits & les grains. On lui offre les premiers comme un juste hommage ; & lui-même se vante de n'être pas sujet à la mort. Pour confirmer les Nègres dans cette ridicule opinion, lorsqu'il se sent près de sa fin par la faiblesse de l'âge, ou par la maladie, il appelle un de ses disciples pour lui communiquer le pouvoir qu'il a de produire les biens de la terre. Ensuite il le fait étrangler publiquement avec une corde, ou tuer d'un coup de massue. Cette exécution se fait à la vue d'une nombreuse assemblée. Si l'office du grand Pontife n'était pas rempli continuellement, les habitans sont persuadés que la terre deviendrait stérile, & que le genre-humain toucherait bientôt à sa ruine. Les Gangas inférieurs finissent ordinairement leur vie par une mort violente.

Comme tous les Gangas prétendent à la divination, nos Missionnaires leur ont donné le nom de Sorciers, & les persécutent sans cesse dans tous les lieux où ils ont quelque pouvoir. D'un

autre côté, les Prêtres Idolâtres portent une haine mortelle à ceux de l'Eglise Romaine, soit par le ressentiment des injures qu'ils reçoivent, soit par zèle pour le rétablissement du Paganisme.

Congo.



CHAPITRE II.

Histoire Naturelle de Congo, d'Angola & de Benguéla.

Congo.

Climat.

L'AIR DE CONGO, généralement parlant, est plus tempéré qu'on n'est porté à se l'imaginer. L'hiver y ressemble à l'automne de Rome. On n'y est jamais obligé d'augmenter l'épaisseur des habits, ni de s'approcher du feu. Il n'y a point de différence pour le froid entre le sommet des montagnes & les plaines. On voit même des hivers où la chaleur est plus vive qu'en été.

La différence des jours & des nuits n'est que d'un quart-d'heure pendant toute l'année.

L'hiver commence au mois de Mars, lorsque le Soleil entre dans le signe du Nord, & l'été au mois de Septembre, lorsque le Soleil passe dans les signes du Sud. Il ne tombe jamais de pluie pendant l'été; mais elle dure sans interruption pendant les mois d'Avril, Mai, Juin, Juillet & Août, qui composent l'hiver. Les beaux jours du moins y sont fort rares. On est surpris de la

force

force des pluies & de la grosseur des gouttes. Lorsque les terres sont bien abreuvées, toutes les rivieres s'enflent & répandent leurs eaux dans les pays voisins. Les premieres pluies commencent ordinairement le quinze, & quelquefois plus tard. De-là vient que ces nouvelles eaux du Nil, qui sont attendues avec tant d'impatience en Egypte, arrivent plutôt ou plus tard.

Congo.

Dans toutes ces contrées les vents d'hiver soufflent du Nord à l'Ouest & du Nord au Nord-Est. Ils ont été nommés par les Portugais *vents généraux*; ce sont les mêmes que les Romains nommaient *Etésiens*, & qui soufflent en été dans l'Italie. Ils poussent avec beaucoup de force les nues vers les grandes montagnes, où se rassemblant & se trouvant pressées, elles se condensent beaucoup. A l'approche de la pluie, elles paraissent comme perchées au sommet de ces montagnes; & de-là viennent les inondations du Nil, du Sénégal & des autres rivieres, qui se déchargent dans les mers Orientales & Occidentales.

Pendant l'été du pays, qui est l'hiver de Rome, les vents soufflent du Sud au Sud-Est. En nettoyant les parties Méridionales du ciel, ils poussent la pluie vers les régions du Nord. Leur effet le plus salutaire est de répandre de la fraîcheur dans toutes ces contrées; sans quoi il serait impossible d'y résister à des chaleurs si excessives,

Congo.

que, pendant la nuit même, on est contraint de suspendre au-dessus de soi deux couvertures pour se garantir de l'embrâsement de l'air. Les Voyageurs remarquent aussi qu'il ne tombe jamais de neige à Congo & dans les pays voisins, & qu'on n'en apperçoit point au sommet des plus hautes montagnes, excepté vers le Cap de Bonne-Espérance & sur quelques autres monts, que les Portugais ont nommés *Sierra Névada* ou *Monts de Neige*. Mais on ne vante point cette propriété du pays comme un avantage; car un peu de neige ou de glace paraîtrait à Congo plus précieux que l'or.

Minéraux.

On trouve, dit-on, dans le Royaume de Congo, des mines de divers métaux, sans en excepter l'or & l'argent; mais les habitans ont toujours refusé de les découvrir aux Etrangers.

Le cuivre y est fort commun, sur-tout dans la Province de Pemba, près de la ville du même nom. La teinture de jaune est si forte dans les terres, que les Artistes l'ont prise pour de l'or. Sogno n'en est pas moins rempli, & son cuivre étant encore meilleur que celui de Pemba, on en fabrique à Loanda les bracelets & les anneaux que les Portugais transportent à Kallabar, à Kiodelkey & dans d'autres lieux. Linschoten assure que Bamba produit des mines d'argent & de quelques autres métaux. Il place à Sunda, du

côté de l'Eſt, des mines de cryſtal & de fer. Les dernieres, dit-il, ſont les plus eſtimées des Nègres, parce qu'ils font de ce métal des couteaux, des épées & d'autres armes.

[redacted]
Congo.

Les montagnes de Congo portent, en pluſieurs endroits, différentes ſortes de très-belles pierres, dont on pourrait faire des colonnes, des chapiteaux & des baſes d'une telle grandeur, que, ſi l'on en croit Lopez, on y couperait facilement une Egliſe d'une ſeule pièce, & de la même pierre que l'obéliſque Romain de la *Porta del Popolo.* On y trouve des monts entiers de porphyre, de jaſpe & de marbre de différentes couleurs, qui portent à Rome le nom de marbres de Numidie, d'Afrique & d'Ethiopie. On en voit quelques piliers dans la chapelle du Pape Grégoire. Les mêmes montagnes ont une pierre marquetée, dans laquelle il ſe trouve de fort belles hyacinthes, c'eſt-à-dire, que les raies ou les veines qui ſont diſtribuées par-tout le corps, peuvent en être tirées comme les pepins d'une grenade, & tombent alors en petites pièces du plus parfait hyachinte. Mais on ferait, de la maſſe entiere, des colonnes d'une beauté merveilleuſe.

Enfin les montagnes de Congo renferment d'autres eſpèces de pierres rares, qui paraiſſent imprégnées de cuivre & d'autres métaux. Elles prennent le plus beau poli du monde, & ſont

Congo.

d'un usage admirable pour la sculpture & la gravure.

Végétaux.

Ce grand Royaume produit chaque année deux moissons régulieres. On commence à semer au mois de Janvier pour recueillir au mois d'Avril. La chaleur recommence au mois de Septembre, & rend les terres propres à recevoir de nouvelles semences, qui offrent une moisson abondante au mois de Décembre.

La terre est noire & féconde comme les femmes qui la cultivent.

Dans le Royaume d'Angola, le pain se fait de la racine de maniok. Les habitans la nomment *mandioka*.

On doit être accoutumé, par les relations précédentes, à lire sans étonnement que l'Afrique produit des arbres d'une hauteur & d'une grosseur si démesurée, qu'un seul fournit à la construction d'un grand nombre de maisons & de canots. Celui qui tient le premier rang est nommé *ensaka* par les habitans, figuier indien par Clusius, & par Linschoten *arbor de raiz*, ou l'arbre des racines. Il s'en trouve plusieurs dans l'Isle de Loanda.

Toutes les parties du Royaume de Congo produisent beaucoup d'arbres fruitiers. Dans la Province de Pemba, le plus grand nombre des habitans se nourrit de fruits. Les citrons, les limons,

Congo.

les bananes, & fur-tout les oranges, y font en abondance. Elles rendent beaucoup de jus, fans être aigres ni douces, & ne font jamais nuifibles dans l'ufage. Pour faire juger de la fertilité du pays, Lopez rend témoignage que, pendant l'efpace de quatre jours, il vit croître affez haut un petit citronnier d'un pepin qu'il avait planté.

Le plus furprenant de tous les arbres de Congo eft le *mignamigna*, qui produit du poifon d'un côté & l'antidote de l'autre. Si l'on eft empoifonné par le bois ou par le fruit, les feuilles fervent de contre-poifon. Au contraire, fi l'on a pris du poifon par les feuilles, il faut avoir recours au bois ou au fruit.

Animaux.

Mérolla, après avoir obfervé que ces régions offrent une variété furprenante de toutes fortes d'oifeaux, fait une remarque finguliere fur les moineaux. Ils font de la même forme que ceux de l'Europe, auffi-bien que les tourterelles; mais, dans la faifon des pluies, leur plumage devient rouge, & reprend enfuite fa premiere couleur. On voit arriver la même chofe aux autres oifeaux.

Les oifeaux que les Nègres appellent dans leur langue *oifeaux de mufique*, font un peu plus gros que les ferins de Canarie. Quelques-uns font tout-à-fait rouges, d'autres verds avec les pieds & le bec noirs; d'autres font blancs, d'autres gris ou noirs. Les derniers fur-tout ont le ramage char-

Congo.

mant. On croirait qu'ils parlent dans leur chant. Les Seigneurs du pays les tiennent renfermés dans des cages.

Mais de tous les habitans aîlés de ce climat, il n'y en a point dont Mérolla parle avec tant d'admiration que d'un petit oiseau décrit par Cavazi. Sa forme est peu différente de celle du moineau; mais sa couleur est d'un bleu si foncé, qu'à la premiere vue il paraît tout-à-fait noir. Son ramage commence à la pointe du jour, & fait entendre fort distinctement le nom de *Jesus-Christ*. *N'est-il pas surprenant*, dit Mérolla, *que cette exhortation naturelle n'ait pas la force d'amollir le cœur des habitans pour leur faire abandonner l'idolâtrie?*

Le Pere Caprani parle d'un oiseau merveilleux, dont le chant consiste dans ces deux mots: *va dritto*, c'est-à-dire, *va droit*. Un autre, dans les mêmes contrées, mais sur-tout dans le Royaume de Matamba, chante continuellement *vuiéki*, *vuiéki*, qui signifie *miel* en langue du pays. Il voltige d'un arbre à l'autre pour découvrir ceux où les abeilles ont fait leur miel, & s'y arrête jusqu'à ce que les passans l'aient enlevé : ensuite il fait sa nourriture de ce qui reste. Mais, par un autre jeu de la Nature, le même chant attire les lions, ou du moins, en suivant l'oiseau, le passant tombe quelquefois dans les griffes d'un lion,

& trouve, dit Mérolla, la mort au lieu de miel. Dapper parle d'un autre oiseau qui se trouve dans le Royaume de Loango, & dont les Nègres sont persuadés que le chant annonce l'approche de quelque bête féroce. Congo.

Il y a peu d'animaux dans le Royaume de Congo, qui ne lui soient communs avec le Royaume d'Angola. Tels sont les éléphans, les rhinocéros, les tigres, les léopards, les lions, les buffles roux, les ours, les loups, les renards, les grands chats sauvages, les *catamonts*, les *makakos*, les *empalangas*, les civettes, les sangliers, les *engallas* & les caméléons.

Il se trouve des éléphans dans toutes les parties du Royaume de Congo. Les habitans du pays prétendent que cet animal vit 150 ans, & ne cesse pas de croître jusqu'au milieu de cet âge. Lopez prit plaisir à peser plusieurs dents, dont chacune était d'environ 200 livres.

La peau des éléphans de Congo est d'une dureté incroyable. Elle a quatre pouces d'épaisseur.

Les éléphans ont à la queue une sorte de poil ou de soie de l'épaisseur d'un jonc & d'un noir fort brillant. La force & la beauté de ce poil augmentent avec l'âge de l'animal. Un seul se vend quelquefois deux ou trois esclaves, parce que les Seigneurs & les femmes sont passionnés pour cet ornement. Tous les efforts d'un homme

Congo.

avec les deux mains, ne peuvent le briser. Quantité de Nègres se hasardent à couper la queue de l'éléphant, dans la seule vue de se procurer ces poils. Ils le surprennent quelquefois tandis qu'il monte par quelque passage étroit, dans lequel il ne peut se tourner, ni se ranger avec sa trompe. D'autres beaucoup plus hardis, prennent le temps où ils le voient paître, lui coupent la queue d'un seul coup, & se garantissent de sa fureur par des mouvemens circulaires, que la pesanteur de l'animal & la difficulté qu'il trouve à se tourner, ne lui permettent pas de faire avec la même vîtesse; cependant il court plus vîte en droite ligne que le cheval le plus léger, parce que ses pas sont beaucoup plus grands.

L'éléphant est d'un naturel fort doux & peu inquiet pour sa sûreté, parce qu'il se repose sur sa force. S'il ne craint rien, il ne cherche pas non plus à nuire. Il s'approche des maisons sans y causer aucun désordre. Il ne fait aucune attention aux hommes qu'il rencontre. Quelquefois il enleve un Nègre avec sa trompe, & le tient suspendu pendant quelques momens, mais c'est pour le remettre tranquillement à terre. Il aime les rivieres & les lacs, sur-tout vers le temps du midi, pour se désaltérer ou se rafraîchir; il se met dans l'eau jusqu'au ventre, & se lave le reste du corp avec l'eau qu'il prend dans sa trompe. Lopez est

Congo.

persuadé que c'est la multitude des étangs & des pâturages qui attirent un si grand nombre d'éléphans dans le Royaume de Congo. Il se souvient, dit-il, d'en avoir vu plus de cent dans une seule troupe, entre Kazanze & Loanda; car ils aiment à marcher en compagnie; & les jeunes sur-tout vont toujours à la suite des vieux.

Avant l'arrivée des Portugais, les Nègres de Congo ne faisaient aucun cas des dents d'éléphant. Ils en conservaient un grand nombre depuis plusieurs siécles; mais sans les mettre au rang de leurs marchandises de commerce. De-là vient que les vaisseaux de l'Europe en apportaient une si prodigieuse quantité de Congo & d'Angola, jusqu'au milieu du dernier siécle. Mais ils épuiserent enfin le pays, & les Habitans sont obligés, aujourd'hui d'avoir recours aux autres contrées pour en fournir au commerce de l'Europe.

Les peuples de Bamba n'ont jamais eu l'art d'apprivoiser les éléphans; mais ils entendent fort bien la maniere de les prendre en vie. Leur méthode est d'ouvrir, dans les lieux que ces animaux fréquentent, de larges fossés qui vont en se rétrécissant vers le fond. Ils les couvrent de branches d'arbres & de gazon, qui cachent le piége. Lopez vit sur les bords de la Quanza un jeune éléphant, qui était tombé dans une de ces tran-

Congo.

chées. Les vieux, après avoir employé inutilement toute leur force & leur adresse pour le tirer du précipice, remplirent la fosse de terre; comme s'ils eussent mieux aimé le tuer & l'ensevelir, que de l'abandonner aux chasseurs. Ils exécuterent cette opération à la vue d'un grand nombre de Nègres, qui s'efforcerent envain de les chasser par le bruit, par la vue de leurs armes, & par des feux qu'ils leur jettaient pour les effrayer.

Dapper observe que l'éléphant, après avoir été blessé, emploie toutes sortes de moyens pour tuer son ennemi; mais que, s'il obtient cette vengeance, il ne fait aucune insulte à son corps: au contraire, son premier soin, est de creuser la terre de ses dents, pour lui faire un tombeau, dans lequel il l'étend avec beaucoup d'adresse; ensuite il le couvre de terre & de feuillages.

L'élan, cet animal si rare & si salutaire, est assez commun dans le Royaume de Congo. Les vertus qu'on suppose à l'un de ses pieds, lui ont fait donner par les Nègres le nom de *nokoko*, qui signifie dans leur langue *excellente bête*. Comme la difficulté consiste à découvrir dans quel pied cette propriété réside, leur méthode est de le frapper d'un coup qui soit capable de l'abattre, & d'observer quel pied il leve d'abord, pour s'en faire un remède contre sa blessure. Il commence par

s'en gratter l'oreille, & les chasseurs, attentifs à ses mouvemens, lui coupent ce précieux membre d'un coup de cimeterre. On prétend qu'il n'y a point de spécifique plus infaillible pour le mal caduc & les évanouissemens. Pedro-Gobero Sebastiano raconte dans ses Voyages, qu'il a vu quantité de ces animaux en Pologne. Ceux dont Mérolla parle aussi sur le témoignage de ses propres yeux, sont de la grosseur d'un petit âne, & de couleur brunâtre, avec de longues & larges oreilles, qui leur pendent comme aux Epagneuls.

Congo.

On trouve dans le Royaume de Congo quantité de ces grands animaux, qu'on nomme *orang-outang* aux Indes Orientales, & qui tiennent comme le milieu entre l'espèce humaine & les babouins. Battel raconte que, dans les forêts de Mayomba, au Royaume de Loango, on voit deux espèces de ces monstres, dont les plus grands se nomment *pongos*, & les autres *jokos*. Les premiers ont une ressemblance exacte avec l'homme; mais ils sont beaucoup plus gros & de fort haute taille. Avec un visage humain, ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains, leurs joues, & leurs oreilles sont sans poil, à l'exception des sourcils, qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient le reste du corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, & sa couleur est brune. Enfin la seule partie qui

Congo.

les distingue des hommes, est la jambe qu'ils ont sans mollet. Ils marchent droits, en se tenant de la main le poil du cou. Leur retraite est dans les bois. Ils dorment sur les arbres, & s'y font une espèce de toit, qui les met à couvert de la pluie. Leurs alimens sont des fruits ou des noix sauvages. Jamais ils ne mangent de chair. L'usage des Nègres, qui traversent les forêts, est d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent que le matin, à leur départ, les pongos prennent leur place autour du feu, & ne se retirent pas qu'il ne soit éteint; car, avec beaucoup d'adresse, ils n'ont point assez de sens pour l'entretenir, en y apportant du bois.

Ils marchent quelquefois en troupes, & tuent les Nègres qui traversent les forêts. Ils fondent même sur les éléphans, qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, & les incommodent si fort, à coups de poings ou de bâtons, qu'ils les forcent à prendre la fuite en poussant des cris. On ne prend jamais de pongos adultes, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiraient pas pour les arrêter. Mais les Nègres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mere, au corps de laquelle ils s'attachent fortement. Lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches & de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que dans les

Congo.

converſations qu'il avait eues avec Battel, il avait appris de lui-même qu'un pongo lui enleva un petit Nègre, qui paſſa un mois entier dans la ſociété de ces animaux ; car ils ne font, dit-il, aucun mal aux hommes qu'ils ſurprennent. Mais comment accorder cette obſervation de Purchaſſ avec ce qu'on vient de dire d'après d'autres Voyageurs, que les pongos attaquent les Nègres dans les forêts ? Ne faut-il pas en conclure que ces circonſtances varient ſelon les lieux que les Obſervateurs ont viſités ? Au reſte, il y a beaucoup d'apparence que le pongo eſt le ſatyre des Anciens.

Lopez parle d'un ſerpent d'exceſſive grandeur, qui a quelquefois vingt-cinq empans de long ſur cinq de large, & dont la gueule & le ventre ſont ſi vaſtes, qu'il eſt capable d'avaler un cerf entier. Les Nègres l'appellent dans leur langue, *le grand ſerpent d'eau*, ou *la grande hydre*. Il vit en effet dans les rivieres ; mais il cherche ſa proie ſur terre, & monte ſur quelque arbre, d'où il guette les beſtiaux. S'il en voit un qu'il puiſſe ſaiſir, il ſe laiſſe tomber deſſus, s'entortille autour de lui, le ſerre de ſa queue, & l'ayant mis hors d'état de ſe défendre, il le tue par ſes morſures. Enſuite il le traîne dans des lieux écartés, où il le dévore à ſon aiſe ; peau, dit Lopez, os & cornes. Lorſqu'il eſt bien rempli, il tombe dans une eſpèce de ſtupidité, ou de ſommeil ſi profond, qu'un enfant ſerait ca-

Congo.

pable de le tuer. Il demeure dans cet état l'espace de cinq ou six jours; alors il revient à lui-même. Cette redoutable espèce de serpent change de peau dans la saison ordinaire, & quelquefois après s'être monstrueusement rassasiée. Ceux qui la trouvent ne manquent pas de la montrer en spectacle. La chair de cet animal passe, entre les Nègres, pour un mets plus délicieux que la volaille. Lorsqu'il leur arrive de mettre le feu à quelque bois épais, ils y trouvent quantité de ces serpens tous rôtis, dons ils font un admirable festin.

Ce serpent paraît être le même qui porte, suivant Dapper, le nom d'*embamba*, dans le Royaume d'Angola, & celui de *minia* dans le pays des Quojas. Il s'étend dans les chemins comme une pièce de bois; & d'un mouvement fort léger, il se jette sur les passans, hommes ou animaux.

Le serpent le plus remarquable que Mérolla ait vu, se nomme *capra*. La Nature a mis son poison dans son écume, qu'il crache ou qu'il lance de fort loin dans les yeux d'un passant. Elle cause des douleurs si vives, que s'il ne se trouve pas bientôt quelque femme pour les appaiser avec son lait, l'aveuglement est inévitable. Ces serpens entrent dans les maisons & montent aux arbres la nuit comme le jour.

Lopez décrit une autre espèce de serpent, qui a, vers l'extrémité de sa queue, une petite tumeur

de laquelle il fort un bruit éclatant comme celui d'une fonnette. Il ne peut fe remuer fans fe faire entendre, comme fi la Nature avait pris foin d'avertir les paffans du danger.

Congo.

Le même Auteur ajoute qu'il fe trouve, dans le Royaume de Congo, des viperes fi venimeufes, que, dans l'efpace de vingt-quatre heures, elles caufent la mort; mais que les Nègres connaiffent des fimples dont l'application eft un remède affuré, lorfqu'elle eft affez prompte. Il dit encore que ce pays produit d'autres créatures de la groffeur du bélier, avec des aîles. Elles ont une longue queue & une gueule fort alongée, armée de plufieurs rangées de dents: elles fe nourriffent de chair crue. L'Auteur ne leur donne que deux jambes. Leur couleur eft bleue & verte, & leur peau paraît couverte d'écailles. Les Payens Nègres leur rendent une forte de culte. On en voyait un affez grand nombre à Congo du temps de Lopez, parce qu'étant fort rares dans les Provinces, les principaux Seigneurs prennent beaucoup de foin pour les conferver. Ils fouffrent que le peuple leur rende des adorations, en faveur des préfens & des offrandes dont elles font accompagnées.

Les caméléons du pays font leur demeure dans les rochers & fur les arbres. Ils ont la tête pointue, & la queue en forme de fcie.

Congo.

Les rivieres de Congo & d'Angola abondent en poiſſon de différentes eſpèces. Celle de Zaïre en produit un fort remarquable, qui ſe nomme *ambizagulo*, *porc*, parce qu'il n'eſt pas moins gras que cet animal & qu'il fournit du lard. La Nature lui a donné deux mains & lui a formé le dos comme une targette. Sa chair eſt fort bonne, mais elle n'a pas le goût de poiſſon. Sa gueule reſſemble à celle du bœuf. Il ſe nourrit de l'herbe qui croît ſur les bords de la riviere, ſans jamais monter ſur la rive. Quelques-uns de ces poiſſons peſent juſqu'à cinq cens livres.

Pendant le ſéjour que Carli fit à Colombo, les Pêcheurs prirent un grand poiſſon, de forme ronde, comme une roue de carroſſe. Il a deux dents au milieu du corps, & pluſieurs trous par leſquels il voit, il entend, il mange. Sa gueule, qui eſt une de ces ouvertures, n'a pas moins d'un empan de long. Sa chair eſt délicieuſe & reſſemble au veau pour ſa blancheur.

Lopez prétend que la riviere de Zaïre produit des crocodiles, & que les Nègres du pays leur donnent le nom de *kaymans*. Mérolla, au contraire, aſſure formellement qu'il ne s'en trouve point. Mais on convient qu'il s'en trouve un grand nombre dans les autres rivieres du même pays. Battel, pour nous donner une idée de la grandeur & de l'avidité de ces monſtres, rapporte que, dans le

Royaume

Royaume de Loango, un crocodile dévora une *allibamba* entiere, c'est-à-dire, une troupe de huit ou neuf esclaves, liés de la même chaîne. Mais le fer, qu'il ne put digérer, lui causa la mort, & fut trouvé ensuite dans ses entrailles. Le même Auteur ajoute qu'il a vu des crocodiles guetter leur proie, la saisir, & traîner dans la riviere des chevaux, des hommes & d'autres animaux. Un soldat, qui avait été saisi avec cette violence, tira son coup, & frappa si heureusement le crocodile au ventre, qu'il le tua sur-le-champ.

Congo.

En finissant la description du Royaume de Congo, il ne sera point inutile de jetter un coup-d'œil sur les Nations voisines, particulierement sur celles des Anzikos & des Jaggas, qui environnent fort loin le Royaume à l'Est, & qui se sont rendues redoutables par leurs fréquentes invasions.

Nations intérieures, voisines de Congo.

Les Anzikos sont d'une extrême agilité. Ils courent sur les montagnes, comme autant de chèvres. On ne vante pas moins leur courage, leur douceur, leur droiture & leur bonne-foi. Il n'y a point de Nègres pour lesquels les Portugais aient tant de confiance. Cependant ils sont d'un caractere si sauvage & si grossier, qu'il n'y a point de conversation à former avec eux. Le commerce les attire à Congo. Ils amenent

Congo.

des eſclaves de leur propre Nation, & des dents d'éléphans ou des étoffes de la Nubie, dont ils ſont voiſins. En échange, ils emportent du ſel & des zimbis ou grains de verre, qui leur ſervent de monnoie, outre une autre eſpèce de grandes coquilles qui viennent de l'Iſle de Saint-Thomas, & qui ſervent à leur parure. Ils reçoivent auſſi des ſoies, des toiles, de la verrerie, & d'autres marchandiſes apportées du Portugal.

Ils ont l'uſage de la circonciſion, &, dès l'enfance, ils ſe marquent & ſe cicatriſent le viſage avec la pointe d'un couteau.

La chair humaine ſe vend dans leurs marchés, comme celle de bœuf dans nos boucheries de l'Europe, car ils mangent tous les eſclaves qu'ils prennent à la guerre. Ils tuent même leurs propres eſclaves, lorſqu'ils les jugent aſſez gras, ou s'ils trouvent cette voie moins avantageuſe, ils les vendent pour la boucherie publique. Lorſqu'ils ſont fatigués de la vie, ou quelquefois pour montrer ſeulement le mépris qu'ils en font, ils s'offrent avec leurs eſclaves, pour être dévorés par leurs Princes. On trouve d'autres Nations qui ſe nourriſſent de la chair des étrangers; mais on ne connaît que les Anzikos qui ſe mangent les uns les autres, ſans excepter leurs propres parens.

Matamba eſt habité par les Jaggas. Il a, du côté de l'Eſt & du Sud, le pays des Jaggas de

Congo.

Kassanji : cette région s'étend du Nord-Est au Sud-Ouest, au long de Matamba & de Benguéla, l'espace d'environ neuf cens milles.

Les Jaggas sont répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abyssinie au Nord, jusqu'au pays des Hottentots au Sud ; car, outre les pays qu'on a déjà nommés, ils possédent une partie considérable du Monémuji. Delisle les place au Nord de cet Empire ; Lopez leur fait habiter les bords de cette vaste contrée, au long des deux rives du Nil, depuis sa source, qu'il place dans des lacs qui sont à l'Est de Congo, jusqu'à l'Empire du Prêtejean, par lequel il entend l'Abyssinie.

Leur figure est fort noire & fort difforme. Ils ont le corps grand & l'air audacieux ; leur usage est de se tracer des lignes sur les joues avec un fer chaud ; ils s'accoutument aussi à ne montrer que le blanc des yeux, en baissant la paupiere, ce qui acheve de les rendre très-horribles.

Ils sont tout-à-fait nuds, & tout respire la barbarie dans leur maniere. On ne leur connaît point de Rois : ils vivent dans les forêts, errans comme les Arabes ; leur férocité les porte à ravager le pays de leurs voisins, & dans leurs attaques, ils poussent des cris affreux, pour commencer par inspirer la terreur. Si l'on en croit

Congo.

Lopez, leurs plus redoutables adverſaires ſont les Amazones, race de femmes guerrieres, qu'il place dans le Monomotapa. Ils ſe rencontrent ſur les frontieres de cet Empire, & ſe font des guerres preſque continuelles.

Ils ne trouvent de ſatisfaction que dans les pays où les palmiers croiſſent abondamment, parce qu'ils ſont paſſionnés pour le vin & le fruit de cet arbre. Le fruit eſt pour eux d'un double uſage; ils le mangent & l'emploient à faire de l'huile. Leur méthode pour tirer le vin, eſt différente de celle des *Imbondas*, qui ont l'art de grimper ſur un arbre, ſans y toucher avec les mains, & qui rempliſſent leurs flacons au ſommet. Les Jaggas abattent l'arbre par la racine, & le laiſſent couché pendant dix ou douze jours, avant que d'en faire ſortir le vin; enſuite ils y creuſent deux trous quarrés, l'un au ſommet, l'autre au milieu, de chacun deſquels ils tirent, du matin au ſoir, une quarte de liqueur: chaque arbre fournit ainſi pendant vingt-ſix jours, deux quartes de vin, après quoi il ſe flétrit & ſeche entierement. Dans tous les lieux où ils font quelque ſéjour, ils coupent aſſez d'arbres pour ſe fournir de vin l'eſpace d'un mois. A la fin de ce terme, ils en abattent le même nombre; ainſi, dans peu de tems, ils ruinent le pays.

Ils ne s'arrêtent dans un lieu qu'auſſi long-

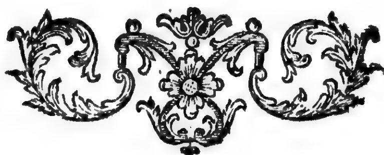
Congo.

temps qu'ils y touvent des provisions. Au temps de la moisson, ils s'établissent dans le canton le plus fertile qu'ils peuvent découvrir, pour recueillir les grains d'autrui, & faire main-basse sur les bestiaux, car ils ne plantent & ne sement jamais; ils n'entretiennent point de troupeaux, & leur subsistance est toujours le fruit de leurs rapines. Lorsqu'ils entrent dans quelque pays où ils se croient menacés d'une vigoureuse résistance, leur usage est de se retrancher pendant un ou deux mois, ils ne cessent point de harceler les habitans, & de les tenir dans des alarmes continuelles. S'ils sont attaqués, ils se tiennent sur la défensive, & laissent deux ou trois jours à l'ennemi pour épuiser sa fureur. Ensuite leur Général met, pendant la nuit, une partie de ses troupes en embuscade, à quelque distance du camp; & si l'attaque est renouvellée le lendemain, l'ennemi, pressé furieusement de deux côtés, se défend mal contre l'artifice & la force. Ils ne pensent plus alors qu'à ravager le pays.

Leurs femmes sont fécondes; mais, dans leurs marches, les Jaggas ne souffrent pas qu'elles multiplient, & leurs enfans sont ensévelis au moment qu'ils voient le jour. Ainsi, ces guerriers errans meurent ordinairement sans postérité. Ils apportent pour raison de leur conduite, qu'ils ne veulent pas

Congo.

être troublés par le soin d'élever des enfans, ni retardés dans leurs marches. Mais, s'ils prennent quelques villes, ils conservent les garçons & les filles de douze ou treize ans, comme s'ils étaient nés d'eux, tandis qu'ils tuent les peres & les meres pour les manger. Ils traînent cette jeunesse dans leurs courses, après leur avoir mis un collier, qui est la marque de leur disgrace, & que les garçons doivent porter jusqu'à ce qu'ils aient prouvé leur courage, en offrant la tête d'un ennemi au Général. La trace de leur infamie disparait alors. Le jeune-homme est déclaré *gonso*, c'est-à-dire, soldat. Rien n'a tant de force que cette espérance pour échauffer leur courage. En général, ce peuple semble être un composé de la grossiereté des Anciens peuples Nomades & de la férocité des Flibustiers.



CHAPITRE III.

Cap de Bonne-Espérance. Hottentots.

Cap de Bonne-Espérance.

Il y a peu de lieux dans le monde dont on trouve aussi souvent la description dans les relations des Voyageurs, que celle du Cap de Bonne-Espérance, parce que les vaisseaux n'ayant point d'autre route pour se rendre aux Indes Orientales, y touchent fort souvent au passage. Nous avons même des Traités particuliers sur ce fameux Cap, & sur la Nation des Hottentots, qui habite les pays voisins. Celui de *Guillaume Ten Rhyne*, est un ouvrage superficiel & rempli d'erreurs. Celui de Kolben, au contraire, est fait avec beaucoup de soin & d'exactitude. Il y découvre beaucoup de jugement. Il y a observé, avec la plus grande attention les usages, les manieres & les opinions des Hottentots. En un mot, il a mis leur Histoire dans un nouveau jour, & corrigé souvent les erreurs ou les faussetés des autres relations.

Le Cap de Bonne-Espérance, comme on l'a dit, dans le premier Livre de cet Ouvrage, fut découvert, pour la premiere fois, en 1493,

Cap de Bonne-Espérance.

sous le régne de Jean II, par Barthélemi Diaz, Amiral Portugais.

Dans la suite, il ne parait pas que le Cap ait été visité, par les Européens, jusqu'à l'année 1600, où les vaisseaux de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, qui était alors dans son enfance, commencerent à s'y arrêter dans le cours de leurs Voyages. Cependant cette Compagnie, qui s'est distinguée depuis avec tant de gloire, par son génie pour le commerce & la navigation, ne conçut pas tout-d'un-coup les avantages qu'elle pouvait tirer d'un établissement au Cap de Bonne-Espérance. Ses vaisseaux, à la vérité, continuerent d'y relâcher en allant aux Indes, ou à leur retour; mais elle ne pensa point à s'y établir avant les représentations & les instances de *Van-Ricbeck*, Chirurgien d'une flotte qui s'y était arrêtée en 1650, comme on le rapportera dans le cours de cet Article.

Hotentots.

Il n'est pas aisé de fixer au juste les dimensions du pays, qui est habité par les Hottentots. Entre plusieurs Géographes, Delisle étend ces Nations depuis le Cap de Bonne-Espérance, en remontant vers le Nord, jusqu'au-delà du Tropique du Capricorne, & leur donne de ce côté pour bornes les Royaumes de Mataman, d'Abutua & de Monomotapa; du côté de l'Est, il le représente bordé par le Monomotapa & les terres

Hotentots.

maritimes de *Zangana*, *dos Fumos*, *dos Naonetios* & de *Natal* ; au Sud & à l'Oueſt, par l'Océan. Ainſi, la région des Hottentots étant environnée de trois côtés par la mer, peut être regardée comme la pointe de la langue de terre, qui forme la partie Méridionale de l'Afrique. Sa ſituation eſt entre le vingt-deuxieme & le trente-cinquieme degré de latitude Sud.

Un peu au Sud de la Baie de Sainte-Hélène eſt celle de Saldagna, célèbre dans les relations de tous les Voyageurs, & ſur-tout dans celles des Anglais. Vingt lieues au Sud de Saldagna, on arrive à la *Baie de la Table*, qui appartient au Cap de Bonne-Eſpérance. Au-delà du Cap, du côté de l'Eſt, on trouve la Baie *Falſe*, dont la pointe Orientale forme le Cap *Falſò*. La Baie ſuivante eſt celle de *Stung*, à l'Eſt du Cap *das Agulhas*, ou des Aiguilles.

Kolben réduit les Nations des Hottentots, qui ſont contenues dans cette partie de l'Afrique, au nombre de dix-ſept, dont il rapporte les noms: les *Gungemans*, les *Kokhaquas*, les *Suſſaquas*, les *Odiquas*, les *Khirigriquas*, les grands *Namaquas* & les petits, les *Khorogauquas*, les *Kopmares*, les *Heſſaquas*, les *Souquas*, les *Dunquas*, les *Damaquas*, les *Gauros* ou les *Gauriquas*,

Hotentots.

les *Houteniquas*, les *Khamtoveres* & les *Heykoms*. Kolben ayant parcouru la plupart de ces Nations, est persuadé qu'on n'en trouverait pas beaucoup davantage.

Toutes les Nations des Hottentots sont dans l'usage de passer avec leurs huttes & leurs troupeaux d'un endroit de leur territoire à l'autre pour la commodité des pâturages. L'herbe y croît fort haute & fort épaisse; mais, lorsqu'elle commence à vieillir, ils la brûlent jusqu'à la racine, & changent de canton pour revenir dans un autre temps, qui n'est jamais fort éloigné, car les cendres engraissent beaucoup la terre, & les pluies ne manquent pas pour la rafraîchir. L'usage de brûler les herbes est établi de même entre les Hollandais du Cap. Ils creusent un fossé autour de l'espace qu'ils veulent brûler pour arrêter la communication des flammes.

Les *Khirigriquas* habitent les bords de la Baie de Sainte-Hélène. C'est une Nation nombreuse, distinguée particulierement par la force du corps & par une adresse extraordinaire à lancer la zagaye. La belle riviere de l'*Eléphant*, qui tire son nom de la multitude de ces animaux qu'on voit sur ses bords, traverse le territoire des Khirigriquas. Il est rempli de montagnes dont le sommet est couvert de beaux pâturages, comme

L E

Heykoms.
Nations,
beaucoup

ſont dans
urs trou-
à l'autre
pe y croît
elle com-
a racine,
un autre
s cendres
pluies ne
de brû-
les Hol-
utour de
: la com-

e la Baie
nbreuſe,
du corps
ancer la
qui tire
ux qu'on
oire des
dont le
comme

Tome III. Page 395. Pl. 17



Benard Direxit.

HOTTENTOTS NAMAQUAS.

D

elles le fo
Hottentots.
la bonté fu
Les vallées
fleurs d'une
mais elles
pens, entr
ferpent coı
différentes

Les *Nan*
l'une des g
Ceux-ci ha
pays voifin
different en
leurs ufages
la valeur &
refpectés d
les repréfer
qu'il ait vu
Leurs répo
peuvent m
mille homı
eft rempli
pénétrer au
les couvrer
Il n'y a dai
fontaine. I

Hottentots.

elles le font presque toutes dans le pays des Hottentots. Les terres l'emportent beaucoup pour la bonté sur celles des Sassaquas & des Odiquas. Les vallées sont ornées d'une grande variété de fleurs d'une beauté & d'une odeur extraordinaires; mais elles servent de retraite à quantité de serpens, entre lesquels on trouve le *cérafte* ou le serpent cornu. On y voit aussi des cailloux de différentes formes & de diverses couleurs.

Les *Namaquas* sont divisés en deux Nations; l'une des grands & l'autre des petits Namaquas. Ceux-ci habitent la côte. Les grands occupent le pays voisin du côté de l'Est. Ces deux peuples different entr'eux dans leur gouvernement & dans leurs usages, mais ils se ressemblent par la force, la valeur & la discrétion; ils sont également respectés de tous les autres Hottentots. Kolben les représente comme les Nègres les plus sensés qu'il ait vus dans cette région. Ils parlent peu. Leurs réponses sont courtes & méditées. Ils peuvent mettre en campagne une armée de vingt mille hommes. Le territoire des deux Nations est rempli de montagnes, où l'herbe ne peut pénétrer au travers du sable & des pierres qui les couvrent. Les vallées ne sont pas plus fertiles. Il n'y a dans tout le pays qu'un petit bois & une fontaine. La riviere de l'*Eléphant*, qui le tra-

Hotentots.

verſe, eſt la ſeule reſſource des habitans pour ſe procurer de l'eau. Les lieux qu'elle arroſe ſont la retraite d'une infinité de bêtes farouches, ſur-tout d'une ſorte de daims mouchetés qui ſont propres à ces cantons. Ils ſont moins gros que ceux de l'Europe, mais d'une légereté qui ſurpaſſe l'imagination. Leurs taches ſont jaunes & blanches. On ne les voit jamais qu'en troupeaux, & quelquefois juſqu'au nombre de mille.

Près de la fontaine des Namaquas, on trouve un rocher taillé en forme de dongeon ou de fortereſſe. On le nomme *Château de Méro*, du nom d'un Capitaine du pays, qui ſe fit un amuſement de lui donner cette forme. Mais Kolben doute qu'un Hottentot puiſſe avoir été capable d'une entrepriſe, qui demandait autant d'induſtrie que de travail, ſur-tout dans deux logemens qu'il trouva fort bien imaginés, & qui peuvent contenir un aſſez grand nombre d'hommes. En un mot, c'eſt l'ouvrage le plus précieux qui ſe trouve dans tout le pays des Hottentots.

Dapper dit que la Nation des Namaquas eſt fort nombreuſe, & leur donne une taille giganteſque. Les hommes portent une plaque d'ivoire devant leurs parties naturelles, & un cercle de la même matiere au bras, avec quantité d'anneaux de cuivre. Chacun a ſa petite ſelle de bois, gar-

nie de cordes, qui lui servent à la porter continuellement pour s'asseoir dans toutes sortes de lieux. [redacted] Hotentots.

Les Houténiquas sont bordés par les *Kamtovers* ou les *Hamtovers*, qui possédent un territoire fort beau & fort uni. Ses prairies & ses bois, qui produisent les plus grands & les plus beaux arbres de toute la région des Hottentots; l'abondance de son gibier & de toutes sortes de bêtes sauvages : enfin la multitude de ses rivieres, où l'on trouve diverses espèces de poissons d'eau douce & quelquefois de mer, entre lesquelles on voit souvent paraître la *manatée* ou la vache marine, en font un séjour également riche & agréable. Kolben apprit, par de bonnes informations, que plusieurs Européens, en traversant les bois, y avaient trouvé des cerisiers & des abricotiers chargés de fruits, sans avoir rencontré un éléphant ni un buffle, quoique ces deux espèces d'animaux soient fort communs dans tous les autres pays des Hottentots; mais il y a beaucoup d'apparence que les habitans les tuent lorsqu'ils paraissent ou les chassent de leurs limites. Une troupe de Marchands Hollandais, qui étaient venu chercher des bestiaux dans cette Province, se laisserent un jour engager dans un bois où les habitans fondirent sur eux avec leurs zagayes & leurs fleches. Ils crurent leur perte inévitable.

Hotentots.

Cependant ayant eu le bonheur de ſe rallier, avant que d'avoir reçu la moindre bleſſure, ils firent une décharge qui refroidit l'emportement de leurs ennemis, & qui les força de prendre la fuite. Le jour ſuivant, ſes hoſtilités ſe terminerent par un traité d'amitié. Un Capitaine des Kamtovers, qui ſavait quelques mots de Hollandais, ſe remit entre leurs mains avec ce diſcours: « Nous nous ſommes crus ſupérieurs à toute autre » Nation par les armes ; mais nous reconnaiſſons » que les Hollandais nous ont vaincus, & nous » nous ſoumettons à eux comme à nos maîtres. »

Les *Heykoms* ſuivent les Kamtovers au Nord-Eſt. Ils habitent un pays fort montagneux, & qui n'a de fertile que ſes vallées. Cependant il nourrit un aſſez grand nombre de beſtiaux, qui ſe trouvent fort bien de l'eau ſaumatre des rivieres & des roſeaux, qui croiſſent ſur leurs bords. On y voit auſſi beaucoup de gibier, & toutes les eſpèces de bêtes ſauvages qui ſe trouvent autour du Cap ; mais la rareté de l'eau fraîche rend la vie fort dure aux habitans, & les expoſe à de fâcheuſes extrémités. Un Officier de la garniſon du Cap étant venu les inviter au commerce, & leur propoſer un traité d'alliance avec les Hollandais, ils accepterent ſes offres ; mais, pour premiere faveur, ils lui demanderent un tambour, avec un chaudron & une poële de fer qu'ils avaient

observés dans son équipage. Ces trois présens leur devinrent fort précieux. Quelque temps après, un parti de Flibustiers, accoutumés à piller les Hottentots sous de belles apparences de commerce, leur enleverent ces instrumens chéris & quantité de bestiaux. Ils n'ont jamais perdu le souvenir de cette injure. Un Européen, qui visite leur pays, est sûr de leur entendre rappeller leur infortune & déplorer la perte de leur tambour, de leur chaudron & de leur poële. Hotentots.

Au-delà des Heykoms on trouve la *Tierra de Natal*, qui est habitée par les Caffres; Nation dont la figure & les mœurs n'ont aucune ressemblance avec celles des Hottentots.

On a remarqué que les Hollandais ne commencerent à s'établir au Cap qu'en 1650. Van-Tikbeck, Chirurgien Hollandais, revenant des Indes Orientales, avait observé que le pays était naturellement riche, & capable de culture, les habitans d'un caractere traitable, & le port sûr & commode. Il exposa ses observations devant les Directeurs de la Compagnie, qui firent équiper aussi-tôt trois vaisseaux pour une si belle entreprise, sous la conduite du même Chirurgien, après l'avoir nommé Gouverneur de ce nouvel établissement. En arrivant au Cap, Van-Tikbeck fit un traité avec les habitans, par lequel ils cédaient aux Hollandais la possession de leur pays

Hotentots.

pour la ſomme de quinze mille florins en diverſes ſortes de marchandiſes. C'eſt la premiere fois que les Européens, abordant ſur des côtes lointaines, ont pu ſe perſuader qu'un pays appartenait à ſes habitans. Il commença auſſi-tôt à s'y fortifier par la conſtruction d'un Fort quarré. Il forma, dans l'intérieur du pays, à deux lieues de la côte, un jardin qu'il enrichit des ſemences de l'Europe. La Compagnie Hollandaiſe, pour encourager cette Colonie naiſſante, offrit à tous ceux qui voudraient s'y établir, ſoixante acres de terre par tête, avec droit de propriété & d'héritage; pourvu que, dans l'eſpace de trois ans, ils ſe miſſent en état de pouvoir ſubſiſter ſans ſecours & contribuer à l'entretien de la garniſon. Elle leur accordait auſſi, à l'expiration de ce terme, la liberté de diſpoſer de leurs fonds s'ils n'étaient pas ſatisfaits de leur marché ou de la qualité du climat.

Des avantages de cette nature attirerent au Cap un grand nombre d'avanturiers. Ceux qui manquaient de beſtiaux, de grains & d'uſtenſiles, en reçurent à crédit par les avances de la Compagnie. On les pourvut auſſi de femmes, qui furent tirées des maiſons de charité & des communautés d'orphelines. Ces ſecours firent multiplier ſi promptement les fondateurs de la Colonie, que, dans l'eſpace de peu d'années, ils commencerent

mencerent

mencerent à former de nouvelles habitations au loing de la côte. Hotentots.

Le pays que les Hollandais possèdent au Cap comprend toute la côte, depuis la Baie de Saldagna, autour de la pointe méridionale de l'Afrique, jusqu'à la Baie de Nossel à l'Est, & s'étend fort loin dans l'intérieur du pays. La Compagnie, dans la vue de s'étendre à mesure que le nombre des habitans pourra croître, a jugé à propos d'acheter aussi, pour la somme de trente mille florins en marchandises, toute la terre de Natal, qui est située entre la terre de Nossel & le Mosambique. Une augmentation si considérable a rendu le Gouvernement du Cap fort important. L'ancienne possession de la Hollande, sans y comprendre la Tierra de Natal, est divisée en quatre districts : 1.° la Colonie du Cap, où sont les grands Forts & la principale Ville; 2.° celle de *Stellenboch*; 3.° celle de *Drakenstein*; 4.° celle de *Waveren*.

Les montagnes les plus remarquables de la Colonie du Cap sont celles de la *Table*, du *Lion*, du *Vent* & du *Tigre*. Les trois principales sont de la Baie de la Table. Elles environnent la vallée du même nom où la ville du Cap est située. La plus haute des trois est celle de la Table, que les Portugais nomment *Tavoa de Cabo*. Du centre de la vallée elle regarde le Sud, en s'étendant

Hotentots.

un peu au Sud-Oueſt. Kolben lui donne dix-huit cens cinquante-ſept pieds de hauteur. A quelque diſtance le ſommet paraît uni comme une table; mais ſi l'on y monte, on le trouve inégal & fort raboteux. Toute ſa maſſe, regardée de bas en haut, paraît eſcarpée, ſtérile, environnée d'un grand nombre de rochers diſperſés, & de couleur ſi variées, qu'elles reſſemblent aux taches d'une peau de tigre; mais elle eſt, en effet, d'une fertilité charmante. De tous côtés, elle offre de belles maiſons de campagne, des vignobles & des jardins, dont les principaux appartiennent à la Compagnie. L'un ſe nomme le *jardin du bois rond*, d'un beau bois de ce nom, près duquel les Gouverneurs ont une fort belle maiſon de plaiſance; l'autre *newland*, ou terre nouvelle, parce qu'il eſt nouvellement planté. Ces deux jardins ſont arroſés par quantité de ſources qui viennent de la montagne, & rapportent un revenu conſidérable à la Compagnie.

Pendant la ſaiſon ſeche, depuis le mois de Septembre juſqu'au mois de Mars, & ſouvent dans le cours des autres mois, on voit pendre au ſommet de cette montagne & de celle du Vent une nuée blanche, qu'on regarde comme la cauſe des terribles vents Sud-Eſt qui ſe font ſentir au Cap. Lorſque les Matelots apperçoivent cette nuée, ils diſent, comme en proverbe: *la*

table est couverte, ou *la nappe est sur la table*. Aussi-tôt ils se mettent en mouvement pour le travail.

Hotentots.

La montagne du Lion, qui n'est séparée de la Table que par une petite descente, regarde l'Ouest du centre de la vallée, en s'étendant au Nord; elle est arrosée par l'Océan. Quelques-uns prétendent qu'elle a tiré son nom de la multitude de lions auxquels elle servait autrefois de retraite. D'autres le tirent de sa forme, qui représente, du côté de la mer, un lion couché, & la tête levée, comme s'il guettait sa proie. La tête & les pieds de devant regardent le Sud-Ouest, & le derriere est tourné à l'Est. Dans l'intervalle, qui est entre cette montagne & celle de la Table, on a bâti une cabane, où deux hommes font la garde pour donner avis à la Forteresse du Cap de l'approche des vaisseaux. Du sommet de la montagne du Lion, qui est si escarpé qu'on est obligé de faire une partie du chemin avec des échelles de corde, on peut découvrir en mer le plus petit bâtiment à douze lieues de distance. Aussi-tôt que l'un des deux Gardes apperçoit un vaisseau, de ce poste il avertit l'autre par le mouvement d'un bâton, & celui-ci donne le même avis à la Forteresse en tirant une petite pièce de canon, & déployant le pavillon de la Compagnie. S'il paraît plus d'un vaisseau, il tire pour chacun,

Hotentots.

& présente autant de fois le pavillon. Le bruit de la pièce va jusqu'au Fort lorsque le vent est favorable ; & pour peu que le temps soit clair, le pavillon n'est pas vu moins aisément. D'un autre côté, on donne les mêmes signaux de l'Isle de Robin à la vue du moindre vaisseau de quelque Nation qu'il puisse être. Cette Isle est située à l'embouchure du port, à trois lieues de la ville du Cap.

La montagne du *Vent*, que les gens de mer ont nommée la montagne du Diable, n'est séparée de celle du Lion que par une fente. Elle doit vraisemblablement ces deux noms aux vents Sud-Est, qui sont annoncés par la nuée blanche dont on vient de parler. Ces terribles vents sortent de cette nuée, comme de l'ouverture d'un sac, avec une si furieuse violence, qu'ils renversent les maisons & causent mille dommages aux vaisseaux qui sont dans le port, sans épargner davantage les fruits & les moissons. La montagne est moins haute & moins large que celle de la Table & du Lion, mais elle s'étend jusqu'au bord de la mer. Elles forment ensemble un demi-cercle, qui renferme la vallée de la Table. Dans l'éloignement, on prendrait la montagne du Vent pour un lieu tout-à-fait stérile, quoiqu'elle soit remplie d'excellens pâturages. La vue s'étend de-là jusqu'à la riviere de Sel, aux montagnes du Tigre & aux déserts voisins.

Hotentots.

Les montagnes du Tigre, qui tirent ce nom de la variété de leurs couleurs & de leur ressemblance avec la peau du tigre, ont environ huit lieues de circonférence. La plus éloignée du Cap en est à quatre lieues. Elles passent pour les plus fertiles de cet établissement, & cet avantage leur vient de la fiente des daims qui s'y retirent en abondance. On y compte vingt-deux belles métairies, toutes bien bâties. Elles sont cultivées dans toute leur étendue, à la réserve d'un petit canton que le Gouverneur ne veut pas louer, par considération pour les habitans, qui en tirent de l'eau dans les temps de secheresse. Un habitant doit avoir plus de mille brebis & deux ou trois cens gros bestiaux pour être regardé comme un homme aisé ; & l'Auteur en vit un grand nombre qui en avaient quatre ou cinq fois davantage.

La Colonie du Cap est arrosée par quelques rivieres également agréables & commodes. On a nommé la principale *riviere de Sel*, parce que les eaux de son embouchure se sentent du voisinage de la mer ; mais, plus loin de la côte, elle est fraîche, claire & saine. Après avoir tiré sa source du sommet de la montagne de la Table, elle vient se perdre dans la Baie du même nom. Dans son cours, elle reçoit plusieurs ruisseaux. Elle arrose un grand nombre de belles terres, de

Hotentots.

champs à bled, de jardins, de vignobles & particulierement le beau jardin de la Compagnie qu'on a déjà nommé, & celui de Van-Rikbeck, qui sont très-bien fournis de la plupart des arbres de l'Europe.

Derriere les monts de pierre ou les rochers de la Baie de la Table, on trouve quantité de belles sources, qui arrosent abondamment les terres voisines.

La ville du Cap s'étend depuis la mer jusqu'à la vallée; elle est grande & réguliere, divisée en plusieurs rues spacieuses, & composée de deux cens maisons avec des cours & des jardins; ses édifices sont de brique, mais la plupart d'un seul étage, par précaution contre les vents d'Est, qui les incommodent beaucoup, toutes basses qu'elles sont, &, par la même raison, les toits sont de chaume. L'Eglise, qui est bâtie de pierre, est simple, mais belle, blanchie au-dehors & couverte aussi de chaume. Vis-à-vis est l'hôpital, grand bâtiment régulier, qui peut recevoir plusieurs centaines de malades.

La forteresse où le Gouverneur fait sa résidence, est un édifice majestueux, fort & de grande étendue, fourni de toutes sortes de commodités pour la garnison. Elle commande non-seulement la Baie, mais encore tout le pays circonvoisin. Les Officiers de la Compagnie y ont leur logement, &

l'on y entretient constamment une garnison considérable.

Hottentots.

Près de la montagne du Buisson, s'éleve une belle maison de campagne, nommée *Constantia*, que le Gouverneur Vanderstel fit bâtir sous le nom de sa femme, quoiqu'il n'eût pu lui inspirer assez de complaisance pour l'accompagner en Afrique. Des fenêtres de face, la vue est charmante sur les prairies, sur les jardins & les autres maisons de plaisance des Bourgeois du Cap. Elle s'étend aussi sur la vallée de la Table & sur celle des Buffles, où la Compagnie faisait tuer autrefois ses bestiaux. C'est de ce nom de *Constantia*, que vient celui du vin de Constance, que l'on donne souvent aux vins du Cap.

Un ruisseau, qui tombe de la montagne de la Table, fait tourner, au pied de cette montagne, un moulin qui appartient à la Compagnie. Il est conduit de-là, par de grands tuyaux, jusqu'à l'esplanade qui est entre la Ville & la forteresse, où il fournit une eau délicieuse à ces deux places, avec le secours des pompes; au-delà, il va se décharger dans le Fort, assez près de la forteresse.

La Hollande Hottentote est, sans contredit, la plus fertile, la plus commode, & la plus agréable partie de la Colonie Stellenboch. Le même Vanderstel tirait un immense profit des vastes campagnes, des vignobles & des jardins qu'il possé-

Hotentots.

dait dans ce canton. Le nombre de ses grands bestiaux montait à douze cens, & celui de ses moutons à vingt mille. Il s'était mis en possession d'environ soixante-dix lieues de pays, à l'Est, du côté de la *Tierra de Natal*, où il faisait multiplier ces légions d'animaux.

Le quartier de *Stellenboch* est à-peu-près de la même étendue que la Hollande des Hottentots, & n'a pas moins de fertilité & d'agrément. Il est comme environné de montagnes qui portent son nom, & qui sont beaucoup plus hautes que toutes celles des cantons voisins.

Le quartier où la division de la *Botellerie*, forme la partie la plus Septentrionale de la Colonie.

L'eau de pluie, qui forme, pendant l'été, de petits lacs & des fossés, devient saumâtre & presqu'aussi salée que l'eau de la mer; lorsqu'il n'en tombe point d'autre pour la rafraîchir. Cependant les habitans sont souvent dans la nécessité de s'en servir. Le bois de chauffage n'y est pas plus commun que l'eau fraîche. On ne trouve point de bois dans ce pays, que des buissons & des ronces. Cependant les habitans de la Colonie étaient convenus, avec la Compagnie, de planter des arbres dans une certaine étendue de terre, sous peine de voir leurs biens confisqués; mais ils n'ont jamais pensé à l'observation de cet article.

Hotentots.

La Compagnie a pris soin elle-même d'y faire planter un grand nombre de chênes, qui sont dans un état florissant. Pour les conserver, il a fallu porter une loi, qui condamne au fouet par la main du boureau, ceux qui en abattront une branche sans y être autorisés par une permission formelle.

On rapporte l'origine de la Colonie de Drakenstein à l'année 1675, sous le Gouvernement de Simon Vanderstel. Les Etats-Généraux ayant recommandé les Protestans François réfugiés en Hollande, aux soins & à la protection de la Compagnie des Indes, elle en fit transporter un grand nombre au Cap & dans ses autres Colonies. Celle du Cap étant déjà bien fournie d'Habitãns, Vanderstel accorda des terres aux Réfugiés, dans le canton de Drakenstein. Cependant ils ne furent pas les premiers qui s'y établirent. Certains Artisans & d'autres ouvriers, la plupart d'extraction Allemande, qui avaient rempli leur temps au service de la Compagnie, y avaient déjà formé diverses plantations. Mais aujourd'hui la plupart des habitans descendent de ces premiers Français.

La premiere partie de Drakenstein est extrêmement fertile, quoique montagneuse & remplie de pierres. L'air y est serein & favorable à la santé; l'eau bonne & bien distribuée. Pendant les mois de Juin & de Juillet, les montagnes de cette

Colonie, comme la plupart des autres aux environs du Cap, ſont couvertes de neige & de grêle, qui continuent juſqu'au milieu du mois d'Août, & quelquefois juſqu'au mois de Septembre, où le dégel fournit de l'eau à tous les canaux du pays.

Le quartier qui ſe nomme *les vingt-quatre Rivieres*, du nombre des ruiſſeaux dont il eſt arroſé, eſt éloigné d'une journée, au Nord, du Château de Rikbeck. Comme les pâturages y ſont fort bons, il eſt rempli de beſtiaux & fort bien habité. Mais on n'y a point encore accordé des terres en propriété; les habitans ne s'y étant établis qu'avec des permiſſions, ils ſont obligés de les faire renouveller tous les ſix mois. De-là vient que, s'embarraſſant peu de bâtir, leurs maiſons reſſemblent à des huttes de bergers. Il ne leur eſt même permis de cultiver qu'autant de terrain qu'il en faut pour leur ſubſiſtance. Cependant il eſt ſi fertile, que le bled rend vingt-cinq ou trente pour un, & quelquefois davantage.

Ce quartier étant ſans moulin, les habitans font moudre leur bled par les Nègres, dans de petits moulins à bras, ſemblables aux moulins à café. Ils les clouent contre un mur, avec un ſac au-deſſous, pour recevoir la farine, qu'on emploie telle qu'elle ſort du moulin; c'eſt-à-dire, ſans la ſéparer du ſon. Cette maniere de moudre eſt extrêmement pénible.

Hotentots.

Les montagnes de Miel ſont éloignées d'une journée des vingt-quatre Rivieres. Elles tirent leur nom de la quantité de miel que les abeilles y laiſſent dans les fentes. La chaleur du Soleil le fait fondre avec la cire & couler en abondance. Mais les Hottentots ont à monter beaucoup, & par des chemins fort dangereux, pour le recueillir. Ils le mettent dans des ſacs de cuir, dont le poil eſt tourné en-dehors, & le vendent ainſi aux Européens pour un peu de tabac & d'eau-de-vie, ou pour quelques bijoux de verre ou de cuivre.

Les Blancs ſont en petit nombre dans ces montagnes, & n'ont point d'autre exercice que le ſoin de leurs troupeaux. Leur établiſſement s'eſt fait comme ceux des vingt-quatre Rivieres, avec des permiſſions qui peuvent être révoquées, & celle de cultiver les terres ne leur eſt accordée qu'aux mêmes conditions; mais la pareſſe, vice favori des Hottentots, eſt devenue pour eux ſi contagieuſe, qu'ils n'uſent point de cette liberté. Ils ne plantent & ne ſement rien. Ils n'achetent même aucune ſorte de bled, & ne connaiſſent point l'uſage du pain. Leur méthode eſt de manger la chair avec la chair; c'eſt-à-dire, une pièce de bœuf, ou de mouton, avec une pièce de venaiſon, fumée ou ſalée. Leur boiſſon n'eſt que de l'eau, du lait & de la biere de miel. Cette

Hotentots.

nourriture est si favorable à leur santé, qu'ils ne connaissent presqu'aucune maladie.

Une journée au-delà des montagnes de Miel, c'est-à-dire, à huit journées du Cap, on trouve les montagnes *du Piquet*, qui paraissent avoir tiré leur nom de la passion que les premiers Habitans avaient pour ce jeu. Ils y jouaient au pied de la montagne, depuis le matin jusqu'au soir. Aussi les habitans d'aujourd'hui, qui sont en petit nombre, se bornent-ils au soin de leurs bestiaux, qu'ils vendent au Cap, comme ceux des montagnes de Miel.

Les Hottentots sont mêlés avec les Européens de ces quartiers, & vivent avec eux en bonne intelligence. Cependant, le bruit s'étant répandu qu'ils avaient menacé d'enlever les troupeaux, on y fit marcher cinquante Soldats, avec une centaine de Bourgeois des Colonies de Stellenboch & de Drakenstein, qui eurent bientôt terminé tous les différends.

L'établissement de la Colonie de *Waveren*, qui porte le nom de *Quartier Waveren*, fut commencé en 1701, sous l'administration de Guillaume Vanderstel. Il lui donna ce nom à l'honneur de l'illustre & riche famille Van-Waren, d'Amsterdam, à laquelle il était allié. Cette contrée se nommait auparavant *Sable-rouge*, d'une montagne qui produit du sable de cette couleur, & qui la

ſépare de la Colonie de Drakenſtein. Elle eſt ſituée à vingt-cinq ou trente milles du Cap, & les Hollandais n'ont pas d'établiſſement plus loin du côté de l'Eſt. Comme c'eſt la plus récente de leurs Colonies, elle n'a point encore de limites aſſignées. Les terres qui la forment ſont environnées de montagnes, qui n'ont point encore de nom. La multiplication des habitans y eſt ſi prompte, qu'on ſe promet de voir bientôt le pays peuplé.

Hotentots.

La Compagnie Hollandaiſe pouſſe fort loin l'indulgence & la générosité pour les nouveaux habitans qui commencent à s'établir. Non-ſeulement elle leur fournit des uſtenſiles & des inſtrumens pour leur entrepriſe; mais, lorſque les terres produiſent peu, & que le Laboureur paraît pauvre, elle lui remet la taxe du dixieme, juſqu'à ce qu'il ſoit en état d'y ſatisfaire. Si le feu ou quelqu'autre accident ruine les édifices, elle fournit des matériaux pour rebâtir, & charge ſes propres ouvriers de contribuer au travail.

Toutes les Nations des Hottentots vivent dans une alliance conſtante avec les Hollandais, & ſont également forcées de les reſpecter par la terreur de leurs armes & par la ſageſſe de leur Gouvernement. Cette bonne intelligence eſt entretenue par des députations annuelles de la plupart de ces Nations, qui apportent des préſens de beſtiaux au

Hotentots.

Gouverneur du Cap. Il les reçoit civilement, il leur offre à son tour, ce qu'il juge de plus conforme à leur goût. Cette conduite lui donne tant d'ascendant sur tous ces Barbares, qu'il est le Juge ordinaire de tous leurs différends, avec plus d'autorité que s'il était Roi du pays.

Avant ce traité d'alliance, les hostilités étaient assez fréquentes entre les Hottentots & les Colonies. Dapper nous apprend qu'en 1659, les Capmans disputaient aux Hollandais la propriété de quelques terres voisines du Cap, & s'efforcerent de les en chasser. Ils alléguaient, en leur faveur, une possession immémoriale. Pendant cette querelle, ils tuerent quantité de Hollandais, ils enleverent leurs bestiaux, avec une attention continuelle à choisir, pour le combat, un temps de pluie & de brouillards, parce qu'ils avaient remarqué que les armes à feu étaient alors moins redoutables. Ils avaient pour Chefs deux Hottentots braves & expérimentés, dont l'un se nommoit *Garañinga*, & l'autre *Nomoa*. Les Hollandais donnaient au second le nom de *Doman*. Il avait passé cinq ou six ans à Batavia; & depuis son retour au Cap, il avait vêcu long-temps parmi eux vêtu à la maniere de l'Europe. Mais, ayant rejoint les Hottentots de sa Nation, il leur avait découvert les intentions des Hollandais, il leur avait appris à se servir de leurs armes; &, sous ces

deux guides, ils n'entreprirent presque rien sans succès. Hotentots.

La guerre durait depuis trois mois, lorsqu'un jour au matin, dans le cours du mois d'Août, cinq Hottentots conduits par Doman, sortirent pour exercer leurs pillages. Ils commencerent par enlever quelques bestiaux; mais, se voyant poursuivis par cinq Cavaliers Hollandais, ils firent face avec beaucoup de fermeté, & blesserent trois de leurs ennemis. Enfin les Hollandais en tuerent deux & blesserent mortellement le troisieme. Doman & le seul compagnon qui lui restait, sauterent dans la riviere pour s'échapper à la nage.

Celui qui demeurait blessé, avait eu la gorge percée d'un coup de balle, & une jambe cassée, sans compter une profonde blessure à la tête. Il fut transporté au Fort; on lui demanda quels étaient les motifs de sa Nation pour déclarer la guerre aux Hollandais, & pour employer contre eux le fer & le feu. Quoiqu'il ressentît de vives douleurs, il fit lui-même diverses questions en forme de réponse: « Pourquoi, dit-il aux »Hollandais, avez-vous semé & planté nos »terres? Pourquoi les employez-vous à nourrir »vos troupeaux, & nous ôtez-vous ainsi notre »propre nourriture? » Il ajouta que sa Nation faisait la guerre pour tirer vengeance des injures

Hotentots.

qu'elle avait reçues ; qu'elle ne pouvait voir sans indignation, non-seulement qu'il ne lui fût pas permis d'approcher des pâturages dont elle avait été si long-temps en possession, après y avoir reçu les Hollandais par un simple mouvement de complaisance, mais que son pays fut usurpé & partagé entre les ravisseurs, sans qu'ils se crussent obligés à la moindre reconnaissance. Qu'auraient fait les Hollandais, s'ils eussent été traités de même ? Il en concluait, que le soin qu'ils apportaient à se fortifier, n'avait pour but que de réduire par degrés les Hottentots à l'esclavage. On lui répliqua que sa Nation ayant perdu son pays par la guerre, elle ne devait rien espérer ni de la paix ni des hostilités pour s'y rétablir. C'est alléguer clairement le droit du plus fort; &, d'après ce raisonnement, toutes les questions faites au Hottentot étaient fort déplacées.

Ce Nègre se nommait *Epkamma*. Il mourut le sixieme jour. Dans ses derniers discours, il dit aux Hollandais qu'il n'était qu'un Hottentot du commun ; mais qu'il leur conseillait de s'adresser à *Gogasoa*, Chef de sa Nation, & de l'inviter à venir au Fort pour traiter avec lui, & faire rendre à chacun, autant qu'il était possible, ce qui lui appartenait, comme le seul moyen de prévenir quantité de nouveaux désastres.

Ce conseil

Hotentots.

Ce conseil parut si sage, que le Commandant Hollandais députa deux ou trois de ses gens au Prince Gogasoa, & lui fit proposer de venir traiter de la paix dans le Fort. Mais cette démarche fut inutile. La guerre continua furieusement, malgré toutes les précautions des Hollandais, leurs bestiaux furent enlevés, presqu'à la vue du Fort, avec tant de promptitude & d'audace, qu'ils ne trouverent aucun moyen d'y remédier. La haine s'exerça ainsi pendant près d'une année; mais cette querelle fut enfin terminée par un heureux événement Un Hottentot de quelque distinction, nommé *Herry* par les Hollandais, & *Kamsemoga* par ses Compatriotes, ayant été banni pour quelque crime, dans l'Isle de Cohey, se mit dans un mauvais canot, après avoir passé trois mois au milieu de son exil; &, suivi d'un seul de ses compagnons, il regagna le continent. Le Gouverneur Hollandais, qui apprit l'évasion de deux hommes, les fit chercher aussi-tôt par quelques-uns de ses gens. Leur canot fut trouvé à trente milles du Fort; mais les Hollandais ne rapporterent point d'autre éclaircissement. Au mois de Février 1660, on fut surpris de voir entrer volontairement dans le Fort, *Herry*, accompagné d'un Chef Hottentot, nommé *Khery*, & de quantité d'autres Hottentots sans armes. Ils amenaient avec eux treize bestiaux gras, qu'ils prierent

Hotentots.

les Hollandais de recevoir comme un témoignage d'amitié, en leur demandant que l'ancienne correspondance fût rétablie. Le Commandant du Fort accepta ce présent ; & la confiance commençant à renaître, on convint que les Hollandais auraient la liberté de cultiver les terres, aux environs du Fort, dans l'espace de trois heures de marche, mais à condition qu'ils ne s'étendissent pas plus loin. Pour ratifier cette convention, les Hottentots furent traités dans le Fort avec du pain, du tabac & de l'eau-de-vie.

Peu de temps après, Gogasoa, Général des Gorinhaiquas, ou des *Capmans*, vint au Fort avec Khéry, & confirma ce traité.

En 1614, le Capitaine Dowton mit à terre, au Cap, un Hottentot, nommé *Kori*, qui avait été mené en Angleterre l'année d'auparavant, avec un Nègre de la même Nation, qui était mort dans le voyage. Cet Africain avait été bien traité par le Chevalier Thomas Smith, Gouverneur de la Compagnie des Indes Orientales ; mais toutes ses caresses & des armes de cuivre, dont on lui avait fait présent, ne l'avaient point empêché de soupirer continuellement dans l'impatience de revoir sa patrie. La Compagnie ayant consenti à le renvoyer, il ne fut pas plutôt descendu au rivage, qu'il jetta ses

habits pour rentrer dans sa condition naturelle. Hottentots.
Cependant la reconnaissance le rendit toujours fort officieux pour les vaisseaux Anglais qui aborderent au Cap.

Hottentot paraît être l'ancien nom de tous ces peuples ; car ils n'en connaissent point d'autre. Leur origine est fort obscure & fort incertaine. Ils racontent que leurs premiers peres sont entrés dans leur pays par une porte ou par une fenêtre ; que le nom de l'homme était *Noh* & celui de la femme *Hingnoh* ; qu'ils furent envoyés par Tikquoa, c'est-à-dire par Dieu même, & qu'ils communiquerent à leurs enfans l'art de nourrir des bestiaux avec quantité d'autres connaissances. Ces prétendues connaissances sont donc bien diminuées.

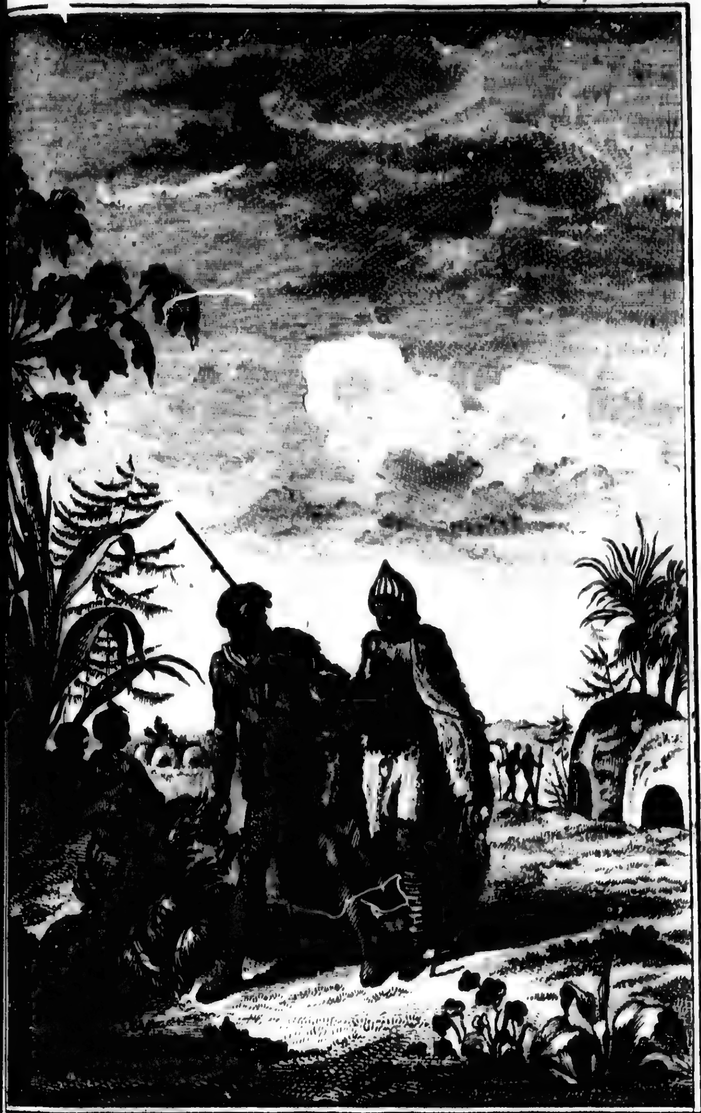
Les enfans des Hottentots apportent au monde une couleur d'olive luisante, qui se ternit dans la suite par l'habitude qu'ils ont de se graisser, mais qui ne laisse pas de s'appercevoir, avec quelque soin qu'ils la déguisent. La plus grande partie des hommes ont cinq ou six pieds de hauteur. Les deux sexes sont bien proportionnés dans leur taille. Ils ressemblent aux Nègres par la grandeur des yeux, la platitude du nez & l'épaisseur des lèvres ; avec cette différence qu'on emploie l'art pour leur applatir le nez dans leur enfance. Leur chevelure est semblable à celle des Nègres, c'est-

Hotentots.

à-dire, courte & laineuse. Les hommes ont les pieds gros & larges. Les femmes les ont petits & délicats. Elles ont au-dessus des parties naturelles une excrescence calleuse, qui sert comme de voile pour les couvrir. L'usage de se couper les ongles soit des pieds soit des mains, n'est connu ni de l'un ni de l'autre sexe. On voit fort peu de Hottentots tortus ou difformes. Ils sont robustes, agiles & d'une légereté surprenante. Un cavalier bien monté suit à peine le pas d'un Hottentot. C'est par cette raison que les Gouverneurs Hollandais du Cap entretiennent constamment une troupe de cavalerie pour les occasions où la nécessité oblige de les poursuivre. Ils sont tous chasseurs, & d'une habileté si singuliere dans l'usage de leurs zagayes, de leurs fleches & de leurs *kirris*, ou de leurs bâtons de *rakkum*, qu'avec leurs zagayes ils parent un coup de fleche & de pierre.

Le vice favori des Hottentots est la paresse. Cette passion domine également leur corps & leur esprit. Le raisonnement est pour eux un travail, & le travail leur paraît le plus grand de tous les maux. Quoiqu'ils aient sans cesse devant les yeux le plaisir & l'avantage qu'on tire de l'industrie, il n'y a que l'extrême nécessité qui puisse les réduire au travail. La contrainte ne leur cause pas moins d'horreur, c'est-à-dire,


Benard Direxit
Homme et 1



Benard Direxit

Homme et Femme Hottentots, tirés d'après Nature.

que ſi la néc
dociles, ſou
avoir aſſez f
ſens, ils de
prieres & d
faire ſurmon
vice des Ho
donne de l
juſqu'à ne p
qu'à ce qu'i
juſqu'à ce q
ne ſont pas
excès d'inte
temps à s'en
elles pouſſe
paſſion déſo
pas qu'on n
elles n'y tou
formelle ; e
gueres dans
tie n'eſt poin
d'une foule
en Europe
nence. Ses p
qui finiſſent

On leur
bleſſe la Na
culierement

que si la nécessité les force de travailler, ils sont dociles, soumis & fidèles ; mais, lorsqu'ils croient avoir assez fait pour satisfaire à leurs besoins présens, ils deviennent sourds à toutes sortes de prieres & d'instances, & rien n'a la force de leur faire surmonter leur indolence naturelle. Un autre vice des Hottentots est l'ivrognerie. Qu'on leur donne de l'eau-de-vie & du tabac, ils boiront jusqu'à ne pouvoir se soutenir, ils fumeront jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus voir, ils hurleront jusqu'à ce qu'ils aient perdu la voix. Les femmes ne sont pas moins livrées que les hommes à cet excès d'intempérance ; mais elles sont plus longtemps à s'enivrer, & dans les vapeurs de l'ivresse, elles poussent la folie jusqu'au transport. Cette passion désordonnée pour les liqueurs, n'empêche pas qu'on ne puisse en confier à leur garde ; car elles n'y toucheront jamais sans une permission formelle ; exemple de fidélité qu'on ne trouvera gueres dans tout autre pays. D'ailleurs l'ivrognerie n'est point accompagnée, parmi les Hottentots, d'une foule d'autres vices qui en sont inséparables en Europe, tels que l'immodestie & l'incontinence. Ses plus fâcheux excès sont leurs querelles, qui finissent quelquefois par des coups.

Hottentots.

On leur reproche, avec raison, un usage qui blesse la Nature, & qui semble appartenir particulierement à leur Nation. Après la cérémonie qui

Hottentots.

constitue les Hottentots dans la qualité d'homme, ils peuvent, sans scandale, maltraiter & battre leurs meres. C'est un honneur pour eux de ne les pas ménager ; &, loin de s'en plaindre, les femmes approuvent elles-mêmes cette insolence. Si l'on entreprend de faire sentir aux anciens l'absurdité d'une si odieuse pratique, ils croient résoudre la difficulté en répondant que c'est l'usage des Hottentots.

La coutume d'immoler leurs enfans & leurs vieillards doit paraître encore plus barbare, mais elle n'est pas plus propre aux Hottentots qu'à d'autres Nations de l'Afrique & de l'Asie, sans en excepter les Chinois & les Japonois. Sur la premiere de ces deux barbaries, les Hottentots n'assignent que l'usage pour leur justification ; mais, s'il est question de leurs vieillards, ils prétendent que c'est un acte d'humanité ; & qu'à cet âge il vaut bien mieux sortir des miseres de la vie par la main de ses amis & de ses parens, que de mourir de faim dans une hutte ou de devenir la proie des bêtes farouches.

Au reste, leurs vertus paraissent surpasser leurs vices ; ce sont la bienveillance, l'amitié & l'hospitalité. Les Hottentots ne respirent que la bonté & l'envie de s'obliger mutuellement. Ils en cherchent continuellement l'occasion. Un autre implore-t-il leur assistance ? Ils courent pour l'ac-

corder. Leur demande-t-on leur avis ? Ils le donnent ſincerement. Voient-ils quelqu'un dans le beſoin ? Ils ſe retranchent tout pour le ſecourir. Un plaiſir des plus ſenſibles pour les Hottentots eſt celui de donner.

Hotentots.

A l'égard de l'hoſpitalité, ils étendent cette vertu juſqu'aux Européens étrangers. En voyageant autour du Cap, on eſt sûr d'un accueil ouvert & careſſant dans tous les villages où l'on ſe préſente. Enfin la bonté des Hottentots, leur intégrité, leur amour pour la juſtice & leur chaſteté, ſont des vertus que peu de Nations poſſédent au même degré. On en voit beaucoup qui refuſent d'embraſſer le Chriſtianiſme, par la ſeule raiſon qu'ils voient régner parmi les Chrétiens l'avarice, l'envie, l'injuſtice & la luxure.

Le langage des Hottentots eſt dur & peu articulé. Un ſeul mot ſignifie pluſieurs choſes, & leur prononciation eſt accompagnée de tant de vibrations, de tours & d'inflexions de langue, qu'elle ne paraît qu'un bégayement aux oreilles des étrangers. Pour exprimer les eſpèces particulieres d'oiſeaux, ils joignent une épithete au mot *kourkour*, qui ſignifie, dans leur langue, oiſeau en général. Ainſi, pour déſigner un oiſeau de riviere, ils diſent *kamma kourkour*. Kolben juge qu'il eſt fort difficile, & peut-être impoſſible pour un étranger, d'apprendre jamais leur

Hotentots.

langue ; &, par la même raiſon, quoiqu'ils apprennent facilement le Français & le Hollandais, ils le prononcent ſi mal, qu'ils ne parviennent jamais à ſe faire bien entendre. On croit devoir joindre quelques mots Hottentots que *Juneker* a publiés dans la Vie de Ludolf.





VOCABULAIRE HOTTENTOT.

Hotentots.

HOTTENTOT.	FRANÇAIS.
KHANNA,	Mouton.
Dukatore,	Canard.
Kgou,	Oie.
Kamma,	Eau & liqueur.
Bunqvaa ou ay;	Arbre.
Quayha,	Ane.
Knomm,	Entendre.
Nouou,	Oreilles.
Kockan,	Oiſeau nommé norhan.
Quaqua,	Faiſan.
Kirri,	Bâton.
Tkaka,	Baleine.
Nombba;	La barbe.
Herri,	Bêtes en général.
Kaa,	Boire.
Knabou;	Fuſil de chaſſe.
Duriè-ſa ou bubaa.	Bœuf.
Quara-ho,	Taureau ſauvage.
Heka-kao,	Bœuf de charge.
Oua ou ounequa.	Les bras.
Oun-vi,	Beurre.
Quien-.kha;	Tomber.
Houreo,	Chien-marin.
Likhani,	Chien.
Bikgua,	La tête.

Hotentots.

HOTTENTOT.	FRANÇAIS.
Kouquequa,	Capitaine.
T-kamma,	Cerf.
Quao,	Le col.
Kouquil,	Pigeon.
Quan,	Le cœur.
Athúri,	Demain.
Kgoyes,	Daim.
Kou,	Dent.
Tikquoa,	Dieu.
Gounia-Tikquoa,	Dieu des Dieux.
Kham-ouna,	Le diable.
K'omma,	Maiſon.
Koaa,	Chat.
Konkuri,	Fer.
Koo,	Fils.
Kummo,	Ruiſſeau.
Konkekerey,	Poule.
Tika,	Herbe.
Koetſire,	Mot ſcandaleux.
Thoukou,	Nuit obſcure.
Tkoumo,	Riz.
Koamqua,	La bouche.
Khou,	Paon.
Gona,	Garçon.
Gots,	Fille.
Tha-Avoklou,	Poudre à tirer.
Khoa kamma,	Singe, babouin.
Kuanebou, ou theuhouou,	Etoile.
Kan-kamma,	La terre.
Mu,	Œil.

Hotentots.

HOTTENTOT.	FRANÇAIS.
Tguaſſouou ou kqvuſſonc,	Tigre.
Thouou, ou haakhouou,	Vache marine.
Tkaa,	Vallée.
Khomma,	Le ventre.
Toya,	Le vent.
Toka,	Loup.
Goudi,	Mouton.





NOMBRES DES HOTTENTOTS:

Hotentots.

HOTTENTOT.	FRANÇAIS.
QKUI,	Un.
K'kam,	Deux.
K'ounna,	Trois.
Hakka,	Quatre.
Kóo,	Cinq.
Nanni,	Six.
Honko,	Sept.
Khiſſi,	Huit.
K'heſſi,	Neuf.
Ghiſſi,	Dix.

Les nombres des Hottentots ſe réduiſent à dix. Lorſqu'ils les ont finis, ils reviennent à l'unité, & recommencent à compter dix. Après avoir compté dix fois dix, ils prononcent deux fois le mot dix, qui ſignifie cent quand il eſt ainſi redoublé. Ils continuent de même juſqu'à dix fois dix, dix, c'eſt-à-dire mille; & recommencent trois fois le même mot, c'eſt-à-dire dix, dix, dix: enſuite quatre fois, cinq fois, &c.

L'habillement des Hottentots eſt ſingulier. Les

hommes se couvrent le tronc du corps d'une mante ouverte ou fermée, suivant la saison. Les mantes, qu'ils appellent *krosses*, sont composées, pour les riches, de peaux de tigres ou de chats sauvages. Celles du peuple ne sont que de peaux de mouton, dont le côté laineux se tourne en-dehors pendant l'été. Elles leur servent de matelas pendant la nuit, & de drap mortuaire dans leur sépulture. Hotentots.

Pendant les chaleurs, tous les Hottentots vont tête nue, ou du moins sans autre couverture que leur enduit de suif & de graisse. Ils en chargent tous les jours leur chevelure, sans prendre jamais soin de la nettoyer, ce qui forme une croûte ou un bonnet de mortier noir. Ils prétendent que ce mastic leur rafraîchit la tête. En hiver, ils portent une calotte de peau de chat sauvage ou de mouton, soutenue par deux cordons, dont l'un fait deux fois le tour de la tête & vient se lier avec l'autre sous le menton. Ils se servent aussi de ces calottes dans les temps de pluies.

Les Hottentots ont toujours le visage & le col nuds. Ils suspendent à leur cou un petit sac qui contient leur couteau, s'ils sont assez riches pour s'en procurer un, leur pipe, leur tabac & le *dakka*, petit bâton brûlé par les deux bouts, qu'ils portent comme un préservatif contre les sortiléges. Ces petits sacs, ou ces bourses, sont

Hotentots.

composés souvent des vieux gands de peau qu'ils obtiennent des Européens.

Comme leurs krosses sont le plus souvent ouverts, on leur voit l'estomac & le ventre nuds jusqu'aux parties naturelles, qu'ils couvrent ordinairement d'une peau de chat dont le poil est extérieur. Ils ont les jambes nues, excepté lorsqu'ils gardent leurs bestiaux, car ils les couvrent alors d'une espèce de bas ou de bottes de cuir. S'ils ont une riviere à passer, ils portent des espèces de sandales de cuir de bœuf ou d'éléphant, taillées d'une seule pièce, & liées avec des courroies.

Dans leurs voyages, les Hottentots portent deux verges de fer ou de bois d'olive, qu'ils nomment *kirris* ou *rakkum.* La longueur du kirri est d'environ trois pieds, & son épaisseur d'un pouce. Il est sans pointe par les deux bouts: c'est leur arme défensive. Mais le rakkum est pointu d'un côté, & peut passer pour une sorte de dard, qu'ils lancent avec une adresse admirable. Jamais ils ne manquent leur but. C'est l'arme qu'ils emploient à la chasse.

La différence de l'habillement pour les femmes, consiste dans l'habitude qu'elles ont de porter des bonnets, qui s'élèvent spiralement en pointe sur le haut de la tête, au-lieu que ceux des hommes sont contigus à la peau comme une

véritable calotte. Les femmes portent auſſi deux kroſſes, ou deux mantes, qui ne ſont jamais fermées pardevant ; de ſorte qu'elles n'ont la peau cachée que par un ſac de cuir, qu'elles ne quittent ni dans l'intérieur de leurs maiſons ni dehors, & qui leur ſert à renfermer leurs alimens, leur dakka, leur tabac & leur pipe. Elles ſe couvrent les parties naturelles d'une eſpèce de tablier, nommé *kutkros*, qui eſt toujours de peau de mouton, ſans laine, & beaucoup plus grand que le kutkros des hommes, mais lié de la même maniere. Elles en ont un plus petit qui leur couvre le derriere.

Hotentots.

Les Hottentots ſont paſſionnés pour les ornemens de tête. Ils ont pris un goût fort vif pour les boutons de cuivre & pour les petites plaques du même métal, qui n'ont pas ceſſé juſqu'à préſent d'être fort à la mode au Cap. Un petit fragment de glace de miroir eſt ſi précieux dans leur Nation, que les diamans ne ſont pas plus eſtimés en Europe. Les pendans d'oreilles & les colliers de verre ou de cuivre ſont des diſtinctions qui n'appartiennent qu'aux perſonnes du premier rang, mais leur méthode eſt de les porter ſuſpendus à leur chevelure. Ils donnent volontiers leurs beſtiaux en échange pour toutes les bagatelles de cette eſpèce.

Il ne faut pas oublier le principal article,

Hotentots.

celui dont les hommes, les femmes & les enfans sont également idolâtres, c'est l'usage de se graisser le corps avec du beurre ou de la graisse de mouton mêlée avec la suie de leurs chaudrons. Ils renouvellent cette onction autant de fois qu'elle se seche au Soleil. Comme le peuple n'a pas toujours du beurre frais ou de la graisse nouvelle, on sent de fort loin un Hottentot à son approche. Mais les personnes riches sont plus délicates, & n'emploient que le meilleur beurre. Il n'y a point de partie du corps qui soit exceptée ; ceux qui sont assez riches pour ne pas manquer de graisse, en frottent jusqu'à leurs krosses ou leurs mantes de peau. Les différences de cette graisse sont la principale distinction entre les riches & les pauvres. D'un autre côté, ils ont la graisse de poisson en horreur, & non-seulement ils n'en mangent point, mais ils ne peuvent en souffrir sur leur corps.

Kolben est persuadé que leur unique but a toujours été de se défendre contre les ardeurs excessives du Soleil, qui, sans ce secours, aurait bientôt épuisé leurs forces dans un climat si chaud.

La répétition fréquente de leur onction semble confirmer l'opinion de Kolben, & montre en même-temps combien l'instinct des Nations les plus sauvages est habile à leur indiquer les moyens

moyens de se défendre contre leur climat.

Hotentots.

Les Hottentots se nourrissent de la chair & des entrailles de leurs bestiaux & de quelques animaux sauvages, avec des racines & des fruits de différentes espèces. Les hommes qui ne se contentent point des fruits, des racines & du lait que les femmes leur préparent, ont pour ressource la chasse ou la pêche. Ils chassent toujours en troupes nombreuses. Les entrailles des animaux sauvages ou de leurs bestiaux, sont pour eux un mets fort exquis. Ils les font bouillir ordinairement dans le sang des mêmes animaux, en y mêlant du lait, & quelquefois ils les mangent grillés; mais, avec l'une ou l'autre préparation, ils les avalent à demi-crus, ou plutôt ils les dévorent avec une avidité furieuse. Les femmes sont chargées de la cuisine, excepté dans le temps de leurs infirmités périodiques, pendant lequel temps l'usage des hommes est de vivre chez leurs voisins, ou de préparer eux-mêmes leurs alimens. Ils les font cuire à l'eau comme en Europe. Les heures de leurs repas ne sont jamais réglées. Ils suivent leur caprice ou leur appétit, sans aucune distinction de la nuit ou du jour. Dans le beau temps, ils mangent en plein air. Pendant le vent ou la pluie, ils se tiennent renfermés dans leurs huttes. D'anciennes traditions les obligent à s'abstenir de certains mets, tels que la chair de porc & celle du poisson

Hottentots.

ſans écailles, qui ſont également défendues aux deux ſexes. Les lièvres & les lapins ſont défendus aux hommes & permis aux femmes. Le pur ſang des animaux & la chair de taupe ſont permis aux hommes & défendus aux femmes.

La malpropreté des Hottentots les expoſe à toutes ſortes de vermines, ſur-tout aux poux, qui ſont d'une groſſeur extraordinaire. Mais s'ils en ſont mangés, ils les mangent auſſi ; & lorſqu'on leur demande comment ils peuvent s'accommoder d'un mets ſi déteſtable, ils alléguent la loi du talion, & prétendent qu'il n'y a point de honte à dévorer des animaux qui les dévorent eux-mêmes. Ils ne paraiſſent point embarraſſés lorſqu'on les ſurprend à la chaſſe des poux, avec des tas de cette vermine autour d'eux.

Les Européens du Cap ſe ſervent, aux champs d'une eſpèce de ſoulier de cuir cru, dont le poil eſt tourné en-dehors. Auſſi-tôt qu'ils les quittent, on voit une ardeur extrême aux Hottentots pour les ramaſſer. Ils les conſervent dans leurs huttes pour les jours de pluie. Si leurs proviſions viennent alors à manquer, ils ſe contentent d'en ôter le poil, de les faire un peu tremper dans l'eau, & de les rôtir au feu pour les manger.

Quoique les Hottentots ne mangent jamais de ſel entr'eux, & qu'ils n'aient l'uſage d'aucune

ſorte d'épices pour aſſaiſonner leurs mets, ils aiment beaucoup les aſſaiſonnemens de l'Europe, & mangent avidement toutes les viandes de haut goût, quoiqu'ils aient peine enſuite à ſe déſaltérer. L'Auteur obſerve que ceux qui s'accoutument à nos alimens ne vivent pas ſi long-temps & ne jouiſſent pas d'une ſi bonne ſanté que leurs compatriotes.

Hottentots.

Les deux ſexes ont une paſſion déſordonnée pour le tabac. Un Hottentot aimerait mieux perdre une dent que la moindre partie de cette précieuſe plante. Ils jugent mieux de ſa bonté que l'Européen le plus délicat. Le tabac fait toujours une partie de leurs gages, lorſqu'ils ſe louent au ſervice d'un blanc. S'ils manquent de tabac, ils ſe ſervent d'une autre plante, nommée *dackka*, qui envoie les mêmes vapeurs à la tête. Quelquefois ils les mêlent enſemble & ce mêlange ſe nomme *buzpeſch*. La racine de *kanna*, dont nous parlerons entre les végétaux du Cap, eſt fort eſtimée auſſi des Hottentots, parce qu'elle produit les mêmes effets.

Ils demeurent, comme les Tartares, dans des villages mobiles, qu'ils appellent *kraals*. Ces habitations ne contiennent jamais moins de vingt huttes, bâties fort près l'une de l'autre; & le kraal, qui n'a pas plus de cent habitans, paſſe pour un lieu peu conſidérable. On trouve, dans

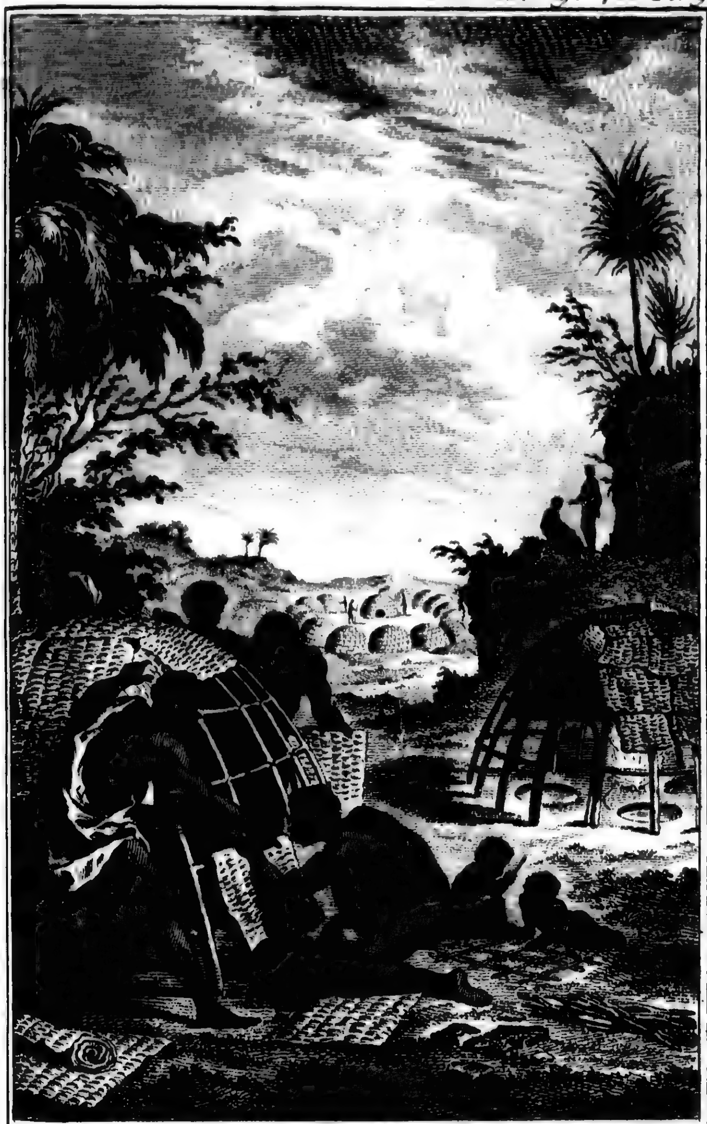
la plupart, trois ou quatre cens personnes, & quelquefois cinq cens. Chaque kraal n'a qu'une entrée fort étroite. Les huttes sont rangées en cercle, sur le bord de quelque riviere, dans une situation commode, & ressemblent à des fours. Elles sont composées de bâtons de bois & de nattes. Ces bâtons ne sont pas plus gros que les manches ordinaires de nos rateaux ou de nos pelles; mais ils sont beaucoup plus longs. Les nattes, qui sont l'ouvrage de leurs femmes, ne sont qu'un tissu de jonc & de glayeul, mais si serré que la pluie n'y peut pénétrer. La forme de ces huttes est ovale. Dans leur plus long diamètre, elles ont environ quatorze pieds. L'entrée de ces fours n'a environ que trois pieds de haut, sur deux de large; de sorte que les habitans n'y peuvent entrer qu'en rampant sur les genoux & les mains. Comme il est impossible de se tenir debout dans un lieu si bas, les hommes & les femmes y sont accroupis sur les jarrets, & l'habitude leur rend cette posture aisée. Dans les grandes huttes, comme dans les petites, on ne voit jamais résider plus d'une famille, qui est ordinairement composée de dix ou douze personnes de toutes sortes d'âges. Le centre de la hutte est occupé par un grand trou d'un pied de profondeur, qui sert de cheminée ou de foyer. Il est environné de trous plus petits, qui servent

Hotentots.



Benard Direxit

VILLAGE



Benard Direxit

VILLAGE ET HUTES DES HOTTENTOTS.

D

de place au
pour dormi
& femmes,
ment, avec
sur eux. L
fleches son
pots pour l
pour boire
le beurre &
l'ameublem
par la porte
capable de
le feu est all
on est surpr
puissent écha
gardée par
famille & d

Aussi-tôt
lorsqu'ils pe
mort nature
tations.

Leur prin
gongom, qui
Nègres sur
tingue deux
un arc de fe
corde de bo
a fait assez

Hotentots.

de place aux Habitans, pour s'aſſeoir, & de lit pour dormir. Chacun a ſon trou ſéparé, hommes & femmes, dans lequel ils repoſent tranquillement, avec leurs kroſſes ou leurs mantes étendues ſur eux. Les kroſſes de réſerve, les arcs & les fleches ſont ſuſpendus aux murs. Deux ou trois pots pour les uſages de la cuiſine, un ou deux pour boire, & quelques vaiſſeaux de terre pour le beurre & le lait, compoſent tout le reſte de l'ameublement. La fumée ne pouvant ſortir que par la porte, il n'y a point d'Européen qui ſoit capable de demeurer dans ces huttes lorſque le feu eſt allumé. En conſidérant leurs dimenſions, on eſt ſurpris que des matériaux ſi combuſtibles puiſſent échapper aux flammes. Chaque hutte eſt gardée par un chien qui veille à la ſûreté de la famille & des beſtiaux.

Auſſi-tôt que le pâturage leur manque, ou lorſqu'ils perdent un de leurs habitans par une mort naturelle ou violente, ils changent d'habitations.

Leur principal inſtrument de muſique eſt le *gongom*, qui eſt commun à toutes les Nations des Nègres ſur cette Côte de l'Afrique; on en diſtingue deux ſortes, le grand & le petit. C'eſt un arc de fer ou de bois d'olivier, tendu d'une corde de boyaux ou de nerfs de mouton, qu'on a fait aſſez ſecher au Soleil pour la rendre propre

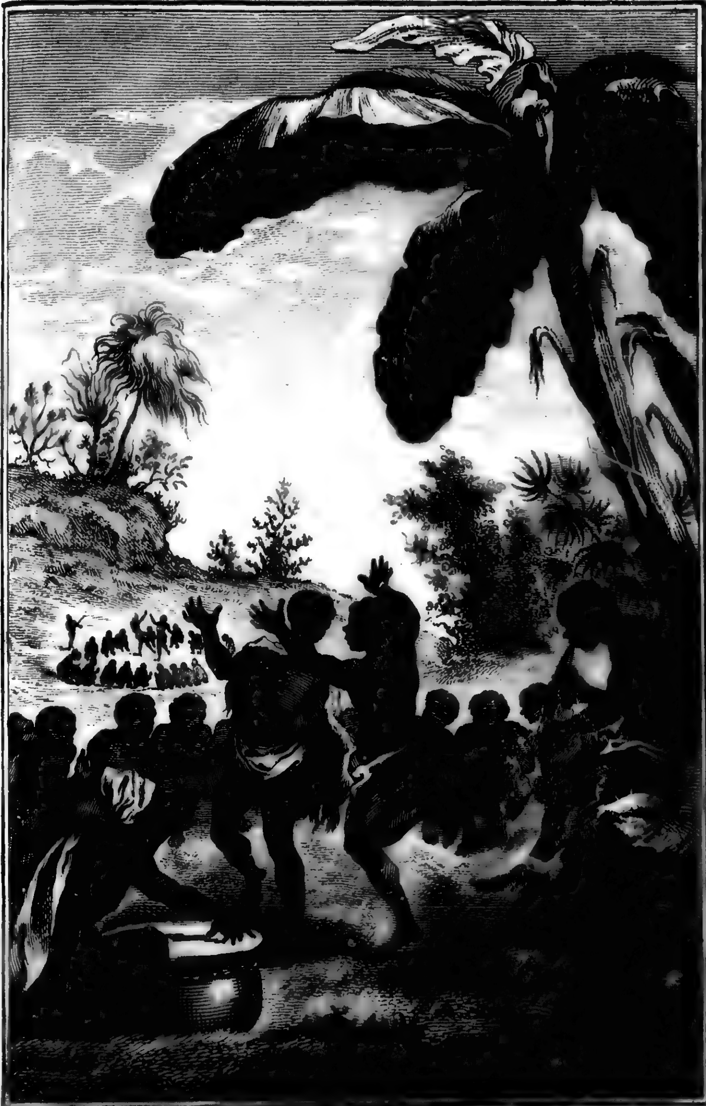
Hotentots.

à cet usage. A l'extrémité de l'arc, on attache, d'un côté, le tuyau d'une plume fendue, en faisant passer la corde dans la fente. Le joueur tient cette plume dans la bouche lorsqu'il manie l'instrument; & les différens tons du gongom viennent des différentes modulations de son souffle. Ils sont passionnés pour la musique.

Leur maniere de danser n'est pas de meilleur goût que leur musique. Les hommes s'accroupissent en cercle, & laissent entr'eux quelque distance pour le passage des femmes. Aussi tôt que les gongoms commencent à se faire entendre, les femmes battent des doigts sur leurs tambours. Toute l'assemblée chante *ho*, *ho*, *ho*, & frappe des mains. Alors il se présente plusieurs couples pour danser. Mais on n'en laisse entrer que deux à-la-fois dans le cercle. Leur situation est face à face. En commençant, ils sont éloignés, entr'eux, d'environ dix pas, & cinq ou six minutes se passent, avant qu'ils se rencontrent. Quelquefois ils dansent dos à dos; mais jamais ils ne se prennent par les mains. Chaque danse ne dure guères moins d'une heure. Leur agilité est surprenante, & leurs pas nets & dégagés. Pendant ce tems-là toutes les femmes se tiennent debout, les yeux baissés, & chantant *ho*, *ho*, *ho*, en battant des mains. Losqu'elles ont besoin d'hommes pour la danse, elles levent la tête & secouent les anneaux



DANS



Benard Direxit

DANSE ET MUSIQUE DES HOTTENTOTS.

qu'elles p
ſont en fi
cheval qu
ſeurs fatig
faut que c

La chaſ
tentots ai
adreſſe ſu
leurs arme
leur cour
pas plus ſo
quoiqu'il
en rappor
en débarqu
porter à l
vingt livre
que diſtan
au Blanc
Hollandai
fricain ; &
diſparut p
confondu
point à le
tabac ni

On au
de ces E
coup de
demi-ſou

Hotentots.

qu'elles portent aux jambes. Le bruit qu'elles font en frappant du pied, reſſemble à celui du cheval qui ſe ſecoue ſous le harnois. Les Danſeurs fatiguent ordinairement les Muſiciens; car il faut que chacun danſe à ſon tour.

La chaſſe eſt un autre amuſement que les Hottentots aiment beaucoup. Ils y font éclater une adreſſe ſurprenante, ſoit dans le maniement de leurs armes, ſoit dans la vîteſſe & la légereté de leur courſe. Kolben s'étonne qu'ils ne faſſent pas plus ſouvent un mauvais uſage de leur agilité, quoiqu'il leur arrive quelquefois d'en abuſer. Il en rapporte un exemple. Un Matelot Hollandais, en débarquant au Cap, chargea un Hottentot de porter à la Ville un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorſqu'ils furent tous deux à quelque diſtance de la troupe, le Hottentot demanda au Blanc s'il ſavait courir. Courir! répondit le Hollandais, oui, fort bien. Eſſayons, reprit l'Africain; &, ſe mettant à courir avec le tabac, il diſparut preſqu'auſſi-tot. Le Matelot Hollandais confondu de cette merveilleuſe vîteſſe, ne penſa point à le pourſuivre, & ne revit jamais ni ſon tabac ni ſon porteur.

On aurait peine à s'imaginer quelle eſt l'adreſſe de ces Barbares. A cent pas, ils toucheront d'un coup de pierre une marque de la grandeur d'un demi-ſou; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt

Hotentots.

qu'au lieu de fixer, comme nous, les yeux ſur le but, ils font des mouvemens & des contorſions continuelles. Il ſemble que leur pierre ſoit portée par une main inviſible. Ils remarquent avec plaiſir, l'admiration des Européens, & ſont toujours prêts à recommencer la même expérience.

Les grandes chaſſes ſont celles où tous les Habitans d'un Village ſortent enſemble, ſoit pour attaquer quelque bête féroce, qui ravage leurs troupeaux, ſoit pour leur ſeul amuſement. S'ils veulent tuer un éléphant, un rhinocéros, un élan ou un âne ſauvage, ils l'environnent & l'attaquent avec leurs zagayes. Leur adreſſe conſiſte à ménager ſi bien leurs coups, que l'un ou l'autre frappant toujours l'animal parderriere, & dès qu'il ſe tourne vers celui qui l'a frappé, ils le font tomber couvert de bleſſures, avant qu'il ait pu diſtinguer ceux qui le frappent. Ils réuſſiſſent de même à tuer les lions & les tigres, en ſe garantiſſant de la fureur de ces animaux par leur agilité. Le monſtre s'élance quelquefois ſi impétueuſement, & le coup de ſa griffe paraît ſi ſûr, qu'on tremble pour le chaſſeur, & qu'on s'attend à le voir auſſi-tôt en pièces; mais on eſt ſurpris de ſe trouver trompé. Dans un clin d'œil il échappe au danger, & l'animal décharge toute ſa rage contre terre. Au même inſtant, il eſt couvert de bleſſures parderriere. Il ſe tourne, il ſe précipite ſur un

autre ennemi; mais toujours envain. Il rugit, il écume, il se roule de fureur. La promptitude des chasseurs est égale à se garantir de ses griffes, & à s'entr'aider par, de nouveaux coups, avec autant de vîtesse que de résolution. C'est un spectacle dont on ne trouve d'exemple dans aucun autre pays, & qu'on ne saurait voir sans admiration. Si l'animal ne perd pas bientôt la vie, il prend enfin la fuite, en s'appercevant qu'il n'a rien à gagner contre de tels ennemis. Alors les Hottentots lui laissent la liberté de se retirer; mais ils arrivent à quelque distance, parce que leurs fleches étant empoisonnées, ils sont sûrs de le voir tomber devant eux, & d'emporter sa peau pour fruit de leur victoire.

Hottentots.

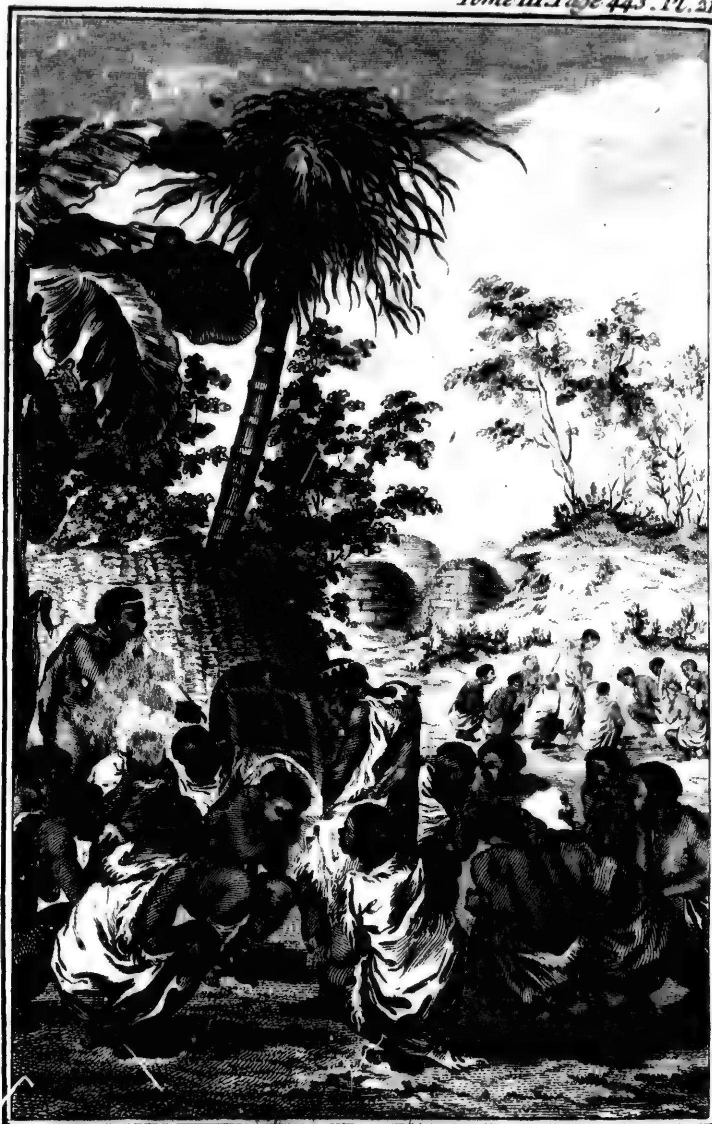
Les Hottentots ont institué un Ordre fort honorable & fort singulier, composé de ceux qui ont tué, dans un combat particulier, un lion, un tigre, un léopard, un éléphant, un rhinocéros, ou un élan. L'installation se fait avec beaucoup de cérémonie. Après son exploit, il se retire dans sa hutte, les habitans du Village lui députent bientôt un vieillard, pour l'inviter à se rendre au centre du kraal, où il est attendu par tous les honneurs qui sont dûs à sa victoire. Il se laisse conduire par un guide. Toute l'assemblée le reçoit avec des acclamations. Il s'accroupit au milieu d'une hutte qu'on a préparée pour lui, & tous les

Hotentots.

habitans se placent autour de lui dans la même posture. Alors le vieux député s'approche & pisse sur lui depuis la tête jusqu'aux pieds, en prononçant certaines paroles. Si le député est de ses amis, il l'inonde d'un déluge d'eau, & l'honneur augmente à proportion de la quantité d'urine. Le champion n'a pas manqué de se faire, d'avance, avec les ongles, des sillons sur la graisse dont il a le corps enduit, pour recevoir plus immédiatement cette aspersion. Il s'en frotte soigneusement le visage & tout le corps. Kolben a cru devoir donner à cette institution, le nom d'Ordre de l'Urine, parce qu'elle n'en porte aucun dans la Nation. Après la cérémonie, le député allume sa pipe, & la fait circuler dans l'assemblée, jusqu'à ce que le tabac, ou le dakka soit réduit en cendre. Ensuite prenant les cendres, il en parseme le nouveau Chevalier, qui reçoit en même-temps les félicitations de l'assemblée sur l'honneur qu'il a fait au kraal & sur le service qu'il a rendu à sa Patrie. Ce grand jour est suivi pour lui de trois jours de repos, pendant lesquels il est défendu à sa propre femme d'approcher de lui. Le troisieme jour au soir, il tue un mouton, il reçoit sa femme & se réjouit avec ses amis & ses voisins. Le monument de sa gloire est la vessie de l'animal qu'il a tué. Il la porte suspendue à sa chevelure, comme une marque insigne d'honneur.

même
& pisse
ronon-
s amis,
r aug-
ne. Le
vance,
lont il
ediate-
sement
devoir
lre de
lans la
ume sa
usqu'à
n cen-
rseme
temps
r qu'il
u à sa
e trois
éfendu
e troi-
reçoit
oisins.
l'ani-
a che-
neur.

Tome III. Page 443. Pl. 21.



Benard Direxit.

MARIAGE HOTTENTOT, Tiré de Kolben.

Kolben a
de joie a
bête.

Ils son
Leur ma
prenant
nagent l
de l'eau
terre. Da
& lorsque
ils dansen
montant
liége. Le
krosses ou
ont pris,
tête.

Les ou
font l'offi
de l'hom
rent de l
refusée,
liée par
fille n'a
pose, il
d'être à
tiere, q
pincer, à
libre si

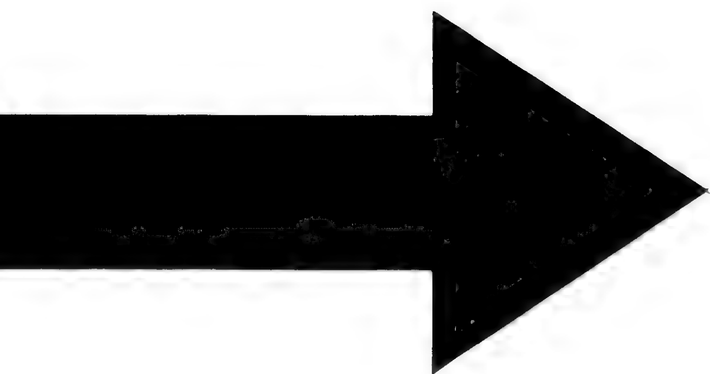
Kolben ajoute que la mort d'un tigre cause plus de joie aux Hottentots que celle de toute autre bête.

Hotentots.

Ils sont d'une adresse incomparable à la nage. Leur maniere de nager a quelque chose de surprenant & qui leur est tout-à-fait pr[illegible]. Ils nagent le col droit & les mains étend[illegible] de l'eau ; de sorte qu'ils paraissent [illegible] sur terre. Dans la plus grande agitation de [illegible], & lorsque les flots forment autant de montagnes, ils dansent en quelque sorte sur le dos des vagues, montant & descendant comme un morceau de liége. Leurs pêcheurs enveloppent, dans leurs krosses ou dans des sacs de cuir, les poissons qu'ils ont pris, & nagent ainsi avec leur fardeau sur la tête.

Les ouvertures & les propositions de mariage sont l'office du pere ou du plus proche parent de l'homme, qui s'adresse au plus proche parent de la femme. Il est rare que la demande soit refusée, à moins qu'une famille ne soit déjà liée par quelque autre engagement. Si la jeune fille n'a point goût pour le mari qu'on lui propose, il ne lui reste qu'une ressource pour éviter d'être à lui; c'est de passer avec lui une nuit entiere, qui est employée, suivant Kolben, à se pincer, à se chatouiller, à se fouetter. Elle devient libre si elle résiste à cette dangereuse épreuve ;





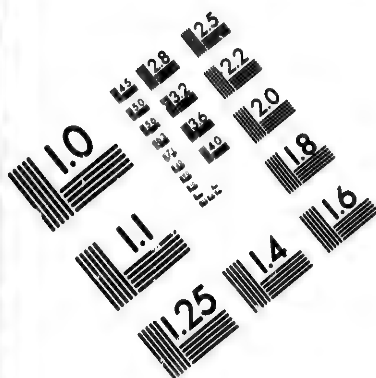
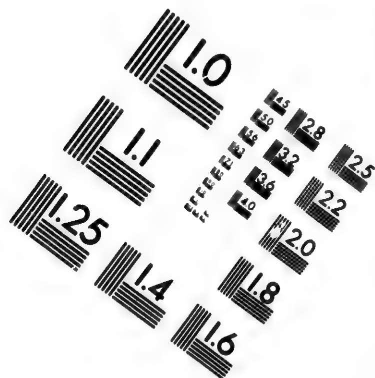
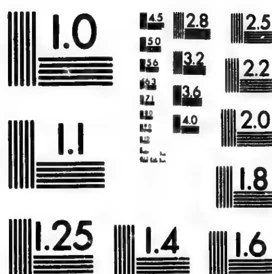
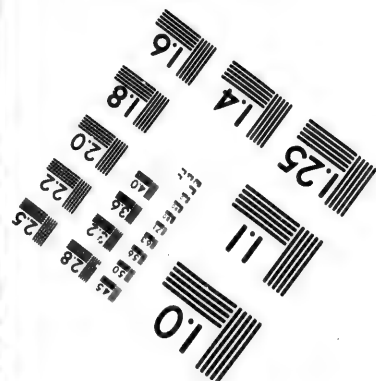
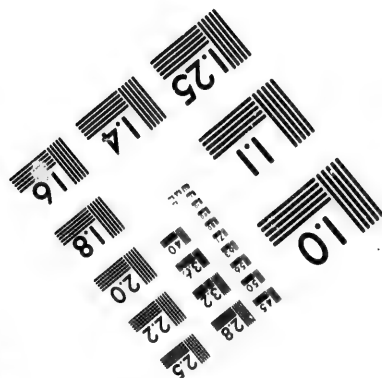



IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





mais si le jeune-homme l'emporte, comme il arrive presque toujours, elle est obligée de l'épouser.

Malgré la passion que les Hottentots ont pour la musique & la danse, ils ne les emploient jamais dans leurs fêtes nuptiales. Ils ont l'usage de la polygamie; mais il est rare, même entre les riches, qu'on leur voie plus de trois femmes. Ils ne permettent ni le mariage ni la fornication entre les cousins, au premier & second degré. Ceux qui sont convaincus d'avoir violé cette loi, reçoivent une mortelle bastonnade, sans aucun égard pour le rang & les richesses.

L'adultere est toujours puni de mort; mais le divorce est permis, lorsque le mari peut le justifier par de bonnes raisons. Une veuve, qui se remarie, est obligée de se couper la jointure du petit doigt, & de continuer la même opération aux doigts suivans, chaque fois qu'elle rentre dans les chaînes du mariage.

On fait des réjouissances extraordinaires à la naissance de deux jumeaux mâles. Si ce sont deux filles, l'usage est de tuer la plus laide. Si c'est une fille & un garçon, la fille est exposée sur une branche d'arbre, ou ensevelie vive, avec la participation & le consentement de tout le Kraal. On a trouvé plusieurs de ces enfans abandonnés, que les Européens du Cap ont eu l'humanité de faire

élever. Mais, lorſqu'ils arrivent à l'âge de maturité, ils renoncent aux manieres, aux habits, & à la Religion de leurs bienfaiteurs, pour ſe conformer aux uſages de leur Nation.

Hotentots.

Les réjouiſſances ſont beaucoup plus vives pour un premier enfant que pour ceux qui le ſuivent. Auſſi le fils aîné jouit-il d'une autorité preſqu'abſolue ſur ſes freres & ſes ſœurs.

On s'eſt perſuadé mal-à-propos en Europe, que les Hottentots naiſſent avec le nez plat. La plupart, au contraire, apportent en naiſſant un nez de la forme des nôtres; mais il paſſe dans la Nation pour une ſi grande difformité, que le premier ſoin des meres eſt de les applatir avec le pouce.

C'eſt encore un uſage général d'ôter un teſticule aux garçons vers l'âge de neuf ou dix ans; mais, dans les familles pauvres, on attend, pour cette cérémonie, l'occaſion de pouvoir ſubvenir à la dépenſe. Le jeune-homme, après avoir été frotté de graiſſe fraîche de mouton, eſt étendu à terre ſur le dos, les pieds & les mains liés; ſes amis ſe couchent ſur lui pour le rendre comme immobile. Dans cette ſituation, l'opérateur lui fait, avec un couteau de table, une ouverture au *ſcrotum* d'un pouce & demi de longueur. Il fait ſortir le teſticule, & met à la place une

Hotentots.

petite boule de la même groſſeur, compoſée de graiſſe de mouton & d'un mêlange d'herbes pulvériſées. Enſuite il recout la bleſſure avec un petit os d'oiſeau, qui eſt auſſi pointu qu'une alêne ; une artere de mouton ſert de fil. Cette opération ſe fait avec une adreſſe qui ſurprendrait nos plus habiles Anatomiſtes, & jamais elle n'a de fâcheuſes ſuites. Lorſqu'elle eſt achevée, l'opérateur recommence les onctions avec la graiſſe du mouton qu'on a tué pour la fête. Il tourne le patient ſur le dos & ſur le ventre, comme un cochon de lait, dit l'Auteur, qu'on ſe diſpoſerait à rôtir. Enfin il piſſe ſur toutes les parties du corps, & le frotte ſoigneuſement de ſon urine. Après cette monſtrueuſe cérémonie, le jeune-homme ſe traîne dans une petite hutte bâtie exprès pour cet uſage. Il y paſſe deux ou trois jours, au bout deſquels il ſort parfaitement rétabli. Les jeunes Hottentots ſupportent cette opération avec une patience & une réſolution ſurprenante ; mais ceux qui n'ont point encore paſſé par les mains de l'opérateur, n'ont pas la liberté d'y aſſiſter. Les ſpectateurs ſe rendent à la maiſon des parens, & mangent la chair du mouton qu'ils trouvent préparée. Le bouillon eſt diſtribué aux femmes, mais le malade n'a point de part au feſtin. Le reſte du jour, & la nuit

ſuivante, ſont employés à la danſe. Si la famille eſt riche, le ſalaire de l'opérateur eſt un veau ou un mouton.

Quelques Auteurs, cherchant la raiſon d'un uſage ſi bizarre, ſe ſont imaginés qu'il peut ſervir à rendre les Hottentots plus légers à la courſe; &, quand on les interroge eux-mêmes, on n'en reçoit pas d'autre explication. Cependant Kolben apprit de quelques vieillards intelligens que, par une loi fort ancienne, il eſt défendu aux hommes de leur Nation d'avoir aucun commerce charnel avec les femmes tandis qu'ils ont deux teſticules, & que cette loi eſt fondée ſur l'opinion qu'un Hottentot, dans cet état, produit conſtamment deux jumeaux. Ceux qui ſe marieraient ſans une mutilation ſi néceſſaire, ſe verraient expoſés aux railleries du public, & la femme ſerait peut-être déchirée par toutes les autres perſonnes de ſon ſexe. Auſſi ne manque-t-elle point de ſe faire garantir l'état de ſon mari, avant que de l'épouſer. Elle s'en rapporte néanmoins au témoignage d'autrui, parce que la modeſtie, dit l'Auteur, ne lui permet pas de s'en aſſurer par ſes propres yeux.

La jeuneſſe, parmi les Hottentots, eſt confiée à la garde des meres juſqu'à l'âge de dix-huit ans. On reçoit alors les garçons au rang des hommes, avec leſquels ils n'ont point auparavant la hardieſſe de converſer, ſans en excepter leur

Hottentots.

propre pere. Tous les habitans s'aſſemblent, & les hommes s'accroupiſſent enſemble. Le candidat reçoit ordre de ſe mettre dans la même poſture, mais hors du cercle. Il doit être accroupi ſur ſes jarrets, de maniere qu'il reſte au moins trois pouces de diſtance juſqu'à la terre. Alors le plus vieux de l'aſſemblée ſe leve, demande le conſentement des autres pour recevoir le candidat, s'approche de lui, & lui déclare qu'à l'avenir il doit abandonner ſa mere, renoncer à la compagnie des femmes & aux amuſemens de l'enfance; en un mot, que, dans ſes actions & ſes diſcours, il doit ſe conduire en homme. Le candidat, qui n'eſt point venu ſans être bien frotté de graiſſe & de ſuie, reçoit immédiatement une inondation d'urine par le miniſtere de l'Orateur. Il paraît que, chez ce peuple, c'eſt un ingrédient eſſentiel à toutes les cérémonies.

La Nation des Hottentots eſt ſujette à peu de maladies, & ceux qui s'aſſujettiſſent à la diete du pays, s'en reſſentent rarement. On les voit vivre, ſuivant le témoignage de Dapper, juſqu'à cent dix, cent vingt & cent trente ans. Kolben en vit un au Cap qui n'avait pas beaucoup moins de cent ans, & qui ſe vantait de n'avoir jamais été attaqué d'aucune maladie. Mais ceux qui ſont uſage des liqueurs étrangeres, abregent leurs jours & gagnent des maladies qui n'avaient jamais été connues

connues dans leur Nation. Les alimens mêmes, assaisonnés à la maniere de l'Europe, sont pernicieux pour les Hottentots. Hotentots.

La Médecine & la Chirurgie sont deux Arts qu'ils exercent conjointement, & dans lesquels Kolben assure que leurs connaissances ne sont pas méprisables. On leur voit faire des cures merveilleuses. Ils sont fort versés dans la Botanique de leur pays. Ils ont de bonnes notions de l'anatomie, de la saignée, des ventouses & des opérations les plus difficiles, telles que l'amputation & l'art de remettre un membre disloqué. Leur adresse est d'autant plus admirable, qu'ils n'ont pour instrumens que des cornets, des couteaux & des os pointus.

Le Médecin est la troisieme personne de l'Etat. Les grands Kraals en ont deux. On les choisit entre les plus sages habitans pour veiller à la santé du public ; mais ils ne reçoivent jamais de récompense ni d'appointemens, comme s'ils étaient assez récompensés par la distinction de leur office. Il ne manque rien à la confiance & au respect qu'on a pour eux. Comme la Nation des Hottentots est sujette à peu de maladies, ils ne sont pas surchargés d'occupations.

Les Européens du Cap ont aussi peu de maladies à combattre, preuve assez claire de la bonté du climat. Les femmes souffrent très-peu dans

Hotentots.

l'accouchement; mais, en allaitant leurs enfans, elles sont fort sujettes à des maux de sein. La petite-vérole & la rougeole n'ont point ordinairement de suites fâcheuses. Le flux-de-sang est une espèce de tribut que les Etrangers paient au Cap en y arrivant; mais il se guérit aisément par des remèdes convenables. La maladie la plus commune entre les Européens du Cap est celle des yeux : elle est sur-tout fort dangereuse en été, & l'Auteur l'attribue aux vents Sud-Est qui sont d'une chaleur extrême, & à la reverbération du Soleil contre les montagnes. On n'a jamais entendu parler de la pierre parmi les Européens du Cap.

Aussi long-temps qu'un homme ou une femme sont capables de sortir de leur hutte en rampant, pour y apporter une plante d'herbe, une racine ou un bâton de bois, ils sont traités de leur famille avec beaucoup de tendresse & d'humanité ; mais, lorsque la force les abandonne entièrement, leurs amis & leurs propres enfans les laissent périr de faiblesse, de faim & de misere, ou par les griffes des bêtes féroces. Quelque riche que soit un Hottentot, il ne peut éviter ce malheureux sort, s'il survit à ses forces & à son industrie. C'est envain qu'on reproche à ces peuples une pratique si barbare, ils s'obstinent à la défendre comme une action méritoire & comme

Hottentots.

une œuvre de piété & de compassion, pour délivrer un vieillard des tourmens de la vie, qui deviennent insupportables à cet âge.

Les bestiaux d'un kraal ou d'un village paissent en commun, les grands dans un pâturage & les petits dans un autre; mais un simple Hottentot, qui n'aurait qu'une seule brebis, a droit de la joindre au troupeau public, où l'on en prend le même soin que si elle appartenait au Chef du kraal. Les communautés n'ont pas de bergers ou de pâtres d'office. Chacun est obligé à son tour d'exercer cette fonction, c'est-à-dire, trois ou quatre à-la-fois, suivant les circonstances & les besoins. Ils menent les troupeaux au pâturage entre six & sept heures du matin. Ils les ramenent le soir, avant huit heures. Les femmes sont chargées de traire les vaches matin & soir. Pendant toute l'année, ils laissent les taureaux avec les vaches, & les béliers avec les brebis. Cette méthode sert beaucoup à la multiplication : leurs brebis produisent constamment deux agneaux chaque année. Les Européens du Cap, qui ont une méthode opposée, prétendent qu'à la longue celle des Hottentots affaiblit & diminue la race; mais les Hottentots pensent autrement.

La multitude des bêtes de proie, qui infestent le pays, oblige les Hottentots à des précautions continuelles pour la sûreté de leurs troupeaux.

Hotentots.

pendant la nuit. Leur méthode ordinaire est de placer leurs jeunes bestiaux dans le centre du kraal. Les vieux sont attachés en-dehors contre les huttes, & liés deux-à-deux par les pieds, pour empêcher leur mutinerie. Dans cette situation, ils n'ont pas besoin de sentinelle qui demeure à veiller. L'approche du moindre danger leur fait pousser de longs mugissemens, qui répandent aussitôt l'alarme dans le kraal.

Ils ont une sorte de bœufs, qu'ils appellent *bakkeleyers*, c'est-à-dire, bœufs de combat, du mot *bakkeley*, qui signifie *guerre*, & dont ils se servent en effet dans leurs guerres, comme les peuples de l'Asie employaient les éléphans. Ces animaux belliqueux leur rendent d'importans services contre les voleurs & les bêtes féroces. Au moindre signe, ils rappellent les autres bestiaux qui s'écartent & les forcent, comme nos chiens de bergers, de rentrer dans le cercle du troupeau. Il n'y a point de kraal qui n'ait au moins une demi-douzaine de ces fidèles défenseurs. Ils connaissent tous les habitans de leurs villages. Ils ont pour eux une sorte de respect, tel que celui des chiens pour les amis de leur maître. Mais un Etranger, qui se présenterait sans être accompagné d'un Hottentot du kraal, courrait risque d'être fort maltraité, s'il n'avait la précaution d'épouvanter les bakkeleyers en sifflant,

ou par la décharge de quelque arme à feu.

Hotentots.

Ils ont auſſi des bœufs de voiture, qu'ils accoutument de bonne-heure à cet exercice, en leur faiſant paſſer au travers de la lévre ſupérieure, entre les deux narines, un bâton terminé en crochet pour empêcher qu'il ne gliſſe. Si l'animal eſt indocile, ils ſe ſervent de ce frein pour lui faire baiſſer la tête, & la force de la douleur l'aſſujettit en peu de jours. On ne ſaurait voir, ſans admiration, avec quelle promptitude il obéit au commandement. La crainte du bâton terrible rend ſa diligence & ſon attention ſurprenantes. Les bœufs de charge ſont en beaucoup plus grand nombre que les bakkeleyers, & ſervent à porter toutes ſortes de fardeaux.

Ils ſavent tanner les peaux ou les cuirs. Leurs Pelletiers exercent auſſi le métier de Tailleur, & ne manquent point d'adreſſe dans leur profeſſion. Un os d'oiſeau leur ſert d'aiguille. Leur fil eſt le petit nerf qui regne au long de l'épine du dos des bêtes, diviſé & ſeché au Soleil. Avec cet unique ſecours, ils emploient moins de temps à faire leurs kroſſes ou leurs mantes, & les font peut-être mieux que nos plus habiles Tailleurs.

Les Hottentots ont des artiſtes ou des ouvriers en ivoire, qui font les bracelets & les anneaux dont ils compoſent leur parure. Quoique ce travail ſoit fort ennuyeux, parce qu'ils n'ont pas

Hotentots.

d'autre instrument qu'un couteau, ils donnent à leur ouvrage une rondeur, un luisant, un poli qui le ferait attribuer au plus habile Tourneur de l'Europe.

Tous les Hottentots sont Potiers de profession, car chaque famille fait sa poterie & ses autres ustensiles de terre. Leur matiere est une sorte de terre glaise dont les fourmis composent leurs habitations, & qu'ils ne tirent en effet que de leurs nids, en y mêlant les œufs des fourmis qu'ils y trouvent dispersés ; ensuite ils la tournent sur une pierre comme un pâté : ils unissent parfaitement le dedans & le dehors avec la main, & donnent à leur vase la forme de l'urne romaine, qui est celle de tous les pots de la Nation. Deux jours d'exposition au Soleil suffisent pour le secher. L'ouvrier le sépare alors de la pierre avec un nerf sec qu'il passe entre deux, & qui fait l'office d'une scie. Il ne reste qu'à le faire cuire au feu dans un trou qu'on creuse sous terre. Cette derniere opération lui donne une dureté surprenante, avec une couleur de jais qui se soutient merveilleusement, & que les Hottentots attribuent au mêlange des œufs de fourmis.

Leurs Forgerons sont d'autant plus admirables, qu'ils forgent le fer tel qu'il sort des mines, qui sont en abondance dans toutes les parties du pays,

ſans y employer d'autre ſecours que des pierres. Ils ouvrent un grand trou ſur un terrain élevé. Un pied & demi plus bas, ils en font un autre pour recevoir le métal fondu, qui paſſe de l'un à l'autre par un canal de communication. Avant que de mettre le minéral dans le grand trou, ils font autour de l'ouverture un feu capable de l'échauffer dans toutes ſes parties. Enſuite ils y jettent le minéral, ſur lequel ils continuent d'entretenir ce feu juſqu'à ce qu'il deſcende en fuſion. Auſſi-tôt qu'il eſt refroidi, ils la briſent en pièces avec des pierres fort dures, & remettant ces pièces au feu, ils n'emploient que des pierres au-lieu de marteaux pour en forger des armes & d'autres uſtenſiles. Ils fondent quelquefois le cuivre par la même méthode ; mais l'uſage qu'ils en font eſt borné à quelques bijoux pour leur parure. Ils le mettent en œuvre, & le poliſſent avec une induſtrie ſurprenante. Hottentots.

Le commerce des Hottentots ne conſiſte qu'en échanges. Ils n'ont point de monnoie courante, ni la moindre notion de ſon utilité.

On ne court aucun riſque de voyager avec un Hottentot dans tous les pays voiſins du Cap, & l'on eſt ſûr d'être bien reçu & careſſé même dans tous les villages. Les Hottentots ſe piquent d'une fidélité admirable pour tout ce qui eſt confié à leurs voiſins. A la vérité, il ſe trouve dans

Hotentots.

les contrées du Cap une ſorte de brigands, ou de bandits, qui vivent de leurs pillages ; mais ils ſont en horreur à tous les Hottentots civiliſés, qui les tuent comme autant de bêtes féroces, dans quelque endroit qu'ils puiſſent les rencontrer.

Il ſerait difficile d'approfondir les notions des Hottentots ſur l'Être Suprême, & leurs véritables principes de Religion. Ils évitent ſoigneuſement toutes ſortes d'explications ſur cet article; & leurs réponſes, comme celles qu'ils font à toutes les queſtions qui regardent leurs uſages, paraiſſent autant de déguiſemens & de ſubterfuges. Quelques Auteurs en ont pris droit de douter s'ils ont en effet quelques idées de Religion. Mais Kolben aſſure formellement qu'ils reconnaiſſent un Dieu, créateur de tout ce qui exiſte. Ils l'appellent *Gounga*, ou *Gounga Tekquoa*, c'eſt-à-dire, Dieu de tous les Dieux. Ils diſent de lui : « Que c'eſt un excellent Homme, » qui ne fait aucun mal à perſonne, de qui l'on » n'en doit jamais craindre, & qu'il demeure » fort loin au-delà de la Lune. » Mais il ne paraît pas qu'ils aient aucune eſpèce de culte pour l'honorer. Quand les queſtions qu'on leur fait ſont preſſantes, ils apportent pour excuſe une tradition, qui leur apprend que leurs premiers parens ayant offenſé ce Dieu, ont été con-

damnés, avec toute leur postérité, à l'endurcissement du cœur ; de sorte que, s'ils le connaissent peu, ils confessent qu'ils n'ont pas beaucoup d'inclination à le connaître & à le servir mieux. Hotentots.

Ils rendent des adorations à la Lune, dans des assemblées qu'ils font la nuit, en plein champ. Ils lui sacrifient des bestiaux & lui offrent de la chair & du lait. Ces sacrifices se renouvellent constamment aux pleines Lunes. Ils félicitent cet astre de son retour. Ils lui demandent un temps favorable, des pâturages pour leurs troupeaux & beaucoup de lait. Ils la regardent comme un Gounga inférieur qui représente le grand.

Ils honorent aussi, comme une divinité favorable, certain insecte de l'espèce des cerf-volans, qui est particulier à cette région. Sa grandeur est à-peu-près celle du doigt d'un enfant. Son dos est verd, & son ventre tacheté de blanc & de rouge. Il a deux aîles & deux cornes. Dans quelque lieu qu'ils puissent l'appercevoir, ils lui adressent les plus grandes marques de respect & d'honneur. Lorsqu'il paraît dans un kraal, tous les habitans s'assemblent pour le recevoir, comme si c'était un Dieu descendu du ciel.

Les Hottentots rendent une espèce de culte ou de vénération religieuse à leurs Saints, c'est-à-dire, aux hommes qui ont acquis de la réputation par leurs vertus & leurs bonnes œuvres. Ils

[redacted] Hotentots.

n'ont pas l'usage des statues, des tombes & des inscriptions; mais ils consacrent à la mémoire de ces héros des bois, des montagnes, des champs & des rivieres. Ils ne passent jamais dans ces lieux sans s'y arrêter. Ils y marquent leur respect par un profond silence, & quelquefois par des danses & des battemens de mains. Cette institution n'a rien de barbare. On ne sait pas assez, chez les Nations civilisées, combien il faut parler aux sens, même en morale. Des hommages publics rendus à des monumens visibles, qui rappelleraient les grands hommes, avertiraient plus souvent de les imiter, & en inspireraient le desir.

On ne leur a point reconnu la moindre notion d'un état futur, & bien moins l'espérance d'une résurrection. Ils craignent les revenans ou les esprits des morts, & cette crainte les oblige de changer de kraal lorsqu'ils ont perdu quelque habitant. Ils croient que les Sorciers & les Sorcieres ont le pouvoir d'attirer ces esprits; mais ils paraissent persuadés que les ames des morts font leur domicile autour des lieux où leurs corps sont enterrés, & l'on ne s'apperçoit point qu'ils redoutent un Enfer & des punitions, ou qu'ils esperent des récompenses dans un état plus heureux.

Tel est le fond de la Religion des Hottentots.

Hotentots.

Ils y sont attachés avec une opiniâtreté inviolable. Si vous entreprenez de leur inspirer d'autres idées par le raisonnement, ils vous écoutent à peine, & quelquefois ils vous quittent brusquement. Il s'en est trouvé quelques-uns, qui ont feint d'embrasser le Christianisme; mais, en perdant leurs motifs, on les a toujours vu retourner à leur croyance. Tous les efforts des Missionnaires Hollandais du Cap, n'ont jamais été capables d'en convertir un seul. Vanderstel, Gouverneur du Cap, ayant pris un Hottentot dès l'enfance, le fit élever dans les principes de la Religion Chrétienne & dans la pratique des usages de l'Europe. On prit soin de le vêtir richement à la maniere Hollandaise. On lui fit apprendre plusieurs langues, & ses progrès répondirent fort bien à cette éducation. Le Gouverneur, espérant beaucoup de son esprit, l'envoya aux Indes avec un Commissaire-général, qui l'employa utilement aux affaires de la Compagnie. Il revint au Cap, après la mort du Commissaire. Peu de jours après son retour, dans une visite qu'il rendit à quelques Hottentots de ses parens, il prit le parti de se dépouiller de sa parure européenne pour se revêtir d'une peau de brebis. Il retourna au Fort dans ce nouvel ajustement, chargé d'un paquet qui contenait ses anciens habits; &, les présentant au Gouver-

Hotentots.

neur, il lui tint ce Discours : « Ayez la bonté, » Monsieur, de faire attention que je renonce » pour toujours à cet appareil. Je renonce aussi » pour toute ma vie à la Religion Chrétienne. » Ma résolution est de vivre & de mourir dans » la Religion, les manieres & les usages de mes » Ancêtres. L'unique grace que je vous demande » est de me laisser le collier & le coutelas que » je porte. Je les garderai pour l'amour de vous. » Aussi-tôt, sans attendre la réponse de Vanderstel, il se déroba par la fuite, & jamais on ne le revit au Cap.

Leur Prêtre, ou leur Maître des Cérémonies, porte le nom de *Suri*, qui signifie Maître en leur langue. Le mot de Prêtre a signifié long-temps la même chose chez presque toutes les Nations.

Les Hottentots ne vivent point sans gouvernement & sans régle de justice. Chaque Nation particuliere a son Chef qui se nomme *Konquer* & dont l'emploi consiste à commander dans les guerres, à négocier la paix, avec le droit de présider aux assemblées publiques.

Le second Officier du Gouvernement Hottentot est le Capitaine du Kraal, dont l'emploi consiste à maintenir la paix & la justice dans l'étendue de sa jurisdiction. Cet Office est

héréditaire ; mais , en commençant à l'exercer , le Capitaine s'oblige à ne rien changer dans les Loix & les anciennes coutumes du Kraal. Tout marque chez ce peuple l'attachement le plus invincible à leurs usages & à leur Patrie.

Hotentots.

Chaque kraal a son Tribunal pour les affaires civiles & criminelles , formé , comme on l'a dit, du Capitaine & des habitans qui s'assemblent avec lui. Parmi eux , la justice n'a rien à souffrir de la corruption & du délai. Les deux Parties plaident leur propre cause. On juge à la pluralité des voix , sans appel & sans aucune sorte d'obstacle. Dans les matieres criminelles , telles que le meurtre , le vol & l'adultere , un coupable ne trouve aucun appui dans ses richesses & dans son rang. Le Capitaine même n'obtient pas plus de faveur que le moindre habitant du kraal. Quelqu'un est-il soupçonné d'un crime ? on en donne aussi-tôt connaissance à tous les habitans qui , se regardant comme autant de Ministres de la Justice , cherchent le coupable , & s'en saisissent. S'il prévoit qu'il ne puisse éviter la conviction , il se retire ordinairement parmi les *buschis* ou les brigands ; car il passerait pour un espion dans les autres villages qu'il voudrait choisir pour

Hotentots.

afyle ; &, fur le moindre avis, il ferait remis entre les mains de ceux qui le cherchent. Mais s'il eft arrêté, on commence par l'enfermer fous une garde sûre, pour fe donner le temps de convoquer l'affemblée. Il eft placé au centre du cercle, comme au lieu le plus favorable pour écouter & fe faire entendre. Ses accufateurs expofent le crime. On appelle les témoins. Il a la liberté de fe défendre, & l'on écoute patiemment jufqu'au dernier mot ce qu'il allégue en fa faveur. Si l'accufation parait injufte, les Juges condamnent l'accufateur à des dédommagemens, qui font pris fur fes troupeaux. Mais fi le crime eft vérifié, ils prononcent auffi-tôt la Sentence qui s'exécute fur-le-champ. Le Capitaine du kraal fe charge de l'exécution. Il fond fur le coupable avec un tranfport furieux, & l'étend à fes pieds d'un coup de kirri, qui lui caffe ordinairement la tête. Toute l'affemblée s'unit pour l'achever, & fon corps eft enterré au même inftant. Mais la famille n'en reçoit aucune tache. Le châtiment efface le crime, & la mémoire même du coupable ne reçoit aucun reproche. Au contraire, fes funérailles font célébrées avec autant de refpect que s'il était mort vertueux. Kolben trouve cette Jurifprudence fort fupérieure à celle

Hottentots.

l'Europe, & il a raiſon. J'en excepte les funérailles ; quoique tous les hommes ſoient égaux après la mort, il faut toujours flétrir juſqu'à la mémoire du crime. Mais d'ailleurs il y a deux grandes preuves de ſageſſe dans leurs jugemens, la célérité de l'exécution, qui épargne au coupable les momens affreux qui s'écoulent entre l'arrêt & le ſupplice ; momens plus cruels que le ſupplice même ; & l'équité naturelle qui défend de faire réjaillir ſur l'innocence l'opprobre qui ne doit appartenir qu'au crime.

A l'égard des héritages, tous les biens d'un pere deſcendent à l'aîné des fils, ou paſſent dans la même famille au plus proche des mâles. Jamais ils ne ſont diviſés. Jamais les femmes ne ſont appellées à la ſucceſſion. Un pere, qui veut pourvoir à la condition de ſes cadets, doit penſer pendant ſa vie à leur faire un établiſſement, ſans quoi il laiſſe leur liberté & leur fortune à la diſpoſition du frere aîné.

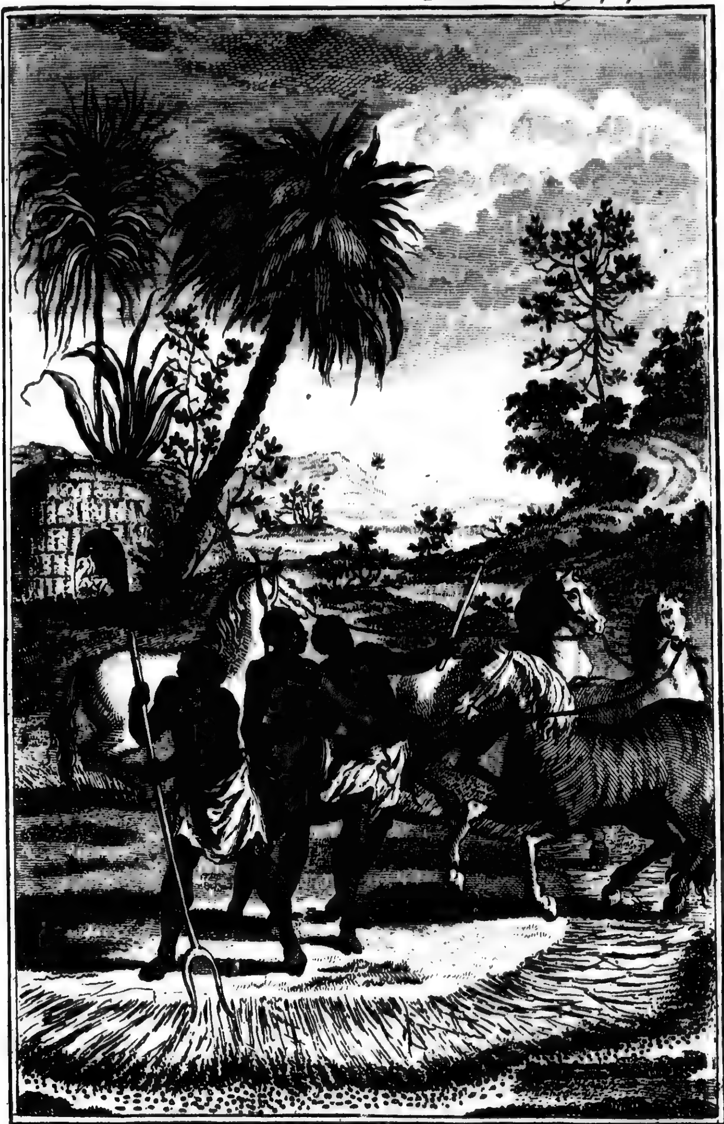
Jamais dans la guerre les Hottentots ne pillent ou n'inſultent les morts. Ils laiſſent leurs habits, leurs armes & tout ce qui leur appartient à la diſpoſition de leurs concitoyens. Mais ils tuent ſur-le-champ les priſonniers. Les déſerteurs & les eſpions n'obtiennent pas plus de grace ; ou ſi la vie leur eſt conſervée, c'eſt pour eſſuyer le mépris de ceux dont leur lâcheté ou leur perfidie

Hotentots.

leur a fait rechercher la protection. A peine obtiennent-ils de quoi vivre après la guerre. Dans tous les traités de paix, on s'oblige, de part & d'autre, à les rendre, & le châtiment de leur infidélité est toujours la mort.







Benard Direxit

Maniere de battre le bled parmi les Hottentots.



C

Histoir

LES E
en deux
le premie
feche. C
tembre,
la premi
printemps
eft fujet
fe fait vo
mois de
font conti
froid, ru
plus qu'en
l'eau ne
fondeur
rayons d
très-rar
des faifo
Encore
gereux.



CHAPITRE IV.

Histoire Naturelle du Cap de Bonne-Espérance.

Histoire Naturelle.

Climat.

LES EUROPÉENS du Cap divisent l'année en deux saisons, l'hiver & l'été. Ils nomment le premier *mousson humide*, & l'autre *mousson sèche*. Celle-ci commence au mois de Septembre, c'est-à-dire, à la fin de notre été, & la premiere au mois de Mars, avec notre printemps. Dans la saison de l'hiver, le Cap est sujet aux brouillards. Cependant le Soleil se fait voir par intervalles, excepté pendant les mois de Juin & de Juillet, où les pluies sont continuelles. L'air, dans cette saison, est froid, rude & fort désagréable; mais jamais plus qu'en Allemagne pendant l'automne. Jamais l'eau ne gele à plus de trois lignes de profondeur; & la glace se dissipe aux premiers rayons du Soleil. Le tonnerre & les éclairs sont très-rares au Cap, excepté vers le changement des saisons, aux mois de Mars & de Septembre. Encore n'y sont-ils jamais violens ni dangereux.

Histoire Naturelle.

Les eaux qui tombent avec rapidité du sommet des montagnes, coulant ensuite dans des canaux ombragés d'arbres ou de buissons, sont si froides, qu'elles conservent cette qualité dans les vases où elles sont renfermées, jusqu'à causer un véritable frisson à ceux qui en boivent. On trouve d'ailleurs des eaux chaudes, & d'autres qui sont même brûlantes : de ce nombre sont deux bains célèbres à trente milles du Cap : les eaux ont la clarté du crystal. Kolben n'en avait jamais goûté de si ferrugineuses ; mais elles n'en sont pas moins agréables. On peut les employer à toutes sortes d'usages, excepté à blanchir le linge, parce qu'elles lui donnent une teinture jaune qu'il ne perd jamais. En entrant dans le bain, on ressent une chaleur presqu'insupportable, surtout si l'on y entre par degrés ; mais elle cesse bientôt d'être incommode, & l'on se trouve dans une situation délicieuse ; cependant on est obligé d'en sortir au bout de cinq ou six minutes, parce qu'elle resserre la partie inférieure du ventre, jusqu'à faire perdre haleine. On est rétabli, sur-le-champ, en se mettant au lit, où l'on tombe d'abord dans une sueur abondante, après laquelle on se leve avec une légereté dont on est surpris. Quinze jours de ce bain pris deux fois le jour, purifient le corps de toutes sortes d'humeurs peccantes, par les sueurs & les selles,

& quelquefois par des vomiſſemens. Kolben a connu pluſieurs perſonnes qui lui devaient leur guériſon ; l'un d'une paralyſie de bras ; l'autre de la ſurdité ; une femme du mal vénérien & de pluſieurs autres maladies compliquées.

Histoire Naturelle.

Enfin Kolben eſt perſuadé que les eaux du Cap ſont auſſi claires, auſſi douces & auſſi ſaines qu'il y en ait au monde. Les Médecins, ou plutôt les Chirurgiens du Cap, les ont trouvées ſalutaires dans toutes ſortes de cas ; elles conſervent leur douceur & leur clarté ſur mer dans les plus longs voyages. Sur le bâtiment où Kolben s'embarqua pour revenir en Europe, elles ne ſouffrirent aucune altération, excepté un léger changement ſous la ligne, mais qui ne les empêcha point de ſe rétablir preſqu'auſſi-tôt.

Productions.

Quoique les habitans ne faſſent aucun uſage du ſel, la Nature leur en fournit abondamment ſans le ſecours de l'art ; ils n'en ont l'obligation qu'à l'action du Soleil ſur l'eau de pluie.

En général, le terroir eſt riche & fertile aux environs du Cap. On commence à ſemer au mois de Juillet, pour faire la moiſſon vers la fin de Septembre.

Les premieres vignes, qui furent apportées au Cap, venaient de Perſe & des bords du Rhin. Il ſe paſſa quelque temps, avant qu'on pût en élever aſſez pour former des vignobles ; mais ils

Histoire Naturelle.

y ſont maintenant en ſi grand nombre, que chaque cabane a le ſien. Les vignes ſouffrent beaucoup des ſauterelles & des vers; cependant elles rendent plus dès la troiſieme année, que celles de l'Europe à la cinquieme. La vendange commence au mois de Février, & continue pendant tout le cours de Mars. Le vin du Cap eſt agréable & fort; avec le temps, il devient moëlleux, & par degrés, il égale, ou ſurpaſſe même le meilleur vin de Canarie.

Les jardins du Cap produiſent la plupart des plantes & des fruits de l'Europe; les légumes y ſurpaſſent les nôtres, par la groſſeur & le goût. Un choux y peſe entre trente & quarante livres, une patate entre ſix & dix livres: les melons y ſont excellens; tous les arbres fruitiers y proſperent univerſellement, par la méthode ordinaire de planter le noyau ou la racine. Le beau jardin de la Compagnie, près de la ville du Cap, offre des pommes du Japon, des oranges, des limons, des citrons, des amandes, des figues, des grenades, avec un nombre infini d'autres fruits apportés de l'Aſie ou de l'Amérique, qui l'emportent beaucoup ſur leur origine, & qui paraiſſent revêtus de tout leur éclat. Les figues ſont délicieuſes au Cap, ſur-tout celles qu'on nomme piſang, & qui viennent de l'Iſle de Java. La beauté du fruit, jointe à la profuſion des fleurs

naturelles qui ornent les jardins, forme des perspectives naturelles : l'aloës, qu'il est si rare de voir en Europe dans toute sa beauté, porte ses fleurs en plein champ, sans le secours de l'art.

Histoire Naturelle.

Le *Dakka* est une autre plante fort estimée des Hottentots, qui s'en servent au-lieu de tabac, lorsqu'ils ne peuvent se procurer celui-ci, ou qui les mêlent ensemble lorsque leur provision de tabac est prête à s'épuiser; c'est une espèce de chanvre sauvage, que les Européens sement, mais principalement pour l'usage des Hottentots. Le Dakka mêlé avec le tabac, s'appelle *Buspetz*. La *Spirée* est encore une plante dont les Hottentots font beaucoup de cas. Vers la fin de l'hiver, lorsque les feuilles commencent à se flétrir, ils en amassent de grosses provisions, qu'ils font secher pour les mettre en poudre. Sa couleur est un jaune luisant; elle leur sert à poudrer leur chevelure; ils l'appellent *Bukku*, & la regardent comme une partie considérable de leur parure.

L'arbre qui produit la canelle, est venu de Ceylan au Cap, & répond fort bien aux espérances de ceux qui l'ont apporté.

Animaux.

A l'égard des bêtes féroces, peut-être n'y a-t-il point de pays au monde où l'on en trouve un si grand nombre. Les éléphans y tiennent le premier rang; ils y sont beaucoup plus gros que

Histoire Naturelle.

dans aucune autre contrée; mais la femelle est moins grosse que le mâle; elle a ses mamelles entre les deux jambes de devant; un seul exemple fera juger de la force de ces animaux. Les Hollandais, pour en faire l'essai, attelerent un éléphant à la proue d'un vaisseau considérable; il le tira le long du rivage. Les Hottentots font usage de leur fiente, lorsqu'ils manquent de tabac, & Kolben assure qu'elle a presque le même goût.

Le rhinocéros se fait voir souvent dans les colonies du Cap. Il a l'odorat extrêmement subtil: avec le vent, il sent de fort loin toutes sortes d'animaux, & marche vers eux en ligne droite, en renversant tout dans son passage. S'il n'est point irrité par quelqu'offense, il n'attaque jamais les hommes, à moins qu'ils ne soient malheureusement en habit rouge, car alors il s'élance furieusement sur eux; &, s'il en saisit un, il le jette pardessus sa tête avec tant de violence, que la chûte est mortelle. Il en fait aussi-tôt sa proie, en léchant sa chair avec une langue rude & épineuse: ses yeux sont fort petits pour sa taille, & ne lui servent à voir que devant lui; aussi la méthode la plus sûre pour l'éviter, lorsqu'on est à neuf ou dix pas de lui, c'est de sauter un peu à côté. Quoique sa course soit fort légere, il est si lent à se tourner, qu'il lui en coûte beau-

coup pour se remettre en état de voir son ennemi.

Histoire Naturelle.

Le rhinocéros mange peu d'herbes : il préfere les branches, les arbrisseaux, les chardons même, & sur-tout une sorte d'arbuste qui ressemble au genièvre ; il est mortel ennemi de l'éléphant ; sa vue seule le met en fuite ; mais, s'il le surprend, il ne manque point de l'éventrer avec la corne de son museau. Kolben mangea souvent avec plaisir de la chair de rhinocéros.

Les chiens sauvages sont communs au Cap. Ils s'assemblent en troupes nombreuses, & ne quittent un canton qu'après l'avoir nettoyé de bêtes féroces & d'autres animaux : ils portent leurs petits dans un lieu qui leur sert de rendez-vous : les Européens & les Hottentots les suivent, & prennent ce qui leur convient dans le tas, sans que ces animaux carnaciers en grondent. Les Hottentots mangent ce qu'ils ont pris, & les Européens le salent pour leurs esclaves.

On voit souvent des lions dans le pays du Cap. Kolben réfute quelques modernes, qui ont accusé les Anciens de s'être trompés, en attribuant une dureté extraordinaire à leurs os. Il eut occasion d'en faire plusieurs fois l'expérience. Les os secs du lion deviennent si durs & si

Histoire Naturelle.

solides, qu'on en tire du feu comme d'un caillou. Il observe aussi que le tuyau de l'os tibial d'un lion est aussi petit que celui d'une pipe à fumer. Le lion donne toujours à sa proie un coup mortel, accompagné d'un horrible rugissement, avant que d'employer ses dents à la déchirer. Une sentinelle fut enlevée par un lion. Dans une autre année (en 1707) un lion tua un fort grand bœuf, & l'emporta pardessus une haute muraille.

On sait assez que lorsqu'un lion secoue sa criniere, & qu'il se bat les flancs de sa queue, c'est une marque certaine qu'il est en colere ou pressé de la faim. Dans cet état, sa rencontre annonce la mort; mais elle est sans danger dans toute autre occasion. Un cheval qui apperçoit un lion, s'enfuit de toute sa force, & jette, s'il le peut, son cavalier par terre, pour rendre sa course plus aisée. Le plus sûr pour un homme, est de mettre pied à terre, parce que le lion ne s'attachera qu'à poursuivre le cheval.

Deux Européens étant un jour à se promener dans un champ voisin du Cap, virent sortir de quelques broussailles, un lion qui s'élança sur eux; mais qui manqua son coup, par l'agilité de celui qui l'attaqua. Ce brave Hollandais le saisit par la criniere, & lui enfonçant le poing dans le gosier, lui prit la langue, qu'il eut la fermeté de tenir,

malgré toutes ses secousses, tandis que son compagnon, qui était armé d'un fusil, tua le monstre d'un seul coup.

Histoire Naturelle.

Un Officier Hollandais, campé avec son corps de troupes, jugea pendant la nuit, au mouvement extraordinaire des chevaux, que son camp était menacé de quelque bête farouche. Toutes les sentinelles furent averties de se tenir sur leurs gardes. Il y en eut une qui ne répondit point. On fit avancer aussi-tôt un gros de soldats, qui trouvant un mousquet à terre, continuerent de marcher vers quelques rochers voisins, où ils découvrirent un lion monstrueux, qui faisait sa curée de leur compagnon. Tout le camp prit l'alarme & sortit pour l'attaquer; mais le monstre était si bien défendu dans le creux d'un rocher, que trois cens coups de fusil ne purent ni le blesser ni lui causer d'effroi. Le jour suivant, les Hollandais furent joints par un parti de Hottentots qui le tuerent bientôt avec leurs zagayes.

L'élan d'Afrique ou du Cap, est beaucoup plus gros que celui de l'Europe ou de l'Amérique. Sa hauteur est généralement de cinq pieds.

On distingue deux sortes d'ânes; l'une qui ressemble entierement à celle de l'Europe. Mais l'autre qu'on appelle *âne sauvage du Cap*, mérite peu ce nom, parce qu'à la réserve des oreilles, qui ressemblent à celles de l'âne, c'est un des animaux les

Histoire Naturelle.

plus beaux, les mieux faits, & les plus vifs qu'on ait jamais vus. Il y aurait plus de justice à le comparer au cheval. Il est de la hauteur des chevaux de selle. Ses jambes sont menues & bien proportionnées ; son poil doux & lisse. On voit régner au long de son dos, depuis les crins du col jusqu'à la queue, une raie noire, d'où partent, de chaque côté, d'autres raies blanches, bleues & brunes, qui se rencontrent en cercle autour du ventre, & dont les couleurs se perdent agréablement l'une dans l'autre. La tête, les oreilles, la queue & les crins du col, sont rayés aussi des mêmes couleurs. Cet animal est si léger, qu'il n'y a point de cheval qui puisse le suivre au même pas. Toutes ces qualités, jointes à la difficulté de le prendre, en font monter le prix fort haut. *Tellez* raconte que le Grand-Mogol en acheta un deux mille ducats. On lit dans *Navendorf*, que le Gouverneur de Batavia en ayant envoyé un à l'Empereur du Japon, après l'avoir reçu d'un Ambassadeur Abyssin, ce Monarque fit présent à la Compagnie de dix milles taëls d'argent & de trente-neuf robes, qui furent évaluées à cent soixante mille écus. Kolben rencontra souvent des troupes de ces animaux dans les pays du Cap. Cet animal est le *zebra* ou *zèbre*, qui se trouve aussi, comme nous l'avons vu, à Congo, & dans d'autres régions de l'Afrique.

Histoire Naturelle.

Les ſinges ſont en fort grand nombre. Comme leur paſſion eſt extrême pour les fruits, ils font ſouvent la guerre aux vergers & aux jardins, avec des précautions admirables pour leur ſûreté. Tandis qu'une partie de leur troupe pille un jardin, les autres ſe rangent en ligne juſqu'au lieu de leur retraite dans les montagnes. A meſure que les premiers cueillent le fruit, ils l'apportent à celui qui fait la tête de la ligne, des mains duquel il paſſe au ſuivant, & de celui-ci aux autres, de mains en mains juſqu'au premier. Cette exécution ſe fait avec un profond ſilence. Si ceux qui font la garde s'apperçoivent de quelque danger, ils pouſſent un cri, qui ſert de ſignal à toute la troupe. Alors ils ſe hâtent de prendre la fuite. Les jeunes montent ſur les épaules des vieux, & leur retraite eſt un ſpectacle fort réjouiſſant.

La ſouris d'Inde, ou le rat d'eau d'Egypte, eſt de la groſſeur d'un chat. Son poil eſt long & roide, tacheté & rayé de blanc & de jaune. Cet animal ſe nourrit comme le furet, de ſerpens & d'oiſeaux. Il ſuce auſſi des œufs. La ſouris à ſonnette eſt plus groſſe que nos écureuils. Sa tête a la forme de celle d'un ours. Sa queue fait un bruit, dont elle tire ſon nom. Elle ſe nourrit de noix & de glands. Sa retraite ordinaire eſt ſur les arbres. On vante beaucoup ſa légereté.

L'hermine eſt commune au Cap, on y voit auſſi beaucoup de *jackals*.

Hiftoire Naturelle.

Entre les chats fauvages, il s'en trouve de tout-à-fait bleus, & d'autres qui ont au long du dos, une raie rouge fort luifante. Une autre efpèce, qui eft la plus grande, a le corps moucheté comme le tigre, & ne fort gueres des brouffailles & des haies, d'où elle a tiré le nom de *chats de buiffons*. On nomme une autre forte *chats-civettes*, parce qu'il fort de leur peau une odeur de mufc. Toutes ces différentes peaux font eftimées au Cap & s'y vendent fort bien. On n'y connaiffoit point de rats avant l'arrivée des Européens.

Le Cap produit une créature fort extraordinaire, que les Hottentots ont nommés *ftinkingzem*, c'eft-à-dire, *boëte puante*, parce qu'elle jette une odeur infupportable lorfqu'elle eft pourfuivie. Sa forme eft celle de l'écureuil; mais elle eft de la grandeur d'un chien médiocre. Il n'y a point d'homme ni de bête qui ne fe trouve comme fuffoqué par cette exceffive puanteur, & qui ne foit forcé de fe retirer pour reprendre haleine. Dans l'intervalle la *boëte puante* s'éloigne par la fuite. Si l'on recommence à la pourfuivre, elle lâche une feconde dofe & continue de fe défendre par cette voie jufqu'à ce qu'elle fe trouve en fûreté. Quand on trouve le moyen de la tuer, fa carcaffe conferve & communique une fi horrible odeur, qu'il eft impoffible d'y porter la main.

Histoire Naturelle.

Le climat & le terroir du Cap produisent un grand nombre de serpens de quantité d'espèces différentes. L'aspic y est couleur de cendre & tacheté de rouge & de jaune. Il a la tête & le col larges, les yeux plats & fort enfoncés. Près de chaque œil, il lui croît une tumeur charnue de la grosseur d'une noisette. On trouve au Cap des aspics longs de plusieurs aunes.

L'*œil*, ou l'*élanceur*, a reçu ce double nom de la multitude de taches blanches, dont sa peau noire est mouchetée, qui ont l'apparence d'autant d'yeux, & de la légereté avec laquelle il s'éleve, pour fuir ou pour attaquer ce qui le blesse.

L'*arbre*, est ainsi nommé de sa ressemblance avec les branches des arbres, autour desquelles il s'enveloppe. Il est peu tacheté.

Le *dipsas*, ou l'*inflammateur*, est long de trois quarts d'aune. Il a le dos noir & le cou large. Sa légereté est extrême dans ses attaques, & ses morsures très-dangereuses; elles causent une soif cruelle. Un homme du Cap, ayant été mordu au gras de la jambe, par un de ces serpens, lia immédiatement sa jarretiere au-dessus du genou, pour empêcher que le poison ne gagnât les parties supérieures. Il se rendit ensuite chez un Serrurier voisin, qu'il pria impatiemment de lui donner à boire. Mais le Serrurier, apprenant son infortune, lui conseilla de se priver de ce soula-

Histoire Naturelle.

gement, & de se faire ouvrir la jambe, qui était déjà fort enflée. Cette opération en fit sortir une humeur aqueuse & jaunâtre. Le Serrurier appliqua sur la plaie une emplâtre convenable, & lui fit promettre de s'abstenir de boire l'espace d'un quart-d'heure. Au bout de ce terme, sa soif se trouva fort diminuée, & l'humeur parut se rassembler. L'Opérateur leva l'emplâtre, pour ouvrir un passage à l'air, nettoya la plaie, & la recouvrit du même appareil. Il délia aussi le bandage qui était au-dessus du genou, & le malade fut bientôt rétabli.

Le serpent chevelu se trouve aussi dans les pays du Cap. Les Portugais l'appellent *cabra de capello*, à cause de ses poils jaunes. Sa longueur est d'une aune, & sa grosseur de trois-quarts de pouce. On attribue les qualités les plus malignes à son poison. Le seul remède est d'appliquer immédiatement sur la blessure, la pierre de serpent, qui est assez commune au Cap. C'est une composition artificielle des bramines Indiens, qui s'en réservent le secret. Elle a la forme d'une féve; Sa matiere est blanchâtre au centre, & d'un bleu céleste dans ses autres parties. Aussi-tôt qu'elle est appliquée, elle s'attache à la plaie, sans bandage, & sans soutien. Elle attire autant de poison qu'elle en peut contenir, &, sur-le-champ, elle tombe d'elle-même. On la trempe alors dans du lait;

qu'elle rend jaune en ſe purgeant. On recommence enſuite à l'appliquer, juſqu'à ce que ceſſant de s'attacher, on conclut qu'il ne reſte plus de poiſon. Kolben en vit faire l'expérience, avec ſuccès, ſur un enfant.

Hiſtoire Naturelle.

Les *ſerpens domeſtiques*, ſont extrêmement communs au Cap, mais leur morſure eſt ſans danger, comme celle d'une infinité d'autres, dont la deſcription n'aurait rien d'utile ni d'amuſant.

On peut diſtinguer les inſectes du Cap en trois claſſes; les inſectes de mer, de riviere, & de terre. Ceux de la premiere claſſe ſont en fort grand nombre. La mouche de mer eſt de la grandeur & de la forme de l'*écrevette* ou chevrette. Elle s'attache au poiſſon & le tourmente beaucoup avec ſon aiguillon; comme le poux de mer, qui reſſemble beaucoup à la mouche de cheval, leur fait la guerre par ſes morſures. On voit dans les rivieres des ſangliers & des ſerpens d'eau, comme ceux de l'Europe, d'environ ſix pouces de longueur; mais on n'y trouve point de rats d'eau.

Parmi les inſectes de terre, les fourmis ſont en fort grand nombre & de pluſieurs eſpèces. Elles couvrent toutes les vallées de leurs nids ou de leurs terriers; mais elles ne ſe logent jamais dans les terres cultivées. Les abeilles ne man-

Histoire Naturelle.

quent point au Cap. Cependant, comme les Européens reçoivent à bon marché des Hottentots le miel de rocher, qui est d'une odeur plus douce que celui des ruches, ils aiment mieux en tirer d'eux, que de le devoir à leur travail.

Quoique les Hottentots soient mangés de poux, comme on l'a déjà remarqué, les Européens au contraire ne sont pas plutôt arrivés au Cap, qu'ils se trouvent délivrés de cette vermine.

Les scorpions du Cap sont aussi dangereux par leur venin que par le nombre.

On trouve au Cap une sorte d'araignée noire, de la grosseur d'un pois, dont la morsure est fatale, lorsque l'antidote est appliqué trop tard.

La morsure d'un millepède du Cap est aussi mortelle que celle du scorpion.

Parmi les poissons on distingue le lion de mer. Dans le cours de l'année 1707, on tua de quelques coups de fusil un lion de mer, qui se chauffait au Soleil sur les rochers de la Table. Il avait quinze pieds de long, & la même mesure en circonférence. La forme de sa tête ressemblait beaucoup à celle du lion; mais elle était sans criniere, & sur tout le corps il n'avait ni poil ni écaille.

Le *jet d'eau marin* est une production singuliere du Cap. Il se présente à l'œil comme une éponge ou une pièce de mousse, qui tient assez

fort

fort aux rochers pour résister aux vents & aux vagues. Sa couleur est verdâtre. Il distille une humeur aqueuse, &, dans l'intérieur, il renferme une substance charnue, qu'on prendrait pour un gésier. On ne lui découvre aucun signe de vie animale; cependant, pour peu qu'on le touche, il pousse, par deux ou trois petits trous, de fort beaux jets d'eau, & recommence autant de fois qu'on y porte la main, jusqu'à ce que son réservoir soit épuisé.

Histoire Naturelle.





CHAPITRE V.

Côte Orientale d'Afrique.

Côte Orientale d'Afrique.

LA CÔTE Orientale d'Afrique eſt peu fréquentée des Nations de l'Europe, en comparaiſon des Côtes Occidentales. On n'y connait point d'autres établiſſemens Européens que ceux des Portugais, qui n'ont même rien de remarquable par leur grandeur ni par leur nombre. Depuis le Cap de Bonne-Eſpérance juſqu'à *Tierra de Natal*, on trouve une Côte dangereuſe, dont l'inſociabilité des habitans Hottentots, ou la pauvreté du commerce, a toujours éloigné les Marchands de l'Europe.

Côte d'Agoa.

Cependant, en 1683, un vaiſſeau Anglais, nommé le *Johanna*, s'étant briſé aux environs d'Agoa, au-deſſus de Natal, trouva plus d'humanité & de ſecours dans les habitans, quoiqu'ils paſſent pour extrêmement barbares, qu'il n'en aurait reçu de pluſieurs peuples, qui s'attribuent de grands principes de Religion & de politeſſe. Touchés du malheur de leurs hôtes, non-ſeulement ils leur fournirent les néceſſités de la vie, mais ils les aiderent à ſauver une partie de leur

cargaison. Pour une petite quantité de couteaux, de ciseaux, d'aiguilles, de fil, de petits miroirs & de colliers de verre, ils se chargerent de transporter, dans un pays voisin, tout ce qu'on avait pu sauver du naufrage, & de fournir encore des vivres aux Anglais sur la route. Après les avoir conduits l'espace d'environ deux cens milles, ils leur procurerent d'autres porteurs & d'autres guides pour continuer leur marche. Elle fut de quarante jours, pendant lesquels ils ne firent pas moins de sept ou huit cens milles. Ils trouverent ensuite de nouveaux porteurs, qui les conduisirent & leur fournirent des provisions jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Quelques Anglais, qui tomberent malades en chemin, furent portés dans des hamacs, sur les épaules de ces charitables Nègres. De quatre-vingt, il n'en mourut que trois ou quatre dans une route si longue & pénible.

Côte d'Agoa.

Entre Angoa & Mozambique, la côte est fort dangereuse ; elle était connue autrefois sous le nom de *Sofala* & de *Cuama*; mais les Portugais la nomment aujourd'hui *Séna*. Elle contient les Etats d'un grand nombre de Princes bornés à de fort petits territoires. Les habitans sont Nègres & idolâtres, à l'exception d'un petit nombre, que les Portugais ont convertis au Christianisme,

Côte d'Agoa.

& que l'Auteur accuſe d'être moins humains que les autres pour les Européens étrangers.

Les habitans de ce pays ne veulent de commerce qu'avec les Portugais, qui entretiennent au long de la côte un petit nombre de Prêtres pour tenir les Nègres dans leur dépendance, & tirer d'eux, à fort vil prix, leur ivoire & leur or, qu'ils envoient à Mozambique.

Mozambique.

Mozambique eſt une Iſle qui appartient à la Couronne de Portugal. Elle eſt fortifiée par l'art & la nature; mais l'air y eſt ſi mal-ſain, que les criminels Portugais de l'Inde, au-lieu d'être punis de mort, ſuivant les loix de leur Nation, y ſont bannis pour un certain nombre d'années, à la diſcrétion du Gouverneur de Goa & de ſon Conſeil. On en voit revenir peu de cet exil : car cinq ou ſix années de ſéjour à Mozambique, paſſent pour une longue vie. Cette Place eſt un port de rafraîchiſſement pour les vaiſſeaux Portugais qui font voile de l'Europe aux Indes. Ils y paſſent ordinairement trente jours pour donner le temps de ſe rétablir aux Soldats & aux Matelots, qui ayant contracté en mer l'hydropiſie & le ſcorbut, ſont bientôt guéris par l'uſage des fruits acides & des racines du pays. Leurs bâtimens emploient généralement tout le mois d'Août pour ſe rendre de Mozambique à Goa.

Côte d'Agoa.

Monbassa.

Monbassa ou *Monbaze* est une Isle voisine du Continent, à la distance d'environ deux cens vingt milles de Mozambique. L'art a peu contribué à la fortifier; mais elle l'était naturellement lorsque les Portugais s'en rendirent maîtres il y a plus de deux cens ans. Ils la possédèrent jusqu'en 1698, que les Arabes de Maskat s'en saisirent avec peu de peine, & passerent au fil de l'épée une vingtaine de Portugais qui la défendaient.

Patta.

Patta, qui suit Monbassa sur la même Côte, est passée aussi dans les mains des Arabes. Ce pays fournit beaucoup d'ivoire & quantité d'esclaves à Maskat. Autrefois les Anglais, les Portugais & les Mores des Indes y entretenaient un commerce avantageux quoique de peu d'étendue; mais les Arabes, jaloux des progrès d'autrui, formerent sur la Côte, en 1692, une Colonie qui défendit aux habitans tout commerce avec d'autres Nations. Quoique les terres intérieures soient habitées par des idolâtres, toutes les Côtes suivantes, qui comprennent les pays de Magadoxa, de Zeyla & d'Ajan jusqu'au Cap de Guardafu, dans une étendue d'environ trois cens lieues au Nord-Est, ont reçu la Religion Mahométane. Il y reste néanmoins dans les cérémonies, les usages & les traditions, quelques vestiges de l'ancien culte.

Madagascar.

L'Isle de Madagascar, que les Portugais ont nommé *Saint-Laurent*, est une des plus grandes

Côte d'Angoa.

du monde connu. Elle offre quantité de productions utiles aux besoins de la vie. Ses bestiaux sont nombreux. Les Portugais, en descendant pour la premiere fois dans cette Isle, y laisserent un troupeau de porcs qui ont multiplié merveilleusement. Les Français y avaient formé un établissement qu'ils nommaient *Fort Dauphin*, mais y trouvant peu d'avantages, ils l'ont abandonné.

Isle Bourbon.

L'Isle Sainte-Apolline est inhabitée. Celle de Mascarenhas, dont les Anglais étaient autrefois en possession, & qu'ils nommoient *Forest*, est peuplée aujourd'hui par les Français, qui lui ont donné le nom de *Bourbon*. L'Isle *Maurice*, après avoir été habitée par les Hollandais, qui reçurent ordre de l'abandonner en 1703, & de se retirer à Batavia, est passée entre les mains des Français, qui la nomment l'*Isle-de-France*.

Isle de France.

Isle Comore.

Comore est plus avancée à l'Ouest. Elle ne contient qu'un petit nombre de misérables habitans, qui en tirent à peine ce qui est nécessaire à leur subsistance. L'Isle *Johanna*, qui est à la vue de Comore, offre en abondance des bestiaux, des chèvres, des oiseaux & du poisson, avec d'excellens limons & des orangers. La plupart des vaisseaux Anglais qui faisaient voile à Moka, en Perse ou à Surate, y prenaient des rafraîchissemens, avant que les Pirates eussent commencé à la fréquenter.

Isle Johanna.

En général, la navigation eſt très-dangereuſe dans les mers d'Ethiopie, & les cartes fort défectueuſes. Un Capitaine Hollandais, qui avait reçu ordre de ſe rendre de Batavia à la pointe Nord de Madagaſcar, & delà dans la Mer Rouge, dit au Capitaine Anglais Hamilton, dans le port de Mocka, où ils ſe rencontrerent, qu'il avait vu pluſieurs grandes Iſles & quantité de rochers & de bancs de ſable, qui ne paraiſſaient point dans les cartes.

Côte d'Angoa.

Les côtes de Mozambique, de Sofala, de Quiloa, de Monbaſſa, bordent le grand Empire du Monomotapa, qui s'étend fort loin dans l'intérieur vers l'Oueſt, & qui nous eſt peu connu. Il eſt renommé par ſes mines d'or; mais on a fait des efforts inutiles pour y parvenir. On lit dans Faria que François *Barréto*, Seigneur Portugais, après avoir rempli avec honneur la dignité de Gouverneur de l'Inde, fut revêtu de l'important emploi d'Amiral des Galeres. A ſon retour en Portugal, il fut nommé au Gouvernement de Monomotapa, un des trois qui faiſaient la diviſion de l'Inde Portugaiſe, trop grande alors pour recevoir la loi d'un ſeul Gouverneur. Le Roi joignit à cette qualité le titre de Conquérant des mines, ſur des informations & des expériences qui lui avaient fait naître effectivement le deſſein de cette conquête; mais ce titre, comme on va le voir, était

Monomotapa.

Monomotapa.

un peu prématuré. On avait trouvé quantité d'or dans l'intérieur de ce grand Empire, ſur-tout à *Manika*, dans le Royaume de *Bakaranga*. Barretto partit de Lisbonne au mois d'Avril de l'année 1569, avec trois vaiſſeaux & mille hommes de débarquement, parmi leſquels on comptait quantité de nobleſſe & de vieux guerriers d'Afrique.

Barretto avait reçu ordre de ne rien entreprendre ſans l'avis du P. François de Monclaros, Miſſionnaire Jéſuite. Cette dépendance fit échouer toutes ſes vues.

Il y avait deux chemins, qui conduiſaient aux mines, l'un au travers du Monomotapa, & l'autre par Sofala. Barretto ſe déclara pour le ſecond; mais le P. de Monclaros ayant jugé que l'autre devait être préféré, ſon opinion l'emporta malgré l'oppoſition du Conſeil. On partit de Mozambique avec plus d'hommes & de vaiſſeaux qu'on n'en avait amenés, ſans parler des inſtrumens, des chevaux & des autres proviſions pour la guerre & pour le travail des mines. Après avoir fait quatre-vingt-dix lieues par mer, les Portugais entrerent dans la riviere de *Cuama*. Ils s'avancerent, ſuivant les vues de Monclaros, juſqu'à *Séna* & gagnerent enſuite la ville d'*Inaparapola*, qui eſt voiſine d'une ville des Mores. Ces Mores commencerent à traverſer leurs deſſeins, comme

ils avaient fait autrefois dans l'Inde. Ils tenterent d'empoisonner toute l'armée. Quelques hommes & plusieurs chevaux en moururent ; mais cette perfidie ayant été découverte par l'avis d'un des complices, les traîtres furent passés sans pitié au fil de l'épée, & leur Chef exposé à la bouche du canon. Un seul qui protesta que la Sainte Vierge lui avait ordonné de se rendre Chrétien sous le nom de Laurent, obtint par grace d'être pendu. Ce n'était pas trop la peine de faire parler la Vierge. Monomotapa.

Barretto envoya des Ambassadeurs au Monarque de Monomotapa, qui les reçut avec une distinction extraordinaire. Loin de les traiter comme ceux des autres Princes, qui ne se présentaient devant lui qu'à genoux, pieds nuds & sans armes, & qui se prosternaient jusqu'à terre devant son trône, il leur accorda une audience fort honorable. Le motif de cette ambassade était de lui demander la permission de le venger du Roi des Mongas, qui s'était révolté contre lui, & celle de pénétrer jusqu'aux mines de *Butua* & de *Manchika*. La seconde de ces deux demandes suffisait pour faire juger de la premiere. Le territoire de Mongas étant situé entre Séna & les mines, il fallait nécessairement s'ouvrir un passage par l'épée. L'Empereur consentit aux deux propositions, & fit offrir à Barretto cent mille hommes qu'il refusa.

Monomotapa.

L'armée Portugaise se remit en marche. Elle était composée de cinq cens soixante Mousquetaires & de vingt-trois cavaliers. Pendant dix jours qu'elle employa dans cette route, elle eut beaucoup à souffrir de la soif & de la faim. Il fallut suivre presque continuellement la riviere de *Lambeze*, dont le cours est fort rapide, & sur laquelle s'avancent, à quatre-vingt-dix lieues de la mer d'Ethiopie, des pointes de la haute montagne de *Lupata*, qui paraissent comme suspendues sur son canal. A la fin de cette ennuyeuse marche, les Portugais commencerent à découvrir une partie de leurs ennemis, & remarquerent bientôt plus clairement que tout le pays était couvert d'habitans armés. Barretto ne s'alarma point de ce spectacle. Il donna la conduite de son avant-garde à *Vasco Fernando Homen*, & se réservant celle de l'arriere-garde, il plaça son bagage & quelques pièces de canon dans l'intervalle de ces deux corps. Lorsqu'il fut près d'en venir à la charge, il fit avancer son artillerie au front de ses troupes & sur ses flancs. L'ennemi s'approcha d'un air ferme. Son ordre de bataille formait un croissant. Une vieille femme célèbre, si l'on en croit Faria, par la profession qu'elle faisait de la magie, fit quelques pas vers les rangs & jetta quelques poignées de poudre vers l'armée Portugaise, en assurant les Caffres que cette poudre seule leur garan-

tissait la victoire. Barretto, qui avait appris dans l'Inde combien la superstition a de pouvoir sur les Mores, chargea un de ses Canonniers de pointer vers cette femme, & ses ordres furent exécutés avec tant de bonheur, qu'on la vit voler aussi-tôt en pièces, à la surprise extrême de tous les Caffres, qui la croyaient invulnérable. Barretto fit présent au Canonnier d'une chaîne d'or.

Monomotapa.

L'ennemi continua de s'approcher, mais sans ordre. Il fit bientôt pleuvoir une grêle de fleches & de dards. Les Portugais répondant, sans s'ébranler, à coups de canon & de fusils, qui firent une exécution terrible parmi les Caffres, n'eurent pas besoin de recommencer souvent cette boucherie pour leur faire tourner le dos. Ils en tuerent un grand nombre dans la poursuite, & marchant droit à la ville de Mongas, ils firent disparaître aussi facilement un autre corps qu'ils rencontrerent en chemin. Il ne leur en coûta que deux hommes pour faire mordre la poussiere à six mille Caffres. Barretto, à la tête de ses gens, entra sans opposition dans Mongas. Les habitans, qui l'avaient abandonnée, se présenterent en aussi grand nombre que les deux premieres armées réunies, mais ils ne soutinrent pas plus long-temps l'effort des vainqueurs. Dès le même jour, ils demanderent la paix au nom du Roi, qui envoya bientôt lui-

Monomotapa.

même des Ambaſſadeurs à Barretto pour traiter des conditions.

Pendant cette négociation, un chameau échappé à ſes gardes, prit ſa courſe vers le Gouverneur, qui l'arrêta de ſes propres mains juſqu'à l'arrivée de ceux qui le pourſuivaient. Les Caffres ne connaiſſaient point cet animal. Dans la ſurpriſe de le voir ſi docile, près du Général Portugais, ils firent pluſieurs queſtions, qui marquaient leur crainte & leur ignorance. Barretto prit avantage de l'une & de l'autre, pour leur répondre qu'il avait un grand nombre de ces bêtes terribles, & qu'il ne les nourriſſait que de chair humaine ; qu'ayant déjà dévoré ceux qui avaient péri dans le combat, elles le faiſaient prier par ce meſſager, de ne pas faire la paix, parce qu'elles craignaient de manquer de nourriture. Les Ambaſſadeurs Caffres effrayés de ce diſcours, ſupplierent le Général d'engager ſes chameaux à ſe contenter de bonne chair de bœuf, dont ils promirent de leur envoyer une groſſe proviſion. Il ſe rendit à leur priere & leur accorda des conditions qui rétablirent la tranquillité dans le pays. Cependant il commençait à manquer de vivres, lorſqu'il reçut avis que ſa préſence était néceſſaire à Mozambique, où Péreyra Brandam ſon Lieutenant, s'était ſaiſi du Fort, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans. Il laiſſa le commandement de ſes forces à Vaſco

Homen, pour se hâter de retourner vers la côte. Mais à peine eut-il paru à Mozambique, que les séditieux étant rentrés dans la soumission, il regretta beaucoup qu'une affaire de si peu d'importance eût été capable d'interrompre ses projets. L'ardeur de son courage lui fit reprendre aussi-tôt la même route. Mais quelle fut sa surprise, en approchant du fort de Séna, d'en voir sortir Monclaros d'un air furieux, pour lui ordonner, au nom du Roi, d'abandonner une entreprise sur laquelle il lui reprocha d'avoir trompé ce Prince par de fausses espérances, en ajoutant que le nombre des morts était déjà trop grand, & qu'il le rendrait responsable devant Dieu du sang qui se répandrait encore? L'Historien se révolte beaucoup contre ce Missionnaire. Il semble pourtant que si jamais il est permis d'attester le nom de Dieu, c'est sur-tout quand il s'agit d'épargner le sang des hommes, & le desir de s'emparer des mines n'était pas une raison légitime pour tuer les Caffres.

Monomotapa.

Barretto mourut de chagrin deux jours après. Vasco son successeur, retourna immédiatement à Mozambique. Mais, après le départ du Missionnaire, qui s'embarqua aussi-tôt pour le Portugal, François *Pinto-Pimentel*, son parent, & quelques autres personnes intelligentes, lui représenterent si fortement ce qu'il devait au Portugal & à son

Monomotapa.

propre honneur, qu'il prit la résolution de retourner au Monomotapa. Il choisit, suivant Barretto, la route de Sofala, qui était en effet la plus favorable à son entreprise. Elle le conduisit directement vers les mines de Manchika, dans le Royaume de *Chikanga*, qui borde au-dedans des terres, celui de *Quiterve*, le plus puissant de ces régions, après celui du Monomotopa. Il avait le même nombre d'hommes & les mêmes instrumens que son prédécesseur. Comme il était important de se concilier l'affection du Roi de Quiterve, il lui fit un compliment civil, accompagné de plusieurs présens. Mais ce Prince avait déjà conçu tant de défiance & de jalousie, qu'il reçut froidement cette politesse.

Vasco, sans faire beaucoup d'attention à sa réponse, continua sa marche au travers de ses États. Plusieurs corps de Caffres entreprirent de lui couper le passage, & furent défaits avec un grand carnage. Le Roi, désespérant de réussir par la force, eut recours à l'artifice. Il donna ordre à tous ses sujets d'abandonner leurs Villes & leurs cantons, dans l'espérance de ruiner l'armée Portugaise par la faim. En effet, elle eut beaucoup à souffrir pour se rendre à Zimbaze, où il tenait sa Cour. Il avait dejà pris le parti de l'abandonner, & de se fortifier dans des montagnes inaccessibles. Vasco brûla cette Ville & se remit en marche pour le pays de Chikanga, où la crainte plus que l'incli-

nation, le fit recevoir avec de grandes apparences d'amitié. Il obtint du Roi la liberté du passage jusqu'aux mines. Les Portugais se crurent à la veille de puiser l'or à pleines mains. Ils arriverent enfin à cette terre promise. Mais, remarquant bientôt que les habitans employaient beaucoup de temps & de peine, pour en tirer fort peu d'or, & s'étant convaincus qu'il fallait plus d'hommes & d'instrumens pour donner quelque forme à leur entreprise, ils prirent le parti de revenir sur leurs traces. Vasco retourna dans la suite à Quiterve, où le Roi devenu moins méfiant, on ne sait pourquoi, lui accorda toutes les permissions qu'il avait d'abord refusées. Il consentit que les Portugais pénétrassent jusqu'aux mines de *Manninas*, à la seule condition de lui payer chaque année vingt écus. De-là ils passerent dans le Royaume de *Chikova*, qui borde le Monomotapa au Nord, dans l'intérieur des terres. On les avait flattés d'y trouver de riches mines d'argent. Vasco, après y avoir assis son camp, rapporta tous ses soins à se procurer des informations. Les habitans ne se croyant pas capables de lui résister, & jugeant que la découverte des mines serait funeste à leur repos, eurent l'adresse de répandre un peu de minéral dans quelques endroits éloignés de sa source, & montrerent ces lieux aux Portugais comme les véritables mines; cette ruse eut tout l'effet qu'ils

Monomotapa.

Monomotapa.

s'en étaient promis. Vaſco perſuadé de leur bonne foi, permit qu'ils ſe retiraſſent, dans la vue peut-être de leur déguiſer les immenſes profits ſur leſquels il croyait déjà pouvoir compter. Il fit creuſer la terre dans mille endroits, & l'on ne ſera pas ſurpris que le fruit du travail répondit mal à la fatigue de ſes ouvriers. Les proviſions commençant à devenir rares, il prit enfin la réſolution de ſe retirer, en laiſſant derriere lui le Capitaine *Antonio Cardoſa de Almeyda*, avec deux cens hommes, & les ſecours néceſſaires pour continuer ſes recherches. Après le départ de Vaſco, Cardoſa ſe laiſſa tromper encore plus malheureuſement par les Caffres. Ces Barbares, feignant de plaindre l'inutilité de ſon travail, s'offrirent à lui découvrir des veines plus ſûres; & le conduiſant à la mort plutôt qu'aux mines, ils le firent tomber dans une embuſcade, où il périt avec tous ſes gens.

Telle fut la fin du Gouvernement Portugais dans le Monomotapa. Elle toucha de fort près à ſon origine, puiſque de deux Gouverneurs qu'on a nommés, l'un périt preſqu'en arrivant, du chagrin de ſe voir outragé par un homme d'Egliſe, & l'autre fut chaſſé puérilement par le ſtratagême de quelques Barbares. Cependant la paix & le commerce n'en ſubſiſterent pas moins entre l'Empereur du Monomotapa & les Portugais.

Les bornes

Monomotapa.

Les bornes de cet Empire au Nord & vers une partie de l'Oueſt, ſont la riviere de Cuama, qui le ſépare des Royaumes d'*Abutua*, & de *Chikova*, des pays de *Mambos* & de *Mazimbas*, qui appartiennent à l'Empire de *Mone-muji*, & du Royaume maritime de Maruka. A l'Oueſt & au Sud, il eſt bordé par le pays des Hottentots, & par certains Caffres, deſquels il n'eſt ſéparé que par la riviere de Magnika. A l'Eſt, il eſt baigné par la mer de l'Inde.

Sa ſituation eſt entre le quatorzieme & le vingt-cinquieme degré de latitude méridionale. On lui donne environ 470 milles de longueur du Nord au Sud, & 650 de largeur de l'Oueſt à l'Eſt. C'eſt une péninſule ; car, à l'exception d'un eſpace de 90 milles, qui fait à-peu-près la diſtance de la riviere de Cuama juſqu'à la ſource de celle de Magnika, il eſt continuellement environné d'eau.

L'Empire du Monomotapa eſt diviſé en vingt-cinq Royaumes dont il aſſez inutile de rapporter les noms barbares.

Le plus grand Etat, de ceux qui ſont indépendans de l'Empire, eſt *Mangas*, ſur les bords de la riviere de Cuama.

Les plus riches mines du Royaume de Mangas ſont celles de Maſſapa, qui portent le nom d'*Ofur*. On y a trouvé un lingot d'or de douze mille ducats, & un autre de quatre cens mille.

L'or s'y trouve non-ſeulement entre les pierres,

Monomotapa.

mais encore ſous l'écorce de certains arbres juſqu'au ſommet, c'eſt à-dire, juſqu'à l'endroit où le tronc commence à ſe diviſer en branches. Les mines de Manchika & de Butua ſont peu inférieures à celles d'Ofur. Le pays en a quantité d'autres, mais moins conſidérables. Il y a trois foires ou trois marchés, que les Portugais de *Tête*, Château ſitué ſur la riviere de Cuama, à cent vingt lieues de la mer, fréquentent pour le commerce de l'or. Le premier, qui ſe nomme *Luane*, eſt à quatre journées dans les terres; le ſecond, nommé *Buento*, eſt plus éloigné; & le troiſieme, qui s'appelle *Maſſapa*, l'eſt encore plus. Les Portugais ſe procurent l'or par des échanges, pour des étoffes, des colliers de verre & d'autres marchandiſes de peu de valeur. Ils ont à Maſſapa un Officier de leur nation, nommé par le Gouverneur de Mozambique, du conſentement de l'Empereur de Monomotapa; mais avec défenſe, ſous peine de mort, de pénétrer plus loin dans le pays ſans une permiſſion. Il y eſt Juge des différends qui s'élevent entre les Portugais.

Toute la côte du Monomotapa, depuis les rivieres de Magnika & de Cuama, était autrefois poſſédée par les Portugais ſous le nom de *Sofala*, qui eſt celui d'une Ville ſituée entre ces deux rivieres. Ils ont encore un Fort à l'embouchure de la riviere de Cuama; ils exercent dans toutes

ces contrées le commerce de l'or, de l'ivoire, de l'ambre, qui ſe trouve ſur la côte, & celui des eſclaves, en donnant pour échange des étoffes de coton & des ſoies de Cambaye, dont les habitans compoſent leur parure ordinaire. Les Mahométans de Sofala ne ſont point originaires du même pays. Ce ſont des Arabes qui trafiquaient dans des petites barques avant l'arrivée des Portugais.

Monomotapa.

Lopez repréſente l'Empire du Monomotapa comme un vaſte pays, dont les habitans ſont innombrables. Ils ſont noirs & de taille moyenne. Leur courage eſt célèbre à la guerre, & leur légereté extrême à la courſe. La principale Nation de ce grand pays, ſuivant Faria, ſe nomme les *Mokarangis*. La Maiſon Impériale en tire ſon origine. Ils ſont moins belliqueux que les autres, & n'emploient point d'autres armes que l'arc, les fleches & les javelines. Leur Religion n'admet point d'images ni d'idoles. Ils reconnaiſſent un ſeul Dieu. Ils croient l'exiſtence d'un diable, qu'ils appellent *muzuko*, & qu'ils ſe repréſentent fort méchant. Ils ſont perſuadés que tous leurs Empereurs paſſent de la terre au Ciel. Dans cet état de gloire, ils les appellent *Muzimos*, & les invoquent comme les Catholiques prient les Saints. N'ayant point de lettres ni d'autres caracteres d'écriture, ils conſervent la mémoire

Monomotapa.

du passé par des fidelles traditions. Leurs estropiés & leurs aveugles portent le nom de *pauvres du Roi*, parce qu'ils sont entretenus avec beaucoup de charité aux frais de ce Prince. Dans leurs voyages, on est obligé de leur fournir des guides d'une ville à l'autre & de pourvoir à leur subsistance.

L'Empereur a plusieurs femmes ; mais il n'en a que neuf qui soient honorées du titre de *grandes Reines*. Elles sont ou ses sœurs ou ses plus proches parentes. Les autres sont choisies entre les filles des Grands. La premiere se nomme *Mazasira*. Les Portugais l'appellent leur mere, & lui font quantité de présens, parce qu'elle sollicite leurs intérêts à la Cour.

La plus grande fête du pays, est le premier jour de la Lune de Mai. Elle se nomme *Chuavo*. Tous les Seigneurs, dont le nombre est fort grand, se rassemblent au Palais ; &, courant la javeline à la main, ils donnent la représentation d'une espèce de combat. Cet amusement dure tout le jour. Ensuite l'Empereur disparait & passe huit jours sans se faire voir. Dans cet intervalle, les tambours ne cessent de battre. Le dernier jour, ce Prince fait donner la mort aux Seigneurs pour lesquels il a le moins d'affection. C'est une sorte de sacrifice qu'il fait aux *Muzimos* ou à ses Ancêtres. Les tambours cessent, & chacun se retire.

Lopez raconte que l'Empereur de Monomotapa entretient plusieurs armées dans différentes Provinces, pour contenir dans le respect & la soumission plusieurs Rois ses vassaux, que leur inclination porte souvent à se révolter. Ces troupes sont divisées en légions, suivant l'usage des anciens Romains. Si l'on en croit le même Auteur, les plus braves Soldats de l'Empire sont quelques légions de femmes, qui se brûlent la mamelle gauche, comme les anciennes Amazones, pour se servir plus librement de l'arc. Elles n'ont point d'autres armes. Le Roi leur accorde certains cantons, pour y faire leur demeure. Elles y reçoivent quelquefois des hommes, dans la seule vue d'entretenir leur espèce. Les enfans mâles sont renvoyés aux peres & les filles demeurent sous la conduite de leurs meres pour apprendre le métier de la guerre à leur exemple. Au surplus, l'intérieur de ce pays, comme celui de tous les Empires d'Afrique, est peu connu, & le sera difficilement. Monomotapa.

Fin du troisieme Volume.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

LIVRE IV. *Voyages d'Afrique*, Page 1

CHAP. II. *Voyage d'Atkins, de Smith. Lettre du Facteur Lamb sur le Roi de Dahomay*, Ibid.

CHAP. III. *Voyage de Snelgrave. Victoires du Roi de Dahomay. Traite des Nègres*, 35

LIVRE V. *Guinée. Description de la côte de Malaguette, de la côte d'Ivoire, de la côte d'Or & de la côte des Esclaves. Royaume de Benin*, 99

CHAPITRE PREMIER. *Côte de Malaguette. Côte d'Ivoire*, Ibid.

CHAP. II. *Côte d'Or*, 122
CHAP. III. *Côte des Esclaves*, 220
CHAP. IV. *Royaume de Benin*, 290
LIVRE VI. *Congo. Cap de Bonne-Espérance ou Hottentots. Monomotapa* 307
CHAPITRE PREMIER. *Congo*, Idem.
CHAP. II. *Histoire Naturelle de Congo, d'Angola & de Benguéla*, 368
CHAP. III. *Cap de Bonne-Espérance. Hottentots*, 391
Vocabulaire Hottentot, 425
Nombres des Hottentots, 428
CHAP. IV. *Histoire Naturelle du Cap de Bonne-Espérance*, 465
CHAP. V. *Côte Orientale d'Afrique*, 482

Fin de la Table des Chapitres.

ER

PA

Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
le
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Page
Roy
Page
Page
Page
Page
Page
étra
Page
hya
Page
& i
Page
étai
Page
T

ERRATA DU TROISIEME VOLUME.

Page 3, ligne 24, une ſtade; *liſez*, un ſtade.
Page 4, ligne 14, avoit; *liſez*, avait.
Page 5, ligne 15, s'étant rendus; *liſez*, rendu.
Page 54, ligne 16, les ayant conduit; *liſez*, conduits.
Page 59, ligne 2, juſqu'au bas; *liſez*, juſqu'en bas.
Page 125, ligne 27, venoient; *liſez*, venaient.
Page 162, ligne 2, exempte, *liſez*, exempts.
Page 164, ligne 3, de ſe raſſaſier; *liſez*, que de ſe raſſaſier.
Page 173, ligne 6, ils la lavent & la paſſent; *liſez*, ils le lavent & le paſſent.
Page 191, ligne 16, facile; *liſez*, faciles.
Page 192, ligne 3, anti-topes; *liſez*, antilopes.
Page 200, ligne 24, cotte de maille; *liſez*, cotte de mailles.
Page 204, ligne 7, d'une plus belle crête; *effacez* plus.
Page 205, ligne premiere, ſuffiroit; *liſez*, ſuffirait.
Page 207, ligne 9, étoit; *liſez*, était.
Page 214, ligne 9, étoient, *liſez*, étaient.
Page 217, ligne 3, ou la mer eſt la plus agitée; *liſez*, le plus.
Page 231, ligne 16, de deux côtés, *liſez*, des deux côtés.
Page 158, ligne 18, peyton; *liſez*, peytou.
Page 289, ligne 4, des Dahomay; *liſez*, des Dahomays.
Page 301, ſommaire marginal, Royaume d'Oveyra; *liſez*, Royaume d'Oveyro.
Page 330, ligne 14, qu'à l'eſpace; *liſez*, que dans l'eſpace.
Page 337, ligne premiere, ainſi nommé; *liſez*, nommée.
Page 346, ligne derniere, preſcriptions; *liſez*, prohibitions.
Page 354 ligne 11, livre d'Evangile; *liſez*, d'Evangiles.
Page 366, ligne 16, il le fait étrangler; *liſez*, il ſe fait étrangler.
Page 371, ligne 19, yacintes, *ligne 24*, yacinthes, *liſez*, hyacinthes.
Page 386, ligne premiere, & de dents d'éléphans; *liſez*, & ils apportent des dents d'éléphans.
Page 397, ligne 24 & 15, qui étaient venu; *liſez*, qui étaient venus.
Page 399, ligne 17, Van-Tikbeck; *liſez*, Van-Rikbeck.

Corrigez la même faute plus bas.

Page 402, ligne 8, de couleur; *lisez*, de couleurs.

Page 434, ligne 18, espèce de soulier; *lisez*, de souliers.

Page 455, ligne 11, ils la brisent; *lisez*, ils le brisent.

Page 476, ligne 10, connaissoit; *lisez*, connaissait.

Page 479, ligne 16, elle s'attache au poisson & le tourmente; *lisez*, elle s'attache aux poissons & les tourmente.

Page 485, ligne derniere, nommé, *lisez*, nommée.

Page 492, ligne 27, quatre-vingts; *lisez*, quatre-vingt.

uleurs.
le ſouliers.
e briſent.
aiſſait.
& le tour-
ourmente.
amée.
atre-vingt.

